PROSPECTUS - 2 DECEMBRE 2024

JPMorgan Funds

Société d'Investissement à Capital Variable Luxembourg

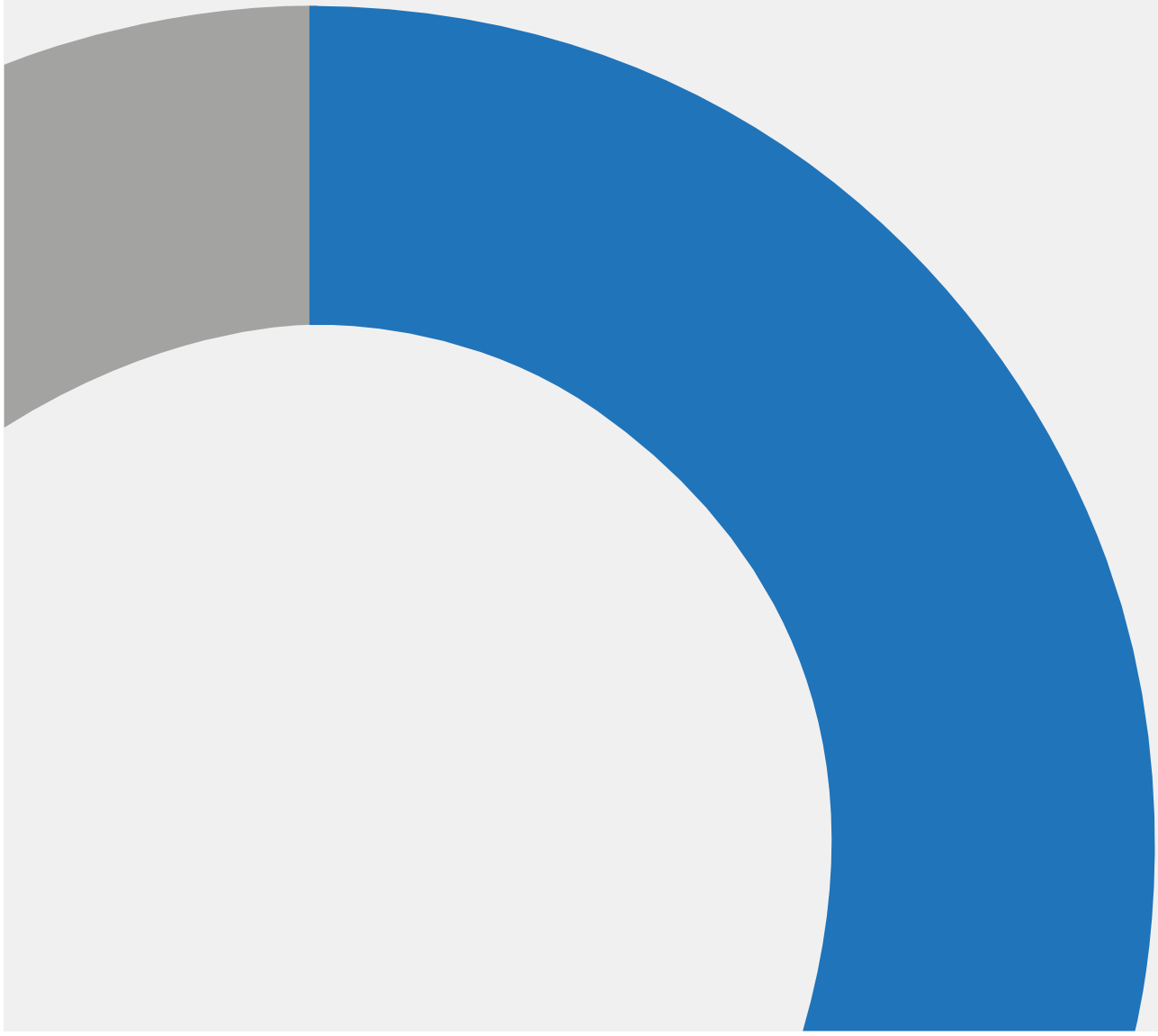

J.P.Morgan
ASSET MANAGEMENT

Sommaire

Utiliser le Prospectus 4

Description des Compartiments 6

Compartiments actions

America Equity Fund 7
ASEAN Equity Fund 9
Asia Growth Fund 11
Asia Pacific Equity Fund 13
China Fund 15
China A-Share Opportunities Fund 17
Climate Change Solutions Fund 19
Emerging Europe Equity Fund 21
Emerging Markets Diversified Equity Plus Fund 23
Emerging Markets Dividend Fund 25
Emerging Markets Equity Fund 27
Emerging Markets Opportunities Fund 29
Emerging Markets Small Cap Fund 31
Emerging Markets Social Advancement Fund 33
Emerging Markets Sustainable Equity Fund 35
Euroland Dynamic Fund 37
Euroland Equity Fund 39
Europe Dynamic Fund 41
Europe Dynamic Small Cap Fund 43
Europe Dynamic Technologies Fund 45
Europe Equity Absolute Alpha Fund 47
Europe Equity Fund 49
Europe Equity Plus Fund 51
Europe Small Cap Fund 53
Europe Strategic Growth Fund 55
Europe Strategic Value Fund 57
Europe Sustainable Equity Fund 59
Europe Sustainable Small Cap Equity Fund 61
Global Focus Fund 63
Global Growth Fund 65
Global Healthcare Fund 67
Global Natural Resources Fund 69
Global Research Enhanced Index Equity Fund 71
Global Research Enhanced Index Equity Paris Aligned Fund 73
Global Sustainable Equity Fund 75
Global Value Fund 77
Greater China Fund 79
India Fund 81
Japan Equity Fund 83
Korea Equity Fund 85
Latin America Equity Fund 87
Middle East, Africa and Emerging Europe Opportunities Fund 89
Pacific Equity Fund 91
Russia Fund 93
Sustainable Infrastructure Fund 95
Taiwan Fund 97
Thematics - Genetic Therapies 99
US Equity All Cap Fund 101
US Growth Fund 103
US Hedged Equity Fund 105
US Select Equity Plus Fund 107
US Small Cap Growth Fund 109
US Smaller Companies Fund 111
US Sustainable Equity Fund 113
US Technology Fund 115
US Value Fund 117

Compartiments mixtes

Asia Pacific Income Fund 119
Total Emerging Markets Income Fund 121

Compartiments investis en titres convertibles

Global Convertibles Fund (EUR) 123

Compartiments obligataires

Aggregate Bond Fund 125
APAC Managed Reserves Fund 127
China Bond Opportunities Fund 129
Emerging Markets Aggregate Bond Fund 131
Emerging Markets Corporate Bond Fund 133
Emerging Markets Debt Fund 135
Emerging Markets Investment Grade Bond Fund 137
Emerging Markets Local Currency Debt Fund 139
Emerging Markets Strategic Bond Fund 141
EU Government Bond Fund 143
Euro Aggregate Bond Fund 145
Euro Corporate Bond Fund 147
Euro Government Short Duration Bond Fund 149
Europe High Yield Bond Fund 151
Europe High Yield Short Duration Bond Fund 153
Flexible Credit Fund 155
Global Aggregate Bond Fund 157
Global Bond Opportunities Fund 159
Global Bond Opportunities Sustainable Fund 161
Global Corporate Bond Duration-Hedged Fund 165
Global Corporate Bond Fund 167
Global Government Bond Fund 169
Global Government Short Duration Bond Fund 171
Global Short Duration Bond Fund 173
Global Strategic Bond Fund 175
Green Social Sustainable Bond Fund 177
Income Fund 179
Italy Flexible Bond Fund 182
Managed Reserves Fund 184
US Aggregate Bond Fund 186
US High Yield Plus Bond Fund 188
US Short Duration Bond Fund 190

Compartiments monétaires

EUR Money Market VNAV Fund 192
USD Money Market VNAV Fund 194

Fonds de fonds

Global Multi-Strategy Income Fund 196

Compartiments multi-gestionnaires

Multi-Manager Alternatives Fund 198

Autres Compartiments

Diversified Risk Fund 201

Description des risques 203

Restrictions et pouvoirs d'investissement 212

Approches d'intégration des critères ESG et d'investissement durable et Annexes précontractuelles relevant des Articles 8 et 9 du règlement SFDR de l'UE 235

Annexes précontractuelles relevant des Articles 8 et 9 du règlement SFDR de l'UE 241

Compartiments actions

JPMorgan Funds - America Equity Fund 242
JPMorgan Funds - ASEAN Equity Fund 250
JPMorgan Funds - Asia Growth Fund 258
JPMorgan Funds - Asia Pacific Equity Fund 266

JPMorgan Funds - China Fund 274
JPMorgan Funds - China A-Share Opportunities Fund 282
JPMorgan Funds - Climate Change Solutions Fund 290
JPMorgan Funds - Emerging Markets Diversified Equity Plus Fund 297
JPMorgan Funds - Emerging Markets Dividend Fund 305
JPMorgan Funds - Emerging Markets Equity Fund 313
JPMorgan Funds - Emerging Markets Opportunities Fund 321
JPMorgan Funds - Emerging Markets Small Cap Fund 329
JPMorgan Funds - Emerging Markets Social Advancement Fund 337
JPMorgan Funds - Emerging Markets Sustainable Equity Fund 344
- JPMorgan Funds - Global Research Enhanced Index Equity Paris Aligned Fund 352
JPMorgan Funds - Euroland Dynamic Fund 361
JPMorgan Funds - Euroland Equity Fund 369
JPMorgan Funds - Europe Dynamic Fund 377
JPMorgan Funds - Europe Dynamic Small Cap Fund 385
JPMorgan Funds - Europe Dynamic Technologies Fund 393
JPMorgan Funds - Europe Equity Absolute Alpha Fund 401
JPMorgan Funds - Europe Equity Fund 409
JPMorgan Funds - Europe Equity Plus Fund 417
JPMorgan Funds - Europe Small Cap Fund 425
JPMorgan Funds - Europe Strategic Growth Fund 433
JPMorgan Funds - Europe Strategic Value Fund 441
JPMorgan Funds - Europe Sustainable Equity Fund 449
JPMorgan Funds - Europe Sustainable Small Cap Equity Fund 457
JPMorgan Funds - Global Focus Fund 465
JPMorgan Funds - Global Growth Fund 473
JPMorgan Funds - Global Healthcare Fund 481
JPMorgan Funds - Global Sustainable Equity Fund 489
JPMorgan Funds - Global Value Fund 497
JPMorgan Funds - Greater China Fund 505
JPMorgan Funds - India Fund 513
JPMorgan Funds - Japan Equity Fund 521
JPMorgan Funds - Middle East, Africa and Emerging Europe Opportunities Fund 529
JPMorgan Funds - Pacific Equity Fund 537
JPMorgan Funds - Sustainable Infrastructure Fund 545
JPMorgan Funds - Thematics - Genetic Therapies 552
JPMorgan Funds - US Equity All Cap Fund 560
JPMorgan Funds - US Growth Fund 568
JPMorgan Funds - US Select Equity Plus Fund 576
JPMorgan Funds - US Small Cap Growth Fund 584
JPMorgan Funds - US Smaller Companies Fund 592
JPMorgan Funds - US Sustainable Equity Fund 600
JPMorgan Funds - US Technology Fund 608
JPMorgan Funds - US Value Fund 616

Compartiments mixtes

JPMorgan Funds - Asia Pacific Income Fund 624
JPMorgan Funds - Total Emerging Markets Income Fund 632

Compartiments investis en titres convertibles

JPMorgan Funds - Global Convertibles Fund (EUR) 640

Compartiments obligataires

JPMorgan Funds - Aggregate Bond Fund 648
JPMorgan Funds - China Bond Opportunities Fund 656
JPMorgan Funds - Emerging Markets Aggregate Bond Fund 664
JPMorgan Funds - Emerging Markets Corporate Bond Fund 672
JPMorgan Funds - Emerging Markets Debt Fund 680
JPMorgan Funds - Emerging Markets Investment Grade Bond Fund 688
JPMorgan Funds - Emerging Markets Local Currency Debt Fund 696
JPMorgan Funds - Emerging Markets Strategic Bond Fund 704
JPMorgan Funds - EU Government Bond Fund 712
JPMorgan Funds - Euro Aggregate Bond Fund 720
JPMorgan Funds - Euro Corporate Bond Fund 728
JPMorgan Funds - Euro Government Short Duration Bond Fund 736
JPMorgan Funds - Europe High Yield Bond Fund 744
JPMorgan Funds - Europe High Yield Short Duration Bond Fund 752
JPMorgan Funds - Global Aggregate Bond Fund 760
JPMorgan Funds - Global Bond Opportunities Fund 768
JPMorgan Funds - Global Bond Opportunities Sustainable Fund 776
JPMorgan Funds - Global Corporate Bond Duration-Hedged Fund 784
JPMorgan Funds - Global Corporate Bond Fund 792
JPMorgan Funds - Global Government Bond Fund 800
JPMorgan Funds - Global Government Short Duration Bond Fund 808
JPMorgan Funds - Global Short Duration Bond Fund 816
JPMorgan Funds - Global Strategic Bond Fund 824
JPMorgan Funds - Green Social Sustainable Bond Fund 832
JPMorgan Funds - Income Fund 838
JPMorgan Funds - Managed Reserves Fund 846
JPMorgan Funds - US Aggregate Bond Fund 854
JPMorgan Funds - US High Yield Plus Bond Fund 862
JPMorgan Funds - US Short Duration Bond Fund 870

Compartiments monétaires

JPMorgan Funds - EUR Money Market VNAV Fund 878
JPMorgan Funds - USD Money Market VNAV Fund 886

Compartiments multi-gestionnaires

JPMorgan Funds - Multi-Manager Alternatives Fund 894

Classes d'Actions et Frais 902
Investir dans les Compartiments 913
Activités de la SICAV 928
Glossaires 933

Utiliser le Prospectus

Le présent Prospectus est conçu de telle manière qu'il peut être lu de bout en bout ou comme un document de référence dans lequel des informations sur des thèmes particuliers sont facilement accessibles. Cette page indique où trouver les informations les plus fréquemment consultées.

Caractéristiques du portefeuille

Objectifs et politiques d'investissement Informations relatives à la gestion de portefeuille des différents Compartiments, voir **Description des Compartiments** ; pour des informations d'ordre général (y compris ce qui est autorisé par la réglementation sur les OPCVM), voir **Restrictions et pouvoirs d'investissement**.

Comprendre les politiques d'investissement

Guide aidant à la compréhension des termes et descriptions des politiques d'investissement. Sauf mention contraire dans la section **Description des Compartiments**, les interprétations suivantes s'appliquent :

- Les Liquidités à titre accessoire peuvent être détenues par un Compartiment à concurrence de 20% des actifs nets. Le « % des actifs » ne comprend pas les Liquidités à titre accessoire. Les Autres investissements tels que les Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire et fonds monétaires à des fins spécifiques sont présentés à la section **Description des Compartiments**.
- Actions Comprennent des investissements dans des actions, certificats représentatifs d'actions étrangères, warrants et autres droits de participation. L'exposition aux actions pourra également être obtenue, dans des proportions plus limitées, par le biais de titres convertibles, d'index notes, de P-notes et d'equity-linked notes.
- Titres de créance Comprennent des investissements dans des obligations et d'autres titres tels que des effets de dette et de capital ainsi que toute autre obligation versant des intérêts fixes ou variables.
- Domicile La mention de domicile fait référence au pays dans lequel la société est constituée et a son siège social.

Produits dérivés Voir **Description des Compartiments** pour connaître l'utilisation faite des produits dérivés par chaque Compartiment. Voir**Restrictions et pouvoirs d'investissement** pour des informations d'ordre général (y compris ce qui est autorisé par la réglementation sur les OPCVM) et pour de plus amples détails sur l'usage des produits dérivés et leur finalité au sein des Compartiments.

Risques Voir **Description des Compartiments** pour obtenir la liste des risques de chaque Compartiment, y compris des informations générales sur les risques ; les risques spécifiques sont décrits à la section **Description des risques**.

Intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance et investissement durable Voir **Approches d'intégration des critères ESG et d'investissement durable et Annexes précontractuelles relevant des Articles 8 et 9 du règlement SFDR de l'UE** pour connaître en détail comment les informations environnementales, sociales et de gouvernance sont intégrées dans le processus de prise de décision d'investissement et comment les Compartiments poursuivant des objectifs d'investissement durable vont au-delà de ces principes ainsi que pour consulter les **Annexes précontractuelles relevant des Articles 8 et 9 du règlement SFDR de l'UE**. Veuillez également vous référer aux risques en matière de durabilité, décrits dans la rubrique **Description des risques**.

Frais

Dépenses ponctuelles et frais et charges annuels Mentionnés à la section **Description des Compartiments** ; expliqués à la section **Classes d'Actions et Frais**.

Commissions de performance Taux et fonctionnement présentés sous **Description des Compartiments** ; calculs et exemples sous **Classes d'Actions et Frais**.

Frais réels récents Voir DICI applicables ou les derniers Rapports aux Actionnaires.

Classes d'Actions

Eligibilité Voir **Classes d'Actions et Frais**.

Investissements minimums Voir **Classes d'Actions et Frais**.

Caractéristiques et conventions de dénomination Voir **Classes d'Actions et Frais**.

Dividendes Voir **Classes d'Actions et Frais**.

Actuellement disponible Veuillez consulter jpmorganassetmanagement.lu ; concernant les Classes d'Actions enregistrées pour la vente au public dans un pays spécifique, veuillez contacter la Société de gestion ou les représentants locaux répertoriés à la section **Informations destinées aux investisseurs dans certains pays**.

CODE ISIN Voir DICI applicable.

Négociation

Heure de clôture Voir **Description des Compartiments**.

Placement des ordres de transaction Voir **Investir dans les Compartiments**.

Transfert à un tiers Voir **Investir dans les Compartiments**.

Considérations fiscales d'ordre général Voir **Investir dans les Compartiments**.

Contact et communications continues

Demandes d'informations et réclamations Veuillez contacter la Société de gestion, un conseiller financier ou un représentant de J. P. Morgan.

Avis et publications Voir **Investir dans les Compartiments**.

Signification de divers termes

Termes définis Voir **Glossaire 1**.

Termes généraux de l'investissement Voir **Glossaire 2**.

Abréviations des devises

AUD	Dollar australien	**JPY**	Yen japonais
CAD	Dollar canadien	**NOK**	Couronne norvégienne
CHF	Franc suisse	**NZD**	Dollar néo-zélandais
CNH	Renminbi chinois offshore	**PLN**	Zloty polonais
CNY	Renminbi chinois onshore	**RMB**	Renminbi chinois
CZK	Couronne tchèque	**SEK**	Couronne suédoise
EUR	Euro	**SGD**	Dollar de Singapour
GBP	Livre sterling	**USD**	Dollar des Etats-Unis
HKD	Dollar de Hong Kong		
HUF	Forint hongrois		

Description des Compartiments

Présentation des Compartiments

Avec sa gamme de Compartiments dotés de stratégies et d'objectifs divers, la SICAV vise à offrir aux investisseurs particuliers comme professionnels les avantages potentiels de la diversification et d'une gestion professionnelle. A l'exception des Compartiments monétaires, les Compartiments sont recommandés dans une optique d'investissement à long terme.

Avant d'investir dans un Compartiment, il est important que les investisseurs comprennent les risques, frais et modalités associés à un investissement dans ce Compartiment et dans la Classe d'Actions concernée, et qu'ils évaluent la cohérence de cet investissement avec leur propre tolérance au risque et situation financière.

Il incombe exclusivement aux investisseurs, y compris les entreprises d'assurance au sens de la Directive 2009/138/CE, de connaître et de respecter les lois et réglementations qui leur sont applicables, qu'elles soient imposées par leur pays de résidence fiscale ou par toute autre juridiction. Ceci implique la compréhension des incidences juridiques et fiscales potentielles et le règlement des amendes, créances ou autres sanctions découlant du non-respect de leurs obligations.

Le Conseil recommande aux investisseurs de demander l'avis de conseillers juridiques, fiscaux et financiers avant tout investissement initial (et à chaque fois que des préoccupations fiscales, juridiques ou relatives à l'investissement peuvent survenir) s'ils maintiennent et/ou augmentent leur investissement.

Avant tout investissement initial

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LES RISQUES

Si chaque Compartiment prend des risques jugés appropriés par le Gestionnaire financier à la lumière des politiques et objectifs d'investissement définis pour ledit Compartiment, les investisseurs doivent toutefois évaluer les risques des Compartiments au regard de leurs propres objectifs d'investissement et tolérance au risque. Le risque fait partie intégrante de la performance des Compartiments.

S'agissant de ces Compartiments, comme pour la plupart des investissements, la performance passée ne préjuge pas des résultats futurs. Rien ne garantit que les Compartiments respecteront leurs objectifs ou atteindront un niveau de performance particulier.

La valeur d'un investissement dans un Compartiment quelconque peut fluctuer à la hausse comme à la baisse et entraîner des pertes pour l'Actionnaire. Un Compartiment ne saurait constituer à lui seul un plan d'investissement complet pour les Actionnaires.

En outre, les Actionnaires peuvent être exposés à un risque de change si la devise dans laquelle ils effectuent une souscription ou un rachat est différente de la Devise de la Classe d'Actions, de la Devise de référence du Compartiment ou de la devise des actifs du Compartiment. Les taux de change entre les devises concernées peuvent avoir une incidence significative sur la performance d'une Classe d'Actions.

Les principaux risques associés aux différents Compartiments sont détaillés aux pages suivantes. En consultant la liste des risques et leurs définitions à la section **Description des risques**, les Actionnaires seront mieux informés du risque général associé à un investissement dans un Compartiment.

A QUI CES COMPARTIMENTS S'ADRESSENT-ILS

La capacité à investir dans la SICAV repose sur un certain nombre de facteurs.

Dans une juridiction donnée, seul(e)s certains Compartiments et certaines Classes d'Actions seront enregistré(e)s. La distribution du présent Prospectus ou l'offre d'Actions à la vente ne sont légales que si les Actions sont enregistrées pour la vente au public ou que l'offre ou la vente ne sont pas interdites par les lois ou réglementations locales. Le présent Prospectus ne constitue en aucun cas une offre ou une incitation dans toute juridiction qui interdit une telle sollicitation, ou à destination des investisseurs résidant dans une telle juridiction.

Aux Etats-Unis, les Actions ne sont et ne seront pas enregistrées auprès de la *Securities and Exchange Commission*, ni auprès d'une quelconque entité américaine, fédérale ou autre. La SICAV n'est pas enregistrée en application de la Loi américaine sur les Sociétés d'investissement (*Investment Company Act*) de 1940. Par conséquent, en principe, les Actions ne sont pas mises à la disposition ni au bénéfice des Ressortissants américains. Voir la section **Informations destinées aux investisseurs dans certains pays** pour de plus amples informations.

La SICAV peut acquérir ou détenir des titres soumis à des lois sur les sanctions dans certaines juridictions en dehors du Luxembourg et de l'Union européenne. Les investisseurs issus de ces juridictions sont invités à demander conseil à un professionnel quant aux lois locales sur les sanctions et pourraient devoir demander le rachat de leurs participations dans la SICAV.

A QUI SONT DESTINEES LES DIFFERENTES CLASSES D'ACTIONS

Il est recommandé aux investisseurs de consulter la section **Classes d'Actions et Frais** pour connaître les Classes d'Actions auxquelles ils sont éligibles. Certaines Actions sont ouvertes à l'ensemble des investisseurs, d'autres ne sont accessibles qu'aux investisseurs satisfaisant à des exigences spécifiques, notamment ceux répondant à la qualification d'Investisseurs institutionnels. Dans tous les cas, il existe des exigences d'investissement minimum, auxquelles la Société de gestion peut, à sa discrétion, renoncer.

QUELLES INFORMATIONS UTILISER

Avant de décider d'investir dans un Compartiment, les investisseurs potentiels sont invités à prendre connaissance du présent Prospectus incluant la **Description des Compartiments** (en tant que document d'offre), du DICI applicable le cas échéant, de toute publication locale applicable exigée dans une juridiction spécifique, du formulaire de souscription contenant les conditions générales, des Statuts ainsi que du rapport annuel le plus récent de la SICAV. Ces documents sont mis à disposition, conjointement au rapport semestriel, si celui-ci est plus récent, de la manière décrite à la section **Avis et publications** dans la partie **Communication continue**. En achetant des Actions d'un Compartiment, les investisseurs sont réputés avoir accepté les conditions décrites dans ces documents. Collectivement, ces documents contiennent les seules informations approuvées sur les Compartiments et sur la SICAV. Toute information ou déclaration, émanant de qui que ce soit, ne figurant pas dans le présent Prospectus ou dans tout autre document pouvant être consulté par le public sera réputée non autorisée et ne devra, par conséquent, servir de base à aucune décision.

Les Administrateurs estiment avoir pris toutes les précautions nécessaires pour s'assurer que les informations contenues dans le présent Prospectus sont précises, à jour à la date du présent Prospectus et n'omettent pas d'informations importantes.

En cas d'incohérences dans les traductions du présent Prospectus, la version anglaise fait foi.

Pour mieux comprendre certains termes clés relatifs aux politiques d'investissement, veuillez consulter la section **Comprendre les politiques d'investissement** sous **Utiliser le Prospectus**.

JPMorgan Funds -

America Equity Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans un portefeuille concentré de sociétés américaines.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus fondamental de sélection de titres bottom-up.
- Portefeuille concentré à forte conviction, qui cherche à identifier les meilleures idées de placement au sein des univers d'investissement des valeurs décotées et des valeurs de croissance.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence S&P 500 (Total Return Net - 30% de retenue à la source). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des actions de sociétés domiciliées aux Etats-Unis ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique. Le Compartiment investira dans environ 20 à 40 sociétés.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 20% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés.

Autres expositions Sociétés canadiennes.

Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels.

Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section **UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments *Prêt de titres* : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : USD généralement. *Approche en matière de couverture de risque* : sans objet.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section Description des risques pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Concentration Couverture de risque	Actions

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- vise une croissance du capital sur le long terme en s'exposant aux marchés d'actions américains ;
- comprend les risques associés à un portefeuille concentré d'actions et sont disposés à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises *Couverture de la VL.*

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 16 nov. 1988.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%		0,50%	1,50%	-	0,30%
C	-	1,00%		-	0,65%	-	0,20%
CPF	-	1,00%	-	-	1,50%	-	0,25%
D	5,00%	1,00%		0,50%	1,50%	0,75%	0,30%
F	-	1,00%	3,00%	-	1,50%	1,00%	0,30%
I	-	1,00%		-	0,65%	-	0,16%
I2	-	1,00%		-	0,55%	-	0,12%
X	-	1,00%		-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%		-	-	-	0,12%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

ASEAN Equity Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans des sociétés de pays membres de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN).

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus fondamental de sélection de titres bottom-up.
- Utilise une approche basée sur de fortes convictions en vue d'identifier les meilleures idées d'investissement.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence MSCI AC ASEAN 10/40 (Total Return Net).

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des actions de sociétés domiciliées dans un pays de l'ASEAN, marchés émergents compris, ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique. Le Compartiment peut investir dans des sociétés à petite capitalisation et détenir ponctuellement des positions importantes sur des secteurs ou des marchés spécifiques. Le Compartiment peut investir dans des sociétés cotées dans un pays de l'ASEAN et exposées par ailleurs à d'autres marchés tels que la Chine plus particulièrement.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 10% de ses actifs dans des SPAC.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 20% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de couverture et de gestion efficace de portefeuille. *Types* : voir tableau Utilisation des produits dérivés par le Compartiment à la section UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments *Prêt de titres* : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : exposition généralement non couverte.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section Description des risques pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Concentration	Marchés émergents
Couverture de risque	Actions
	Petites entreprises
	SPAC

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise	Liquidité	Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- visent une croissance du capital sur le long terme en s'exposant aux marchés d'actions des pays de l'ASEAN ;
- comprend les risques associés aux actions émergentes et sont disposés à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment
4 sept. 2009.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)					Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	-	0,30%
CPF	-	1,00%	-	-	1,50%	-	0,25%
C	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	0,75%	0,30%
I	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	-	0,50%	-	0,12%
T	-	1,00%	3,00%	-	1,50%	0,75%	0,30%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,12%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

Asia Growth Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans un portefeuille concentré axé sur la croissance et composé de sociétés asiatiques (hors Japon).

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus fondamental de sélection de titres bottom-up.
- Utilise une approche basée sur de fortes convictions en vue d'identifier les meilleures idées d'investissement.
- Cherche à identifier des sociétés de qualité affichant un potentiel de croissance supérieur et durable.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence MSCI All Country Asia ex Japan (Total Return Net). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence fait l'objet, dans la mesure du possible, d'une couverture croisée dans la devise de la Classe d'Actions, qui vise à minimiser l'impact des fluctuations de change entre la devise de l'indice de référence et celle de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans un portefeuille composé d'actions de croissance de sociétés domiciliées dans un pays d'Asie (hors Japon), marchés émergents compris, ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique. Le Compartiment investira dans environ 40 à 60 entreprises et peut investir dans des sociétés à petite capitalisation. Il peut ponctuellement se concentrer sur un nombre restreint de titres, de secteurs ou de marchés.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 20% de ses actifs dans des Actions A chinoises par le biais des Programmes Stock Connect entre la Chine et Hong Kong.

Le Compartiment peut investir dans des titres émis par des structures VIE (variable interest entity) pour s'exposer indirectement aux entreprises chinoises sous-jacentes.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 20% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de couverture et de gestion efficace de portefeuille. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section **UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments *Prêt de titres* : prévision : 0% à 10% ; maximum 10%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : exposition généralement non couverte.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres	
Concentration	Chine	Petites entreprises
Couverture de risque	Marchés émergents	
Biais de style	Actions	

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise	Liquidité	Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- visent une croissance du capital sur le long terme en s'exposant aux marchés d'actions d'Asie (hors Japon) ;
- recherchent une stratégie actions qui présente un biais en faveur de la croissance ;
- comprend les risques associés aux actions émergentes et sont disposés à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment
9 nov. 2005.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)			Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	0,50%	1,50%	-	0,30%
CPF	-	1,00%	-	1,50%	-	0,25%
C	-	1,00%	-	0,75%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%	0,50%	1,50%	0,75%	0,30%
I	-	1,00%	-	0,75%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	0,50%	-	0,12%
X	-	1,00%	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	0,12%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations.*

JPMorgan Funds -

Asia Pacific Equity Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans des actions de sociétés situées dans le Bassin Asie-Pacifique (hors Japon).

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Utilise les résultats de la recherche fondamentale et systématique afin d'identifier des titres dotés de caractéristiques de style spécifiques (value, dynamique du cours et tendances des résultats notamment).
- Utilise une approche basée sur de fortes convictions en vue d'identifier les meilleures idées d'investissement.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence MSCI All Country Asia Pacific ex Japan (Total Return Net).

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des actions de sociétés domiciliées dans un pays du Bassin Asie-Pacifique (hors Japon), marchés émergents compris, ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique. Le Compartiment peut investir dans des sociétés à petite capitalisation et détenir ponctuellement des positions importantes sur des secteurs ou des marchés spécifiques.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 20% de ses actifs dans des Actions A chinoises par le biais des Programmes Stock Connect entre la Chine et Hong Kong.

Le Compartiment peut investir dans des titres émis par des structures VIE (variable interest entity) pour s'exposer indirectement aux entreprises chinoises sous-jacentes.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 20% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de couverture et de gestion efficace de portefeuille. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section**UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments *Prêt de titres* : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : exposition généralement non couverte.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres	
Concentration Couverture de risque	Chine Marchés émergents Actions	Petites entreprises

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise	Liquidité	Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- visent une croissance du capital sur le long terme en s'exposant aux marchés d'actions du Bassin Asie-Pacifique (hors Japon) ;
- comprend les risques associés aux actions émergentes et sont disposés à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment
9 sept. 2009.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)			Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	0,50%	1,50%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	0,75%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%	0,50%	1,50%	0,75%	0,30%
I	-	1,00%	-	0,75%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	0,50%	-	0,12%
X	-	1,00%	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	0,12%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations.*

JPMorgan Funds -

China Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans des sociétés de la République Populaire de Chine (RPC).

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus fondamental de sélection de titres bottom-up.
- Utilise une approche basée sur de fortes convictions en vue d'identifier les meilleures idées d'investissement.
- Cherche à identifier des sociétés de qualité affichant un potentiel de croissance supérieur et durable.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence MSCI China 10/40 (Total Return Net). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des actions de sociétés domiciliées en RPC ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique. Le Compartiment pourra investir jusqu'à 40% de ses actifs dans des Actions A chinoises : jusqu'à 40% directement par le biais des Programmes Stock Connect entre la Chine et Hong Kong ainsi que par l'intermédiaire du programme QFI, et jusqu'à 20% indirectement par le biais de P-notes. Le Compartiment peut investir dans des sociétés à petite capitalisation et se concentrer ponctuellement sur un nombre restreint de titres ou de secteurs.

Le Compartiment peut investir dans des titres émis par des structures VIE (*variable interest entity*) pour s'exposer indirectement aux entreprises chinoises sous-jacentes.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 10% de ses actifs dans des SPAC.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 20% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 75% des titres achetés.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de couverture et de gestion efficace de portefeuille. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section**UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments *Prêt de titres* : prévision : 0% à 5% ; maximum 5%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : exposition généralement non couverte.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres	
Concentration	Chine	Petites entreprises
Couverture de risque	Marchés émergents	SPAC
	Actions	
	Participation notes	

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise | Liquidité | Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.

Volatilité La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.

Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- vise une croissance du capital sur le long terme en s'exposant exclusivement aux marchés d'actions chinois ;
- comprend les risques associés aux actions émergentes et à la Chine, et sont disposés à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 4 juil. 1994.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	-	0,30%
CPF	-	1,00%	-	-	1,50%	-	0,25%
C	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	1,00%	0,30%
F	-	1,00%	3,00%	-	1,50%	1,00%	0,30%
I	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	-	0,50%	-	0,12%
T	-	1,00%	3,00%	-	1,50%	1,00%	0,30%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,12%

*Voir Classes d'Actions et Frais pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

China A-Share Opportunities Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans des sociétés de la République Populaire de Chine (RPC).

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus fondamental de sélection de titres bottom-up.
- Utilise une approche basée sur de fortes convictions en vue d'identifier les meilleures idées d'investissement.
- Cherche à identifier des sociétés de qualité affichant un potentiel de croissance supérieur et durable.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence CSI 300 (Net). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des Actions A chinoises de sociétés domiciliées en RPC ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique, par le biais des Programmes Stock Connect entre la Chine et Hong Kong ainsi que par l'intermédiaire du programme QFI. Ces investissements peuvent inclure des sociétés à petite capitalisation. Le Compartiment peut ponctuellement se concentrer sur un nombre restreint de titres ou de secteurs.

Il peut investir à hauteur de 15% maximum dans des P-notes.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 10% de ses actifs dans des SPAC.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 20% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 75% des titres achetés.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de couverture et de gestion efficace de portefeuille. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section**UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments Prêt de titres : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : CNH. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : exposition généralement non couverte.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres	
Concentration	Chine	Petites entreprises
Couverture de risque	Marchés émergents	SPAC
	Actions	
	Participation notes	

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise	Liquidité	Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- vise une croissance du capital sur le long terme en s'exposant exclusivement aux marchés d'actions chinois domestiques ;
- comprend les risques associés aux actions émergentes et à la Chine, et sont disposés à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 11 sept. 2015.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)					Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commissi-on de souscript-ion	Commissi-on de conversi-on	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	0,75%	0,30%
I	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	-	0,50%	-	0,12%
T	-	1,00%	3,00%	-	1,50%	0,75%	0,30%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,12%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

Climate Change Solutions Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Générer un rendement en investissant dans des sociétés présentant une exposition au thème des solutions au changement climatique.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Utilise le ThemeBot qui, grâce au traitement du langage naturel, détermine la pertinence textuelle et l'attribution des revenus pour identifier les entreprises exposées au thème des solutions au changement climatique et aux sous-thèmes connexes.
- Sur la base des résultats du ThemeBot, applique une approche active de la sélection de titres de type bottom-up en s'appuyant sur un processus d'investissement fondé sur la recherche fondamentale.

Approche ESG Thématique

Indice de référence MSCI All Country World (Total Return Net). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement indépendamment de son indice de référence.

POLITIQUES

Principale exposition Entreprises identifiées par le Gestionnaire financier, au moment de l'achat, comme étant les mieux à même d'apporter des solutions au changement climatique, de par leur engagement en la matière, sans avoir d'incidence négative importante sur des objectifs environnementaux ou sociaux et tout en appliquant des pratiques de bonne gouvernance. Le Compartiment poursuit un objectif d'investissement durable et le Gestionnaire financier considère que ces entreprises sont éligibles en tant qu'« investissements durables » au sens du SFDR.

Les entreprises sont sélectionnées en fonction de sous-thèmes clés en lien avec les solutions au changement climatique (susceptibles de changer au fil du temps), tels que le transport durable, la construction durable, l'alimentation durable et l'utilisation durable des ressources en eau, les énergies renouvelables ainsi que le recyclage et la réutilisation. Les entreprises développant des solutions dans le cadre des sous-thèmes, telles que les entreprises produisant une énergie propre à partir de l'énergie éolienne, solaire ou hydraulique, devraient avoir des impacts positifs du point de vue de l'atténuation du changement climatique.

Le Compartiment investira à l'échelle mondiale, y compris sur les marchés émergents. Le Compartiment peut investir jusqu'à 15% de ses actifs dans des Actions A chinoises par le biais des Programmes Stock Connect entre la Chine et Hong Kong.

Le Compartiment peut investir une proportion importante de ses actifs dans des sociétés à petite capitalisation et détenir ponctuellement des positions importantes sur des secteurs ou des marchés spécifiques.

L'ampleur de l'engagement à apporter des solutions au changement climatique sera mesurée à l'aide d'indicateurs tels que la contribution réelle ou potentielle de ces solutions au chiffre d'affaires des entreprises, ou d'autres indicateurs appliqués par le Gestionnaire financier (susceptibles de changer au fil du temps) en lien avec les sous-thèmes clés susmentionnés.

L'identification des entreprises exposées au thème des solutions au changement climatique s'effectuera en trois étapes : 1) application d'un cadre d'exclusion, 2) identification de l'univers initial des entreprises éligibles à l'aide du ThemeBot, 3) identification des entreprises les mieux à même de concevoir des solutions au changement climatique.

Etape 1 : Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion www.jpmorganassetmanagement.lu).

Etape 2 : Pour identifier les entreprises répondant aux sous-thèmes considérés, le Gestionnaire financier utilise le ThemeBot, un outil propriétaire de traitement du langage naturel qui : identifie et détermine la pertinence des mots clés et des concepts liés aux sous-thèmes des solutions au changement climatique ; et évalue la documentation accessible au public telle que les dépôts réglementaires, les rapports des courtiers, les bulletins d'information ou les profils d'entreprises afin d'identifier celles qui offrent la plus grande exposition à ces sous-thèmes.

Etape 3 : Le Gestionnaire financier analyse les résultats du ThemeBot afin de sélectionner, dans cet univers de départ, les entreprises les mieux à même de contribuer à la réalisation de l'objectif du Compartiment. Pour ce faire, il procède à une analyse fondamentale et entretient un dialogue permanent avec les entreprises afin de déterminer en quoi elles sont à même de concevoir des solutions au changement climatique, aujourd'hui et à l'avenir. Le recours à l'analyse fondamentale permet de mieux appréhender les risques et opportunités liés à la durabilité, qui sont susceptibles d'impacter une société. Cette analyse revêt également une grande importance dans le cadre de la gestion et de l'engagement actif auprès des sociétés, lorsqu'il s'agit d'influer positivement sur les pratiques commerciales à des fins d'amélioration de la durabilité. Dans le cadre de cette analyse, le Gestionnaire financier peut appliquer un cadre ESG propriétaire permettant d'évaluer l'exposition de chaque société aux problématiques de durabilité importantes, bien que le but principal soit d'identifier des entreprises répondant au thème des solutions au changement climatique. De plus amples informations sur l'approche de JPMorgan Asset Management en matière de gestion et d'engagement auprès des entreprises, y compris le Rapport sur la gouvernance des investissements, sont disponibles sur le site Internet de la Société de gestion www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Gestionnaire financier a toute latitude quant à la construction du portefeuille et peut y intégrer des entreprises qui n'ont pas été identifiées par le ThemeBot.

Si une entreprise ne remplit plus les critères d'éligibilité, le Gestionnaire financier prendra contact avec elle afin d'en déterminer la cause. Si l'entreprise parvient à y remédier à brève échéance, elle pourra être conservée dans le portefeuille. Dans le cas contraire, le titre sera vendu dès que raisonnablement possible, dans le meilleur intérêt du Compartiment.

Le Compartiment inclut systématiquement des critères ESG dans l'analyse et les décisions d'investissement pour l'ensemble des titres achetés (hors liquidités).

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section**UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : exposition généralement non couverte.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Concentration	Actions
Couverture de risque	Chine
Thématique	Marchés émergents
	Petites entreprises

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise	Liquidité	Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- visent une croissance du capital sur le long terme ;
- recherchent un investissement thématique en actions plus risqué qui intègre les principes ESG ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de portefeuille.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment
14 déc. 2021.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,00%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	-	0,55%	-	0,20%
C2	-	1,00%	-	-	0,40%	-	0,16%
D	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,00%	1,00%	0,30%
I	-	1,00%	-	-	0,55%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	-	0,40%	-	0,12%
S2	-	1,00%	-	-	0,28%	-	0,16%
T	-	1,00%	3,00%	-	1,00%	1,00%	0,30%
X	-	**1,00%**	-	-	-	-	**0,15%**
X2	-	**1,00%**	-	-	-	-	**0,12%**

*Voir **Classes d'Actions et Frais** pour de plus amples informations. * Ces frais sont réduits de 1,00% par an puis portés à zéro à l'issue de 3 années.*

La négociation au sein de ce Compartiment étant suspendue, les souscriptions ou les rachats d'Actions ne sont plus autorisés.

Ce Compartiment est suspendu depuis le 28 février 2022 en raison des mesures de restriction actuellement en vigueur faisant suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie et de l'exposition importante du Compartiment à des actifs devenus illiquides de ce fait. Durant cette période de suspension, le Compartiment n'est pas en mesure de poursuivre son Objectif ni mettre en œuvre son approche ESG ou ses politiques d'investissement. La commission annuelle de gestion et de conseil et la commission de distribution continueront d'être levées durant cette période.

JPMorgan Funds -

Emerging Europe Equity Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans des actions de sociétés des pays émergents européens, dont la Russie (les « Pays émergents européens »).

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus fondamental de sélection de titres bottom-up.
- Utilise une approche basée sur de fortes convictions en vue d'identifier les meilleures idées d'investissement.

Approche ESG Intégration des critères ESG

Indice de référence MSCI Emerging Markets Europe 10/40 (Total Return Net).

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des actions de sociétés domiciliées dans un Pays émergent européen ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique. Le Compartiment peut investir dans des petites entreprises et détenir ponctuellement des positions importantes sur des secteurs ou des marchés spécifiques.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de couverture et de gestion efficace de portefeuille. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section**UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments *Prêt de titres* : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : EUR. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : exposition généralement non couverte.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section Description des risques pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres	
Concentration Couverture de risque	Marchés émergents Actions Petites entreprises	OPCVM, OPC et ETF

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise	Liquidité	Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- vise une croissance du capital sur le long terme en s'exposant aux marchés d'actions des pays émergents européens ;
- comprend les risques associés aux actions émergentes et sont disposés à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment
4 juil. 1994.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)					Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	1,00%	0,30%
I	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	-	0,50%	-	0,12%
T	-	1,00%	3,00%	-	1,50%	1,00%	0,30%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,12%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

Emerging Markets Diversified Equity Plus Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant dans un portefeuille diversifié d'entreprises des marchés émergents, directement ou par le biais d'instruments financiers dérivés.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Utilise les résultats de la recherche fondamentale et systématique afin d'identifier des titres dotés de caractéristiques de style spécifiques (value, dynamique du cours et tendances des résultats notamment).
- Associe la sélection de titres bottom-up aux opinions top-down sur les pays et les secteurs.
- Met en œuvre une stratégie Active Extension, consistant à acheter des titres considérés comme attrayants et à vendre à découvert (par le biais de produits dérivés) des titres jugés moins intéressants en vue d'améliorer les rendements potentiels sans accroître l'exposition nette globale au marché.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence MSCI Emerging Markets (Total Return Net). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.
- Base de calcul de la VaR relative.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis, directement ou par le biais de produits dérivés, dans des actions de sociétés domiciliées dans un marché émergent ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique. Le Compartiment peut investir une proportion importante de ses actifs dans des petites capitalisations.

Le Compartiment détiendra généralement des positions acheteuses représentant environ 130% de son actif net et des positions vendeuses (sous la forme de produits dérivés) à hauteur d'environ 30% de son actif net. Ces proportions pourront néanmoins varier en fonction des conditions de marché.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 20% de ses actifs dans des Actions A chinoises par le biais des Programmes Stock Connect entre la Chine et Hong Kong.

Le Compartiment peut investir dans des titres émis par des structures VIE (*variable interest entity*) pour s'exposer indirectement aux entreprises chinoises sous-jacentes.

Un minimum de 51% des positions acheteuses sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 20% de ses positions acheteuses, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 75% des titres achetés.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : d'investissement, de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau Utilisation des produits dérivés par le Compartiment à la section UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS. *SRT, y compris CFD* : prévision : 70% ; maximum 180%. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : VaR relative. *Niveau de levier escompté suite au recours aux produits dérivés* : 70%, à titre indicatif uniquement. Il se peut que le levier dépasse sensiblement ce niveau de manière ponctuelle.

Techniques et instruments *Prêt de titres* : prévision : 0% à 10% ; maximum 10%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : exposition généralement non couverte.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres	
Produits dérivés	Chine	Petites entreprises
Couverture de risque	Marchés émergents	
Positions vendeuses	Actions	

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise	Liquidité	Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- vise une croissance du capital sur le long terme en s'exposant aux marchés d'actions des pays émergents ;
- comprend les risques associés aux actions émergentes et à une stratégie Active Extension et est disposé à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de portefeuille

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 15 déc. 2020.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)			Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	0,50%	1,30%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	0,65%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%	0,50%	1,30%	0,75%	0,30%
I	-	1,00%	-	0,65%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	0,50%	-	0,12%
S2	-	1,00%	-	0,33%	-	0,16%
X	-	1,00%	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	0,12%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations.*

JPMorgan Funds -

Emerging Markets Dividend Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Générer un rendement en investissant essentiellement dans des actions de sociétés des marchés émergents qui distribuent des dividendes, tout en participant à la croissance du capital sur le long terme.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus fondamental de sélection de titres bottom-up.
- Utilise une approche basée sur de fortes convictions en vue d'identifier les meilleures idées d'investissement.
- Cherche à concilier rendement attrayant et appréciation du capital.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence MSCI Emerging Markets (Total Return Net). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence fait l'objet d'une couverture croisée dans la devise de la Classe d'Actions, qui vise à minimiser l'impact des fluctuations de change entre la devise de l'indice de référence et celle de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des actions à dividende de sociétés domiciliées dans un pays émergent ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique. Le Compartiment peut investir dans des petites entreprises.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 20% de ses actifs dans des Actions A chinoises par le biais des Programmes Stock Connect entre la Chine et Hong Kong.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 20% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 75% des titres achetés.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de couverture et de gestion efficace de portefeuille. *Types* : voir tableau Utilisation des produits dérivés par le Compartiment à la sectionUTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments *Prêt de titres* : prévision : 0% à 10% ; maximum 10%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : exposition généralement non couverte.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section Description des risques pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres	
Couverture de risque	Chine Marchés émergents Actions	Petites entreprises

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise	Liquidité	Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- souhaite combiner revenus et croissance du capital sur le long terme en s'exposant aux marchés émergents ;
- comprend les risques associés aux actions émergentes et sont disposés à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 11 déc. 2012.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)					Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	0,75%	0,30%
I	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	-	0,50%	-	0,12%
T	-	1,00%	3,00%	-	1,50%	0,75%	0,30%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,12%

*Voir Classes d'Actions et Frais pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

Emerging Markets Equity Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans des sociétés des marchés émergents.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus fondamental de sélection de titres bottom-up.
- Utilise une approche basée sur de fortes convictions en vue d'identifier les meilleures idées d'investissement.
- Cherche à identifier des sociétés de qualité affichant un potentiel de croissance supérieur et durable.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence MSCI Emerging Markets (Total Return Net). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence fait l'objet, dans la mesure du possible, d'une couverture croisée dans la devise de la Classe d'Actions, qui vise à minimiser l'impact des fluctuations de change entre la devise de l'indice de référence et celle de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des actions de sociétés domiciliées dans un pays émergent ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 20% de ses actifs dans des Actions A chinoises par le biais des Programmes Stock Connect entre la Chine et Hong Kong.

Le Compartiment peut investir dans des titres émis par des structures VIE (variable interest entity) pour s'exposer indirectement aux entreprises chinoises sous-jacentes.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 10% de ses actifs dans des SPAC.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 20% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 75% des titres achetés.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de couverture et de gestion efficace de portefeuille. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section**UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments *Prêt de titres* : prévision : 0% à 10% ; maximum 10%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : exposition généralement non couverte.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Couverture de risque	Chine Marchés émergents Actions SPAC

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise | Liquidité | Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.

Volatilité La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.

Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- vise une croissance du capital sur le long terme en s'exposant aux marchés d'actions des pays émergents ;
- comprend les risques associés aux actions émergentes et sont disposés à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 13 avr. 1994.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,20%
C2	-	1,00%	-	-	0,60%	-	0,16%
D	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	0,75%	0,30%
I	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	-	0,60%	-	0,12%
T	-	1,00%	3,00%	-	1,50%	0,75%	0,30%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,12%

*Voir Classes d'Actions et Frais pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

Emerging Markets Opportunities Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans un portefeuille de sociétés des marchés émergents géré de manière agressive.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus fondamental de sélection de titres bottom-up couplé à des opinions top-down sur les pays.
- Utilise une approche basée sur de fortes convictions en vue d'identifier les meilleures idées d'investissement.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence MSCI Emerging Markets (Total Return Net). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence fait l'objet, dans la mesure du possible, d'une couverture croisée dans la devise de la Classe d'Actions, qui vise à minimiser l'impact des fluctuations de change entre la devise de l'indice de référence et celle de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des actions de sociétés domiciliées dans un pays émergent ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 20% de ses actifs dans des Actions A chinoises par le biais des Programmes Stock Connect entre la Chine et Hong Kong.

Le Compartiment peut investir dans des titres émis par des structures VIE (variable interest entity) pour s'exposer indirectement aux entreprises chinoises sous-jacentes.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 20% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 75% des titres achetés.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de couverture et de gestion efficace de portefeuille. *Types* : voir tableau Utilisation des produits dérivés par le Compartiment à la sectionUTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments *Prêt de titres* : prévision : 0% à 10% ; maximum 10%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : exposition généralement non couverte.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section Description des risques pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Couverture de risque	Chine Marchés émergents Actions

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise	Liquidité	Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- vise une croissance du capital sur le long terme en s'exposant aux marchés d'actions des pays émergents ;
- comprend les risques associés aux actions émergentes et sont disposés à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 31 juil. 1990.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)					Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commissi-on de souscript-ion	Commissi-on de conversi-on	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	0,75%	0,30%
I	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	-	0,60%	-	0,12%
T	-	1,00%	3,00%	-	1,50%	0,75%	0,30%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,12%

*Voir Classes d'Actions et Frais pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

Emerging Markets Small Cap Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans des actions de sociétés à petite capitalisation des marchés émergents.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus fondamental de sélection de titres bottom-up.
- Utilise une approche basée sur de fortes convictions en vue d'identifier les meilleures idées d'investissement.
- Cherche à identifier des sociétés de qualité affichant un potentiel de croissance supérieur et durable.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence MSCI Emerging Markets Small Cap (Total Return Net)

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.
- Calcul de la Commission de performance.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des titres de participation de sociétés à petite capitalisation domiciliées dans un pays émergent ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique. La capitalisation boursière correspond à la valeur totale des actions d'une société et peut subir des fluctuations importantes au fil du temps. La capitalisation boursière moyenne pondérée du Compartiment sera, à tout moment, inférieure à celle de l'indice MSCI Emerging Markets IMI.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 20% de ses actifs dans des Actions A chinoises par le biais des Programmes Stock Connect entre la Chine et Hong Kong.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 20% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 75% des titres achetés.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de couverture et de gestion efficace de portefeuille. *Types* : voir tableau Utilisation des produits dérivés par le Compartiment à la sectionUTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments *Prêt de titres* : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : exposition généralement non couverte.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section Description des risques pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres	
Couverture de risque	Chine Marchés émergents Actions	Petites entreprises

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise	Liquidité	Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- vise une croissance du capital sur le long terme en s'exposant aux sociétés à petite capitalisation des pays émergents ;
- comprend les risques associés aux petites entreprises des marchés émergents et sont disposés à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Commission de performance Méthode : mécanisme de récupération (claw-back). Plafond : néant. Période de référence : durée de vie du Fonds

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 15 nov. 2007.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année			
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)	Commission de performance
A (perf)	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	-	0,30%	10,00%
C (perf)	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,20%	10,00%
D (perf)	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	1,00%	0,30%	10,00%
I (perf)	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,16%	10,00%
I2 (perf)	-	1,00%	-	-	0,60%	-	0,12%	10,00%
T (perf)	-	1,00%	3,00%	-	1,50%	1,00%	0,30%	10,00%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%	-
X (perf)	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%	10,00%
X2 (perf)	-	1,00%	-	-	-	-	0,12%	10,00%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

Emerging Markets Social Advancement Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir un rendement en investissant dans des sociétés des marchés émergents procurant une exposition au thème de la promotion sociale et qui sont bien positionnées pour soutenir la responsabilisation socio-économique de la société.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Utilise le ThemeBot qui, grâce au traitement du langage naturel, détermine la pertinence textuelle et l'attribution des revenus pour identifier les entreprises exposées au thème de la promotion sociale et aux sous-thèmes connexes.
- Sur la base des résultats du ThemeBot, applique une approche active de la sélection de titres de type bottom-up en s'appuyant sur un processus d'investissement fondé sur la recherche fondamentale.

Approche ESG Thématique

Indice de référence MSCI Emerging Markets (Total Return Net). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement indépendamment de son indice de référence.

POLITIQUES

Principale exposition Entreprises des marchés émergents identifiées par le Gestionnaire financier, au moment de l'achat, comme étant particulièrement à même d'apporter des solutions afin de soutenir la responsabilisation socio-économique de la société, de par leur engagement en la matière, sans avoir d'incidence négative importante sur des objectifs environnementaux ou sociaux et tout en appliquant des pratiques de bonne gouvernance. Le Compartiment poursuit un objectif d'investissement durable et le Gestionnaire financier considère que ces entreprises sont éligibles en tant qu'« investissements durables » au sens du SFDR.

Les entreprises sont sélectionnées sur la base de sous-thèmes clés de la promotion sociale, qui peuvent évoluer dans le temps et comprennent notamment la santé et le bien-être, l'accessibilité au financement, l'accès à l'écosystème numérique ainsi que les produits et services essentiels pour le grand public (biens alimentaires de base, produits ménagers et de soin personnel, services liés à l'eau et l'électricité, logement et éducation abordables).

Le Compartiment peut investir jusqu'à 30% de ses actifs dans des Actions A chinoises par le biais des Programmes Stock Connect entre la Chine et Hong Kong.

Le Compartiment peut investir dans des titres émis par des structures VIE (*variable interest entity*) pour s'exposer indirectement aux entreprises chinoises sous-jacentes.

Le Compartiment peut investir une proportion importante de ses actifs dans des sociétés à petite capitalisation et détenir ponctuellement des positions importantes sur des secteurs ou des marchés spécifiques.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 10% de ses actifs dans des REIT.

L'ampleur de l'engagement à apporter des solutions afin de soutenir la responsabilisation socio-économique de la société sera mesurée à l'aide d'indicateurs tels que la contribution réelle ou potentielle de ces solutions au chiffre d'affaires des entreprises, ou d'autres indicateurs appliqués par le Gestionnaire financier (susceptibles de changer au fil du temps) en lien avec les sous-thèmes clés susmentionnés.

L'identification des entreprises exposées au thème de la promotion sociale s'effectuera en trois étapes : 1) application d'un cadre d'exclusion, 2) identification de l'univers initial des entreprises éligibles à l'aide du ThemeBot, 3) identification des entreprises particulièrement à même de concevoir des solutions visant à soutenir la responsabilisation socio-économique de la société.

Etape 1 : Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur des données internes et sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Etape 2 : Pour identifier les sociétés alignées sur ces sous-thèmes, le Gestionnaire financier utilise le ThemeBot, un outil propriétaire de traitement du langage naturel qui :

- identifie et détermine la pertinence des mots clés et des concepts liés aux sous-thèmes de la promotion sociale, et
- évalue la documentation accessible au public telle que les dépôts réglementaires, les rapports des courtiers, les bulletins d'information ou les profils d'entreprises afin d'identifier celles qui offrent la plus grande exposition à ces sous-thèmes

Etape 3 : Le Gestionnaire financier analyse les résultats du ThemeBot afin de sélectionner, dans cet univers de départ, les entreprises les mieux à même de contribuer à la réalisation de l'objectif du Compartiment. Pour ce faire, il procède à une analyse fondamentale et entretient un dialogue permanent avec les entreprises afin de déterminer en quoi elles sont à même de concevoir des solutions pour soutenir la responsabilisation socio-économique de la société, aujourd'hui et à l'avenir. Le recours à l'analyse fondamentale permet de mieux appréhender les risques et opportunités liés à la durabilité, qui sont susceptibles d'impacter une société. Cette analyse revêt également une grande importance dans le cadre de la gestion et de l'engagement actif auprès des sociétés, lorsqu'il s'agit d'influer positivement sur les pratiques commerciales à des fins d'amélioration de la durabilité. Dans le cadre de cette analyse, le Gestionnaire financier peut appliquer un cadre ESG propriétaire permettant d'évaluer l'exposition de chaque société aux problématiques de durabilité importantes, bien que le but principal soit d'identifier des entreprises répondant au thème de la promotion sociale. De plus amples informations sur l'approche de JPMorgan Asset Management en matière de gestion et d'engagement auprès des entreprises, y compris le Rapport sur la gouvernance des investissements, sont disponibles sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Gestionnaire financier a toute latitude quant à la construction du portefeuille et peut y intégrer des entreprises qui n'ont pas été identifiées par le ThemeBot.

Si une entreprise ne remplit plus les critères d'éligibilité, le Gestionnaire financier prendra contact avec elle afin d'en déterminer la cause. Si l'entreprise parvient à y remédier à brève échéance, elle pourra être conservée dans le portefeuille. Dans le cas contraire, le titre sera vendu

dès que raisonnablement possible, dans le meilleur intérêt du Compartiment.

Le Compartiment inclut systématiquement des critères ESG dans l'analyse et les décisions d'investissement pour l'ensemble des titres achetés (hors liquidités). Le Compartiment exclut de son univers d'investissement les titres figurant dans les derniers 20% sur la base de ses critères ESG.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section**UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : exposition généralement non couverte.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres	
Concentration	Chine	REIT
Couverture de risque	Actions	Petites entreprises
Thématique	Marchés émergents	

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise	Liquidité	Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- visent une croissance du capital sur le long terme ;
- recherchent un investissement thématique en actions plus risqué qui intègre les principes ESG ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment
31 juil. 2023

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%		0,50%	1,50%	-	0,30%
C	-	1,00%		-	0,75%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%		0,50%	1,50%	1,00%	0,30%
I	-	1,00%		-	0,75%	-	0,16%
I2		1,00%		-	0,60%	-	0,12%
S2	-	1,00%		-	0,38%	-	0,16%
T	-	1,00%	3,00%	-	1,50%	1,00%	0,30%
X	-	1,00%		-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%		-	-	-	0,12%

*Voir **Classes d'Actions et Frais** pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

Emerging Markets Sustainable Equity Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant principalement dans des sociétés des marchés émergents présentant des caractéristiques E/S positives ou dont les caractéristiques E/S s'améliorent. Les sociétés présentant des caractéristiques E/S positives sont des sociétés qui, de l'avis du Gestionnaire financier, disposent de systèmes avancés et efficaces en matière de gouvernance et de gestion des questions sociales et/ou environnementales (caractéristiques durables).

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus fondamental de sélection de titres bottom-up.
- Utilise une approche basée sur de fortes convictions en vue d'identifier les meilleures idées d'investissement.
- Cherche à identifier des sociétés de qualité affichant un potentiel de croissance supérieur et durable.
- Tient compte de critères ESG en vue d'identifier des sociétés dotées de caractéristiques de durabilité robustes ou en amélioration.

Approche ESG Best-in-Class

Indice de référence MSCI Emerging Markets (Total Return Net). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence fait l'objet, dans la mesure du possible, d'une couverture croisée dans la devise de la Classe d'Actions, qui vise à minimiser l'impact des fluctuations de change entre la devise de l'indice de référence et celle de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des actions de sociétés présentant des caractéristiques E/S positives ou dont les caractéristiques E/S s'améliorent, domiciliées dans un pays émergent ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique. Le reste des actifs peut être investi dans des actions de sociétés considérées comme moins durables que celles décrites ci-avant.

Les sociétés présentant des caractéristiques E/S positives ou dont les caractéristiques E/S s'améliorent sont sélectionnées sur la base de recherches internes et de données de tiers. Le recours à l'analyse fondamentale permet de mieux appréhender les risques et opportunités liés à la durabilité, qui sont susceptibles d'impacter une société. Cette analyse revêt également une grande importance dans le cadre de la gestion et de l'engagement actif auprès des sociétés, lorsqu'il s'agit d'influer positivement sur les pratiques commerciales à des fins d'amélioration de la durabilité. De plus amples informations sur l'approche de JPMorgan Asset Management en matière de gestion et d'engagement auprès des entreprises, y compris le Rapport sur la gouvernance des investissements, sont disponibles sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment investit au moins 40% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment peut investir dans des petites entreprises.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 20% de ses actifs dans des Actions A chinoises par le biais des Programmes Stock Connect entre la Chine et Hong Kong.

Le Compartiment peut investir dans des titres émis par des structures VIE (*variable interest entity*) pour s'exposer indirectement aux entreprises chinoises sous-jacentes.

Le Compartiment inclut systématiquement des critères ESG dans l'analyse et les décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés (hors liquidités). Le Compartiment exclut de son univers d'investissement les titres figurant dans les derniers 25% sur la base de ses critères ESG.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de couverture et de gestion efficace de portefeuille. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section**UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : exposition généralement non couverte.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres	
Couverture de risque	Chine Marchés émergents Actions	Petites entreprises

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise	Liquidité	Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- vise une croissance du capital sur le long terme en s'exposant aux marchés d'actions des pays émergents ;
- comprend les risques associés aux actions émergentes et sont disposés à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- recherche un investissement qui intègre les principes ESG ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 13 nov. 2019.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	0,75%	0,30%
I	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	-	0,60%	-	0,12%
T	-	1,00%	3,00%	-	1,50%	0,75%	0,30%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,12%

*Voir **Classes d'Actions et Frais** pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

Euroland Dynamic Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Optimiser la croissance du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans un portefeuille géré de manière agressive composé de sociétés de pays qui font partie de la zone euro (les « Pays de la zone euro »).

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus de sélection de titres bottom-up.
- Utilise toute l'étendue de l'univers d'investissement éligible en actions grâce à la recherche fondamentale et à l'analyse quantitative.
- Utilise une approche basée sur de fortes convictions en vue d'identifier les meilleures idées d'investissement, avec des contraintes minimales.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence MSCI EMU Index (Total Return Net). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.
- Calcul de la Commission de performance.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 75% des actifs nets sont investis dans des actions (hors titres convertibles, index notes, P-notes et equity linked notes) de sociétés domiciliées dans un Pays de la zone euro ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique. Le Compartiment peut détenir ponctuellement des positions importantes sur des secteurs ou des marchés spécifiques.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 20% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés.

Autres expositions Sociétés d'autres pays européens, dans des proportions plus limitées.

Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section**UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments Prêt de titres : prévision : 0% à 5% ; maximum 5%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : EUR. *Devises de libellé des actifs* : EUR principalement. *Approche en matière de couverture de risque* : exposition généralement non couverte.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Concentration Couverture de risque	Actions

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise	Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- visent une croissance du capital sur le long terme en s'exposant aux marchés d'actions de la zone euro ;
- comprennent les risques associés à une stratégie actions gérée selon des contraintes minimales et sont disposés à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Compartiment éligible au Plan d'Epargne en Actions.

Commission de performance Méthode : mécanisme de récupération (claw-back). Plafond : néant. Période de référence : durée de vie du Fonds

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de portefeuille.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 20 sept. 2011.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année			
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)	Commission de performance
A (perf)	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	-	0,30%	10,00%
C (perf)	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,20%	10,00%
D (perf)	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	0,75%	0,30%	10,00%
I (perf)	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,16%	10,00%
I2 (perf)	-	1,00%	-	-	0,60%	-	0,12%	10,00%
T (perf)	-	1,00%	3,00%	-	1,50%	0,75%	0,30%	10,00%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%	-
X (perf)	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%	10,00%
X2 (perf)	-	1,00%	-	-	-	-	0,12%	10,00%

*Voir Classes d'Actions et Frais pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

Euroland Equity Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans des sociétés de pays qui font partie de la zone euro (les « Pays de la zone euro »).

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus de sélection de titres bottom-up.
- Utilise toute l'étendue de l'univers d'investissement éligible en actions grâce à la recherche fondamentale et à l'analyse quantitative.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence MSCI EMU Index (Total Return Net). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. La majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) sont susceptibles de faire partie de l'indice de référence et ses paramètres indicatifs en matière de risque limitent généralement la marge de manœuvre dont dispose le Gestionnaire financier pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Par conséquent, la composition et le profil de risque du Compartiment ressembleront à ceux de l'indice de référence, mais sa performance pourra différer de celle de ce dernier en raison des décisions du Gestionnaire financier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 75% des actifs nets sont investis dans des actions (hors titres convertibles, index notes, P-notes et equity linked notes) de sociétés domiciliées dans un Pays de la zone euro ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 20% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés.

Autres expositions Jusqu'à 10% en titres de sociétés établies dans d'autres pays d'Europe continentale.

Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section**UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments Prêt de titres : prévision : 0% à 5% ; maximum 5%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : EUR. *Devises de libellé des actifs* : EUR principalement. *Approche en matière de couverture de risque* : exposition généralement non couverte.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Couverture de risque	Actions

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise	Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- visent une croissance du capital sur le long terme en s'exposant aux marchés d'actions de la zone euro ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Compartiment éligible au Plan d'Epargne en Actions.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 30 nov. 1988.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)					Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commissi-on de souscript-ion	Commissi-on de conversi-on	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	-	0,50%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	0,75%	0,30%
I	-	1,00%	-	-	0,50%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	-	0,40%	-	0,12%
T	-	1,00%	3,00%	-	1,50%	0,75%	0,30%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,12%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

Europe Dynamic Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Optimiser la croissance du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans un portefeuille géré de manière agressive composé de titres de sociétés européennes.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus de sélection de titres bottom-up.
- Utilise toute l'étendue de l'univers d'investissement éligible en actions grâce à la recherche fondamentale et à l'analyse quantitative.
- Utilise une approche basée sur de fortes convictions en vue d'identifier les meilleures idées d'investissement, avec des contraintes minimales.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence MSCI Europe (Total Return Net). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des actions de sociétés domiciliées dans un pays européen ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique. Le Compartiment peut détenir ponctuellement des positions importantes sur des secteurs ou des marchés spécifiques.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 20% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section**UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments Prêt de titres : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : EUR. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : exposition généralement non couverte.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Concentration Couverture de risque	Actions

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise	Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- vise une croissance du capital sur le long terme en s'exposant aux marchés d'actions européens ;
- comprennent les risques associés à une stratégie actions gérée selon des contraintes minimales et sont disposés à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de portefeuille.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 8 déc. 2000.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)					Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	0,75%	0,30%
I	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	-	0,60%	-	0,12%
T	-	1,00%	3,00%	-	1,50%	0,75%	0,30%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,12%

*Voir Classes d'Actions et Frais pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

Europe Dynamic Small Cap Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Optimiser la croissance du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans un portefeuille géré de manière agressive composé de sociétés européennes à petite capitalisation.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus de sélection de titres bottom-up.
- Utilise toute l'étendue de l'univers d'investissement éligible en actions grâce à la recherche fondamentale et à l'analyse quantitative.
- Utilise une approche basée sur de fortes convictions en vue d'identifier les meilleures idées d'investissement, avec des contraintes minimales.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence MSCI Europe Small Cap (Total Return Net).

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.
- Calcul de la Commission de performance.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des actions de sociétés à petite capitalisation domiciliées dans un pays européen ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique. Le Compartiment peut détenir ponctuellement des positions importantes sur des secteurs ou des marchés spécifiques.

La capitalisation boursière correspond à la valeur totale des actions d'une société et peut subir des fluctuations importantes au fil du temps. Les sociétés à petite capitalisation sont celles dont la capitalisation boursière s'inscrit dans la fourchette de l'indice de référence du Compartiment au moment de l'achat.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 20% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section**UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments Prêt de titres : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : EUR. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : exposition généralement non couverte.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Concentration Couverture de risque	Actions Petites entreprises

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise	Liquidité	Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- vise une croissance du capital sur le long terme en s'exposant aux marchés d'actions européens ;
- comprennent les risques associés à une stratégie ciblant les actions à petite capitalisation et gérée selon des contraintes minimales, et sont disposés à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Commission de performance Méthode : mécanisme de récupération (claw-back). Plafond : néant. Période de référence : durée de vie du Fonds

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 27 janv. 2005.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année			
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)	Commission de performance
A (perf)	5,00%	1,00%	0,50%	1,50%	-	0,30%	10,00%
C (perf)	-	1,00%	-	0,75%	-	0,20%	10,00%
D (perf)	5,00%	1,00%	0,50%	1,50%	1,00%	0,30%	10,00%
I (perf)	-	1,00%	-	0,75%	-	0,16%	10,00%
I2 (perf)	-	1,00%	-	0,60%	-	0,12%	10,00%
X	-	1,00%	-	-	-	0,15%	-
X (perf)	-	1,00%	-	-	-	0,15%	10,00%
X2 (perf)	-	1,00%	-	-	-	0,12%	10,00%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations.*

JPMorgan Funds -

Europe Dynamic Technologies Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans des sociétés européennes liées aux technologies (technologie, médias et télécommunications notamment).

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus de sélection de titres bottom-up.
- Utilise toute l'étendue de l'univers d'investissement éligible en actions grâce à la recherche fondamentale et à l'analyse quantitative.
- Utilise une approche basée sur de fortes convictions en vue d'identifier les meilleures idées d'investissement, avec des contraintes minimales.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence MSCI Europe Investable Market Information Technology 10/40 (Total Return Net). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des actions de sociétés liées aux technologies (technologie, médias et télécommunications notamment) domiciliées dans un pays européen ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique. Le Compartiment peut détenir ponctuellement des positions importantes sur des secteurs ou des marchés spécifiques. Le Compartiment peut investir dans des petites entreprises.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 20% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau Utilisation des produits dérivés par le Compartiment à la sectionUTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments Prêt de titres : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : EUR. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : exposition généralement non couverte.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section Description des risques pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Concentration Couverture de risque	Actions Petites entreprises

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise	Liquidité	Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- visent une croissance du capital sur le long terme par le biais d'un investissement sectoriel ;
- comprennent les risques associés à une stratégie actions gérée selon des contraintes minimales et sont disposés à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de portefeuille.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 8 nov. 1999.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)					Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commissi-on de souscript-ion	Commissi-on de conversi-on	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%		0,50%	1,50%	-	0,30%
C	-	1,00%		-	0,80%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%		0,50%	1,50%	1,00%	0,30%
F	-	1,00%	3,00%	-	1,50%	1,00%	0,30%
I	-	1,00%		-	0,80%	-	0,16%
I2	-	1,00%		-	0,60%	-	0,12%
X	-	1,00%		-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%		-	-	-	0,12%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

Europe Equity Absolute Alpha Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une performance absolue par le biais de positions acheteuses et vendeuses sur des sociétés européennes tout en maintenant une faible exposition au marché, en investissant directement ou par le biais de produits dérivés dans lesdites sociétés.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus de sélection de titres bottom-up.
- Utilise toute l'étendue de l'univers d'investissement éligible en actions grâce à la recherche fondamentale et à l'analyse quantitative.
- Recourt à une approche long/short consistant à acheter des titres considérés comme attrayants et à vendre à découvert des titres jugés peu intéressants en vue de générer des rendements assortis de risques inférieurs à ceux du marché d'actions.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence ICE BofA ESTR Overnight Rate Total Return en EUR. Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence utilisé est l'indice correspondant dans la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.
- Calcul de la Commission de performance.

Le Compartiment est géré activement indépendamment de son indice de référence.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis, directement ou par le biais de produits dérivés, dans des actions de sociétés domiciliées dans un pays européen ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique. Le Compartiment peut investir dans des sociétés à petite capitalisation. A certains moments, cette exposition peut être entièrement obtenue par le biais de produits dérivés. Le Compartiment peut par conséquent détenir jusqu'à 100% de ses actifs dans des Dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires.

Les positions acheteuses et vendeuses (sous la forme de produits dérivés) que le Compartiment pourra généralement détenir ne pourront respectivement dépasser 130% de ses actifs nets.

Le Compartiment cherchera à maintenir une faible exposition nette au marché d'actions européen. L'exposition nette au marché variera généralement entre -40% et +40% des actifs nets.

Un minimum de 51% des positions acheteuses (hors positions vendeuses) sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 20% de ses positions acheteuses, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : d'investissement, de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section**UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : prévision : 140% ; maximum 260%. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : VaR absolue. *Niveau de levier escompté suite au recours aux produits dérivés* : 300%, à titre indicatif uniquement. Il se peut que le levier dépasse sensiblement ce niveau de manière ponctuelle.

Techniques et instruments Prêt de titres : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : EUR. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : couverture dans la Devise de référence généralement.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Produits dérivés Couverture de risque Positions vendeuses	Actions Petites entreprises

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise | Liquidité | Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.

Volatilité La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.

Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- vise une croissance du capital sur le long terme en s'exposant aux marchés d'actions européens, tout en profitant d'une volatilité réduite ;
- recherche une faible exposition nette au marché d'actions européen ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Commission de performance :
Méthode : high-on-high. Plafond : néant. Période de référence : durée de vie du Fonds

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment
19 déc. 2013.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année			
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)	Commission de performance
A (perf)	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	-	0,30%	15,00%
C	-	1,00%	-	-	1,35%	-	0,20%	-
C (perf)	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,20%	15,00%
D (perf)	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	0,75%	0,30%	15,00%
I (perf)	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,16%	15,00%
I2 (perf)	-	1,00%	-	-	0,60%	-	0,12%	15,00%
T (perf)	-	1,00%	3,00%	-	1,50%	0,75%	0,30%	15,00%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%	-
X (perf)	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%	15,00%
X2 (perf)	-	1,00%	-	-	-	-	0,12%	15,00%

*Voir Classes d'Actions et Frais pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

Europe Equity Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans des sociétés européennes.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus de sélection de titres bottom-up.
- Utilise toute l'étendue de l'univers d'investissement éligible en actions grâce à la recherche fondamentale et à l'analyse quantitative.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence MSCI Europe (Total Return Net). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. La majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) sont susceptibles de faire partie de l'indice de référence et ses paramètres indicatifs en matière de risque limitent généralement la marge de manœuvre dont dispose le Gestionnaire financier pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Par conséquent, la composition et le profil de risque du Compartiment ressembleront à ceux de l'indice de référence, mais sa performance pourra différer de celle de ce dernier en raison des décisions du Gestionnaire financier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des actions de sociétés domiciliées dans un pays européen ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 20% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section**UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments Prêt de titres : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : EUR. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : exposition généralement non couverte.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Couverture de risque	Actions

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise	Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- vise une croissance du capital sur le long terme en s'exposant aux marchés d'actions européens ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de portefeuille.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 1er déc. 1988.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	0,50%	1,00%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	0,50%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%	0,50%	1,00%	0,75%	0,30%
I	-	1,00%	-	0,50%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	0,40%	-	0,12%
X	-	1,00%	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	0,12%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations.*

JPMorgan Funds -

Europe Equity Plus Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant dans des sociétés européennes, directement ou par le biais de produits dérivés.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus de sélection de titres bottom-up.
- Utilise toute l'étendue de l'univers d'investissement éligible en actions grâce à la recherche fondamentale et à l'analyse quantitative
- Met en œuvre une stratégie Active Extension, consistant à acheter des titres considérés comme attrayants et à vendre à découvert des titres jugés moins intéressants en vue d'améliorer les rendements potentiels sans accroître l'exposition nette globale au marché.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence MSCI Europe (Total Return Net). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.
- Base de calcul de la VaR relative.
- Calcul de la Commission de performance.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis, directement ou par le biais de produits dérivés, dans des actions de sociétés domiciliées dans un pays européen ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique.

Le Compartiment détiendra généralement des positions acheteuses représentant environ 130% de son actif net et des positions vendeuses (sous la forme de produits dérivés) à hauteur d'environ 30% de son actif net. Ces proportions pourront néanmoins varier en fonction des conditions de marché.

Un minimum de 51% des positions acheteuses (hors positions vendeuses) sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 20% de ses positions acheteuses, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : d'investissement, de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section**UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : prévision : 70% ; maximum 180%. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : VaR relative. *Niveau de levier escompté suite au recours aux produits dérivés* : 100%, à titre indicatif uniquement. Il se peut que le levier dépasse sensiblement ce niveau de manière ponctuelle.

Techniques et instruments Prêt de titres : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : EUR. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : gestion en fonction des pondérations des devises au sein de l'indice de référence généralement.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Produits dérivés Couverture de risque Positions vendeuses	Actions

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise	Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- vise une croissance du capital sur le long terme en s'exposant aux marchés d'actions européens ;
- recherchent un investissement en actions susceptible de leur procurer des rendements supplémentaires ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Commission de performance Méthode : mécanisme de récupération (claw-back). Plafond : néant. Période de référence : durée de vie du Fonds

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de portefeuille.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 25 juin 2007.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)			Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année			
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)	Commission de performance
A (perf)	5,00%	1,00%	0,50%	1,50%	-	0,30%	10,00%
C	-	1,00%	-	1,10%	-	0,20%	-
C (perf)	-	1,00%	-	0,80%	-	0,20%	10,00%
D (perf)	5,00%	1,00%	0,50%	1,50%	1,00%	0,30%	10,00%
I (perf)	-	1,00%	-	0,80%	-	0,16%	10,00%
I2 (perf)	-	1,00%	-	0,65%	-	0,12%	10,00%
X	-	1,00%	-	-	-	0,15%	-
X (perf)	-	1,00%	-	-	-	0,15%	10,00%
X2 (perf)	-	1,00%	-	-	-	0,12%	10,00%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations.*

JPMorgan Funds -

Europe Small Cap Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans des sociétés européennes à petite capitalisation.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus de sélection de titres bottom-up.
- Utilise toute l'étendue de l'univers d'investissement éligible en actions grâce à la recherche fondamentale et à l'analyse quantitative.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence MSCI Europe Small Cap (Total Return Net). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des actions de sociétés à petite capitalisation domiciliées dans un pays européen ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique.

La capitalisation boursière correspond à la valeur totale des actions d'une société et peut subir des fluctuations importantes au fil du temps. Les sociétés à petite capitalisation sont celles dont la capitalisation boursière s'inscrit dans la fourchette de l'indice de référence du Compartiment au moment de l'achat.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 20% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau Utilisation des produits dérivés par le Compartiment à la sectionUTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments Prêt de titres : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : EUR. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : exposition généralement non couverte.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section Description des risques pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Couverture de risque	Petites entreprises Actions

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise	Liquidité	Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- visent une croissance du capital sur le long terme en s'exposant aux marchés des actions européennes à petite capitalisation ;
- comprennent les risques associés aux petites entreprises et sont disposés à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de portefeuille.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 18 avr. 1994.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	0,50%	1,50%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	0,80%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%	0,50%	1,50%	1,00%	0,30%
I	-	1,00%	-	0,80%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	0,60%	-	0,12%
X	-	1,00%	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	0,12%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations.*

JPMorgan Funds -

Europe Strategic Growth Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans un portefeuille composé de valeurs de croissance (growth stocks) européennes.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus de sélection de titres bottom-up.
- Utilise toute l'étendue de l'univers d'investissement éligible en actions grâce à la recherche fondamentale et à l'analyse quantitative.
- Cherche à identifier des sociétés de qualité affichant une dynamique supérieure.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence MSCI Europe Growth (Total Return Net). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans un portefeuille composé d'actions de croissance (growth stocks) de sociétés domiciliées dans un pays européen ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 20% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section**UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments Prêt de titres : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : EUR. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : exposition généralement non couverte.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Couverture de risque Biais de style	Actions

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise	Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- vise une croissance du capital sur le long terme en s'exposant aux marchés d'actions européens ;
- recherchent une approche d'investissement axée sur les valeurs de croissance ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de portefeuille.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 14 févr. 2000.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	0,50%	1,50%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	0,75%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%	0,50%	1,50%	0,75%	0,30%
I	-	1,00%	-	0,75%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	0,60%	-	0,12%
X	-	1,00%	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	0,12%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations.*

JPMorgan Funds -

Europe Strategic Value Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans un portefeuille composé de valeurs européennes sous-évaluées (value stocks).

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus de sélection de titres bottom-up.
- Utilise toute l'étendue de l'univers d'investissement éligible en actions grâce à la recherche fondamentale et à l'analyse quantitative.
- Cherche à identifier des sociétés qui affichent des valorisations attrayantes et des fondamentaux solides.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence MSCI Europe Value (Total Return Net). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans un portefeuille d'actions sous-évaluées (value stocks) de sociétés domiciliées dans un pays européen ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 20% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section**UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments Prêt de titres : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : EUR. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : exposition généralement non couverte.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Couverture de risque Biais de style	Actions

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise	Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- vise une croissance du capital sur le long terme en s'exposant aux marchés d'actions européens ;
- recherche une approche d'investissement axée sur les valeurs décotées ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de portefeuille.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 14 févr. 2000.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	0,50%	1,50%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	0,75%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%	0,50%	1,50%	0,75%	0,30%
I	-	1,00%	-	0,75%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	0,60%	-	0,12%
X	-	1,00%	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	0,12%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations.*

JPMorgan Funds -

Europe Sustainable Equity Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant principalement dans des sociétés européennes présentant des caractéristiques E/S positives ou dont les caractéristiques E/S s'améliorent. Les sociétés présentant des caractéristiques E/S positives sont des sociétés qui, de l'avis du Gestionnaire financier, disposent de systèmes avancés et efficaces en matière de gouvernance et de gestion des questions sociales et/ou environnementales (caractéristiques durables).

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus de sélection de titres bottom-up.
- Utilise toute l'étendue de l'univers d'investissement éligible en actions grâce à la recherche fondamentale et à l'analyse quantitative.
- Tient compte de critères ESG en vue d'identifier des sociétés dotées de caractéristiques de durabilité robustes ou en amélioration.

Approche ESG Best-in-Class

Indice de référence MSCI Europe (Total Return Net). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. La majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) sont susceptibles de faire partie de l'indice de référence et ses paramètres indicatifs en matière de risque limitent généralement la marge de manœuvre dont dispose le Gestionnaire financier pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Par conséquent, la composition et le profil de risque du Compartiment ressembleront à ceux de l'indice de référence, mais sa performance pourra différer de celle de ce dernier en raison des décisions du Gestionnaire financier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des actions de sociétés présentant des caractéristiques E/S positives ou dont les caractéristiques E/S s'améliorent, domiciliées en Europe ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique. Le Compartiment peut investir dans des sociétés à petite capitalisation.

Les sociétés présentant des caractéristiques E/S positives ou dont les caractéristiques E/S s'améliorent sont sélectionnées sur la base de recherches internes et de données de tiers. Le recours à l'analyse fondamentale permet de mieux appréhender les risques et opportunités liés à la durabilité, qui sont susceptibles d'impacter une société. Cette analyse revêt également une grande importance dans le cadre de la gestion et de l'engagement actif auprès des sociétés, lorsqu'il s'agit d'influer positivement sur les pratiques commerciales à des fins d'amélioration de la durabilité. De plus amples informations sur l'approche de JPMorgan Asset Management en matière de gestion et d'engagement auprès des entreprises, y compris le Rapport sur la gouvernance des investissements, sont disponibles sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement des critères ESG dans l'analyse et les décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés (hors liquidités).

Le Compartiment investit au moins 40% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment maintiendra un score ESG moyen pondéré supérieur à celui de l'Indice de référence, après exclusion des 20% de titres les moins bien notés de l'Indice de référence.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section**UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : EUR. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : exposition généralement non couverte.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Couverture de risque	Actions Petites entreprises

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise | Liquidité | Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.

Volatilité La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.

Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- vise une croissance du capital sur le long terme en s'exposant aux marchés d'actions européens ;
- recherche un investissement qui intègre les principes ESG ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de portefeuille.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment
15 déc. 2016.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	-	0,55%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	0,75%	0,30%
I	-	1,00%	-	-	0,55%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	-	0,45%	-	0,12%
S2	-	1,00%	-	-	0,33%	-	0,16%
T	-	1,00%	3,00%	-	1,50%	0,75%	0,30%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,12%

*Voir Classes d'Actions et Frais pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

Europe Sustainable Small Cap Equity Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant principalement dans des sociétés européennes à petite capitalisation présentant des caractéristiques E/S positives ou dont les caractéristiques E/S s'améliorent. Les sociétés présentant des caractéristiques E/S positives sont des sociétés qui, de l'avis du Gestionnaire financier, disposent de systèmes avancés et efficaces en matière de gouvernance et de gestion des questions sociales et/ou environnementales (caractéristiques durables).

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus de sélection de titres bottom-up.
- Utilise toute l'étendue de l'univers d'investissement éligible en actions grâce à la recherche fondamentale et à l'analyse quantitative.
- Tient compte de critères ESG en vue d'identifier des sociétés dotées de caractéristiques de durabilité robustes ou en amélioration.

Approche ESG Best-in-Class

Indice de référence MSCI Europe Small Cap (Total Return Net). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. La majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) sont susceptibles de faire partie de l'indice de référence et ses paramètres indicatifs en matière de risque limitent généralement la marge de manœuvre dont dispose le Gestionnaire financier pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Par conséquent, la composition et le profil de risque du Compartiment ressembleront à ceux de l'indice de référence, mais sa performance pourra différer de celle de ce dernier en raison des décisions du Gestionnaire financier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des actions de sociétés à petite capitalisation présentant des caractéristiques E/S positives ou dont les caractéristiques E/S s'améliorent, domiciliées en Europe ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique. Le reste des actifs peut être investi dans des actions de sociétés considérées comme moins durables que celles décrites ci-avant.

Les sociétés présentant des caractéristiques E/S positives ou dont les caractéristiques E/S s'améliorent sont sélectionnées sur la base de recherches internes et de données de tiers. Le recours à l'analyse fondamentale permet de mieux appréhender les risques et opportunités liés à la durabilité, qui sont susceptibles d'impacter une société. Cette analyse revêt également une grande importance dans le cadre de la gestion et de l'engagement actif auprès des sociétés, lorsqu'il s'agit d'influer positivement sur les pratiques commerciales à des fins d'amélioration de la durabilité. De plus amples informations sur l'approche de JPMorgan Asset Management en matière de gestion et d'engagement auprès des entreprises, y compris le Rapport sur la gouvernance des investissements, sont disponibles sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment investit au moins 40% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

La capitalisation boursière correspond à la valeur totale des actions d'une société et peut subir des fluctuations importantes au fil du temps. Les sociétés à petite capitalisation sont celles dont la capitalisation boursière s'inscrit dans la fourchette de l'indice de référence du Compartiment au moment de l'achat.

Le Compartiment inclut systématiquement des critères ESG dans l'analyse et les décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés (hors liquidités).

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section**UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : EUR. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : exposition généralement non couverte.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Couverture de risque	Actions Petites entreprises

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise | Liquidité | Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.

Volatilité La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.

Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- visent une croissance du capital sur le long terme en s'exposant aux marchés des actions européennes à petite capitalisation ;
- comprennent les risques associés aux petites entreprises et sont disposés à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- recherche un investissement qui intègre les principes ESG ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de portefeuille.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment
6 déc. 2019.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)					Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	-	0,80%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	1,00%	0,30%
I	-	1,00%	-	-	0,80%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	-	0,60%	-	0,12%
S2	-	1,00%	-	-	0,38%	-	0,16%
T	-	1,00%	3,00%	-	1,50%	1,00%	0,30%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,12%

*Voir Classes d'Actions et Frais pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

Global Focus Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance supérieure du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans un portefeuille géré de manière agressive composé de sociétés à grande, moyenne et petite capitalisation du monde entier dont le Gestionnaire financier estime qu'elles affichent des valorisations attrayantes et un potentiel de forte croissance ou de redressement de leurs résultats.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus fondamental de sélection de titres bottom-up.
- Processus d'investissement fondé sur l'analyse des actions par une équipe de recherche internationale.
- Utilise une approche basée sur de fortes convictions en vue d'identifier les meilleures idées d'investissement, avec des contraintes minimales.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence MSCI World (Total Return Net). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis en actions de sociétés à grande, moyenne et petite capitalisation dont le Gestionnaire financier estime qu'elles affichent des valorisations attrayantes et un potentiel de forte croissance ou de redressement de leurs résultats. Les sociétés peuvent être domiciliées dans le monde entier, y compris dans des pays émergents, et le Compartiment peut ponctuellement se concentrer sur un nombre restreint de titres, de secteurs ou de pays.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 20% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section**UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments Prêt de titres : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : EUR. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : gestion en fonction des pondérations des devises au sein de l'indice de référence généralement.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Concentration	Marchés émergents
Couverture de risque	Actions
	Petites entreprises

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise | Liquidité | Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.

Volatilité La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.

Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- vise une croissance du capital sur le long terme en s'exposant aux marchés d'actions mondiaux ;
- comprennent les risques associés à une stratégie actions gérée selon des contraintes minimales et sont disposés à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de portefeuille.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 23 mai 2003.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	1,00%	0,30%
I	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	-	0,60%	-	0,12%
T	-	1,00%	3,00%	-	1,50%	1,00%	0,30%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,12%

*Voir Classes d'Actions et Frais pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

Global Growth Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans un portefeuille composé de valeurs de croissance (growth stocks) du monde entier.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus fondamental de sélection de titres bottom-up.
- Processus d'investissement fondé sur l'analyse des actions par une équipe de recherche internationale.
- Cherche à identifier des sociétés de qualité affichant un potentiel de croissance supérieur et durable.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence MSCI All Country World Growth (Total Return Net). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans un portefeuille composé d'actions de croissance du monde entier, y compris des pays émergents. Le Compartiment peut investir dans des sociétés de toutes tailles (y compris dans les petites capitalisations). Il peut ponctuellement se concentrer sur un nombre restreint de titres, de secteurs ou de marchés.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 20% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section**UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments Prêt de titres : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : flexible.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Concentration	Marchés émergents
Couverture de risque	Actions
Biais de style	Petites entreprises

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise	Liquidité	Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- vise une croissance du capital sur le long terme en s'exposant aux marchés d'actions mondiaux ;
- recherchent une approche d'investissement axée sur les valeurs de croissance ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de portefeuille.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 16 nov. 1988.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)					Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	-	0,60%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	0,75%	0,30%
F	-	1,00%	3,00%	-	1,50%	1,00%	0,30%
I	-	1,00%	-	-	0,60%	-	0,16%
T	-	1,00%	3,00%	-	1,50%	0,75%	0,30%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

Global Healthcare Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir un rendement en investissant, à l'échelle mondiale, essentiellement dans des sociétés des secteurs de la pharmacie, de la biotechnologie, des soins de santé, de la technologie médicale et des sciences de la vie (les « Sociétés opérant dans le secteur des soins de santé »).

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus fondamental de sélection de titres bottom-up.
- Processus d'investissement fondé sur l'analyse des actions par une équipe de recherche internationale.
- Cible les sociétés innovantes affichant des valorisations attrayantes en fondant toutes les décisions d'investissement sur de solides arguments scientifiques.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence MSCI World Healthcare (Total Return Net). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des Sociétés opérant dans le secteur de la santé partout dans le monde. Le Compartiment peut investir dans des sociétés à petite capitalisation.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 20% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section**UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments Prêt de titres : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : gestion en fonction des pondérations des devises au sein de l'indice de référence généralement.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Concentration	Actions
Couverture de risque	Petites entreprises

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise	Liquidité	Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- visent une croissance du capital sur le long terme ;
- recherchent un investissement sectoriel en actions plus risqué ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de portefeuille.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 2 oct. 2009.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)					Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	-	0,80%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	1,00%	0,30%
F	-	1,00%	3,00%	-	1,50%	1,00%	0,30%
I	-	1,00%	-	-	0,80%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	-	0,60%	-	0,12%
T	-	1,00%	3,00%	-	1,50%	1,00%	0,30%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,12%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

Global Natural Resources Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans des actions de sociétés du monde entier opérant dans le secteur des ressources naturelles.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus fondamental de sélection de titres bottom-up.
- Processus d'investissement fondé sur l'analyse des actions par une équipe de recherche internationale.

Approche ESG Intégration des critères ESG

Indice de référence S&P Global Mining & Energy (Total Return Net). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis en actions de sociétés du secteur des ressources naturelles domiciliées dans le monde entier, y compris dans des pays émergents. Les sociétés de ressources naturelles sont celles qui sont actives dans l'exploration et le développement, le raffinage, la production et la commercialisation de ressources naturelles et de leurs produits dérivés. Le Compartiment peut investir dans des sociétés à petite capitalisation.

Autres expositions Titres non cotés, OPCVM et OPC.

Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau Utilisation des produits dérivés par le Compartiment à la sectionUTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments Prêt de titres : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : EUR. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : exposition généralement non couverte.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section Description des risques pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres	
Concentration Couverture de risque	Matières premières Marchés émergents Actions Petites entreprises	OPCVM, OPC et ETF

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise	Liquidité	Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- visent une croissance du capital sur le long terme ;
- recherchent un investissement sectoriel plus risqué ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment
21 déc. 2004.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)					Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	-	0,80%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	1,00%	0,30%
F	-	1,00%	3,00%	-	1,50%	1,00%	0,30%
I	-	1,00%	-	-	0,80%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	-	0,60%	-	0,12%
T	-	1,00%	3,00%	-	1,50%	1,00%	0,30%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,12%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

Global Research Enhanced Index Equity Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir un rendement supérieur à celui de l'indice de référence sur le long terme en investissant essentiellement dans un portefeuille composé de titres de sociétés du monde entier ; le profil de risque du portefeuille de valeurs détenues par le Compartiment sera similaire à celui du panier de titres qui composent l'indice.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus fondamental de sélection de titres bottom-up.
- Processus d'investissement fondé sur l'analyse des actions par une équipe de recherche internationale.
- Portefeuille diversifié construit selon une approche disciplinée et dans un cadre de risque contrôlé.

Approche ESG Intégration des critères ESG

Indice de référence MSCI World (Total Return Net). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est une stratégie indicielle optimisée qui fait l'objet d'une gestion active en référence à la composition et au profil de risque de l'indice de référence. Par conséquent, le Compartiment devrait enregistrer une performance similaire à celle de l'indice de référence et la majorité de ses positions (hors produits dérivés) sont susceptibles de faire partie de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des actions de sociétés du monde entier.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau Utilisation des produits dérivés par le Compartiment à la sectionUTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments Prêt de titres : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : EUR. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : exposition généralement non couverte.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section Description des risques pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Couverture de risque	Actions

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise	Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- vise une croissance du capital sur le long terme en s'exposant aux marchés d'actions mondiaux ;
- entend générer des rendements excédentaires assortis de risques similaires à ceux encourus dans le cadre d'un investissement dans les titres constituant l'indice de référence ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de portefeuille.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 15 juin 2010.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)			Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année	
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	0,50%	0,38%	0,15%
C	-	1,00%	-	0,19%	0,15%
CPF	-	1,00%	-	0,38%	0,15%
I	-	1,00%	-	0,19%	0,11%
X	-	1,00%	-	-	0,10%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations.*

Les Classes d'Actions A ne seront accessibles qu'à certains investisseurs éligibles à l'avenir. Veuillez contacter la Société de gestion pour de plus amples informations.

JPMorgan Funds -

Global Research Enhanced Index Equity Paris Aligned Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir un rendement supérieur à celui de l'indice de référence sur le long terme en investissant essentiellement dans un portefeuille composé de titres de sociétés du monde entier, y compris des marchés émergents, tout en cherchant à s'aligner sur les objectifs de l'Accord de Paris. Le profil de risque du portefeuille de valeurs détenues par le Compartiment sera similaire à celui du panier de titres qui composent l'indice de référence.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus fondamental de sélection de titres bottom-up.
- Processus d'investissement fondé sur l'analyse des actions par une équipe de recherche internationale.
- Portefeuille diversifié construit selon une approche disciplinée et dans un cadre de risque contrôlé.

Approche ESG Thématique

Indice de référence Solactive ISS ESG Screened Paris Aligned Global Markets Index NTR. Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment poursuit une stratégie indicielle optimisée et fait l'objet d'une gestion active en référence à la composition et au profil de risque de l'indice de référence. Par conséquent, le Compartiment devrait enregistrer une performance similaire à celle de l'indice de référence et la majorité de ses positions (hors produits dérivés) sont susceptibles de faire partie de ce dernier.

L'Indice de référence cherche à respecter les exigences des indices de référence « alignés sur l'Accord de Paris » de l'Union européenne, tels qu'ils sont définis dans le Règlement européen relatif à ces indices. Les émissions de gaz à effet de serre de l'indice de référence sont alignées sur l'objectif de réchauffement planétaire à long terme fixé dans l'Accord de Paris.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des actions de sociétés du monde entier, y compris des pays émergents.

La composition du portefeuille du Compartiment présentera d'importantes similitudes avec celle de son indice de référence. Le Compartiment ne cherchera pas à répliquer la performance ou la composition de l'indice de référence. Son portefeuille se composera d'actions de sociétés (qui peuvent inclure, entre autres, des titres de l'indice de référence) sélectionnées et gérées de manière active en vue de surperformer l'indice de référence sur le long terme. Pour ce faire, le Gestionnaire financier peut, d'une part, surpondérer les titres les plus susceptibles selon lui de surperformer l'Indice de référence et, d'autre part, sous-pondérer ou ne pas investir dans les titres qu'il considère comme les plus surévalués.

L'indice de référence vise à répliquer les différents segments du marché mondial des actions, tant en termes de taille que de régions. Les actifs sous-jacents sont sélectionnés de manière à ce que les émissions de gaz à effet de serre du portefeuille de l'indice de référence qui en résultent soient alignées sur l'objectif de réchauffement planétaire à long terme fixé dans l'Accord de Paris, y compris uniquement les entreprises qui exercent leurs activités dans le respect des normes du marché relatives à la conduite responsable des affaires et aux armes controversées. Ces normes sont basées sur des normes établies telles que le Pacte mondial des Nations unies et l'exclusion de l'implication significative dans certains secteurs. Par ailleurs, certaines activités sont exclues de l'indice de référence sur la base de seuils de chiffre d'affaires fixes. Pour de plus amples informations sur la composition de l'indice de référence, rendez-vous sur le site www.solactive.com.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 40% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment ne poursuit pas un objectif d'investissement durable au sens du SFDR.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés.

Autres expositions Jusqu'à 10% de ses actifs des Fonds d'investissement immobilier (Real Estate Investment Trusts, « REIT »).

Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de couverture et de gestion efficace de portefeuille. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section**UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : EUR. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : exposition généralement non couverte.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section Description des risques pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Couverture de risque	Marchés émergents Actions REIT

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise	Marchés

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- vise une croissance du capital sur le long terme en s'exposant aux marchés d'actions mondiaux, tout en cherchant à promouvoir les caractéristiques de l'Accord de Paris ;
- entend générer des rendements excédentaires assortis de risques similaires à ceux encourus dans le cadre d'un investissement dans les titres constituant l'indice de référence ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de portefeuille.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 16 avril 2024.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
C	-	1,00%	-	0,19%	-	0,15%
I	-	1,00%	-	0,19%	-	0,11%
SI	-	1,00%	-	0,10%	-	0,11%
X	-	1,00%	-	-	-	0,10%

Voir Classes d'Actions et Frais pour de plus amples informations.

JPMorgan Funds -

Global Sustainable Equity Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant principalement dans des sociétés mondiales présentant des caractéristiques E/S positives ou dont les caractéristiques E/S s'améliorent. Les sociétés présentant des caractéristiques E/S positives sont des sociétés qui, de l'avis du Gestionnaire financier, disposent de systèmes avancés et efficaces en matière de gouvernance et de gestion des questions sociales et/ou environnementales (caractéristiques durables).

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus fondamental de sélection de titres bottom-up.
- Processus d'investissement fondé sur l'analyse des actions par une équipe de recherche internationale.
- Tient compte de critères ESG en vue d'identifier des sociétés dotées de caractéristiques de durabilité robustes ou en amélioration.

Approche ESG Best-in-Class

Indice de référence MSCI All Country World (Total Return Net). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis, à l'échelle mondiale, y compris dans les marchés émergents, dans des actions de sociétés présentant des caractéristiques E/S positives ou dont les caractéristiques E/S s'améliorent. Le Compartiment peut ponctuellement se concentrer sur un nombre restreint de titres.

Le Compartiment peut investir dans des sociétés à petite capitalisation.

Le Compartiment peut investir dans les Actions A chinoises par le biais des Programmes Stock Connect entre la Chine et Hong Kong.

Les sociétés présentant des caractéristiques E/S positives ou dont les caractéristiques E/S s'améliorent sont sélectionnées sur la base de recherches internes et de données de tiers. Le recours à l'analyse fondamentale permet de mieux appréhender les risques et opportunités liés à la durabilité, qui sont susceptibles d'impacter une société. Cette analyse revêt également une grande importance dans le cadre de la gestion et de l'engagement actif auprès des sociétés, lorsqu'il s'agit d'influer positivement sur les pratiques commerciales à des fins d'amélioration de la durabilité. De plus amples informations sur l'approche de JPMorgan Asset Management en matière de gestion et d'engagement auprès des entreprises, y compris le Rapport sur la gouvernance des investissements, sont disponibles sur le site Internet de la Société de gestion www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment investit au moins 40% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion www.jpmorganassetmanagement.lu).

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section**UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : exposition généralement non couverte.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres	
Couverture de risque Concentration	Chine Marchés émergents Actions	Petites entreprises

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise	Marché	Liquidité

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- vise une croissance du capital sur le long terme en s'exposant aux marchés d'actions mondiaux ;
- recherche un investissement qui intègre les principes ESG ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de portefeuille.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment
2 juin 2000.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	-	0,55%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	1,00%	0,30%
I	-	1,00%	-	-	0,55%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	-	0,45%	-	0,12%
S2	-	1,00%	-	-	0,33%	-	0,16%
T	-	1,00%	3,00%	-	1,50%	1,00%	0,30%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,12%

*Voir Classes d'Actions et Frais pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

Global Value Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans un portefeuille composé de valeurs sous-évaluées (value stocks) émises par des entreprises du monde entier.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus de sélection de titres bottom-up.
- Utilise toute l'étendue de l'univers d'investissement éligible en actions grâce à la recherche fondamentale et à l'analyse quantitative.
- Cherche à identifier des sociétés qui affichent des valorisations attrayantes et des fondamentaux solides.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence Indice MSCI World Value (Total Return Net). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans un portefeuille composé de valeurs sous-évaluées (value stocks) émises par des sociétés du monde entier. Le Compartiment peut investir dans des sociétés à petite capitalisation.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 20% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de couverture et de gestion efficace de portefeuille. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section**UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments Prêt de titres : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : exposition généralement non couverte.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Couverture de risque Biais de style	Actions Petites entreprises

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise	Marché	Liquidité

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- vise une croissance du capital sur le long terme en s'exposant aux marchés d'actions mondiaux ;
- recherche une approche d'investissement axée sur les valeurs décotées ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de portefeuille.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 3 juin 2021.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)					Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	0,75%	0,30%
I	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	-	0,60%	-	0,12%
S1	-	1,00%	-	-	0,37%	-	0,16%
S2	-	1,00%	-	-	0,37%	-	0,16%
T	-	1,00%	3,00%	-	1,50%	0,75%	0,30%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,12%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

Greater China Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans des sociétés issues de la République Populaire de Chine, de Hong Kong et de Taïwan (la « Grande Chine »).

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus fondamental de sélection de titres bottom-up.
- Utilise une approche basée sur de fortes convictions en vue d'identifier les meilleures idées d'investissement.
- Cherche à identifier des sociétés de qualité affichant un potentiel de croissance supérieur et durable.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence MSCI Golden Dragon (Total Return Net). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des actions de sociétés domiciliées dans la Grande Chine ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique. Le Compartiment peut investir dans des sociétés à petite capitalisation et détenir ponctuellement des positions importantes sur des secteurs ou des marchés spécifiques.

Le Compartiment pourra investir jusqu'à 40% de ses actifs dans des Actions A chinoises : jusqu'à 40% directement par le biais des Programmes Stock Connect entre la Chine et Hong Kong ainsi que par l'intermédiaire du programme QFI, et jusqu'à 20% indirectement par le biais de P-notes.

Le Compartiment peut investir dans des titres émis par des structures VIE (*variable interest entity*) pour s'exposer indirectement aux entreprises chinoises sous-jacentes.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 10% de ses actifs dans des SPAC.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 20% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de couverture et de gestion efficace de portefeuille. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section**UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments Prêt de titres : prévision : 0% à 10% ; maximum 10%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : exposition généralement non couverte.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres	
Concentration	Chine	Petites entreprises
Couverture de risque	Marchés émergents	SPAC
	Actions	
	Participation notes	

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise | Liquidité | Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.

Volatilité La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.

Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- vise une croissance du capital sur le long terme en s'exposant aux marchés d'actions de la Grande Chine ;
- comprend les risques associés aux actions émergentes et à la Chine, et sont disposés à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 18 mai 2001.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	1,00%	0,30%
I	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	-	0,50%	-	0,12%
T	-	1,00%	3,00%	-	1,50%	1,00%	0,30%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,12%

*Voir Classes d'Actions et Frais pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

India Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans des sociétés indiennes.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus fondamental de sélection de titres bottom-up couplé à des opinions top-down sur les pays.
- Utilise une approche basée sur de fortes convictions en vue d'identifier les meilleures idées d'investissement.
- Cherche à identifier des sociétés de qualité affichant un potentiel de croissance supérieur et durable et une gouvernance stricte.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence MSCI India 10/40 (Total Return Net).

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des actions de sociétés domiciliées en Inde ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique. Le Compartiment peut également investir au Pakistan, au Sri Lanka et au Bangladesh. Le Compartiment peut ponctuellement se concentrer sur un nombre restreint de titres ou de secteurs. Le Compartiment cherche à investir dans des sociétés de qualité affichant un potentiel de croissance supérieur et durable et une gouvernance stricte. Dans certaines conditions de marché, les performances de ces sociétés peuvent être inférieures à celles de sociétés à risque plus élevé et moins bien évaluées.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 20% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés.

Il se peut qu'une filiale mauricienne, détenue à 100% par JPMorgan Funds, soit utilisée pour faciliter l'investissement.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de couverture et de gestion efficace de portefeuille. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section**UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : exposition généralement non couverte.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section Description des risques pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Concentration	Marchés émergents
Couverture de risque	Actions

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise	Liquidité	Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- vise une croissance du capital sur le long terme en s'exposant exclusivement aux marchés d'actions indiens ;
- comprend les risques associés à un portefeuille concentré d'actions émergentes et sont disposés à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment
31 août 1995.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)					Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	0,80%	0,30%
I	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	-	0,50%	-	0,12%
T	-	1,00%	3,00%	-	1,50%	0,80%	0,30%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,12%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

Japan Equity Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans des sociétés japonaises.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus fondamental de sélection de titres bottom-up couplé à des opinions top-down sur les pays.
- Utilise une approche basée sur de fortes convictions en vue d'identifier les meilleures idées d'investissement.
- Cherche à identifier des sociétés de qualité affichant un potentiel de croissance supérieur et durable.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence TOPIX (Total Return Net). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des actions de sociétés domiciliées au Japon ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique. Le Compartiment peut investir dans des sociétés à petite capitalisation.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 20% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de couverture de risque. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section**UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments Prêt de titres : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : JPY. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : exposition généralement non couverte.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Concentration Couverture de risque	Actions Petites entreprises

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise	Liquidité	Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- vise une croissance du capital sur le long terme en s'exposant exclusivement aux marchés d'actions japonais ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 16 nov. 1988.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%		0,50%	1,50%	-	0,30%
C	-	1,00%		-	0,75%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%		0,50%	1,50%	0,75%	0,30%
F	-	1,00%	3,00%	-	1,50%	1,00%	0,30%
I	-	1,00%		-	0,75%	-	0,16%
I2	-	1,00%		-	0,50%	-	0,12%
J	5,00%	1,00%		0,50%	1,50%	-	0,30%
X	-	1,00%		-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%		-	-	-	0,12%

*Voir Classes d'Actions et Frais pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

Korea Equity Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans un portefeuille concentré de sociétés coréennes.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus fondamental de sélection de titres bottom-up couplé à des opinions top-down sur les pays.
- Utilise une approche basée sur de fortes convictions en vue d'identifier les meilleures idées d'investissement.

Approche ESG Intégration des critères ESG

Indice de référence Korea Composite Stock Price (KOSPI).

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des actions de sociétés domiciliées en Corée ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique. Le Compartiment peut investir dans des sociétés à petite capitalisation et se concentrer ponctuellement sur un nombre restreint de secteurs.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de couverture et de gestion efficace de portefeuille. *Types* : voir tableau Utilisation des produits dérivés par le Compartiment à la sectionUTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments Prêt de titres : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : exposition généralement non couverte.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section Description des risques pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Concentration Couverture de risque	Marchés émergents Actions Petites entreprises

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise	Liquidité	Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- visent une croissance du capital sur le long terme en s'exposant exclusivement aux marchés d'actions coréens ;
- comprend les risques associés à un portefeuille concentré d'actions émergentes et sont disposés à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment
28 sept. 2007.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	0,50%	1,50%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	0,75%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%	0,50%	1,50%	1,00%	0,30%
I	-	1,00%	-	0,75%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	0,50%	-	0,12%
X	-	1,00%	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	0,12%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations.*

JPMorgan Funds -

Latin America Equity Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans des sociétés latino-américaines.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus fondamental de sélection de titres bottom-up couplé à des opinions top-down sur les pays.
- Utilise une approche basée sur de fortes convictions en vue d'identifier les meilleures idées d'investissement.
- Cherche à identifier des sociétés de qualité affichant un potentiel de croissance supérieur et durable.

Approche ESG Intégration des critères ESG

Indice de référence MSCI Emerging Markets Latin America (Total Return Net).

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des actions de sociétés domiciliées dans un pays d'Amérique latine ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique. Le Compartiment peut détenir ponctuellement des positions importantes sur des secteurs ou des marchés spécifiques.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de couverture et de gestion efficace de portefeuille. *Types* : voir tableau Utilisation des produits dérivés par le Compartiment à la sectionUTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : exposition généralement non couverte.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section Description des risques pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Concentration Couverture de risque	Marchés émergents Actions

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise	Liquidité	Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- vise une croissance du capital sur le long terme en s'exposant aux marchés d'actions d'Amérique latine ;
- comprend les risques associés aux actions émergentes et sont disposés à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment
13 mai 1992.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)					Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	1,00%	0,30%
I	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	-	0,50%	-	0,12%
T	-	1,00%	3,00%	-	1,50%	1,00%	0,30%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,12%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

Middle East, Africa and Emerging Europe Opportunities Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans des sociétés du Moyen-Orient, d'Afrique et des marchés émergents d'Europe.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus fondamental de sélection de titres bottom-up.
- Utilise une approche basée sur de fortes convictions en vue d'identifier les meilleures idées d'investissement.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence S&P Emerging Europe, Middle East & Africa BMI (Net Return en USD). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des actions de sociétés domiciliées au Moyen-Orient, en Afrique et dans les marchés émergents d'Europe ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique.

Le Compartiment peut par ailleurs détenir ponctuellement des positions importantes sur des secteurs ou des marchés spécifiques. Le Compartiment peut se concentrer sur un nombre restreint de titres.

Le Compartiment peut investir une part significative de ses actifs dans des sociétés du secteur des ressources naturelles et des sociétés exposées aux fluctuations des prix des matières premières. Les sociétés de ressources naturelles sont celles qui sont actives dans l'exploration et le développement, le raffinage, la production et la commercialisation de ressources naturelles et de leurs produits dérivés (notamment les sociétés opérant dans les secteurs du pétrole et du gaz, des services et équipements énergétiques, des métaux et mines ainsi que de la chimie).

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 20% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés Utilisés à des fins : de couverture et de gestion efficace de portefeuille. Types : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section **UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. SRT, y compris CFD : néant. Méthode de calcul de l'exposition globale : approche par les engagements.

Techniques et instruments Prêt de titres : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises Devise de référence du Compartiment : USD. Devises de libellé des actifs : toutes. Approche en matière de couverture de risque : exposition généralement non couverte.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Concentration	Matières premières
Couverture de risque	Marchés émergents
	Actions
	Petites entreprises

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise | Liquidité | Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.

Volatilité La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.

Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- vise une croissance du capital sur le long terme en s'exposant aux marchés d'actions du Moyen-Orient, de l'Afrique et des pays émergents européens ;
- comprend les risques associés aux actions émergentes et sont disposés à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un investissement complet

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment
31 janvier 2023

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)					Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	1,00%	0,30%
I	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	-	0,50%	-	0,12%
T	-	1,00%	3,00%	-	1,50%	1,00%	0,30%
S2	-	1,00%		-	0,38%		0,16%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,12%

*Voir Classes d'Actions et Frais pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

Pacific Equity Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans des actions de sociétés situées dans le Bassin Pacifique (Japon compris).

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus fondamental de sélection de titres bottom-up, en utilisant les données des spécialistes pays et des analystes sectoriels.
- Utilise une approche basée sur de fortes convictions en vue d'identifier les meilleures idées d'investissement.
- Cherche à identifier des sociétés de qualité affichant un potentiel de croissance supérieur et durable.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence MSCI All Country Asia Pacific (Total Return Net).

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des actions de sociétés domiciliées dans un pays du Bassin Pacifique, Japon compris, ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique. Le Compartiment peut investir dans des sociétés à petite capitalisation et détenir ponctuellement des positions importantes sur des secteurs ou des marchés spécifiques. Certains pays du Bassin Pacifique peuvent être assimilés à des marchés émergents.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 20% de ses actifs dans des Actions A chinoises par le biais des Programmes Stock Connect entre la Chine et Hong Kong.

Le Compartiment peut investir dans des titres émis par des structures VIE (variable interest entity) pour s'exposer indirectement aux entreprises chinoises sous-jacentes.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 20% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de couverture et de gestion efficace de portefeuille. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section**UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments Prêt de titres : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : exposition généralement non couverte.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres	
Concentration Couverture de risque	Petites entreprises Chine Marchés émergents	Actions

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise	Liquidité	Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- vise une croissance du capital sur le long terme en s'exposant aux marchés d'actions de la région Pacifique, Japon compris ;
- comprend les risques associés aux actions émergentes et sont disposés à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment
16 nov. 1988.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)			Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	0,50%	1,50%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	0,75%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%	0,50%	1,50%	0,75%	0,30%
I	-	1,00%	-	0,75%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	0,50%	-	0,12%
X	-	1,00%	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	0,12%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations.*

La négociation au sein de ce Compartiment étant suspendue, les souscriptions ou les rachats d'Actions ne sont plus autorisés.

Ce Compartiment est suspendu depuis le 28 février 2022 en raison des mesures de restriction actuellement en vigueur faisant suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie et de l'exposition importante du Compartiment à des actifs devenus illiquides de ce fait. Durant cette période de suspension, le Compartiment n'est pas en mesure de poursuivre son Objectif ni mettre en œuvre son approche ESG ou ses politiques d'investissement. La commission annuelle de gestion et de conseil et la commission de distribution continueront d'être levées durant cette période.

JPMorgan Funds - Russia Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans un portefeuille concentré de sociétés russes.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus fondamental de sélection de titres bottom-up couplé à des opinions top-down sur les pays.
- Utilise une approche basée sur de fortes convictions en vue d'identifier les meilleures idées d'investissement.

Approche ESG Intégration des critères ESG

Indice de référence MSCI Russia 10/40 (Total Return Net).

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des actions de sociétés domiciliées en Russie ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique. Le Compartiment peut également investir dans d'autres pays membres de la Communauté des Etats Indépendants et se concentrer ponctuellement sur un nombre restreint de titres ou de secteurs.

Le Compartiment investira dans des titres cotés sur la Bourse de Moscou, qui est considérée comme un Marché réglementé.

Autres expositions Jusqu'à 10% en titres négociés sur les Marchés non réglementés de Russie et de la Communauté des Etats Indépendants et en autres titres non négociés sur un Marché réglementé.

Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de couverture et de gestion efficace de portefeuille. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section**UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments Prêt de titres : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : exposition généralement non couverte.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section Description des risques pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Concentration	Marchés émergents
Couverture de risque	Actions

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise	Liquidité	Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- vise une croissance du capital sur le long terme en s'exposant exclusivement aux marchés d'actions russes ;
- comprend les risques associés à un portefeuille concentré d'actions émergentes et sont disposés à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment
18 nov. 2005.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)					Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	1,00%	0,30%
F	-	1,00%	3,00%	-	1,50%	1,00%	0,30%
I	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	-	0,50%	-	0,12%
T	-	1,00%	3,00%	-	1,50%	1,00%	0,30%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,12%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

Sustainable Infrastructure Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir un rendement en investissant dans des sociétés procurant une exposition au thème des infrastructures durables et qui sont bien positionnées pour mettre au point les infrastructures nécessaires à la transition vers une économie durable et inclusive.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Utilise le ThemeBot qui, grâce au traitement du langage naturel, détermine la pertinence textuelle et l'attribution des revenus pour identifier les entreprises exposées au thème de l'investissement en infrastructures durables ainsi qu'aux sous-thèmes connexes.
- Sur la base des résultats du ThemeBot, applique une approche active de la sélection de titres de type bottom-up en s'appuyant sur un processus d'investissement fondé sur la recherche fondamentale.

Approche ESG Thématique

Indice de référence MSCI All Country World (Total Return Net). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement indépendamment de son indice de référence.

POLITIQUES

Principale exposition Entreprises identifiées par le Gestionnaire financier, au moment de l'achat, comme étant particulièrement à même de mettre au point les infrastructures nécessaires à la transition vers une économie durable et inclusive, de par leur engagement en la matière, sans avoir d'incidence négative importante sur des objectifs environnementaux ou sociaux et tout en appliquant des pratiques de bonne gouvernance. Le Compartiment poursuit un objectif d'investissement durable et le Gestionnaire financier considère que ces entreprises sont éligibles en tant qu'« investissements durables » au sens du SFDR.

Les entreprises sont sélectionnées sur la base de sous-thèmes clés de l'investissement en infrastructures durables, qui peuvent évoluer dans le temps et comprennent notamment la fourniture de services essentiels, la résilience environnementale, les infrastructures sociales ou l'optimisation de la connectivité.

Le Compartiment investira à l'échelle mondiale, y compris sur les marchés émergents. Le Compartiment peut investir jusqu'à 15% de ses actifs dans des Actions A chinoises par le biais des Programmes Stock Connect entre la Chine et Hong Kong.

Le Compartiment peut investir une proportion importante de ses actifs dans des sociétés à petite capitalisation et détenir ponctuellement des positions importantes sur des secteurs ou des marchés spécifiques.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 50% de ses actifs dans des REIT.

L'ampleur de l'engagement à mettre au point les infrastructures nécessaires à la transition vers une économie durable et inclusive sera mesurée à l'aide d'indicateurs tels que la contribution réelle ou potentielle de ces solutions au chiffre d'affaires des entreprises, ou d'autres indicateurs appliqués par le Gestionnaire financier (susceptibles de changer au fil du temps) en lien avec les sous-thèmes clés susmentionnés.

L'identification des entreprises exposées au thème de l'investissement en infrastructures durables s'effectuera en trois étapes : 1) application d'un cadre d'exclusion, 2) identification de l'univers initial des entreprises éligibles à l'aide du ThemeBot, 3) identification des entreprises particulièrement à même de concevoir des solutions pour mettre au point les infrastructures nécessaires à la transition vers une économie durable et inclusive.

Etape 1 : Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Etape 2 : Pour identifier les sociétés alignées sur ces sous-thèmes, le Gestionnaire financier utilise le ThemeBot, un outil propriétaire de traitement du langage naturel qui :

- identifie et détermine la pertinence des mots clés et des concepts liés aux sous-thèmes de l'investissement en infrastructures durables, et
- évalue la documentation accessible au public telle que les dépôts réglementaires, les rapports des courtiers, les bulletins d'information ou les profils d'entreprises afin d'identifier celles qui offrent la plus grande exposition à ces sous-thèmes

Etape 3 : Le Gestionnaire financier analyse les résultats du ThemeBot afin de sélectionner, dans cet univers de départ, les entreprises les mieux à même de contribuer à la réalisation de l'objectif du Compartiment. Pour ce faire, il procède à une analyse fondamentale et entretient un dialogue permanent avec les entreprises afin de déterminer en quoi elles sont à même de concevoir des solutions pour mettre au point les infrastructures nécessaires à la transition vers une économie durable et inclusive, aujourd'hui et à l'avenir. Le recours à l'analyse fondamentale permet de mieux appréhender les risques et opportunités liés à la durabilité, qui sont susceptibles d'impacter une société. Cette analyse revêt également une grande importance dans le cadre de la gestion et de l'engagement actif auprès des sociétés, lorsqu'il s'agit d'influer positivement sur les pratiques commerciales à des fins d'amélioration de la durabilité. Dans le cadre de cette analyse, le Gestionnaire financier peut appliquer un cadre ESG propriétaire permettant d'évaluer l'exposition de chaque société aux problématiques de durabilité importantes, bien que le but principal soit d'identifier des entreprises répondant au thème de l'investissement en infrastructures durables. De plus amples informations sur l'approche de JPMorgan Asset Management en matière de gestion et d'engagement auprès des entreprises, y compris le Rapport sur la gouvernance des investissements, sont disponibles sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Gestionnaire financier a toute latitude quant à la construction du portefeuille et peut y intégrer des entreprises qui n'ont pas été identifiées par le ThemeBot.

Si une entreprise ne remplit plus les critères d'éligibilité, le Gestionnaire financier prendra contact avec elle afin d'en déterminer la cause. Si l'entreprise parvient à y remédier à brève échéance, elle pourra être conservée dans le portefeuille. Dans le cas contraire, le titre sera vendu

dès que raisonnablement possible, dans le meilleur intérêt du Compartiment.

Le Compartiment inclut systématiquement des critères ESG dans l'analyse et les décisions d'investissement pour l'ensemble des titres achetés (hors liquidités).

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section**UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : exposition généralement non couverte.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Concentration	Chine
Couverture de risque	Actions
Thématique	Marchés émergents
	REIT
	Petites entreprises

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise | Liquidité | Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.

Volatilité La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.

Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- visent une croissance du capital sur le long terme ;
- recherchent un investissement thématique en actions plus risqué qui intègre les principes ESG ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de portefeuille.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 2 novembre 2022.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%		0,50%	1,00%	-	0,30%
C	-	1,00%		-	0,55%	-	0,20%
C2	-	1,00%		-	0,40%	-	0,16%
D	5,00%	1,00%		0,50%	1,00%	1,00%	0,30%
I	-	1,00%		-	0,55%	-	0,16%
I2	-	1,00%		-	0,40%	-	0,12%
S2	-	1,00%		-	0,28%	-	0,16%
T	-	1,00%	3,00%	-	1,00%	1,00%	0,30%
X	-	1,00%		-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%		-	-	-	0,12%

*Voir **Classes d'Actions et Frais** pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

Taiwan Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans des sociétés taïwanaises.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus fondamental de sélection de titres bottom-up couplé à des opinions top-down sur les pays.
- Utilise une approche basée sur de fortes convictions en vue d'identifier les meilleures idées d'investissement.
- Cherche à identifier des sociétés de qualité affichant un potentiel de croissance supérieur et durable.

Approche ESG Intégration des critères ESG

Indice de référence MSCI Taiwan 10/40 (Total Return Net).

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des actions de sociétés domiciliées à Taïwan ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique. Le Compartiment peut investir dans des sociétés à petite capitalisation et se concentrer ponctuellement sur un nombre restreint de secteurs.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de couverture et de gestion efficace de portefeuille. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section**UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : exposition généralement non couverte.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Concentration Couverture de risque	Marchés émergents Actions Petites entreprises

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise	Liquidité	Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- vise une croissance du capital sur le long terme en s'exposant exclusivement aux marchés d'actions de Taïwan ;
- comprend les risques associés à un portefeuille concentré d'actions émergentes et sont disposés à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment
18 mai 2001.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	0,50%	1,50%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	0,75%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%	0,50%	1,50%	1,00%	0,30%
I	-	1,00%	-	0,75%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	0,50%	-	0,12%
X	-	1,00%	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	0,12%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations.*

JPMorgan Funds -

Thematics - Genetic Therapies

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir un rendement en investissant, à l'échelle mondiale, dans des sociétés procurant une exposition aux thèmes des thérapies géniques.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Utilise le ThemeBot qui, grâce au traitement du langage naturel, détermine la pertinence textuelle et l'attribution des revenus pour identifier les entreprises ayant la plus grande exposition au thème.
- Tient compte des points de vue d'une équipe de spécialistes de l'analyse sectorielle qui contrôlent si les résultats du ThemeBot peuvent convenir pour le portefeuille.
- Détermine la taille des positions sur les titres identifiés comme ayant l'exposition la plus élevée au thème en tenant compte non seulement de critères tels que la pertinence textuelle et l'attribution des revenus, mais également la qualité, la liquidité et la capitalisation boursière.

Approche ESG Thématique

Indice de référence MSCI All Country World (Total Return Net). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement indépendamment de son indice de référence.

POLITIQUES

Principale exposition Investira dans des actions de sociétés dont le Gestionnaire financier a déterminé qu'elles font de la recherche, du développement, de la production ou de la commercialisation de thérapies géniques et leurs activités connexes partout dans le monde, y compris sur les marchés émergents.

Pour identifier ces sociétés, le Gestionnaire financier utilise le ThemeBot, un outil propriétaire de traitement du langage naturel qui :

- identifie et détermine la pertinence des mots clés et des concepts liés au thème, et
- évalue la documentation accessible au public telle que les dépôts réglementaires, les rapports des courtiers, les bulletins d'information ou les profils d'entreprises afin d'identifier celles qui offrent la plus grande exposition au thème.

Le Gestionnaire financier supervise et contrôle le processus d'identification du thème et de construction du portefeuille et sélectionne activement les titres éligibles. Au moins 90% des entreprises achetées seront analysées au regard du thème.

Le thème des thérapies génétiques, sur lequel se concentre le Compartiment, est compatible avec la poursuite des principes mondiaux visant à améliorer la finance durable et socialement responsable en relation avec la promotion de la bonne santé et du bien-être.

Bien que n'étant pas limité à un secteur en particulier, le Compartiment détiendra ponctuellement des positions importantes sur des secteurs ou des marchés spécifiques tels que les soins de santé et les biotechnologies.

Le Compartiment peut investir une proportion importante de ses actifs dans des sociétés à petite capitalisation et détenir ponctuellement des positions importantes sur des secteurs ou des marchés spécifiques. Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 10% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section**UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : exposition généralement non couverte.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Concentration	Marchés émergents
Couverture de risque	Actions
Thématique	Petites entreprises

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise | Liquidité | Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.

Volatilité La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.

Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- visent une croissance du capital sur le long terme ;
- recherchent un investissement thématique en actions plus risqué qui intègre les principes ESG ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de portefeuille.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 24 oct. 2019.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)			Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	0,50%	0,72%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	0,36%	-	0,20%
C2	-	1,00%	-	0,29%	-	0,16%
D	5,00%	1,00%	0,50%	0,72%	1,00%	0,30%
I	-	1,00%	-	0,36%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	0,29%	-	0,12%
X	-	1,00%	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	0,12%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations.*

JPMorgan Funds -

US Equity All Cap Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans un portefeuille de sociétés américaines de toutes capitalisations.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus fondamental de sélection de titres bottom-up.
- Entend identifier les meilleures idées de placement au sein des univers d'investissement des valeurs décotées et des valeurs de croissance, toutes capitalisations boursières confondues.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence S&P 500 (Total Return Net - 30% de retenue à la source). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des actions de sociétés de toutes tailles domiciliées aux Etats-Unis ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 20% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés.

Autres expositions Sociétés canadiennes.

Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section**UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments Prêt de titres : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : USD généralement. *Approche en matière de couverture de risque* : sans objet.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section Description des risques pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Couverture de risque	Actions Petites entreprises

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Liquidité	Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- visent une croissance du capital sur le long terme par le biais d'une large exposition aux marchés d'actions américains ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 28 févr. 2014.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)					Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	-	0,60%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	0,75%	0,30%
I	-	1,00%	-	-	0,60%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	-	0,50%	-	0,12%
T	-	1,00%	3,00%	-	1,50%	0,75%	0,30%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,12%

*Voir Classes d'Actions et Frais pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

US Growth Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans un portefeuille composé de valeurs de croissance (growth stocks) américaines.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus fondamental de sélection de titres bottom-up.
- Cible les sociétés qui affichent de robustes fondamentaux et un potentiel de croissance bénéficiaire supérieur aux attentes du marché.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence Russell 1000 Growth (Total Return Net - 30% de retenue à la source). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans un portefeuille composé d'actions de croissance (growth stocks) de sociétés domiciliées aux Etats-Unis ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 20% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés.

Autres expositions Sociétés canadiennes.

Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section**UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments Prêt de titres : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : USD généralement. *Approche en matière de couverture de risque* : sans objet.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section Description des risques pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Couverture de risque Biais de style	Actions

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- vise une croissance du capital sur le long terme en s'exposant aux marchés d'actions américains ;
- recherchent une approche d'investissement axée sur les valeurs de croissance ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 20 oct. 2000.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)					Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	-	0,60%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	0,75%	0,30%
I	-	1,00%	-	-	0,60%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	-	0,50%	-	0,12%
T	-	1,00%	3,00%	-	1,50%	0,75%	0,30%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,12%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

US Hedged Equity Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme assortie d'une volatilité plus faible que les stratégies actions américaines long-only traditionnelles sur un cycle de marché complet, en investissant en direct dans des sociétés américaines essentiellement et par le biais de produits dérivés.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Utilise un processus d'investissement axé sur la recherche et basé sur l'analyse fondamentale des sociétés ainsi que de leurs résultats et flux de trésorerie futurs par une équipe d'analystes sectoriels chevronnés.
- Construit un portefeuille sur la base de l'indice de référence, en surpondérant les titres qui affichent le plus fort potentiel de surperformance et en sous-pondérant ceux qui apparaissent comme les plus surévalués.
- Associe la sélection de titres bottom-up à une stratégie disciplinée d'investissements complémentaires en options, qui a pour but d'atténuer le risque baissier mais limite dans une certaine mesure le potentiel d'appréciation du capital.

Approche ESG Intégration des critères ESG

Indice de référence S&P 500 (Total Return Net - 30% de retenue à la source). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.
- Base de calcul de la VaR relative.

Le portefeuille d'actions du Compartiment suit une stratégie indicielle optimisée qui fait l'objet d'une gestion active en référence à la composition et au profil de risque de l'indice de référence. Par conséquent, le portefeuille d'actions présentera d'importantes similitudes avec l'indice de référence. La performance et le profil de risque globaux du Compartiment peuvent toutefois s'écarter de ceux de l'indice de référence en raison de la stratégie d'investissements complémentaires en options.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis, directement ou par le biais de produits dérivés, dans des actions de sociétés domiciliées aux Etats-Unis ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique. Le Compartiment procède à des achats et ventes systématiques de produits dérivés négociés en bourse, qui sont généralement basés sur le S&P 500.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : d'investissement, de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau Utilisation des produits dérivés par le Compartiment à la sectionUTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : VaR relative. Niveau de levier escompté suite au recours aux produits dérivés : 300%, à titre indicatif uniquement. Il se peut que le levier dépasse sensiblement ce niveau de manière ponctuelle.

Techniques et instruments Prêt de titres : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : USD généralement. *Approche en matière de couverture de risque* : sans objet.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section Description des risques pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Produits dérivés Couverture de risque	Actions

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- visent une croissance du capital sur le long terme en s'exposant aux marchés d'actions américains, tout en profitant d'une volatilité réduite par rapport aux stratégies actions américaines long-only traditionnelles ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 19 déc. 2016.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)			Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année	
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	0,50%	0,90%	0,30%
C	-	1,00%	-	0,45%	0,20%
C2	-	1,00%	-	0,36%	0,16%
I	-	1,00%	-	0,45%	0,16%
I2	-	1,00%	-	0,36%	0,12%
S2	-	1,00%	-	0,23%	0,16%
X	-	1,00%	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	0,12%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations.*

JPMorgan Funds -

US Select Equity Plus Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant dans des sociétés américaines, directement ou par le biais de produits dérivés.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Utilise un processus d'investissement axé sur la recherche et basé sur l'analyse fondamentale des sociétés ainsi que de leurs résultats et flux de trésorerie futurs par une équipe d'analystes sectoriels chevronnés.
- Met en œuvre une stratégie Active Extension, consistant à acheter des titres considérés comme attrayants et à vendre à découvert des titres jugés moins intéressants en vue d'améliorer les rendements potentiels sans accroître l'exposition nette globale au marché.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence S&P 500 (Total Return Net - 30% de retenue à la source). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.
- Base de calcul de la VaR relative.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis, directement ou par le biais de produits dérivés, dans des actions de sociétés domiciliées aux Etats-Unis ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique.

Le Compartiment détiendra normalement des positions acheteuses représentant environ 130% de son actif net et des positions vendeuses (sous la forme de produits dérivés) à hauteur d'environ 30% de son actif net. Ces proportions pourront néanmoins varier en fonction des conditions de marché.

Un minimum de 51% des positions acheteuses sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 20% de ses positions acheteuses, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés.

Autres expositions Sociétés canadiennes.

Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : d'investissement, de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau Utilisation des produits dérivés par le Compartiment à la section UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS. *SRT, y compris CFD* : prévision : 60% ; maximum 200%. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : VaR relative. Niveau de levier escompté suite au recours aux produits dérivés : 60%, à titre indicatif uniquement. Il se peut que le levier dépasse sensiblement ce niveau de manière ponctuelle.

Techniques et instruments Prêt de titres : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : USD généralement. *Approche en matière de couverture de risque* : sans objet.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section Description des risques pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Produits dérivés Couverture de risque Positions vendeuses	Actions

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.

Volatilité La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.

Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- vise une croissance du capital sur le long terme en s'exposant aux marchés d'actions américains ;
- recherchent un investissement en actions susceptible de leur procurer des rendements supplémentaires ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 5 juil. 2007.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	-	0,60%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	0,75%	0,30%
I	-	1,00%	-	-	0,60%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	-	0,50%	-	0,12%
T	-	1,00%	3,00%	-	1,50%	0,75%	0,30%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,12%

*Voir Classes d'Actions et Frais pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

US Small Cap Growth Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans un portefeuille composé de valeurs de croissance (growth stocks) américaines à petite capitalisation.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus fondamental de sélection de titres bottom-up.
- Cible les sociétés qui affichent de robustes fondamentaux et un potentiel de croissance bénéficiaire supérieur aux attentes du marché.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence Russell 2000 Growth (Total Return Net - 30% de retenue à la source). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans un portefeuille composé d'actions de croissance (growth stocks) de sociétés à petite capitalisation domiciliées aux Etats-Unis ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique.

La capitalisation boursière correspond à la valeur totale des actions d'une société et peut subir des fluctuations importantes au fil du temps. Les sociétés à petite capitalisation sont celles dont la capitalisation boursière s'inscrit dans la fourchette de capitalisation des sociétés composant l'indice de référence du Compartiment au moment de l'achat.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 20% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés.

Autres expositions Sociétés canadiennes.

Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section**UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments Prêt de titres : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : USD généralement. *Approche en matière de couverture de risque* : sans objet.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Couverture de risque	Actions
Biais de style	Petites entreprises

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Liquidité	Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- visent une croissance du capital sur le long terme en s'exposant aux marchés des actions à petite capitalisation américaines ;
- comprennent les risques associés à une stratégie qui présente un biais en faveur des actions de croissance à petite capitalisation et sont disposés à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 11 sept. 1984.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	0,50%	1,50%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	0,65%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%	0,50%	1,50%	0,75%	0,30%
I	-	1,00%	-	0,65%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	0,55%	-	0,12%
X	-	1,00%	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	0,12%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations.*

JPMorgan Funds -

US Smaller Companies Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans des sociétés américaines à petite et très petite capitalisation.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Portefeuille diversifié appliquant un processus fondamental de sélection de titres bottom-up.
- Cherche à identifier des sociétés de qualité dotées de modèles commerciaux prévisibles et durables.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence Russell 2000 (Total Return Net - 30% de retenue à la source). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des actions de sociétés à petite et très petite capitalisation domiciliées aux Etats-Unis ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique.

La capitalisation boursière correspond à la valeur totale des actions d'une société et peut subir des fluctuations importantes au fil du temps. Les sociétés à petite et très petite capitalisation sont celles dont la capitalisation boursière s'inscrit dans la fourchette de capitalisation des sociétés composant l'indice de référence du Compartiment au moment de l'achat.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 20% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés.

Autres expositions Sociétés américaines à moyenne capitalisation ; sociétés canadiennes.

Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section**UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments Prêt de titres : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : USD généralement. *Approche en matière de couverture de risque* : sans objet.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Couverture de risque	Actions Petites entreprises

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Liquidité	Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- visent une croissance du capital sur le long terme en s'exposant aux marchés des actions à petite et très petite capitalisation américaines ;
- comprennent les risques associés aux petites entreprises et sont disposés à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 16 nov. 1988.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)			Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	0,50%	1,50%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	0,75%	-	0,20%
C2	-	1,00%	-	0,60%	-	0,16%
D	5,00%	1,00%	0,50%	1,50%	1,00%	0,30%
I	-	1,00%	-	0,75%	-	0,16%
X	-	1,00%	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	0,12%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations.*

JPMorgan Funds -

US Sustainable Equity Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant principalement dans des sociétés américaines présentant des caractéristiques E/S positives ou dont les caractéristiques E/S s'améliorent. Les sociétés présentant des caractéristiques E/S positives sont des sociétés qui, de l'avis du Gestionnaire financier, disposent de systèmes avancés et efficaces en matière de gouvernance et de gestion des questions sociales et/ou environnementales (Caractéristiques durables).

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus fondamental de sélection de titres bottom-up.
- Un processus d'investissement qui cherche à exploiter les analyses d'une équipe d'analystes sectoriels américains chevronnés afin d'identifier des investissements attrayants sur le long terme.
- Tient compte de critères ESG en vue d'identifier des sociétés dotées de caractéristiques de durabilité robustes ou en amélioration.

Approche ESG Best-in-Class

Indice de référence S&P 500 (Total Return Net - 30% de retenue à la source). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des actions de sociétés présentant des caractéristiques E/S positives ou dont les caractéristiques E/S s'améliorent, domiciliées partout dans le monde mais qui exercent la majeure partie de leur activité économique aux Etats-Unis.

Les sociétés présentant des caractéristiques E/S positives ou dont les caractéristiques E/S s'améliorent sont sélectionnées sur la base de recherches internes et de données de tiers. Le recours à l'analyse fondamentale permet de mieux appréhender les risques et opportunités liés à la durabilité, qui sont susceptibles d'impacter une société. Cette analyse revêt également une grande importance dans le cadre de la gestion et de l'engagement actif auprès des sociétés, lorsqu'il s'agit d'influer positivement sur les pratiques commerciales à des fins d'amélioration de la durabilité. De plus amples informations sur l'approche de JPMorgan Asset Management en matière de gestion et d'engagement auprès des entreprises, y compris le Rapport sur la gouvernance des investissements, sont disponibles sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment investit au moins 40% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment inclut systématiquement des critères ESG dans l'analyse et les décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés (hors liquidités). Le Compartiment exclut de son univers d'investissement les titres figurant dans les derniers 20% sur la base de ses critères ESG.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Autres expositions Sociétés canadiennes.

Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section**UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : USD généralement. *Approche en matière de couverture de risque* : sans objet.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Couverture de risque	Actions

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.

Volatilité La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.

Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- vise une croissance du capital sur le long terme en s'exposant aux marchés d'actions américains ;
- recherche un investissement qui intègre les principes ESG ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 29 juil. 2021.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)					Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	-	0,50%	-	0,20%
C2	-	1,00%	-	-	0,40%	-	0,16%
D	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	0,75%	0,30%
I	-	1,00%	-	-	0,50%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	-	0,40%	-	0,12%
S2	-	1,00%	-	-	0,25%	-	0,16%
T	-	1,00%	3,00%	-	1,50%	0,75%	0,30%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,12%

*Voir Classes d'Actions et Frais pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

US Technology Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans des sociétés américaines liées aux technologies (technologie, médias et services de communication notamment).

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus fondamental de sélection de titres bottom-up.
- Entend identifier les meilleures idées de placement au sein des secteurs axés sur la technologie.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence Russell 1000 Equal Weight Technology (Total Return Net - 30% de retenue à la source). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des actions de sociétés liées aux technologies (technologie, médias et services de communication notamment) domiciliées aux Etats-Unis ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique. Le Compartiment peut investir dans des sociétés à petite capitalisation.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 20% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés.

Autres expositions Sociétés canadiennes.

Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section**UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments Prêt de titres : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : USD généralement. *Approche en matière de couverture de risque* : sans objet.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section Description des risques pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Concentration Couverture de risque	Actions Petites entreprises

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Liquidité	Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- visent une croissance du capital sur le long terme en s'exposant au marchés d'actions américain ;
- recherchent un investissement dans le secteur de la technologie ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 5 déc. 1997.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)					Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commissi-on de souscript-ion	Commissi-on de conversi-on	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	-	0,65%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	1,00%	0,30%
F	-	1,00%	3,00%	-	1,50%	1,00%	0,30%
I	-	1,00%	-	-	0,65%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	-	0,55%	-	0,12%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,12%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

US Value Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans un portefeuille composé de valeurs américaines sous-évaluées (value stocks).

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus fondamental de sélection de titres bottom-up.
- Cible les sociétés présentant des modèles commerciaux durables, des bénéfices stables, de solides flux de trésorerie et des équipes dirigeantes expérimentées.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence Russell 1000 Value (Total Return Net - 30% de retenue à la source). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans un portefeuille composé d'actions sous-évaluées (value stocks) de sociétés domiciliées aux Etats-Unis ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 20% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés.

Autres expositions Sociétés canadiennes.

Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section**UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments Prêt de titres : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : USD généralement. *Approche en matière de couverture de risque* : sans objet.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section Description des risques pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Couverture de risque Biais de style	Actions

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- vise une croissance du capital sur le long terme en s'exposant aux marchés d'actions américains ;
- recherche une approche d'investissement axée sur les valeurs décotées ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 20 oct. 2000.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)			Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	0,50%	1,50%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	0,60%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%	0,50%	1,50%	0,75%	0,30%
I	-	1,00%	-	0,60%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	0,50%	-	0,12%
X	-	1,00%	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	0,12%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations.*

JPMorgan Funds -

Asia Pacific Income Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir des revenus et une croissance du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans des titres générateurs de revenus d'émetteurs situés dans la région Asie-Pacifique (hors Japon).

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus fondamental de sélection de titres bottom-up.
- Maintient une allocation dynamique entre actions et obligations.
- Cherche à concilier rendement attrayant et appréciation du capital.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence 50% MSCI All Country Asia Pacific ex Japan (Total Return Net) / 50% J.P. Morgan Asia Credit (Total Return Gross). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions. La composante actions de l'indice de référence fait l'objet, dans la mesure du possible, d'une couverture croisée par rapport à la devise de la Classe d'Actions, qui vise à minimiser l'impact des fluctuations de change entre la devise de l'indice de référence et celle de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis en actions, titres de créance et titres convertibles de sociétés et REIT domiciliés dans la région Asie-Pacifique (hors Japon), marchés émergents compris, ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique. Le Compartiment peut détenir ponctuellement des positions importantes sur des secteurs ou des marchés spécifiques.

Le Compartiment investira un minimum de 25% et un maximum de 75% de ses actifs en actions et entre 25% et 75% de ses actifs en titres de créance.

Aucune restriction en termes de qualité de crédit ou d'échéance ne s'applique aux investissements et une proportion importante des actifs peut être investie dans des titres de créance non notés et non investment grade.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 20% de ses actifs dans des titres onshore émis en RPC, y compris des Actions A chinoises, par le biais des Programmes Stock Connect entre la Chine et Hong Kong et dans des titres de créance onshore émis au sein de la RPC par le biais du programme Bond Connect entre la Chine et Hong Kong.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 20% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 75% des obligations souveraines des marchés émergents et des titres non investment grade et 90% des titres investment grade achetés. Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 75% des titres des marchés émergents et 90% des titres des marchés développés.

Autres expositions Jusqu'à 10% en obligations convertibles contingentes.

Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de couverture et de gestion efficace de portefeuille. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section **UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments *Prêt de titres* : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : flexible.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques

Concentration
Couverture de risque

Titres

Chine
Obligations convertibles contingentes
Titres convertibles
Titres de créance
- Titres de créance investment grade
- Dette non investment grade
- Dette non notée

Marchés émergents
Actions
REIT

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Crédit
Liquidité
Devise
Marché
Taux d'intérêt

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.

Volatilité La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.

Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- souhaite combiner revenus et croissance du capital sur le long terme en s'exposant à la région Asie-Pacifique (hors Japon) ;
- recherche une approche flexible de l'allocation d'actifs ;
- comprend que le portefeuille peut présenter une exposition importante aux actifs risqués (titres à haut rendement, des marchés émergents, etc.) et sont disposés à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment
15 juin 2001.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	0,45%	0,30%
F	-	1,00%	3,00%	-	1,50%	1,00%	0,30%
I	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	-	0,50%	-	0,12%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,12%

*Voir Classes d'Actions et Frais pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

Total Emerging Markets Income Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir des revenus et une croissance du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans des actions et des titres de créance générateurs de revenus des marchés émergents.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Portefeuille diversifié appliquant un processus fondamental de sélection de titres bottom-up.
- Maintient une allocation dynamique entre actions et obligations.
- Cherche à concilier rendement attrayant et appréciation du capital.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence 50% MSCI Emerging Markets (Total Return Net) / 25% J.P. Morgan Government Bond Emerging Markets Global Diversified (Total Return Gross) / 15% J.P. Morgan Emerging Market Bond Global Diversified (Total Return Gross) / 10% J.P. Morgan Corporate Emerging Markets Bond Broad Diversified (Total Return Gross). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions. La composante actions de l'indice de référence fait l'objet, dans la mesure du possible, d'une couverture croisée par rapport à la devise de la Classe d'Actions, qui vise à minimiser l'impact des fluctuations de change entre la devise de l'indice de référence et celle de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des actions et des titres de créance de sociétés domiciliées dans un pays émergent ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique, ainsi que dans des titres de créance émis ou garantis par des gouvernements de pays émergents ou leurs agences. Le Compartiment peut investir dans des sociétés à petite capitalisation.

Le Compartiment investira entre 20% et 80% de ses actifs en actions et entre 20% et 80% de ses actifs en titres de créance. Le Compartiment peut investir jusqu'à 20% de ses actifs dans des titres onshore émis en RPC, y compris des Actions A chinoises, par le biais des Programmes Stock Connect entre la Chine et Hong Kong et dans des titres de créance onshore émis au sein de la RPC par le biais du programme Bond Connect entre la Chine et Hong Kong.

Aucune restriction en termes de qualité de crédit ou d'échéance ne s'applique aux investissements.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des émetteurs présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 20% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 75% des titres achetés.

Autres expositions Jusqu'à 5% en obligations convertibles contingentes.

Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de couverture et de gestion efficace de portefeuille. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section **UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments *Prêt de titres* : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : flexible.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres	
Couverture de risque	Chine Obligations convertibles contingentes Titres convertibles Titres de créance - Emprunts d'Etat - Titres de créance investment grade	- Dette non investment grade Marchés émergents Actions Petites entreprises

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Crédit Marché	Taux d'intérêt Liquidité	Devise

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- souhaite combiner revenus et croissance du capital sur le long terme en s'exposant aux titres de créance et aux actions des pays émergents ;
- recherche une approche flexible de l'allocation d'actifs ;
- comprend que le portefeuille peut présenter une exposition importante aux actifs risqués (titres à haut rendement, des marchés émergents, etc.) et sont disposés à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 30 sept. 2013.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)					Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,25%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	-	0,60%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,25%	0,65%	0,30%
I	-	1,00%	-	-	0,60%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	-	0,50%	-	0,12%
S2	-	1,00%	-	-	0,30%	-	0,16%
T	-	1,00%	3,00%	-	1,25%	0,65%	0,30%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,12%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

Global Convertibles Fund (EUR)

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir un rendement en investissant, à l'échelle mondiale, essentiellement dans un portefeuille diversifié composé de titres convertibles.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Stratégie axée sur les obligations convertibles et diversifiée à l'échelle mondiale.
- Approche fondamentale axée sur les titres convertibles de tous émetteurs, dans toutes les zones géographiques et tous les secteurs.
- Vise à obtenir un delta équilibré (sensibilité du portefeuille aux fluctuations des cours des actions sous-jacentes).

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence FTSE Global Focus Convertible (Total Return Gross) couvert en EUR. Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des titres convertibles d'émetteurs du monde entier, y compris des pays émergents.

Les titres convertibles peuvent englober tous les instruments convertibles ou échangeables appropriés, tels que des obligations convertibles de moyenne et longue échéance ou des actions privilégiées convertibles.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des émetteurs présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 20% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés.

Autres expositions Titres de créance, actions et warrants.

Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de couverture et de gestion efficace de portefeuille. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section **UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments *Prêt de titres* : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : EUR. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : couverture dans la Devise de référence généralement.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Couverture de risque	Titres convertibles Marchés émergents Actions

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Crédit Devise	Taux d'intérêt Liquidité	Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- souhaitent participer partiellement au rendement qu'un portefeuille d'actions est susceptible de délivrer, tout en profitant de la moindre volatilité qui caractérise les placements obligataires ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres placés avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 4 mai 2001.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)					Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,25%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,20%
C2	-	1,00%	-	-	0,50%	-	0,16%
D	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,25%	0,50%	0,30%
I	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	-	0,50%	-	0,12%
T	-	1,00%	3,00%	-	1,25%	0,50%	0,30%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,12%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

Aggregate Bond Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir un rendement supérieur à celui des marchés obligataires en investissant, à l'échelle mondiale, essentiellement dans des titres de créance investment grade et en ayant recours à des produits dérivés si nécessaire.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus d'investissement axé sur la recherche intégrée à l'échelle mondiale en vue d'analyser les facteurs fondamentaux, quantitatifs et techniques de différents pays, secteurs et émetteurs.
- Associe l'allocation d'actifs top-down à la sélection de titres bottom-up afin d'identifier des sources diversifiées de rendement pour le portefeuille (y compris rotation sectorielle, sélection de titres, devises et positionnement sur la courbe de rendement).
- Investit à l'échelle mondiale dans tous les segments de la dette investment grade, y compris les emprunts d'Etat, la dette quasi-souveraine, les obligations d'entreprises, la dette émergente et la dette titrisée.
- Le Compartiment peut également investir dans des obligations à haut rendement et l'exposition en devises est généralement couverte par rapport à l'USD.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence Bloomberg Global Aggregate (Total Return Gross) couvert en USD. Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.
- Base de calcul de la VaR relative.

Le Compartiment est géré activement. La majorité des émetteurs inclus dans le Compartiment sont susceptibles de faire partie de l'indice de référence, qui sert de base à la construction du portefeuille. Le Gestionnaire financier est toutefois autorisé à s'écarter dans une certaine mesure de la composition et du profil de risque de l'indice, dans le respect de paramètres indicatifs en matière de risque.

La composition et le profil de risque du Compartiment ressembleront à ceux de l'indice de référence, mais sa performance pourra différer de celle de ce dernier en raison des décisions du Gestionnaire financier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis, directement ou par le biais de produits dérivés, dans des titres de créance investment grade (y compris des MBS/ABS) d'émetteurs du monde entier, y compris des pays émergents.

Il est prévu que le Compartiment investisse entre 5% et 30% de ses actifs dans des titres adossés à des créances hypothécaires (MBS) et/ou à des actifs (ABS). Les MBS peuvent être des titres d'agences (émis par des agences quasi gouvernementales américaines) ou hors agences (émis par des institutions privées) ; ils se réfèrent à des titres de créance adossés à des créances hypothécaires, y compris des créances hypothécaires commerciales et résidentielles. On entend par ABS des titres de créance adossés à d'autres types d'actifs, tels que des encours de carte de crédit, des prêts automobiles, des prêts à la consommation et des crédits-bails d'équipement.

Le Compartiment peut investir, dans une moindre mesure, dans des obligations sécurisées ainsi que dans des titres non investment grade et des titres non notés.

Le Compartiment peut investir dans des titres de créance onshore émis au sein de la RPC par le biais du programme Bond Connect entre la Chine et Hong Kong.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des émetteurs présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 10% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 75% des obligations souveraines des marchés émergents et des titres non investment grade et 90% des titres investment grade achetés.

Autres expositions Jusqu'à 5% en obligations convertibles contingentes.

Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : d'investissement, de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau Utilisation des produits dérivés par le Compartiment à la section UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : VaR relative. *Niveau de levier escompté suite au recours aux produits dérivés* : 400%, à titre indicatif uniquement. Il se peut que le levier dépasse sensiblement ce niveau de manière ponctuelle.

Techniques et instruments *Prêt de titres* : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : couverture dans la Devise de référence généralement.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres	
Produits dérivés Couverture de risque	Chine Obligations convertibles contingentes Titres de créance - Emprunts d'Etat - Titres de créance investment grade - Dette non investment grade	- Dette non notée Marchés émergents MBS/ABS

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Crédit Liquidité	Marché Devise	Taux d'intérêt

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- entend générer des rendements en investissant sur les marchés obligataires mondiaux ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment
9 nov. 2009.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)			Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	3,00%	1,00%	0,50%	0,70%	-	0,20%
C	-	1,00%	-	0,35%	-	0,15%
D	3,00%	1,00%	0,50%	0,70%	0,40%	0,20%
I	-	1,00%	-	0,35%	-	0,11%
I2	-	1,00%	-	0,21%	-	0,07%
X	-	1,00%	-	-	-	0,10%
X2	-	1,00%	-	-	-	0,07%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations.*

JPMorgan Funds -

APAC Managed Reserves Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir un rendement en investissant essentiellement dans des titres de créance de courte échéance libellés en USD émis sur les marchés obligataires d'Asie-Pacifique.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- L'équipe d'investissement établit des perspectives économiques exhaustives en vue de déterminer un positionnement approprié en termes de taux d'intérêt et de secteurs.
- Les analystes crédit procèdent à des analyses fondamentales de sociétés afin d'identifier des opportunités d'investissement adéquates.
- Intègre si nécessaire des investissements à plus long terme qu'un fonds monétaire pour offrir un potentiel de rendement supplémentaire.

Approche ESG Intégration des critères ESG

Indice de référence ICE BofA US 3-Month Treasury Bill (Total Return Gross). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. L'indice de référence sert de base à la construction du portefeuille, mais le Gestionnaire financier est autorisé à s'écarter dans une certaine mesure du profil de risque de ce dernier, dans le respect de paramètres indicatifs en matière de risque. La performance et le profil de risque du Compartiment présenteront certaines similitudes avec l'indice de référence, mais ses composantes pourront s'en écarter.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des titres de créance libellés en USD émis par des agences, des gouvernements, des banques et des entreprises de la région Asie-Pacifique, ainsi que dans des ABS (jusqu'à 15%). Le Compartiment peut conclure des transactions de prise en pension avec des contreparties de premier plan, garanties par des titres tels que des emprunts d'Etat de la région Asie-Pacifique, des obligations d'entreprises, des ABS et des actions. Ces sûretés seront uniquement libellées en USD et, le cas échéant, devront être de qualité investment grade. Elles ne devront répondre à aucune contrainte en matière d'échéance.

Au moment de leur acquisition, les titres de longue échéance devront être investment grade. Dans le cas où les agences de notation attribuent des notes différentes à un même titre, la note la plus élevée sera retenue.

Au moment de leur acquisition, les titres de courte échéance devront être notés au minimum « BBB » par S&P (ou note équivalente). Les ABS devront être notés au minimum « AAA » par S&P (ou note équivalente) au moment de leur acquisition et ne devront pas inclure de titres qui présentent un important risque d'extension de maturité.

Le Compartiment peut également investir dans des titres non notés de qualité comparable à ceux visés ci-dessus.

La duration moyenne pondérée du portefeuille n'excédera pas un an et l'échéance initiale ou résiduelle des titres de créance individuels au moment de leur acquisition ne dépassera pas trois ans. L'échéance initiale ou résiduelle des MBS/ABS au moment de leur acquisition ne dépassera pas trois ans.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins : de gestion efficace de portefeuille et de couverture. Types :* voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section **UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD : néant. Méthode de calcul de l'exposition globale : approche par les engagements.*

Techniques et instruments Transactions de prise en pension : prévision : 0% à 10% ; maximum 100%.

Devises Devise de référence du Compartiment : USD. Devises de libellé des actifs : USD généralement. Approche en matière de couverture de risque : couverture dans la Devise de référence généralement.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section Description des risques pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres	
Couverture de risque Transactions de prise en pension	Titres de créance - Emprunts d'Etat - Titres de créance investment grade - Dette non notée	- ABS

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Crédit Liquidité	Taux d'intérêt Marché	Devise

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- recherchent un rendement potentiellement supérieur à celui d'un fonds monétaire et sont disposés à assumer un risque plus important
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 19 octobre 2022.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	-	1,00%	-	0,40%	-	0,20%
C	-	1,00%	-	0,20%	-	0,10%
D	-	1,00%	-	0,40%	0,20%	0,20%
I	-	1,00%	-	0,20%	-	0,06%
X	-	1,00%	-	-	-	0,05%

*Voir Classes d'Actions et Frais pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

China Bond Opportunities Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir un rendement supérieur à celui des marchés obligataires chinois en investissant essentiellement dans des titres de créance chinois, en ayant recours, si nécessaire, à des produits dérivés.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus d'investissement axé sur la recherche intégrée à l'échelle mondiale en vue d'analyser les facteurs fondamentaux, quantitatifs et techniques de différents secteurs et émetteurs.
- Associe un processus décisionnel de type top-down (qui englobe l'allocation sectorielle, la gestion de la duration et l'exposition en devises) à la sélection de titres bottom-up.
- Recourt à une approche libre de toute contrainte pour identifier les meilleures opportunités dans tous les segments de l'univers obligataire en Chine, y compris de la dette chinoise libellée en CNY onshore, en CNH offshore et en USD et en adoptant une approche flexible de la gestion des devises.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence 50% J.P. Morgan Asia Credit (JACI) China (Total Return Gross) / 50% FTSE Dim Sum Bond (Total Return Gross). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.
- Base de calcul de la VaR relative.

Le Compartiment est géré activement indépendamment de son indice de référence.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des titres de créance onshore émis en RPC par des émetteurs chinois et libellés en CNY, ainsi que dans des titres de créance émis sur des marchés hors RPC par des émetteurs chinois et libellés en CNH ou en USD.

Le Compartiment peut également investir une proportion importante de ses actifs dans des titres de créance libellés en CNY et en CNH qui ne sont pas émis par des émetteurs chinois.

Ces titres peuvent comprendre des obligations, ainsi que des titres de créance émis par des gouvernements et leurs agences, des établissements financiers, des entreprises et d'autres organisations ou entités.

Au moins 50% des titres de créance devront faire partie de la catégorie investment grade au moment de leur acquisition. Toutefois, le Compartiment peut temporairement détenir une part de titres de créance investment grade moins importante que ce seuil minimum en raison d'une dégradation de la notation, de la suppression d'une notation ou d'un défaut.

Le Compartiment peut avoir une exposition substantielle à des titres de créance non notés et non investment grade.

Le Compartiment peut investir dans des titres de créance onshore émis au sein de la RPC par le biais du programme Bond Connect entre la Chine et Hong Kong, sur les marchés des obligations négociées en bourse de la RPC et/ou le marché obligataire interbancaire chinois. Le Compartiment limitera ses investissements dans des titres de créance onshore émis en RPC à 65% de ses actifs.

Le Gestionnaire financier peut prendre des positions actives en devises afin d'optimiser les rendements.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des émetteurs présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 10% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux. Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 75% des obligations souveraines des marchés émergents et des titres non investment grade et 90% des titres investment grade achetés.

Le Compartiment peut investir dans des Dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires à des fins d'investissement. Le Compartiment peut détenir jusqu'à 30% de ses actifs dans les instruments susmentionnés, de manière temporaire et à des fins défensives.

Autres expositions Jusqu'à 10% en obligations convertibles contingentes.

Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : d'investissement, de couverture et de gestion efficace de portefeuille. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section **UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : VaR relative. *Niveau de levier escompté suite au recours aux produits dérivés* : 100%, à titre indicatif uniquement. Il se peut que le levier dépasse sensiblement ce niveau de manière ponctuelle.

Techniques et instruments *Prêt de titres* : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : CNH, CNY et USD. *Approche en matière de couverture de risque* : flexible.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres	
Couverture de risque Concentration Produits dérivés	Chine Obligations convertibles contingentes Titres de créance - Emprunts d'Etat - Titres de créance investment grade	- Dette non investment grade - Dette non notée Marchés émergents

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Crédit Taux d'intérêt	Devise Marché	Liquidité

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- entend générer des rendements en s'exposant aux marchés obligataires chinois ;
- comprend les risques associés à la dette émergente et à la Chine, et sont disposés à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment
8 janv. 2020.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	3,00%	1,00%	-	0,50%	1,00%	-	0,20%
C	-	1,00%	-	-	0,50%	-	0,15%
C2	-	1,00%	-	-	0,40%	-	0,11%
D	3,00%	1,00%	-	0,50%	1,00%	0,50%	0,20%
I	-	1,00%	-	-	0,50%	-	0,11%
I2	-	1,00%	-	-	0,40%	-	0,07%
T	-	1,00%	3,00%	-	1,00%	0,50%	0,20%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,10%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,07%

*Voir **Classes d'Actions et Frais** pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Asset Management (China) Company Limited se chargera du support des activités de recherche d'investissement onshore en RPC.

JPMorgan Funds -

Emerging Markets Aggregate Bond Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir un rendement supérieur à celui des marchés obligataires émergents en investissant essentiellement dans de la dette émergente et en ayant recours, si nécessaire, à des produits dérivés.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus d'investissement axé sur la recherche intégrée à l'échelle mondiale en vue d'analyser les facteurs fondamentaux, quantitatifs et techniques de différents secteurs et émetteurs.
- Associe un processus décisionnel de type top-down (qui englobe les allocations géographique et sectorielle) à la sélection de titres bottom-up.
- Investit dans la dette des marchés émergents, y compris la dette souveraine et la dette d'entreprises.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence 50% J.P. Morgan Emerging Market Bond Global Diversified (Total Return Gross) / 50% J.P. Morgan Corporate Emerging Markets Bond Broad Diversified (Total Return Gross). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. La majorité des émetteurs inclus dans le Compartiment sont susceptibles de faire partie de l'indice de référence, qui sert de base à la construction du portefeuille. Le Gestionnaire financier est toutefois autorisé à s'écarter dans une certaine mesure de la composition et du profil de risque de l'indice, dans le respect de paramètres indicatifs en matière de risque.

La composition et le profil de risque du Compartiment ressembleront à ceux de l'indice de référence, mais sa performance pourra différer de celle de ce dernier en raison des décisions du Gestionnaire financier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis, directement ou par le biais de produits dérivés, dans des titres de créance émis ou garantis par des gouvernements de pays émergents ou leurs agences ainsi que par des sociétés domiciliées dans un pays émergent ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique. Le Compartiment peut investir dans des titres de créance non investment grade et des titres non notés.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des émetteurs présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 10% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux. Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 75% des obligations souveraines des marchés émergents et des titres non investment grade et 90% des titres investment grade achetés.

Autres expositions Le Compartiment peut investir à concurrence de 5% dans des titres convertibles, de 10% dans des obligations convertibles contingentes et de 5% en actions, en particulier dans le cadre d'événements relatifs aux titres de créance détenus par le Compartiment, parmi lesquels des conversions ou des restructurations.

Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : d'investissement, de couverture et de gestion efficace de portefeuille. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section **UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments *Prêt de titres* : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : USD et EUR principalement. *Approche en matière de couverture de risque* : couverture dans la Devise de référence généralement.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques

Produits dérivés
Couverture de risque

Titres

Obligations convertibles contingentes
Titres convertibles
Titres de créance
- Emprunts d'Etat
- Titres de créance investment grade
- Dette non investment grade
- Dette non notée

Marchés émergents
Actions

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Crédit
Liquidité
Devise
Marché
Taux d'intérêt

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.

Volatilité La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.

Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- entendent générer des rendements en investissant dans des titres de créance des pays émergents ;
- comprend que le portefeuille peut présenter une exposition importante aux actifs risqués (dette à haut rendement, des marchés émergents, etc.) et est disposé à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment
28 mai 2015.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)			Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
C	-	1,00%	-	0,35%	-	0,20%
I	-	1,00%	-	0,35%	-	0,10%
I2	-	1,00%	-	0,21%	-	0,07%
X	-	1,00%	-	-	-	0,10%
X2	-	1,00%	-	-	-	0,07%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations.*

JPMorgan Funds -

Emerging Markets Corporate Bond Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir un rendement supérieur à celui des marchés des obligations d'entreprises émergents en investissant essentiellement dans des titres de créance émis par des sociétés de pays émergents et en ayant recours, si nécessaire, à des produits dérivés.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus d'investissement axé sur la recherche intégrée à l'échelle mondiale en vue d'analyser les facteurs fondamentaux, quantitatifs et techniques de différents pays, secteurs et émetteurs.
- Associe un processus décisionnel de type top-down (qui englobe les allocations géographique et sectorielle) à la sélection de titres bottom-up.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence J.P. Morgan Corporate Emerging Markets Bond Broad Diversified (Total Return Gross). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions. Pour les Classes d'Actions couvertes face au risque de taux, l'indice de référence est le J.P. Morgan Corporate Emerging Markets Bond Broad Diversified Duration Hedged (Total Return Gross).

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. La majorité des émetteurs inclus dans le Compartiment sont susceptibles de faire partie de l'indice de référence, qui sert de base à la construction du portefeuille. Le Gestionnaire financier est toutefois autorisé à s'écarter dans une certaine mesure de la composition et du profil de risque de l'indice, dans le respect de paramètres indicatifs en matière de risque.

La composition et le profil de risque du Compartiment ressembleront à ceux de l'indice de référence, mais sa performance pourra différer de celle de ce dernier en raison des décisions du Gestionnaire financier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis, directement ou par le biais de produits dérivés, dans des titres de créance émis par des sociétés domiciliées dans un pays émergent ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique.

Aucune restriction en termes de qualité de crédit ou d'échéance ne s'applique aux titres de créance et le Compartiment peut se concentrer sur un nombre restreint d'émetteurs privés de pays émergents.

Le Compartiment pourra également investir dans des titres de créance émis ou garantis par des gouvernements de pays émergents.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des émetteurs présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 10% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux. Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 75% des obligations souveraines des marchés émergents et des titres non investment grade et 90% des titres investment grade achetés.

Autres expositions Jusqu'à 10% en obligations convertibles contingentes.

Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : d'investissement, de couverture et de gestion efficace de portefeuille. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section **UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments *Prêt de titres* : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : flexible.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques

Concentration
Produits dérivés
Couverture de risque

Titres

Obligations convertibles contingentes
Titres de créance
- Emprunts d'Etat
- Titres de créance investment grade
- Dette non investment grade
- Dette non notée

Marchés émergents

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Crédit
Taux d'intérêt
Devise
Marché
Liquidité

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.

Volatilité La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.

Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- entendent générer des rendements en s'exposant aux obligations d'entreprises des marchés émergents ;
- comprend que le portefeuille peut présenter une exposition importante aux actifs risqués (dette à haut rendement, des marchés émergents, etc.) et est disposé à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 14 juil. 2010.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	3,00%	1,00%	-	0,50%	1,00%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	-	0,50%	-	0,20%
C2	-	1,00%	-	-	0,40%	-	0,16%
D	3,00%	1,00%	-	0,50%	1,00%	0,50%	0,30%
I	-	1,00%	-	-	0,50%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	-	0,40%	-	0,12%
T	-	1,00%	3,00%	-	1,00%	0,50%	0,30%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%
Y	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,12%

*Voir Classes d'Actions et Frais pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

Emerging Markets Debt Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir un rendement supérieur à celui des marchés obligataires émergents en investissant essentiellement dans de la dette émergente, y compris dans de la dette d'entreprise et des titres libellés en devises locales, et en ayant recours à des produits dérivés si nécessaire.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus d'investissement axé sur la recherche intégrée à l'échelle mondiale en vue d'analyser les facteurs fondamentaux, quantitatifs et techniques de différents pays, secteurs et émetteurs.
- Associe un processus décisionnel de type top-down (qui englobe les allocations géographique et sectorielle) à la sélection de titres bottom-up.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence J.P. Morgan Emerging Market Bond Global Diversified (Total Return Gross). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.
- Base de calcul de la VaR relative.

Le Compartiment est géré activement. La majorité des émetteurs inclus dans le Compartiment sont susceptibles de faire partie de l'indice de référence, qui sert de base à la construction du portefeuille. Le Gestionnaire financier est toutefois autorisé à s'écarter dans une certaine mesure de la composition et du profil de risque de l'indice, dans le respect de paramètres indicatifs en matière de risque.

La composition et le profil de risque du Compartiment ressembleront à ceux de l'indice de référence, mais sa performance pourra différer de celle de ce dernier en raison des décisions du Gestionnaire financier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis, directement ou par le biais de produits dérivés, dans des titres de créance émis ou garantis par des gouvernements de pays émergents ou leurs agences ainsi que par des sociétés domiciliées dans un pays émergent ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique. Ces investissements peuvent comprendre des « Brady bonds », des obligations étrangères placées aux Etats-Unis (Yankee Bonds), de la dette d'entreprise et des emprunts d'Etat émis sous la forme d'euro-obligations (eurobonds) ainsi que des obligations à moyen et long terme négociées sur les marchés intérieurs.

Aucune restriction en termes de qualité de crédit ou d'échéance ne s'applique aux investissements.

Le Compartiment peut investir dans des titres de créance onshore émis au sein de la RPC par le biais du programme Bond Connect entre la Chine et Hong Kong.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des émetteurs présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 10% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 75% des obligations souveraines des marchés émergents et des titres non investment grade et 90% des titres investment grade achetés.

Autres expositions Jusqu'à 5% en obligations convertibles contingentes.

Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : d'investissement, de couverture et de gestion efficace de portefeuille. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section **UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : VaR relative. *Niveau de levier escompté suite au recours aux produits dérivés* : 100%, à titre indicatif uniquement. Il se peut que le levier dépasse sensiblement ce niveau de manière ponctuelle.

Techniques et instruments *Prêt de titres* : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : flexible.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques

Produits dérivés
Couverture de risque

Titres

Chine
Obligations convertibles contingentes
Titres de créance
- Emprunts d'Etat
- Titres de créance investment grade
- Dette non investment grade
- Dette non notée

Marchés émergents

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Crédit
Marché
Taux d'intérêt
Liquidité
Devise

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.

Volatilité La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.

Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- entendent générer des rendements en investissant dans des obligations des marchés émergents ;
- comprend que le portefeuille peut présenter une exposition importante aux actifs risqués (dette à haut rendement, des marchés émergents, etc.) et est disposé à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 14 mars 1997.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	3,00%	1,00%	-	0,50%	1,15%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	-	0,50%	-	0,20%
C2	-	1,00%	-	-	0,46%	-	0,16%
D	3,00%	1,00%	-	0,50%	1,15%	0,70%	0,30%
F	-	1,00%	3,00%	-	1,15%	1,00%	0,30%
I	-	1,00%	-	-	0,50%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	-	0,46%	-	0,12%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,12%

*Voir Classes d'Actions et Frais pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

Emerging Markets Investment Grade Bond Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir un rendement supérieur à celui de la dette émergente investment grade en investissant essentiellement dans des titres de créance de pays émergents investment grade libellés en USD.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus d'investissement axé sur la recherche intégrée à l'échelle mondiale en vue d'analyser les facteurs fondamentaux, quantitatifs et techniques de différents pays, secteurs et émetteurs.
- Associe un processus décisionnel de type top-down (qui englobe les allocations géographique et sectorielle) à la sélection de titres bottom-up dans tout l'univers de la dette émergente investment grade.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence 50% J.P. Morgan Emerging Markets Bond Global Diversified Investment Grade (Total Return Gross) / 50% J.P. Morgan Corporate Emerging Markets Bond Broad Diversified Investment Grade (Total Return Gross). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. La majorité des émetteurs inclus dans le Compartiment sont susceptibles de faire partie de l'indice de référence, qui sert de base à la construction du portefeuille. Le Gestionnaire financier est toutefois autorisé à s'écarter dans une certaine mesure de la composition et du profil de risque de l'indice, dans le respect de paramètres indicatifs en matière de risque.

La composition et le profil de risque du Compartiment ressembleront à ceux de l'indice de référence, mais sa performance pourra différer de celle de ce dernier en raison des décisions du Gestionnaire financier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des titres de créance investment grade libellés en USD émis ou garantis par des gouvernements de pays émergents ou leurs agences ainsi que par des sociétés domiciliées dans un pays émergent ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique.

Les titres de créance devront faire partie de la catégorie investment grade au moment de leur acquisition. Le Compartiment peut cependant détenir une faible proportion de titres non notés ou non investment grade suite à la rétrogradation, au retrait de note ou à la défaillance d'un émetteur.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des émetteurs présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 10% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 75% des obligations souveraines des marchés émergents et des titres non investment grade et 90% des titres investment grade achetés.

Autres expositions Jusqu'à 5% en obligations convertibles contingentes.

Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de couverture et de gestion efficace de portefeuille. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section **UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments *Prêt de titres* : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : USD principalement. *Approche en matière de couverture de risque* : couverture dans la Devise de référence généralement.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques

Couverture de risque

Titres

Titres de créance
- Emprunts d'Etat
- Titres de créance investment grade
- Dette non investment grade
- Dette non notée

Obligations convertibles contingentes
Marchés émergents

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Crédit
Liquidité
Devise
Marché
Taux d'intérêt

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.

Volatilité La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.

Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- entendent générer des rendements en investissant dans la dette émergente investment grade ;
- comprennent les risques associés à la dette émergente et sont disposés à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment
29 nov. 2010.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)					Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	3,00%	1,00%	-	0,50%	0,80%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	-	0,40%	-	0,20%
D	3,00%	1,00%	-	0,50%	0,80%	0,40%	0,30%
F	-	1,00%	3,00%	-	0,80%	1,00%	0,30%
I	-	1,00%	-	-	0,40%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	-	0,32%	-	0,12%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,12%

*Voir Classes d'Actions et Frais pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

Emerging Markets Local Currency Debt Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir un rendement supérieur à celui du marché des emprunts d'Etat de pays émergents en investissant essentiellement dans de la dette émergente libellée en devises locales et en ayant recours à des produits dérivés si nécessaire.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus d'investissement axé sur la recherche intégrée à l'échelle mondiale en vue d'analyser les facteurs fondamentaux, quantitatifs et techniques de différents pays, secteurs et émetteurs.
- Associe un processus décisionnel de type top-down (qui englobe l'allocation géographique, la gestion de la duration et l'exposition en devises) à la sélection de titres bottom-up.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence J.P. Morgan Government Bond - Emerging Markets Global Diversified (Total Return Gross). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence fait l'objet, si possible, d'une couverture croisée dans la devise de la Classe d'Actions, qui vise à minimiser l'impact des fluctuations de change entre la devise de l'indice de référence et celle de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.
- Base de calcul de la VaR relative.

Le Compartiment est géré activement. La majorité des émetteurs inclus dans le Compartiment sont susceptibles de faire partie de l'indice de référence, qui sert de base à la construction du portefeuille. Le Gestionnaire financier est toutefois autorisé à s'écarter dans une certaine mesure de la composition et du profil de risque de l'indice, dans le respect de paramètres indicatifs en matière de risque.

La composition et le profil de risque du Compartiment ressembleront à ceux de l'indice de référence, mais sa performance pourra différer de celle de ce dernier en raison des décisions du Gestionnaire financier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis, directement ou par le biais de produits dérivés, dans des titres de créance émis ou garantis par des gouvernements de pays émergents ou leurs agences ainsi que par des sociétés domiciliées dans un pays émergent ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique. Les investissements peuvent être libellés dans une quelconque devise. Au moins 67% seront cependant libellés dans la monnaie d'un pays émergent. Le Compartiment peut détenir ponctuellement des positions importantes sur des pays, des secteurs ou des devises spécifiques, lesquelles peuvent être concentrées.

Bien que les produits dérivés puissent être libellés en EUR ou en USD, ils sont susceptibles d'être exposés aux monnaies des pays émergents.

Aucune restriction en termes de qualité de crédit ou d'échéance ne s'applique aux investissements.

Le Compartiment peut investir dans des titres de créance onshore émis au sein de la RPC par le biais du programme Bond Connect entre la Chine et Hong Kong.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des émetteurs présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 75% des obligations souveraines des marchés émergents et des titres non investment grade et 90% des titres investment grade achetés.

Le Compartiment investit au moins 10% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Autres expositions Jusqu'à 5% en obligations convertibles contingentes.

Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : d'investissement, de couverture et de gestion efficace de portefeuille. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section **UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : VaR relative. *Niveau de levier escompté suite au recours aux produits dérivés* : 500%, à titre indicatif uniquement. Il se peut que le levier dépasse sensiblement ce niveau de manière ponctuelle.

Techniques et instruments *Prêt de titres* : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : flexible.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques

Concentration
Produits dérivés
Couverture de risque

Titres

Chine
Obligations convertibles contingentes
Titres de créance
- Dette non investment grade
- Emprunts d'Etat
- Titres de créance investment grade
- Dette non notée

Marchés émergents

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Crédit
Marché
Liquidité
Taux d'intérêt
Devise

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.

Volatilité La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.

Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- entendent générer des rendements en investissant dans des obligations des pays émergents libellées en devises locales ;
- comprend que le portefeuille peut présenter une exposition importante aux actifs risqués (dette à haut rendement, des marchés émergents, etc.) et est disposé à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 24 janv. 2008.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	3,00%	1,00%	-	0,50%	1,00%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	-	0,50%	-	0,20%
D	3,00%	1,00%	-	0,50%	1,00%	0,50%	0,30%
F	-	1,00%	3,00%	-	1,00%	1,00%	0,30%
I	-	1,00%	-	-	0,50%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	-	0,40%	-	0,12%
T	-	1,00%	3,00%	-	1,00%	0,50%	0,30%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,12%
Y	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%

*Voir Classes d'Actions et Frais pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

Emerging Markets Strategic Bond Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir un rendement supérieur à celui de l'indice de référence en exploitant les opportunités d'investissement que recèlent les marchés des changes et obligataires émergents, en utilisant si nécessaire des produits dérivés.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus d'investissement axé sur la recherche intégrée à l'échelle mondiale en vue d'analyser les facteurs fondamentaux, quantitatifs et techniques de différents pays, secteurs et émetteurs.
- Associe un processus décisionnel de type top-down (qui englobe les allocations géographique et sectorielle) à la sélection de titres bottom-up.
- Recourt à une approche libre de toute contrainte pour identifier les meilleures opportunités dans tous les segments de l'univers de la dette émergente (dette souveraine, d'entreprises et en devises locales), tout en s'attachant à atténuer le risque baissier.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence ICE BofA SOFR Overnight Rate Total Return en USD. Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence utilisé est l'indice correspondant dans la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.
- Calcul de la Commission de performance.

Le Compartiment est géré activement indépendamment de son indice de référence.

POLITIQUES

Principale exposition Les actifs sont majoritairement investis dans des titres de créance émis ou garantis par des gouvernements des marchés émergents ou leurs agences, des Etats et entités régionales et des organisations supranationales, ainsi que par des sociétés domiciliées dans un pays émergent ou qui y exercent l'essentiel de leur activité économique. Le Compartiment peut investir jusqu'à 5% de ses actifs dans des ABS.

Aucune restriction en termes de qualité de crédit ou d'échéance ne s'applique aux investissements.

Le Compartiment peut recourir à des positions acheteuses et vendeuses (par le biais de produits dérivés) afin de modifier son exposition en termes de pays, de secteurs, de devises et de qualité de crédit. Cette exposition pourra être ponctuellement concentrée.

Le Compartiment peut investir dans des titres de créance onshore émis au sein de la RPC par le biais du programme Bond Connect entre la Chine et Hong Kong.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des émetteurs présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 10% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 75% des obligations souveraines des marchés émergents et des titres non investment grade et 90% des titres investment grade achetés.

Le Compartiment peut investir dans des Dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires à des fins d'investissement. Le Compartiment peut détenir jusqu'à 100% de ses actifs dans les instruments susmentionnés, de manière temporaire et à des fins défensives.

Autres expositions Jusqu'à 5% en obligations convertibles contingentes.

Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : d'investissement, de couverture et de gestion efficace de portefeuille. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section **UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : VaR absolue. *Niveau de levier escompté suite au recours aux produits dérivés* : 500%, à titre indicatif uniquement. Il se peut que le levier dépasse sensiblement ce niveau de manière ponctuelle.

Techniques et instruments *Prêt de titres* : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : flexible.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques

Concentration
Produits dérivés
Couverture de risque
Positions vendeuses

Titres

Chine
Obligations convertibles contingentes
Marchés émergents
Titres de créance
- Emprunts d'Etat
- Dette non investment grade
- Titres de créance investment grade
- Dette non notée

ABS

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Crédit
Marché
Liquidité
Taux d'intérêt
Devise

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.

Volatilité La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.

Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- entend générer des rendements positifs à moyen terme en investissant dans des obligations de marchés émergents ;
- comprend que le portefeuille peut présenter une exposition importante aux actifs risqués (dette à haut rendement, des marchés émergents, etc.) et est disposé à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Commission de performance Méthode : high-on-high. Plafond : néant. Période de référence : durée de vie du Fonds

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 12 avr. 2011.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année			
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)	Commission de performance
A	3,00%	1,00%	-	0,50%	1,25%	-	0,30%	-
A (perf)	3,00%	1,00%	-	0,50%	1,00%	-	0,30%	10,00%
C	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,20%	-
C (perf)	-	1,00%	-	-	0,50%	-	0,20%	10,00%
D	3,00%	1,00%	-	0,50%	1,30%	0,95%	0,30%	-
D (perf)	3,00%	1,00%	-	0,50%	1,00%	1,00%	0,30%	10,00%
I	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,16%	-
I (perf)	-	1,00%	-	-	0,50%	-	0,16%	10,00%
I2	-	1,00%	-	-	0,85%	-	0,12%	-
I2 (perf)	-	1,00%	-	-	0,40%	-	0,12%	10,00%
T	-	1,00%	3,00%	-	1,30%	0,95%	0,30%	-
T (perf)	-	1,00%	3,00%	-	1,00%	1,00%	0,30%	10,00%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%	-
X (perf)	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%	10,00%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,12%	-
X2 (perf)	-	1,00%	-	-	-	-	0,12%	10,00%

*Voir Classes d'Actions et Frais pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

EU Government Bond Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir un rendement comparable à celui de l'indice de référence en investissant essentiellement dans des emprunts d'Etat de l'UE.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus d'investissement axé sur la recherche intégrée à l'échelle mondiale en vue d'analyser les facteurs fondamentaux, quantitatifs et techniques de différents pays, secteurs et émetteurs.
- Vise à identifier des sources diversifiées de rendement pour le portefeuille (y compris gestion de la duration, positionnement sur la courbe de rendement, inflation et positions croisées).
- Investit dans des emprunts d'Etat et quasi-souverains de l'UE.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence J.P. Morgan EMU Government Investment Grade Bond (Total Return Gross). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.
- Base de calcul de la VaR relative.

Le Compartiment est géré activement. La majorité des émetteurs inclus dans le Compartiment sont susceptibles de faire partie de l'indice de référence, qui sert de base à la construction du portefeuille. Le Gestionnaire financier est toutefois autorisé à s'écarter dans une certaine mesure de la composition et du profil de risque de l'indice, dans le respect de paramètres indicatifs en matière de risque.

La composition et le profil de risque du Compartiment ressembleront à ceux de l'indice de référence, mais sa performance pourra différer de celle de ce dernier en raison des décisions du Gestionnaire financier.

POLITIQUES

Principale exposition Les actifs sont majoritairement investis dans des titres de créance émis ou garantis par des gouvernements de l'UE, y compris par des agences et gouvernements locaux garantis par de tels gouvernements, qui sont libellés en EUR ou dans d'autres devises de l'UE.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 20% de ses actifs dans des titres de créance émis ou garantis par des organisations supranationales et libellés en EUR ou dans d'autres devises de l'UE.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des émetteurs présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 10% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section **UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : VaR relative. *Niveau de levier escompté suite au recours aux produits dérivés* : 300%, à titre indicatif uniquement. Il se peut que le levier dépasse sensiblement ce niveau de manière ponctuelle.

Techniques et instruments *Prêt de titres* : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : EUR. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : couverture dans la Devise de référence généralement.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Couverture de risque	Titres de créance - Emprunts d'Etat - Titres de créance investment grade

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Crédit	Devise	Marché
Liquidité	Taux d'intérêt	

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.

Volatilité La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.

Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- entendent générer des rendements en s'exposant aux marchés des emprunts d'Etat de l'UE ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 17 avr. 2008.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	3,00%	1,00%	-	0,50%	0,40%	-	0,20%
C	-	1,00%	-	-	0,25%	-	0,15%
D	3,00%	1,00%	-	0,50%	0,40%	0,20%	0,20%
I	-	1,00%	-	-	0,25%	-	0,11%
I2	-	1,00%	-	-	0,18%	-	0,07%
T	-	1,00%	3,00%	-	0,40%	0,20%	0,20%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,10%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,07%

*Voir Classes d'Actions et Frais pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

Euro Aggregate Bond Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir un rendement supérieur à celui des marchés des obligations libellées en EUR en investissant essentiellement dans des titres de créance investment grade libellés en EUR et en ayant recours, si nécessaire, à des produits dérivés.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus d'investissement axé sur la recherche intégrée à l'échelle mondiale en vue d'analyser les facteurs fondamentaux, quantitatifs et techniques de différents pays, secteurs et émetteurs.
- Associe l'allocation d'actifs top-down à la sélection de titres bottom-up afin d'identifier des sources diversifiées de rendement pour le portefeuille (y compris rotation sectorielle, sélection de titres et positionnement sur la courbe de rendement).
- Investit dans tous les segments de la dette investment grade libellée en EUR, y compris les emprunts d'Etat, la dette quasi-souveraine, les obligations d'entreprises et la dette titrisée.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence Bloomberg Euro Aggregate (Total Return Gross).

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.
- Base de calcul de la VaR relative.

Le Compartiment est géré activement. La majorité des émetteurs inclus dans le Compartiment sont susceptibles de faire partie de l'indice de référence, qui sert de base à la construction du portefeuille. Le Gestionnaire financier est toutefois autorisé à s'écarter dans une certaine mesure de la composition et du profil de risque de l'indice, dans le respect de paramètres indicatifs en matière de risque.

La composition et le profil de risque du Compartiment ressembleront à ceux de l'indice de référence, mais sa performance pourra différer de celle de ce dernier en raison des décisions du Gestionnaire financier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis, directement ou par le biais de produits dérivés, dans des titres de créance investment grade libellés en EUR d'émetteurs de tous pays, y compris des marchés émergents.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 15% de ses actifs dans des MBS/ABS et peut investir dans des obligations sécurisées dans une moindre mesure. Le Compartiment pourra investir, dans une certaine mesure, dans des titres non investment grade et des titres non notés.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des émetteurs présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 10% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 75% des obligations souveraines des marchés émergents et des titres non investment grade et 90% des titres investment grade achetés.

Autres expositions Jusqu'à 5% en obligations convertibles contingentes.

Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : d'investissement, de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau Utilisation des produits dérivés par le Compartiment à la section UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : VaR relative. *Niveau de levier escompté suite au recours aux produits dérivés* : 50%, à titre indicatif uniquement. Il se peut que le levier dépasse sensiblement ce niveau de manière ponctuelle.

Techniques et instruments *Prêt de titres* : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : EUR. *Devises de libellé des actifs* : EUR. *Approche en matière de couverture de risque* : sans objet.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section Description des risques pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques

Produits dérivés
Couverture de risque

Titres

Obligations convertibles contingentes
Titres de créance
- Emprunts d'Etat
- Titres de créance investment grade
- Dette non investment grade

- Dette non notée
MBS/ABS
Marchés émergents

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Crédit
Marché

Taux d'intérêt

Liquidité

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.

Volatilité La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.

Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- entendent générer des rendements en s'exposant aux marchés des obligations libellées en EUR ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment
9 nov. 2009.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)			Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	3,00%	1,00%	0,50%	0,70%	-	0,20%
C	-	1,00%	-	0,35%	-	0,15%
D	3,00%	1,00%	0,50%	0,70%	0,35%	0,20%
I	-	1,00%	-	0,35%	-	0,11%
I2	-	1,00%	-	0,21%	-	0,07%
S2	-	1,00%	-	0,18%	-	0,11%
X	-	1,00%	-	-	-	0,10%
X2	-	1,00%	-	-	-	0,07%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations.*

JPMorgan Funds -

Euro Corporate Bond Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir un rendement supérieur à celui des marchés de la dette d'entreprise libellée en EUR en investissant essentiellement dans de la dette d'entreprise investment grade libellée en EUR et en ayant recours, si nécessaire, à des produits dérivés.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus d'investissement axé sur la recherche intégrée à l'échelle mondiale en vue d'analyser les facteurs fondamentaux, quantitatifs et techniques de différents pays, secteurs et émetteurs.
- Approche d'investissement en obligations d'entreprises, qui entend générer des rendements principalement via la rotation des segments de crédit et la sélection de titres dans tout l'univers de la dette d'entreprise libellée en EUR.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence Bloomberg Euro Aggregate Corporate (Total Return Gross). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la Devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.
- Base de calcul de la VaR relative.

Le Compartiment est géré activement. La majorité des émetteurs inclus dans le Compartiment sont susceptibles de faire partie de l'indice de référence, qui sert de base à la construction du portefeuille. Le Gestionnaire financier est toutefois autorisé à s'écarter dans une certaine mesure de la composition et du profil de risque de l'indice, dans le respect de paramètres indicatifs en matière de risque.

La composition et le profil de risque du Compartiment ressembleront à ceux de l'indice de référence, mais sa performance pourra différer de celle de ce dernier en raison des décisions du Gestionnaire financier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis, directement ou par le biais de produits dérivés, dans des titres de créance investment grade libellés en EUR émis par des entreprises de tous pays, y compris des marchés émergents.

Le Compartiment peut également investir dans des titres de créance émis par des gouvernements dont l'EUR est la monnaie nationale, à l'exception des organisations supranationales, gouvernements locaux et agences. Le Compartiment peut investir jusqu'à 20% de ses actifs dans des titres de créance non investment grade. Le Compartiment pourra investir, dans une certaine mesure, dans des titres de créance non notés.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des émetteurs présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 10% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 75% des obligations souveraines des marchés émergents et des titres non investment grade et 90% des titres investment grade achetés.

Autres expositions Jusqu'à 20% en obligations convertibles contingentes ; jusqu'à 5% en MBS/ABS.

Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : d'investissement, de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau Utilisation des produits dérivés par le Compartiment à la section UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : VaR relative. *Niveau de levier escompté suite au recours aux produits dérivés* : 50%, à titre indicatif uniquement. Il se peut que le levier dépasse sensiblement ce niveau de manière ponctuelle.

Techniques et instruments *Prêt de titres* : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : EUR. *Devises de libellé des actifs* : EUR principalement. *Approche en matière de couverture de risque* : couverture dans la Devise de référence généralement.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section Description des risques pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres	
Produits dérivés Couverture de risque	Obligations convertibles contingentes Titres de créance - Emprunts d'Etat - Titres de créance investment grade - Dette non investment grade	- Dette non notée Marchés émergents MBS/ABS

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Crédit Liquidité	Marché	Taux d'intérêt

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- entend générer des rendements en s'exposant aux marchés de la dette d'entreprise investment grade libellée en EUR ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 27 févr. 2009.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	3,00%	1,00%	0,50%	0,80%	-	0,20%
C	-	1,00%	-	0,40%	-	0,15%
D	3,00%	1,00%	0,50%	0,80%	0,40%	0,20%
I	-	1,00%	-	0,40%	-	0,11%
I2	-	1,00%	-	0,32%	-	0,07%
S2	-	1,00%	-	0,20%	-	0,11%
X	-	1,00%	-	-	-	0,10%
X2	-	1,00%	-	-	-	0,07%

Voir Classes d'Actions et Frais pour de plus amples informations.

JPMorgan Funds -

Euro Government Short Duration Bond Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir un rendement comparable à celui de l'indice de référence en investissant essentiellement dans des titres de créance de courte échéance libellés en EUR et émis par des Etats dont c'est la devise.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus d'investissement axé sur la recherche intégrée à l'échelle mondiale en vue d'analyser les facteurs fondamentaux, quantitatifs et techniques de différents pays, secteurs et émetteurs.
- Vise à identifier des sources diversifiées de rendement pour le portefeuille (y compris gestion de la duration, positionnement sur la courbe de rendement, inflation et positions croisées).
- Investit dans des emprunts d'Etat et quasi-souverains de courte échéance libellés en euros.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence J.P. Morgan EMU Government Investment Grade Bond 1-3 Year (Total Return Gross).

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. La majorité des émetteurs inclus dans le Compartiment sont susceptibles de faire partie de l'indice de référence, qui sert de base à la construction du portefeuille. Le Gestionnaire financier est toutefois autorisé à s'écarter dans une certaine mesure de la composition et du profil de risque de l'indice, dans le respect de paramètres indicatifs en matière de risque.

La composition et le profil de risque du Compartiment ressembleront à ceux de l'indice de référence, mais sa performance pourra différer de celle de ce dernier en raison des décisions du Gestionnaire financier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des titres de créance à court terme libellés en EUR, émis ou garantis par des gouvernements de la zone euro, y compris par des agences et gouvernements locaux garantis par de tels gouvernements. Le Compartiment peut investir jusqu'à 20% de ses actifs dans des titres de créance à court terme libellés en EUR, émis ou garantis par des organisations supranationales. Le Compartiment peut se concentrer sur un nombre restreint d'émetteurs. La duration moyenne pondérée du portefeuille n'excédera généralement pas trois ans et l'échéance résiduelle de chaque titre individuel ne dépassera généralement pas cinq ans au moment de son acquisition.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des émetteurs présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 10% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section **UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments *Prêt de titres* : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : EUR. *Devises de libellé des actifs* : EUR. *Approche en matière de couverture de risque* : sans objet.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Concentration Couverture de risque	Titres de créance - Emprunts d'Etat - Titres de créance investment grade

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Crédit Liquidité	Marché	Taux d'intérêt

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- entendent générer des rendements en s'exposant aux marchés des obligations libellées en EUR, tout en profitant d'une sensibilité réduite aux fluctuations des taux d'intérêt ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment
20 févr. 2009.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	3,00%	1,00%	0,50%	0,35%	-	0,15%
C	-	1,00%	-	0,20%	-	0,15%
D	3,00%	1,00%	0,50%	0,35%	0,05%	0,15%
I	-	1,00%	-	0,20%	-	0,11%
I2	-	1,00%	-	0,16%	-	0,07%
X	-	1,00%	-	-	-	0,10%
X2	-	1,00%	-	-	-	0,07%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations.*

JPMorgan Funds -

Europe High Yield Bond Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir un rendement supérieur à celui des marchés obligataires européens en investissant essentiellement dans des obligations européennes et non européennes non investment grade libellées en devises européennes, ainsi que dans d'autres titres de créance, en ayant recours à des produits dérivés si nécessaire.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus d'investissement axé sur la recherche intégrée à l'échelle mondiale en vue d'analyser les facteurs fondamentaux, quantitatifs et techniques de différents pays, secteurs et émetteurs.
- Approche de sélection de titres bottom-up basée sur l'évaluation de la valeur relative dans tout l'univers des obligations à haut rendement des marchés développés européens.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence ICE BofA Euro Developed Markets Non-Financial High Yield Constrained (Total Return Gross). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. La majorité des émetteurs inclus dans le Compartiment sont susceptibles de faire partie de l'indice de référence, qui sert de base à la construction du portefeuille. Le Gestionnaire financier est toutefois autorisé à s'écarter dans une certaine mesure de la composition et du profil de risque de l'indice, dans le respect de paramètres indicatifs en matière de risque.

La composition et le profil de risque du Compartiment ressembleront à ceux de l'indice de référence, mais sa performance pourra différer de celle de ce dernier en raison des décisions du Gestionnaire financier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis, directement ou par le biais de produits dérivés, dans des titres de créance non investment grade libellés dans une devise européenne ou émis ou garantis par des sociétés domiciliées dans un pays européen ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique.

Le Compartiment peut détenir des titres de créance non notés.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des émetteurs présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 10% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 75% des obligations souveraines des marchés émergents et des titres non investment grade et 90% des titres investment grade achetés.

Autres expositions Jusqu'à 5% en obligations convertibles contingentes. Le Compartiment peut, dans une certaine mesure, investir sur les marchés émergents.

Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : d'investissement, de couverture et de gestion efficace de portefeuille. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section **UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments *Prêt de titres* : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : EUR. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : couverture dans la Devise de référence généralement.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres	
Produits dérivés Couverture de risque	Obligations convertibles contingentes Titres de créance - Dette non investment grade - Dette non notée	Marchés émergents

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Crédit Liquidité	Devise Marché	Taux d'intérêt

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- entendent générer des rendements en s'exposant aux marchés européens des obligations à haut rendement ;
- comprennent les risques associés à la dette à haut rendement et sont disposés à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- envisagent une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 11 sept. 1998.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	3,00%	1,00%	-	0,50%	0,75%	-	0,20%
C	-	1,00%	-	-	0,45%	-	0,15%
D	3,00%	1,00%	-	0,50%	0,75%	0,55%	0,20%
I	-	1,00%	-	-	0,45%	-	0,11%
I2	-	1,00%	-	-	0,34%	-	0,07%
T	-	1,00%	3,00%	-	0,75%	0,55%	0,20%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,10%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,07%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

Europe High Yield Short Duration Bond Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir un rendement supérieur à celui des marchés obligataires européens à faible duration en investissant essentiellement dans des obligations de courte échéance non investment grade libellées en devises européennes, ainsi que dans d'autres titres de créance, en ayant recours à des produits dérivés si nécessaire.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus d'investissement axé sur la recherche intégrée à l'échelle mondiale en vue d'analyser les facteurs fondamentaux, quantitatifs et techniques de différents pays, secteurs et émetteurs.
- Approche de sélection de titres bottom-up basée sur l'évaluation de la valeur relative dans tout l'univers des obligations à haut rendement de courte échéance des marchés développés européens.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence ICE BofA Euro Developed Markets High Yield ex-Financials BB-B 1-3 year 3% Constrained (Total Return Gross). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

La désignation officielle de l'indice de référence est ICE BofA Q936 Custom (Total Return Gross).

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. La majorité des émetteurs inclus dans le Compartiment sont susceptibles de faire partie de l'indice de référence, qui sert de base à la construction du portefeuille. Le Gestionnaire financier est toutefois autorisé à s'écarter dans une certaine mesure de la composition et du profil de risque de l'indice, dans le respect de paramètres indicatifs en matière de risque.

La composition et le profil de risque du Compartiment ressembleront à ceux de l'indice de référence, mais sa performance pourra différer de celle de ce dernier en raison des décisions du Gestionnaire financier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis, directement ou par le biais de produits dérivés, dans des titres de créance de courte échéance non investment grade libellés dans une devise européenne ou émis ou garantis par des sociétés domiciliées dans un pays européen ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique.

Le Compartiment peut détenir des titres de créance non notés.

La duration moyenne pondérée du portefeuille n'excédera généralement pas trois ans et l'échéance résiduelle des titres de créance à taux fixe individuels au moment de leur acquisition ne dépassera pas cinq ans.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 10% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés.

Autres expositions Jusqu'à 5% en obligations convertibles contingentes ; jusqu'à 5% en titres de créance décotés au moment de l'achat. Le Compartiment peut, dans une certaine mesure, investir sur les marchés émergents.

Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : d'investissement, de couverture et de gestion efficace de portefeuille. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section **UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments *Prêt de titres* : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : EUR. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : couverture dans la Devise de référence généralement.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques

Produits dérivés
Couverture de risque

Titres

Obligations convertibles contingentes
Titres de créance
- Dette non investment grade
- Dette non notée
- Dette décotée

Marchés émergents

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Crédit
Marché
Liquidité
Taux d'intérêt
Devise

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.

Volatilité La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.

Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- entendent générer des rendements en s'exposant aux marchés européens des obligations à haut rendement de courte échéances, tout en profitant d'une sensibilité réduite aux fluctuations des taux d'intérêt ;
- comprennent les risques associés à la dette à haut rendement et sont disposés à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 12 janv. 2017.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	3,00%	1,00%	-	0,50%	0,75%	-	0,20%
C	-	1,00%	-	-	0,45%	-	0,15%
D	3,00%	1,00%	-	0,50%	0,75%	0,55%	0,20%
I	-	1,00%	-	-	0,45%	-	0,11%
I2	-	1,00%	-	-	0,34%	-	0,07%
S1	-	1,00%	-	-	0,23%	-	0,11%
T	-	1,00%	3,00%	-	0,75%	0,55%	0,20%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,10%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,07%

*Voir Classes d'Actions et Frais pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

Flexible Credit Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir un rendement total en exploitant les opportunités d'investissement offertes par les marchés mondiaux du crédit et en ayant recours à des produits dérivés si nécessaire.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus d'investissement axé sur la recherche intégrée à l'échelle mondiale en vue d'analyser les facteurs fondamentaux, quantitatifs et techniques de différents pays, secteurs et émetteurs.
- Investit de façon flexible sur de nombreux marchés mondiaux du crédit (p. ex. dette investment grade, à haut rendement et des marchés émergents), en s'attachant à tirer l'essentiel de ses revenus de l'allocation sectorielle et de la sélection de titres ainsi qu'en gérant activement l'exposition aux taux d'intérêt pour compléter les rendements du crédit.
- Gestion du risque baissier via l'allocation dynamique des actifs, la couverture de risque et la diversification des secteurs.

Approche ESG Intégration des critères ESG

Indice de référence Bloomberg Multiverse Corporate (Total Return Gross) couvert en USD. Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la Devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement indépendamment de son indice de référence.

POLITIQUES

Principale exposition Les actifs sont majoritairement investis dans des titres de créance émis par des entreprises du monde entier. Le Compartiment peut également investir dans d'autres actifs, parmi lesquels des titres convertibles, des obligations convertibles contingentes (jusqu'à 20%), des titres de créance émis par des agences gouvernementales, des obligations sécurisées et des titres obligataires liés.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 10% de ses actifs en MBS/ABS et peut, dans une moindre mesure, investir dans de la dette décotée et des titres en défaut.

Aucune restriction en termes de qualité de crédit ne s'applique et les émetteurs peuvent être domiciliés dans le monde entier, y compris dans des pays émergents.

Le Compartiment peut recourir à des positions acheteuses et vendeuses (par le biais de produits dérivés) afin de modifier son exposition en termes de pays, de secteurs, de devises et de notes de crédit. Cette exposition pourra être ponctuellement concentrée.

Autres expositions Dérivés d'actions dans le but de gérer l'exposition aux actions et la corrélation aux marchés d'actions du Compartiment.

Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : d'investissement, de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau Utilisation des produits dérivés par le Compartiment à la section UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : VaR absolue. *Niveau de levier escompté suite au recours aux produits dérivés* : 200%, à titre indicatif uniquement. Il se peut que le levier dépasse sensiblement ce niveau de manière ponctuelle.

Techniques et instruments *Prêt de titres* : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : couverture dans la Devise de référence généralement.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section Description des risques pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres	
Concentration	Obligations convertibles contingentes	- Dette décotée
Produits dérivés	Titres convertibles	- Dette non notée
Couverture de risque	Titres de créance	Actions
Positions vendeuses	- Emprunts d'Etat	Marchés émergents
	- Titres de créance investment grade	MBS/ABS
	- Dette non investment grade	

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Crédit	Devise	Taux d'intérêt
Liquidité	Marché	

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- entend générer des rendements en s'exposant aux marchés mondiaux de la dette d'entreprise ;
- comprend que le portefeuille peut présenter une exposition importante aux actifs risqués (dette à haut rendement, des marchés émergents, etc.) et est disposé à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 20 janv. 2010.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)					Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	3,00%	1,00%	-	0,50%	0,80%	-	0,20%
C	-	1,00%	-	-	0,40%	-	0,15%
D	3,00%	1,00%	-	0,50%	0,80%	0,40%	0,20%
I	-	1,00%	-	-	0,40%	-	0,11%
I2	-	1,00%	-	-	0,38%	-	0,07%
T	-	1,00%	3,00%	-	0,80%	0,40%	0,20%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,10%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,07%

*Voir Classes d'Actions et Frais pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

Global Aggregate Bond Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir un rendement supérieur à celui des marchés obligataires en investissant, à l'échelle mondiale, essentiellement dans des titres de créance investment grade et en ayant recours à des produits dérivés si nécessaire.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus d'investissement axé sur la recherche intégrée à l'échelle mondiale en vue d'analyser les facteurs fondamentaux, quantitatifs et techniques de différents pays, secteurs et émetteurs.
- Associe l'allocation d'actifs top-down à la sélection de titres bottom-up afin d'identifier des sources diversifiées de rendement pour le portefeuille (y compris rotation sectorielle, sélection de titres, devises et positionnement sur la courbe de rendement).
- Investit à l'échelle mondiale dans tous les segments de la dette investment grade, y compris les emprunts d'Etat, la dette quasi-souveraine, les obligations d'entreprises, la dette émergente et la dette titrisée.
- Peut également investir dans des obligations à haut rendement et l'exposition en devises est généralement couverte par rapport aux pondérations des devises au sein de l'indice de référence.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence Bloomberg Global Aggregate (Total Return Gross).

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.
- Base de calcul de la VaR relative.

Le Compartiment est géré activement. La majorité des émetteurs inclus dans le Compartiment sont susceptibles de faire partie de l'indice de référence, qui sert de base à la construction du portefeuille. Le Gestionnaire financier est toutefois autorisé à s'écarter dans une certaine mesure de la composition et du profil de risque de l'indice, dans le respect de paramètres indicatifs en matière de risque.

La composition et le profil de risque du Compartiment ressembleront à ceux de l'indice de référence, mais sa performance pourra différer de celle de ce dernier en raison des décisions du Gestionnaire financier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis, directement ou par le biais de produits dérivés, dans des titres de créance investment grade (y compris des MBS/ABS) d'émetteurs du monde entier, y compris des pays émergents.

Il est prévu que le Compartiment investisse entre 5% et 30% de ses actifs dans des titres adossés à des créances hypothécaires (MBS) et/ou à des actifs (ABS). Les MBS peuvent être des titres d'agences (émis par des agences quasi gouvernementales américaines) ou hors agences (émis par des institutions privées) ; ils se réfèrent à des titres de créance adossés à des créances hypothécaires, y compris des créances hypothécaires commerciales et résidentielles. On entend par ABS des titres de créance adossés à d'autres types d'actifs, tels que des encours de carte de crédit, des prêts automobiles, des prêts à la consommation et des crédits-bails d'équipement.

Le Compartiment peut investir dans des titres non investment grade et des titres non notés ainsi que, dans une moindre mesure, dans des obligations sécurisées.

Le Compartiment peut investir dans des titres de créance onshore émis au sein de la RPC par le biais du programme Bond Connect entre la Chine et Hong Kong.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des émetteurs présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 10% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 75% des obligations souveraines des marchés émergents et des titres non investment grade et 90% des titres investment grade achetés.

Autres expositions Jusqu'à 5% en obligations convertibles contingentes.

Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : d'investissement, de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau Utilisation des produits dérivés par le Compartiment à la section UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : VaR relative. *Niveau de levier escompté suite au recours aux produits dérivés* : 400%, à titre indicatif uniquement. Il se peut que le levier dépasse sensiblement ce niveau de manière ponctuelle.

Techniques et instruments *Prêt de titres* : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : couverture en fonction des pondérations des devises au sein de l'indice de référence généralement.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section Description des risques pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres	
Produits dérivés Couverture de risque	Chine Obligations convertibles contingentes Titres de créance - Emprunts d'Etat - Titres de créance investment grade - Dette non investment grade	- Dette non notée Marchés émergents MBS/ABS

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Crédit Liquidité	Marché Devise	Taux d'intérêt

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- entend générer des rendements en investissant sur les marchés obligataires mondiaux ;
- recherchent un placement largement diversifié en obligations investment grade ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment
16 nov. 1988.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)			Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	3,00%	1,00%	0,50%	0,70%	-	0,20%
C	-	1,00%	-	0,35%	-	0,15%
D	3,00%	1,00%	0,50%	0,70%	0,40%	0,20%
I	-	1,00%	-	0,35%	-	0,11%
I2	-	1,00%	-	0,21%	-	0,07%
X	-	1,00%	-	-	-	0,10%
X2	-	1,00%	-	-	-	0,07%

Voir Classes d'Actions et Frais pour de plus amples informations.

JPMorgan Funds -

Global Bond Opportunities Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir un rendement supérieur à celui de l'indice de référence en investissant de manière opportuniste dans un portefeuille sans contraintes composé de titres de créance et de devises et en ayant recours, si nécessaire, à des produits dérivés.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus d'investissement axé sur la recherche intégrée à l'échelle mondiale en vue d'analyser les facteurs fondamentaux, quantitatifs et techniques de différents pays, secteurs et émetteurs.
- Applique une approche libre de toute contrainte afin d'identifier les meilleures idées d'investissement dans de multiples segments obligataires et pays, tout en visant à générer un rendement total sur le long terme.
- Procède à des réallocations dynamiques des secteurs et pays et à des ajustements de la duration en fonction des conditions de marché.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence Bloomberg Multiverse (Total Return Gross) couvert en USD. Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement indépendamment de son indice de référence.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis, directement ou par le biais de produits dérivés, dans des titres de créance, y compris, mais sans s'y limiter, des titres de créance émis par des gouvernements et leurs agences, Etats et entités régionales, des organisations supranationales et des entreprises, ainsi que dans des MBS/ABS, des obligations sécurisées et des devises. Les émetteurs peuvent être domiciliés dans le monde entier, y compris dans des marchés émergents.

Il est prévu que le Compartiment investisse jusqu'à 30% de ses actifs dans des titres adossés à des créances hypothécaires (MBS) et/ou à des actifs (ABS) de toutes qualités de crédit ; le niveau effectif d'exposition peut cependant varier en raison de l'approche d'investissement sans contrainte. Les MBS peuvent être des titres d'agences (émis par des agences quasi gouvernementales américaines) ou hors agences (émis par des institutions privées) ; ils se réfèrent à des titres de créance adossés à des créances hypothécaires, y compris des créances hypothécaires commerciales et résidentielles. On entend par ABS des titres de créance adossés à d'autres types d'actifs, tels que des encours de carte de crédit, des prêts automobiles, des prêts à la consommation et des crédits-bails d'équipement.

Le Compartiment peut détenir jusqu'à 10% de titres convertibles et jusqu'à 10% d'obligations convertibles contingentes. Le Compartiment peut investir dans des titres de créance non investment grade et des titres non notés.

Le Compartiment peut recourir à des positions acheteuses et vendeuses (par le biais de produits dérivés) afin de modifier son exposition en termes de pays, de secteurs, de devises et de notes de crédit. Cette exposition pourra être ponctuellement concentrée.

Le Compartiment peut investir dans des titres de créance onshore émis au sein de la RPC par le biais du programme Bond Connect entre la Chine et Hong Kong.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des émetteurs présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 10% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 75% des obligations souveraines des marchés émergents et des titres non investment grade et 90% des titres investment grade achetés.

Le Compartiment peut investir dans des Dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires à des fins d'investissement. Le Compartiment peut détenir jusqu'à 100% de ses actifs dans les instruments susmentionnés, de manière temporaire et à des fins défensives.

Autres expositions Jusqu'à 10% en actions, en particulier dans le cadre d'événements relatifs aux titres de créance détenus par le Compartiment, parmi lesquels des conversions ou des restructurations ; dérivés d'actions dans le but de gérer l'exposition aux actions et la corrélation aux marchés d'actions du Compartiment.

Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : d'investissement, de couverture et de gestion efficace de portefeuille. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section **UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : VaR absolue. *Niveau de levier escompté suite au recours aux produits dérivés* : 250%, à titre indicatif uniquement. Il se peut que le levier dépasse sensiblement ce niveau de manière ponctuelle.

Techniques et instruments *Prêt de titres* : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : couverture majoritairement dans la Devise de référence.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section Description des risques pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres	
Concentration	Chine	- Dette non notée
Produits dérivés	Obligations convertibles contingentes	Marchés émergents
Couverture de risque	Titres convertibles	Actions
Positions vendeuses	Titres de créance	MBS/ABS
	- Dette non investment grade	
	- Emprunts d'Etat	
	- Titres de créance investment grade	

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Crédit	Taux d'intérêt	Marché
Devise	Liquidité	

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- entendent générer un rendement via un portefeuille sans contraintes composé de titres de créance et de devises ;
- comprend que le portefeuille peut présenter une exposition importante aux actifs risqués (haut rendement, dette émergente, MBS/ABS, etc.) et est disposé à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Taux de dividende des Classes d'Actions (div) et (mth) La Société de gestion peut réduire le taux de dividende d'une Classe d'Actions pour tenir compte de conditions de marché spécifiques impactant cette Classe d'Actions.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 22 févr. 2013.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	3,00%	1,00%	-	0,50%	1,00%	-	0,20%
C	-	1,00%	-	-	0,50%	-	0,15%
C2	-	1,00%	-	-	0,40%	-	0,11%
D	3,00%	1,00%	-	0,50%	1,00%	0,50%	0,20%
I	-	1,00%	-	-	0,50%	-	0,11%
I2	-	1,00%	-	-	0,40%	-	0,07%
T	-	1,00%	3,00%	-	1,00%	0,50%	0,20%
V	-	1,00%	-	-	0,50%	-	0,11%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,10%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,07%

*Voir Classes d'Actions et Frais pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

Pour les Classes d'Actions A (fix) EUR 3.50 - EUR (hedged), C (perf) (fix) EUR 3.90 - EUR (hedged) et D (fix) EUR 3.00 - EUR (hedged), le Conseil d'administration a l'intention de distribuer un dividende fixe trimestriel correspondant à un montant total annuel de 3,50 EUR, 3,90 EUR et 3,00 EUR par Action respectivement.

JPMorgan Funds -

Global Bond Opportunities Sustainable Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir un rendement supérieur à celui de l'indice de référence en investissant de manière opportuniste dans un portefeuille sans contraintes composé de titres de créance (position positive pour les Titres de créance présentant des caractéristiques E/S positives et les titres de créance émis par des sociétés et des pays dont les caractéristiques E/S s'améliorent) et de devises, en ayant recours, si nécessaire, à des produits dérivés. Les Titres de créance présentant des caractéristiques E/S positives sont des titres qui, de l'avis du Gestionnaire financier, ont été émis par des sociétés et des pays qui disposent de systèmes avancés et efficaces en matière de gouvernance et de gestion des questions sociales et/ou environnementales (caractéristiques durables).

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus d'investissement axé sur la recherche intégrée à l'échelle mondiale en vue d'analyser les facteurs fondamentaux, quantitatifs et techniques de différents pays, secteurs et émetteurs.
- Applique une approche libre de toute contrainte afin d'identifier les meilleures idées d'investissement dans de multiples segments obligataires et pays, tout en visant à générer un rendement total sur le long terme.
- Procède à des réallocations dynamiques des secteurs et pays et à des ajustements de la duration en fonction des conditions de marché.
- Cherche à obtenir la majorité de ses rendements au moyen de Titres de créance présentant des caractéristiques E/S positives et de titres de créance émis par des sociétés et des pays dont les caractéristiques E/S s'améliorent en intégrant des facteurs ESG et des exclusions et en orientant le portefeuille en faveur d'émetteurs dont les scores ESG dépassent la moyenne.

Approche ESG Biais positif

Indice de référence Bloomberg Multiverse (Total Return Gross) couvert en USD. Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement indépendamment de son indice de référence.

POLITIQUES

Principale exposition Investit, directement ou par le biais de produits dérivés, dans un portefeuille de titres de créance orientés en faveur des Titres de créance présentant des caractéristiques E/S positives et de titres de créance émis par des sociétés et pays dont les caractéristiques E/S s'améliorent, y compris, mais sans s'y limiter, des titres de créance émis par des gouvernements et leurs agences, Etats et entités régionales, des organisations supranationales et des entreprises, ainsi que dans des MBS/ABS, des obligations sécurisées et des devises. Les émetteurs peuvent être domiciliés dans le monde entier, y compris dans des marchés émergents.

Il est prévu que le Compartiment investisse jusqu'à 30% de ses actifs dans des titres adossés à des créances hypothécaires (MBS) et/ou à des actifs (ABS) de toutes qualités de crédit ; le niveau effectif d'exposition peut cependant varier en raison de l'approche d'investissement sans contrainte. Les MBS peuvent être des titres d'agences (émis par des agences quasi gouvernementales américaines) ou hors agences (émis par des institutions privées) ; ils se réfèrent à des titres de créance adossés à des créances hypothécaires, y compris des créances hypothécaires commerciales et résidentielles. On entend par ABS des titres de créance adossés à d'autres types d'actifs, tels que des encours de carte de crédit, des prêts automobiles, des prêts à la consommation et des crédits-bails d'équipement. Le Compartiment peut avoir une exposition substantielle à des titres de créance non investment grade mais n'investira pas en dette décotée (au moment de l'achat). Le Compartiment peut détenir jusqu'à 10% de titres convertibles et jusqu'à 10% d'obligations convertibles contingentes.

Le Compartiment peut recourir à des positions acheteuses et vendeuses (par le biais de produits dérivés) afin de modifier son exposition en termes de pays, de secteurs, de devises et de notes de crédit. Cette exposition pourra être ponctuellement concentrée.

Le Compartiment peut investir dans des titres de créance onshore émis au sein de la RPC par le biais du programme Bond Connect entre la Chine et Hong Kong.

Le Compartiment conservera généralement un score ESG moyen pondéré des actifs supérieur à la moyenne de l'univers obligataire de MSCI, pondérée de manière à correspondre à l'allocation sectorielle du Compartiment, à l'exclusion des positions liquides et des devises. Le score ESG moyen pondéré en fonction des actifs du Compartiment attribué par MSCI sera calculé comme la somme de la valeur de marché de chaque titre multipliée par son score ESG MSCI. Le score ESG moyen de l'univers obligataire attribué par MSCI sera calculé en utilisant les scores ESG des indices sectoriels pertinents, pondérés pour refléter l'exposition sectorielle du Compartiment. Le score ESG moyen pondéré en fonction des actifs attribué par MSCI n'inclura pas les titres du Compartiment qui ne disposent pas d'un score ESG attribué par MSCI, comme certains MBS/ABS. La majorité des titres qui ne disposent pas d'un score ESG MSCI présenteront toutefois un caractère durable ou des caractéristiques durables qui s'améliorent, à la discrétion du Gestionnaire financier.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu). Le Gestionnaire financier peut investir dans certaines émissions obligataires vertes dont le produit est affecté à la transition vers une économie durable. Par conséquent, le Compartiment peut investir dans des obligations d'émetteurs qui, autrement, seraient exclus.

Le Compartiment inclut systématiquement des critères ESG dans l'analyse et les décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés (hors liquidités).

Le Compartiment investit au moins 25% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut de son univers d'investissement les titres de créance d'entreprises figurant dans les derniers 20% sur la base de ses critères ESG.

Le Compartiment peut investir dans des Dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires à des fins d'investissement. Le Compartiment peut détenir jusqu'à 100% de ses actifs dans les instruments susmentionnés, de manière temporaire et à des fins défensives.

Autres expositions Jusqu'à 20% en dette non notée, jusqu'à 10% en actions, en particulier dans le cadre d'événements relatifs aux titres de créance détenus par le Compartiment, parmi lesquels des conversions ou des restructurations ; dérivés d'actions dans le but de gérer l'exposition aux actions et la corrélation aux marchés d'actions du Compartiment.

Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : d'investissement, de couverture et de gestion efficace de portefeuille. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section **UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : VaR absolue. *Niveau de levier escompté suite au recours aux produits dérivés* : 250%, à titre indicatif uniquement. Il se peut que le levier dépasse sensiblement ce niveau de manière ponctuelle.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : couverture majoritairement dans la Devise de référence.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section Description des risques pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres	
Concentration	Chine	- Dette non notée
Produits dérivés	Obligations convertibles contingentes	Marchés émergents
Couverture de risque	Titres convertibles	Actions
Positions vendeuses	Titres de créance	MBS/ABS
	- Dette non investment grade	
	- Emprunts d'Etat	
	- Titres de créance investment grade	

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Crédit	Liquidité	Devise
Marché	Taux d'intérêt	

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- entend générer un rendement via un portefeuille sans contraintes composé de Titres de créance présentant des caractéristiques E/S positives et de devises ;
- comprend que le portefeuille peut présenter une exposition importante aux actifs risqués (haut rendement, dette émergente, MBS/ABS, etc.) et est disposé à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- recherche un investissement qui intègre les principes ESG ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Taux de dividende des Classes d'Actions (div) et (mth) La Société de gestion peut réduire le taux de dividende d'une Classe d'Actions pour tenir compte de conditions de marché spécifiques impactant cette Classe d'Actions.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)					Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	3,00%	1,00%	-	0,50%	1,00%	-	0,20%
C	-	1,00%	-	-	0,50%	-	0,15%
D	3,00%	1,00%	-	0,50%	1,00%	0,50%	0,20%
I	-	1,00%	-	-	0,50%	-	0,11%
I2	-	1,00%	-	-	0,40%	-	0,07%
S2	-	1,00%	-	-	0,25%	-	0,11%
T	-	1,00%	3,00%	-	1,00%	0,50%	0,20%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,10%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,07%

*Voir Classes d'Actions et Frais pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

Date de lancement du Compartiment
8 nov. 2019.

JPMorgan Funds -

Global Corporate Bond Duration-Hedged Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir un rendement supérieur à celui de l'indice de référence en investissant, à l'échelle mondiale, essentiellement dans de la dette d'entreprise investment grade et en couvrant les risques de taux, à l'aide de produits dérivés si nécessaire.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus d'investissement axé sur la recherche intégrée à l'échelle mondiale en vue d'analyser les facteurs fondamentaux, quantitatifs et techniques de différents pays, secteurs et émetteurs.
- Approche d'investissement en obligations d'entreprises, qui entend générer des rendements principalement via la rotation des segments de crédit et la sélection de titres dans tout l'univers mondial de la dette d'entreprise.
- Le processus d'investissement vise en outre à couvrir le risque de taux.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence Bloomberg Global Aggregate Corporate Duration Hedged (Total Return Gross) couvert en USD. Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.
- Base de calcul de la VaR relative.

Le Compartiment est géré activement. La majorité des émetteurs inclus dans le Compartiment sont susceptibles de faire partie de l'indice de référence, qui sert de base à la construction du portefeuille. Le Gestionnaire financier est toutefois autorisé à s'écarter dans une certaine mesure de la composition et du profil de risque de l'indice, dans le respect de paramètres indicatifs en matière de risque.

La composition et le profil de risque du Compartiment ressembleront à ceux de l'indice de référence, mais sa performance pourra différer de celle de ce dernier en raison des décisions du Gestionnaire financier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis, directement ou par le biais de produits dérivés, dans des titres de créance investment grade émis par des sociétés établies dans le monde entier, y compris les pays émergents.

Le Compartiment peut également investir dans des titres de créance du monde entier émis par des gouvernements, y compris des gouvernements locaux (jusqu'à 5%), mais non des organisations supranationales et agences. Le Compartiment peut investir jusqu'à 20% de ses actifs dans des titres de créance non investment grade. Le Compartiment pourra investir, dans une certaine mesure, dans des titres de créance non notés.

Le risque de taux est couvert en maintenant la duration du portefeuille dans une fourchette comprise entre 0 et 6 mois à l'aide de produits dérivés.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des émetteurs présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 10% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 75% des obligations souveraines des marchés émergents et des titres non investment grade et 90% des titres investment grade achetés.

Autres expositions Jusqu'à 10% en obligations convertibles contingentes ; jusqu'à 5% en MBS/ABS.

Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : d'investissement, de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section **UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : VaR relative. *Niveau de levier escompté suite au recours aux produits dérivés* : 150%, à titre indicatif uniquement. Il se peut que le levier dépasse sensiblement ce niveau de manière ponctuelle.

Techniques et instruments Prêt de titres : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : couverture dans la Devise de référence généralement.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres	
Produits dérivés Couverture de risque	Obligations convertibles contingentes Titres de créance - Emprunts d'Etat - Titres de créance investment grade - Dette non investment grade	- Dette non notée Marchés émergents MBS/ABS

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Crédit Marché	Taux d'intérêt Liquidité	Devise

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- entendent générer des rendements en s'exposant aux marchés mondiaux des obligations d'entreprises investment grade, tout en profitant d'une sensibilité réduite aux fluctuations des taux d'intérêt ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 31 juil. 2017.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)			Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	3,00%	1,00%	0,50%	0,80%	-	0,20%
C	-	1,00%	-	0,40%	-	0,15%
D	3,00%	1,00%	0,50%	0,80%	0,40%	0,20%
I	-	1,00%	-	0,40%	-	0,11%
I2	-	1,00%	-	0,32%	-	0,07%
X	-	1,00%	-	-	-	0,10%
X2	-	1,00%	-	-	-	0,07%

Voir Classes d'Actions et Frais *pour de plus amples informations.*

JPMorgan Funds -

Global Corporate Bond Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir un rendement supérieur à celui des marchés des obligations d'entreprises en investissant, à l'échelle mondiale, essentiellement dans de la dette d'entreprise investment grade et en ayant recours à des produits dérivés si nécessaire.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus d'investissement axé sur la recherche intégrée à l'échelle mondiale en vue d'analyser les facteurs fondamentaux, quantitatifs et techniques de différents pays, secteurs et émetteurs.
- Approche d'investissement en obligations d'entreprises, qui entend générer des rendements principalement via la rotation des segments de crédit et la sélection de titres dans tout l'univers mondial de la dette d'entreprise.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence Bloomberg Global Aggregate Corporate (Total Return Gross) couvert en USD. Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.
- Base de calcul de la VaR relative.

Le Compartiment est géré activement. La majorité des émetteurs inclus dans le Compartiment sont susceptibles de faire partie de l'indice de référence, qui sert de base à la construction du portefeuille. Le Gestionnaire financier est toutefois autorisé à s'écarter dans une certaine mesure de la composition et du profil de risque de l'indice, dans le respect de paramètres indicatifs en matière de risque.

La composition et le profil de risque du Compartiment ressembleront à ceux de l'indice de référence, mais sa performance pourra différer de celle de ce dernier en raison des décisions du Gestionnaire financier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis, directement ou par le biais de produits dérivés, dans des titres de créance investment grade émis par des sociétés du monde entier, y compris des pays émergents.

Le Compartiment peut également investir dans des titres de créance du monde entier émis par des gouvernements, y compris des gouvernements locaux (jusqu'à 5%), mais non des organisations supranationales et agences. Le Compartiment peut investir jusqu'à 20% de ses actifs dans des titres de créance non investment grade. Le Compartiment pourra investir, dans une certaine mesure, dans des titres de créance non notés.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des émetteurs présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 10% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 75% des obligations souveraines des marchés émergents et des titres non investment grade et 90% des titres investment grade achetés.

Autres expositions Jusqu'à 10% en obligations convertibles contingentes ; jusqu'à 5% en MBS/ABS.

Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : d'investissement, de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau Utilisation des produits dérivés par le Compartiment à la section UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : VaR relative. *Niveau de levier escompté suite au recours aux produits dérivés* : 75%, à titre indicatif uniquement. Il se peut que le levier dépasse sensiblement ce niveau de manière ponctuelle.

Techniques et instruments Prêt de titres : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : couverture dans la Devise de référence généralement.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section Description des risques pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres	
Produits dérivés Couverture de risque	Obligations convertibles contingentes Titres de créance - Emprunts d'Etat - Titres de créance investment grade - Dette non investment grade	- Dette non notée Marchés émergents MBS/ABS

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Crédit Marché	Taux d'intérêt Liquidité	Devise

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- entend générer des rendements en s'exposant aux marchés mondiaux de la dette d'entreprise ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 27 févr. 2009.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	3,00%	1,00%	-	0,50%	0,80%	-	0,20%
C	-	1,00%	-	-	0,40%	-	0,15%
D	3,00%	1,00%	-	0,50%	0,80%	0,40%	0,20%
F	-	1,00%	3,00%	-	0,80%	1,00%	0,20%
I	-	1,00%	-	-	0,40%	-	0,11%
I2	-	1,00%	-	-	0,32%	-	0,07%
T	-	1,00%	3,00%	-	0,80%	0,40%	0,20%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,10%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,07%

*Voir Classes d'Actions et Frais pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

Global Government Bond Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir un rendement comparable à celui de l'indice de référence en investissant essentiellement dans des emprunts d'Etat du monde entier.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus d'investissement axé sur la recherche intégrée à l'échelle mondiale en vue d'analyser les facteurs fondamentaux, quantitatifs et techniques de différents pays, secteurs et émetteurs.
- Vise à identifier des sources diversifiées de rendement pour le portefeuille (y compris gestion de la duration, positionnement sur la courbe de rendement, inflation et positions croisées).
- Investit à l'échelle mondiale dans des emprunts d'Etat et quasi-souverains.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence J.P. Morgan Government Bond Global (Total Return Gross) couvert en EUR. Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.
- Base de calcul de la VaR relative.

Le Compartiment est géré activement. La majorité des émetteurs inclus dans le Compartiment sont susceptibles de faire partie de l'indice de référence, qui sert de base à la construction du portefeuille. Le Gestionnaire financier est toutefois autorisé à s'écarter dans une certaine mesure de la composition et du profil de risque de l'indice, dans le respect de paramètres indicatifs en matière de risque.

La composition et le profil de risque du Compartiment ressembleront à ceux de l'indice de référence, mais sa performance pourra différer de celle de ce dernier en raison des décisions du Gestionnaire financier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des titres de créance émis ou garantis par des gouvernements du monde entier, y compris par des agences et gouvernements locaux garantis par de tels gouvernements.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 20% de ses actifs dans des titres de créance émis ou garantis par des organisations supranationales. Le Compartiment n'investira pas dans des obligations convertibles, des actions ou autres droits de participation.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des émetteurs présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 10% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section **UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : VaR relative. *Niveau de levier escompté suite au recours aux produits dérivés* : 500%, à titre indicatif uniquement. Il se peut que le levier dépasse sensiblement ce niveau de manière ponctuelle.

Techniques et instruments Prêt de titres : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : EUR. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : flexible.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Couverture de risque	Titres de créance - Emprunts d'Etat - Titres de créance investment grade

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Crédit	Devise	Liquidité
Taux d'intérêt	Marché	

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- entend générer des rendements en s'exposant aux marchés des emprunts d'Etat mondiaux ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 20 févr. 2009.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)			Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	3,00%	1,00%	0,50%	0,40%	-	0,20%
C	-	1,00%	-	0,25%	-	0,15%
C2	-	1,00%	-	0,18%	-	0,11%
D	3,00%	1,00%	0,50%	0,40%	0,20%	0,20%
I	-	1,00%	-	0,25%	-	0,11%
I2	-	1,00%	-	0,18%	-	0,07%
X	-	1,00%	-	-	-	0,10%
X2	-	1,00%	-	-	-	0,07%

Voir Classes d'Actions et Frais *pour de plus amples informations.*

JPMorgan Funds -

Global Government Short Duration Bond Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir un rendement comparable à celui de l'indice de référence en investissant, à l'échelle mondiale, essentiellement dans des emprunts d'Etat de courte échéance.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus d'investissement axé sur la recherche intégrée à l'échelle mondiale en vue d'analyser les facteurs fondamentaux, quantitatifs et techniques de différents pays, secteurs et émetteurs.
- Vise à identifier des sources diversifiées de rendement pour le portefeuille (y compris gestion de la duration, positionnement sur la courbe de rendement, inflation et positions croisées).
- Investit à l'échelle mondiale dans des emprunts d'Etat et quasi-souverains de courte échéance.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence J.P. Morgan Government Bond 1-3 Year (Total Return Gross) couvert en EUR. Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. La majorité des émetteurs inclus dans le Compartiment sont susceptibles de faire partie de l'indice de référence, qui sert de base à la construction du portefeuille. Le Gestionnaire financier est toutefois autorisé à s'écarter dans une certaine mesure de la composition et du profil de risque de l'indice, dans le respect de paramètres indicatifs en matière de risque.

La composition et le profil de risque du Compartiment ressembleront à ceux de l'indice de référence, mais sa performance pourra différer de celle de ce dernier en raison des décisions du Gestionnaire financier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis, à l'échelle mondiale, dans des titres de créance de courte échéance émis ou garantis par des gouvernements, y compris par des agences et gouvernements locaux garantis par de tels gouvernements.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 20% de ses actifs dans des titres de créance à court terme émis ou garantis par des organisations supranationales. Le Compartiment peut se concentrer sur un nombre restreint d'émetteurs.

La duration moyenne pondérée du portefeuille n'excédera généralement pas trois ans et l'échéance résiduelle de chaque titre individuel ne dépassera généralement pas cinq ans au moment de son acquisition.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des émetteurs présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 10% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section **UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments Prêt de titres : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : EUR. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : couverture dans la Devise de référence généralement.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres
Concentration Couverture de risque	Titres de créance - Emprunts d'Etat - Titres de créance investment grade

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Crédit Taux d'intérêt	Devise Marché	Liquidité

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- entendent générer des rendements en s'exposant aux marchés mondiaux des emprunts d'Etat, tout en profitant d'une sensibilité réduite aux fluctuations des taux d'intérêt ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 20 févr. 2009.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)			Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	3,00%	1,00%	0,50%	0,35%	-	0,15%
C	-	1,00%	-	0,20%	-	0,15%
D	3,00%	1,00%	0,50%	0,35%	0,05%	0,15%
I	-	1,00%	-	0,20%	-	0,11%
I2	-	1,00%	-	0,16%	-	0,07%
X	-	1,00%	-	-	-	0,10%
X2	-	1,00%	-	-	-	0,07%

Voir Classes d'Actions et Frais pour de plus amples informations.

JPMorgan Funds -

Global Short Duration Bond Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir un rendement supérieur à celui des marchés obligataires à duration courte en investissant, à l'échelle mondiale, essentiellement dans des titres de créance investment grade à court terme et en ayant recours à des produits dérivés si nécessaire.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus d'investissement axé sur la recherche intégrée à l'échelle mondiale en vue d'analyser les facteurs fondamentaux, quantitatifs et techniques de différents pays, secteurs et émetteurs.
- Associe l'allocation d'actifs top-down à la sélection de titres bottom-up afin d'identifier des sources diversifiées de rendement pour le portefeuille (y compris rotation sectorielle, sélection de titres, devises et positionnement sur la courbe de rendement).
- Investit à l'échelle mondiale dans tous les segments de la dette de courte échéance investment grade, y compris les emprunts d'Etat, la dette quasi-souveraine, les obligations d'entreprises et la dette titrisée.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence Bloomberg Global Aggregate 1-3 Years (Total Return Gross) couvert en USD. Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. La majorité des émetteurs inclus dans le Compartiment sont susceptibles de faire partie de l'indice de référence, qui sert de base à la construction du portefeuille. Le Gestionnaire financier est toutefois autorisé à s'écarter dans une certaine mesure de la composition et du profil de risque de l'indice, dans le respect de paramètres indicatifs en matière de risque.

La composition et le profil de risque du Compartiment ressembleront à ceux de l'indice de référence, mais sa performance pourra différer de celle de ce dernier en raison des décisions du Gestionnaire financier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis, directement ou par le biais de produits dérivés, dans des titres de créance de courte échéance et investment grade (y compris des MBS/ABS) d'émetteurs du monde entier, y compris des pays émergents.

Il est prévu que le Compartiment investisse entre 5% et 20% de ses actifs dans des titres adossés à des créances hypothécaires (MBS) et/ou à des actifs (ABS). Les MBS peuvent être des titres d'agences (émis par des agences quasi gouvernementales américaines) ou hors agences (émis par des institutions privées) ; ils se réfèrent à des titres de créance adossés à des créances hypothécaires, y compris des créances hypothécaires commerciales et résidentielles. On entend par ABS des titres de créance adossés à d'autres types d'actifs, tels que des encours de carte de crédit, des prêts automobiles, des prêts à la consommation et des crédits-bails d'équipement.

La duration moyenne pondérée du portefeuille n'excédera généralement pas trois ans et l'échéance résiduelle de chaque titre individuel ne dépassera généralement pas cinq ans au moment de son acquisition.

Le Compartiment peut investir dans des obligations sécurisées dans une moindre mesure et, ponctuellement, être exposé à des titres non investment grade suite à la rétrogradation d'un émetteur.

Le Compartiment peut investir dans des titres de créance onshore émis au sein de la RPC par le biais du programme Bond Connect entre la Chine et Hong Kong.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des émetteurs présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 10% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 75% des obligations souveraines des marchés émergents et des titres non investment grade et 90% des titres investment grade achetés.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : d'investissement, de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau Utilisation des produits dérivés par le Compartiment à la section UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments Prêt de titres : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : couverture dans la Devise de référence généralement.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres	
Produits dérivés Couverture de risque	Chine Titres de créance - Emprunts d'Etat - Titres de créance investment grade - Dette non investment grade	Marchés émergents MBS/ABS

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Crédit Marché	Taux d'intérêt Liquidité	Devise

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- entendent générer des rendements en s'exposant aux marchés mondiaux des emprunts d'Etat, tout en profitant d'une sensibilité réduite aux fluctuations des taux d'intérêt ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 21 juil. 2009.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)			Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	3,00%	1,00%	0,50%	0,60%	-	0,20%
C	-	1,00%	-	0,30%	-	0,15%
D	3,00%	1,00%	0,50%	0,60%	0,30%	0,20%
I	-	1,00%	-	0,30%	-	0,11%
I2	-	1,00%	-	0,18%	-	0,07%
X	-	1,00%	-	-	-	0,10%
X2	-	1,00%	-	-	-	0,07%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations.*

JPMorgan Funds -

Global Strategic Bond Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir un rendement supérieur à celui de l'indice de référence en exploitant les opportunités d'investissement que recèlent, entre autres, les marchés des changes et obligataires et en utilisant des produits dérivés si nécessaire.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus d'investissement axé sur la recherche intégrée à l'échelle mondiale en vue d'analyser les facteurs fondamentaux, quantitatifs et techniques de différents pays, secteurs et émetteurs.
- Applique une approche libre de toute contrainte afin d'identifier les meilleures idées d'investissement dans de multiples segments obligataires et pays, tout en visant à atténuer le risque baissier.
- Procède à des réallocations dynamiques des secteurs et pays et à des ajustements de la duration en fonction des conditions de marché.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence ICE BofA SOFR Overnight Rate Total Return en USD. Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence utilisé est l'indice correspondant dans la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.
- Calcul de la Commission de performance.

Le Compartiment est géré activement indépendamment de son indice de référence.

POLITIQUES

Principale exposition Les actifs sont majoritairement investis, directement ou par le biais de produits dérivés, dans des titres de créance émis ou garantis par des gouvernements ou leurs agences, Etats et entités régionales, des organisations supranationales et des entreprises, ainsi que dans des MBS/ABS, des obligations sécurisées et des devises. Les émetteurs peuvent être domiciliés dans le monde entier, y compris dans des marchés émergents.

Il est prévu que le Compartiment investisse entre 20% et 70% de ses actifs dans des titres adossés à des créances hypothécaires (MBS) et/ou à des actifs (ABS) de toutes qualités de crédit ; le niveau effectif d'exposition peut cependant varier en raison de l'approche d'investissement sans contrainte. Les MBS peuvent être des titres d'agences (émis par des agences quasi gouvernementales américaines) ou hors agences (émis par des institutions privées) ; ils se réfèrent à des titres de créance adossés à des créances hypothécaires, y compris des créances hypothécaires commerciales et résidentielles. On entend par ABS des titres de créance adossés à d'autres types d'actifs, tels que des encours de carte de crédit, des prêts automobiles, des prêts à la consommation et des crédits-bails d'équipement.

Le Compartiment peut détenir jusqu'à 10% de titres convertibles et jusqu'à 10% d'obligations convertibles contingentes. Le Compartiment peut investir dans des titres de créance non investment grade et des titres non notés.

Le Compartiment peut recourir à des positions acheteuses et vendeuses (par le biais de produits dérivés) afin de modifier son exposition en termes de pays, de secteurs, de devises et de qualité de crédit. Cette exposition pourra être ponctuellement concentrée.

Le Compartiment peut investir dans des titres de créance onshore émis au sein de la RPC par le biais du programme Bond Connect entre la Chine et Hong Kong.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des émetteurs présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 10% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 75% des obligations souveraines des marchés émergents et des titres non investment grade et 90% des titres investment grade achetés.

Le Compartiment peut investir dans des Dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires à des fins d'investissement. Le Compartiment peut détenir jusqu'à 100% de ses actifs dans les instruments susmentionnés, de manière temporaire et à des fins défensives.

Autres expositions Jusqu'à 10% en actions, en particulier dans le cadre d'événements relatifs aux titres de créance détenus par le Compartiment, parmi lesquels des conversions ou des restructurations ; dérivés d'actions dans le but de gérer l'exposition aux actions et la corrélation aux marchés d'actions du Compartiment.

Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : d'investissement, de couverture et de gestion efficace de portefeuille. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section **UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : VaR absolue. *Niveau de levier escompté suite au recours aux produits dérivés* : 500%, à titre indicatif uniquement. Il se peut que le levier dépasse sensiblement ce niveau de manière ponctuelle.

Techniques et instruments Prêt de titres : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : couverture majoritairement dans la Devise de référence.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section Description des risques pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres	
Concentration	Chine	- Dette non notée
Produits dérivés	Obligations convertibles contingentes	Actions
Couverture de risque	Titres convertibles	Marchés émergents
Positions vendeuses	Titres de créance	MBS/ABS
	- Emprunts d'Etat	
	- Titres de créance investment grade	
	- Dette non investment grade	

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Crédit	Marché	Devise
Liquidité	Taux d'intérêt	

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- entend générer des rendements positifs à moyen terme en s'exposant aux marchés mondiaux de la dette et des changes ;
- comprend que le portefeuille peut présenter une exposition importante aux actifs risqués (haut rendement, dette émergente, MBS/ABS, etc.) et est disposé à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Commission de performance Méthode : high-on-high. Plafond : néant. Période de référence : durée de vie du Fonds

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 3 juin 2010.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année			
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)	Commission de performance
A	3,00%	1,00%	-	0,50%	1,20%	-	0,20%	-
A (perf)	3,00%	1,00%	-	0,50%	1,00%	-	0,20%	10,00%
C	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,15%	-
C (perf)	-	1,00%	-	-	0,50%	-	0,15%	10,00%
D	3,00%	1,00%	-	0,50%	1,20%	0,90%	0,20%	-
D (perf)	3,00%	1,00%	-	0,50%	1,00%	1,00%	0,20%	10,00%
I	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,11%	-
I (perf)	-	1,00%	-	-	0,50%	-	0,11%	10,00%
I2	-	1,00%	-	-	0,65%	-	0,07%	-
I2 (perf)	-	1,00%	-	-	0,40%	-	0,07%	10,00%
T	-	1,00%	3,00%	-	1,20%	0,90%	0,20%	-
T (perf)	-	1,00%	3,00%	-	1,00%	1,00%	0,20%	10,00%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,10%	-
X (perf)	-	1,00%	-	-	-	-	0,10%	10,00%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,07%	-
X2 (perf)	-	1,00%	-	-	-	-	0,07%	10,00%

*Voir Classes d'Actions et Frais pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

Pour les Classes d'Actions A (perf) (fix) EUR 2.35 - EUR (hedged) et D (perf) (fix) EUR 1.60 - EUR (hedged), le Conseil d'administration a l'intention de distribuer un dividende fixe trimestriel correspondant à un montant total annuel de 2,35 EUR et 1,60 EUR par Action respectivement.

JPMorgan Funds -

Green Social Sustainable Bond Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir un rendement à long terme supérieur à celui de l'Indice de référence en investissant essentiellement dans des titres de créance dont le produit est affecté à des projets et des activités qui contribuent à une économie durable et inclusive.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus d'investissement axé sur la recherche intégrée à l'échelle mondiale en vue d'analyser les facteurs fondamentaux, quantitatifs et techniques de différents pays, secteurs et émetteurs.
- Poursuit un objectif d'investissement durable en s'appuyant sur une gestion rigoureuse des risques et un solide cadre de gouvernance.
- Utilise un cadre exclusif, aligné sur les normes reconnues dans le secteur, pour identifier les émissions durables qui contribuent à une économie durable et inclusive.

Approche ESG Thématique

Indice de référence Bloomberg Global Aggregate Green Social Sustainability Bond 1-10 year.

Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.
- Base de calcul de la VaR relative.

Le Compartiment est géré activement. La majorité des émetteurs inclus dans le Compartiment sont susceptibles de faire partie de l'indice de référence, qui sert de base à la construction du portefeuille. Le Gestionnaire financier est toutefois autorisé à s'écarter dans une certaine mesure de la composition et du profil de risque de l'indice, dans le respect de paramètres indicatifs en matière de risque.

La composition et le profil de risque du Compartiment ressembleront à ceux de l'indice de référence, mais sa performance pourra différer de celle de ce dernier en raison des décisions du Gestionnaire financier.

POLITIQUES

Principale exposition Investi dans un portefeuille de titres de créance investment grade labellisés « verts », « sociaux », « durables » ou « liés au développement durable » ou autres titres de créance similaires. Ces titres de créance peuvent être émis par des gouvernements et leurs agences, Etats et entités régionales, des organisations supranationales et des entreprises. Parmi ces titres de créance, les MBS/ABS peuvent représenter jusqu'à 20% des actifs et la dette non investment grade peut représenter jusqu'à 15% des actifs. Les émetteurs peuvent être domiciliés dans le monde entier, y compris dans des marchés émergents et au sein de la RPC, où les titres de créance onshore peuvent être émis par le biais du programme Bond Connect entre la Chine et Hong Kong.

Le Compartiment poursuit un objectif d'investissement durable et le Gestionnaire financier considère que les investissements du Compartiment sont éligibles en tant qu'« investissements durables » au sens du SFDR. Les investissements sont évalués et considérés comme des investissements durables au moyen du processus suivant.

Le processus d'investissement visant à identifier les obligations à inclure dans le portefeuille du Compartiment comporte deux étapes : 1) application des critères de sélection par le biais du cadre de recherche exclusif du Gestionnaire financier pour identifier les émissions durables les plus attrayantes ; et 2) cadre d'exclusion.

Etape 1 : Le cadre exclusif du Gestionnaire financier détermine si une obligation est admissible au sein du portefeuille du Compartiment sur la base des critères suivants :

- le label de l'obligation (verte, sociale, durable ou liée au développement durable) ;
- la compatibilité des projets pour lesquels les obligations ont été émises avec le Cadre pour une économie durable et inclusive [du Gestionnaire financier] et les normes reconnues dans le secteur ;
- une évaluation quantitative basée sur les principes suivants : affectation du produit de l'émission, évaluation du projet, séparation/transparence du produit de l'émission, reporting et conformité ;
- une classification des émetteurs ou des émissions concernées sur la base de critères internes.

Vous trouverez de plus amples informations concernant le Cadre pour une économie durable et inclusive à l'adresse suivante : https ://am.jpmorgan.com/lu/en/asset-management/adv/investment-themes/sustainable-investing/sustainable-and-inclusive-economy-investment-framework/.

Etape 2 : Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. La Gestionnaire financier peut investir activement dans certaines émissions obligataires dont le produit est affecté à la transition vers une économie durable. Par conséquent, le Compartiment peut investir dans des obligations d'émetteurs qui, autrement, seraient exclus. Le Compartiment peut investir dans de telles obligations sous réserve qu'il s'agisse d'investissements durables et que leur émetteur ait une bonne gouvernance. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Un contrôle continu est mis en place pour veiller à ce que le produit de l'émission obligataire dans laquelle le Compartiment a investi soit affecté comme prévu. Dans le cas contraire, le Gestionnaire financier dialoguera avec l'émetteur pour comprendre les circonstances qui ont abouti à une affectation différente de celle prévue. Si l'émetteur parvient à y remédier à brève échéance, les obligations pourront être conservées dans le portefeuille. Dans le cas contraire, les obligations seront vendues dès que possible eu égard à l'intérêt supérieur des Actionnaires.

Le Compartiment inclut systématiquement une analyse environnementale, sociale et de gouvernance (« ESG ») de ses décisions d'investissement portant sur 90% au moins des titres dont il fait l'acquisition.

Autres expositions Titres de créance non notés.

Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs

nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins : de gestion efficace de portefeuille et de couverture. Types : voir tableau Utilisation des produits dérivés par le Compartiment à la section Utilisation des produits dérivés, instruments et techniques par les Compartiments. SRT, y compris CFD : néant. Méthode de calcul de l'exposition globale : VaR relative. Niveau de levier escompté suite au recours aux produits dérivés : 400%, à titre indicatif uniquement. Il se peut que le levier dépasse sensiblement ce niveau de manière ponctuelle.*

Devises Devise de référence du Compartiment : USD. Devises de libellé des actifs : toutes. Approche en matière de couverture de risque : couverture en fonction des pondérations des devises au sein de l'Indice de référence généralement.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section Description des risques pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres	
Couverture de risque Thématique	Chine Titres de créance - Titres de créance investment grade - Dette non investment grade - Emprunts d'Etat	- Dette non notée Marchés émergents MBS/ABS

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Crédit Liquidité	Marché Devise	Taux d'intérêt

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- entendent générer des rendements en s'exposant aux marchés des obligations vertes, sociales, durables et liées à la durabilité, à l'échelle mondiale ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de portefeuille.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 9 novembre 2022.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	3,00%	1,00%		0,50%	0,70%	-	0,20%
C	-	1,00%		-	0,35%	-	0,15%
D	3,00%	1,00%		0,50%	0,70%	0,40%	0,20%
I	-	1,00%		-	0,35%	-	0,11%
I2	-	1,00%		-	0,21%	-	0,07%
S2	-	1,00%	-	-	0,18%		0,11%
T	-	1,00%	3,00%	-	0,70%	0,40%	0,20%
X	-	1,00%		-	-	-	0,10%
X2	-	1,00%		-	-	-	0,07%

*Voir Classes d'Actions et Frais pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

Income Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Générer des revenus en investissant essentiellement dans des titres de créance.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus d'investissement axé sur la recherche intégrée à l'échelle mondiale en vue d'analyser les facteurs fondamentaux, quantitatifs et techniques de différents pays, secteurs et émetteurs.
- Applique une approche libre de toute contrainte afin d'identifier les meilleures idées d'investissement dans de multiples segments obligataires et pays, tout en visant à générer des revenus constants.
- Procède à des réallocations dynamiques des secteurs et pays et à des ajustements de la duration en fonction des conditions de marché.
- Les revenus sont gérés de façon à réduire les fluctuations des paiements de dividendes périodiques.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence Bloomberg US Aggregate Bond (Total Return Gross). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement indépendamment de son indice de référence.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des titres de créance émis sur les marchés développés et émergents, parmi lesquels des titres de créance émis par des gouvernements et leurs agences, Etats et entités régionales, des organisations supranationales et des entreprises, ainsi que dans des MBS/ABS et des obligations sécurisées. Les émetteurs peuvent être domiciliés dans le monde entier, y compris dans des pays émergents (hors titres de créance onshore ou offshore de la RPC).

Le Compartiment peut investir jusqu'à 70% de ses actifs dans des titres adossés à des créances hypothécaires (MBS) et/ou à des actifs (ABS) de toutes qualités de crédit. Les MBS peuvent être des titres d'agences (émis par des agences quasi gouvernementales américaines) ou hors agences (émis par des institutions privées) ; ils se réfèrent à des titres de créance adossés à des créances hypothécaires, y compris des créances hypothécaires commerciales et résidentielles. On entend par ABS des titres de créance adossés à d'autres types d'actifs, tels que des encours de carte de crédit, des prêts automobiles, des prêts à la consommation et des crédits-bails d'équipement.

Le Compartiment peut investir à hauteur de 25% dans des titres convertibles, de 10% dans des actions (y compris titres préférentiels et REIT) et de 10% dans des obligations convertibles contingentes. Aucune restriction en termes de qualité de crédit ou d'échéance ne s'applique aux investissements du Compartiment.

Le Gestionnaire financier gérera le revenu du Compartiment de manière à réduire les fluctuations des paiements de dividendes périodiques.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des émetteurs présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 5% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux. Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 75% des obligations souveraines des marchés émergents et des titres non investment grade et 90% des titres investment grade achetés.

Le Compartiment peut investir dans des Dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires à des fins d'investissement. Le Compartiment peut détenir jusqu'à 100% de ses actifs dans les instruments susmentionnés, de manière temporaire et à des fins défensives.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de couverture et de gestion efficace de portefeuille. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section **UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : VaR absolue. *Niveau de levier escompté suite au recours aux produits dérivés* : 150%, à titre indicatif uniquement. Il se peut que le levier dépasse sensiblement ce niveau de manière ponctuelle.

Techniques et instruments Prêt de titres : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : couverture majoritairement dans la Devise de référence.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques

Concentration
Produits dérivés
Couverture de risque
Positions vendeuses
Distribution de capital

Titres

Obligations convertibles contingentes
Titres convertibles
Titres de créance
- Emprunts d'Etat
- Titres de créance investment grade
- Dette non investment grade
- Dette non notée

Actions
Marchés émergents
MBS/ABS
REIT

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Crédit
Liquidité
Devise
Marché
Taux d'intérêt

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.

Volatilité La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.

Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- recherchent une source de revenus en investissant, à l'échelle mondiale, dans un éventail de titres de créance ;
- comprend que le portefeuille peut présenter une exposition importante aux actifs risqués (haut rendement, dette émergente, MBS/ABS, etc.) et est disposé à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Taux de dividende des Classes d'Actions (div) et (mth) correspond au maximum au revenu brut après prise en compte des souscriptions et rachats et dépend du revenu brut accumulé pour chaque Classe d'Actions. Afin de réduire les fluctuations des paiements de dividendes périodiques, la Société de gestion peut décider de conserver le revenu accumulé durant une période de distribution pour l'attribuer sur une période suivante. La procédure d'égalisation du revenu appliquée aux calculs du taux de dividende vise à minimiser l'effet dilutif exercé par les

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)					Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	3,00%	1,00%	-	0,50%	1,00%	-	0,20%
C	-	1,00%	-	-	0,50%	-	0,15%
C2	-	1,00%	-	-	0,40%	-	0,11%
D	3,00%	1,00%	-	0,50%	1,00%	0,50%	0,20%
F	-	1,00%	3,00%	-	1,00%	1,00%	0,20%
I	-	1,00%	-	-	0,50%	-	0,11%
I2	-	1,00%	-	-	0,40%	-	0,07%
S1	-	1,00%	-	-	-	-	0,11%
T	-	1,00%	3,00%	-	1,00%	0,50%	0,20%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,10%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,07%

*Voir **Classes d'Actions et Frais** pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

souscriptions ou les rachats sur le niveau de revenu accumulé et attribuable à chaque Action d'une Classe d'Actions durant une période de distribution.

Les investisseurs d'une classe d'actions UKRFS (disposant du statut de « reporting fund » au Royaume-Uni) (div) sont informés qu'en raison de la méthodologie de distribution utilisée, spécifique à ce Compartiment comme décrit plus haut, le revenu à déclarer au Royaume-Uni peut être supérieur ou inférieur aux distributions réellement effectuées. Si le revenu à déclarer au Royaume-Uni est supérieur aux distributions réellement effectuées, les investisseurs peuvent être redevables de l'impôt sur l'excédent de revenu déclaré aux fins de l'impôt britannique mais non distribué. Si le revenu à déclarer au Royaume-Uni est inférieur aux distributions réellement effectuées, les investisseurs peuvent être redevables de l'impôt sur les paiements réalisés à partir du capital, ce qui peut s'avérer inefficient sur le plan fiscal. Les investisseurs sont invités à consulter leur conseiller fiscal. De plus amples informations sur le statut UKRFS sont disponibles à l'adresse jpmorganassetmanagement.lu

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment
2 juin 2014.

JPMorgan Funds -

Italy Flexible Bond Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir un rendement supérieur à celui généré par les marchés des emprunts d'Etat italiens en investissant essentiellement dans des titres de créance émis ou garantis par le gouvernement italien ou ses agences et en ayant recours à des instruments financiers dérivés pour obtenir une exposition significative aux marchés obligataires mondiaux.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus d'investissement axé sur la recherche intégrée à l'échelle mondiale en vue d'analyser les facteurs fondamentaux, quantitatifs et techniques de différents pays, secteurs et émetteurs.
- Associe une allocation principale aux emprunts d'Etat italiens à une stratégie sans contrainte d'investissements complémentaires en produits dérivés en vue d'obtenir une exposition aux meilleures opportunités offertes par les marchés obligataires mondiaux.
- La stratégie d'investissements complémentaires recourt à une approche libre de toute contrainte afin d'identifier les meilleures idées de placement dans de multiples segments obligataires et pays, tout en procédant à des réallocations dynamiques entre secteurs et pays ainsi qu'à des ajustements de la duration en fonction des conditions de marché.

Approche ESG Intégration des critères ESG

Indice de référence ICE BofA Italian Government 1-3 Year (Total Return Gross).

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.
- Calcul de la Commission de performance.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des émetteurs obligataires inclus dans le Compartiment soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter de la composition et du profil de risque de ce dernier grâce à une stratégie sans contrainte d'investissements complémentaires en produits dérivés. Par conséquent, la performance et le profil de risque globaux du Compartiment peuvent différer sensiblement de ceux de l'indice de référence.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis directement dans des titres de créance émis ou garantis par le gouvernement italien ou ses agences.

Le Compartiment complétera ses investissements directs avec des positions acheteuses et vendeuses sur des produits dérivés afin d'obtenir une exposition aux titres de créance mondiaux, parmi lesquels des titres émis par des gouvernements et leurs agences, Etats et entités régionales, des organisations supranationales, des entreprises et des banques, ainsi que des MBS/ABS (jusqu'à 15%) et des titres de créance non notés et non investment grade. Les allocations à certains pays, secteurs et notes de crédit peuvent varier considérablement.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : d'investissement, de couverture et de gestion efficace de portefeuille. *Types* : voir tableau Utilisation des produits dérivés par le Compartiment à la section UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : VaR absolue. *Niveau de levier escompté suite au recours aux produits dérivés* : 400%, à titre indicatif uniquement. Il se peut que le levier dépasse sensiblement ce niveau de manière ponctuelle.

Techniques et instruments Prêt de titres : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : EUR. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : couverture dans la Devise de référence généralement (hors investissements complémentaires en produits dérivés).

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section Description des risques pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres	
Concentration Produits dérivés Couverture de risque Positions vendeuses	Titres de créance - Emprunts d'Etat - Titres de créance investment grade - Dette non investment grade - Dette non notée	Marchés émergents MBS/ABS

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Crédit Marché	Taux d'intérêt Liquidité	Devise

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- entend générer des rendements en investissant sur les marchés des emprunts d'Etat italiens et en ayant recours à des produits dérivés pour obtenir une exposition significative aux marchés obligataires mondiaux ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Commission de performance Méthode : mécanisme de récupération (claw-back). Plafond : néant. Période de référence : durée de vie du Fonds

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment
16 juil. 2012.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année			
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)	Commission de performance
A (perf)	3,00%	1,00%	-	0,50%	1,00%	-	0,20%	20,00%
C (perf)	-	1,00%	-	-	0,50%	-	0,15%	20,00%
D (perf)	3,00%	1,00%	-	0,50%	1,00%	1,00%	0,20%	20,00%
I (perf)	-	1,00%	-	-	0,50%	-	0,11%	20,00%
I2 (perf)	-	1,00%	-	-	0,40%	-	0,07%	20,00%
T (perf)	-	1,00%	3,00%	-	1,00%	1,00%	0,20%	20,00%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,10%	-
X (perf)	-	1,00%	-	-	-	-	0,10%	20,00%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,07%	-
X2 (perf)	-	1,00%	-	-	-	-	0,07%	20,00%

*Voir Classes d'Actions et Frais pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

Pour les Classes d'Actions A (perf) (fix) EUR 4.00 - EUR, C (perf) (fix) EUR 4.40 - EUR et D (perf) (fix) EUR 3.00 - EUR, le Conseil d'administration a l'intention de distribuer un dividende fixe trimestriel correspondant à un montant total annuel de 4,00 EUR, 4,40 EUR et 3,00 EUR par Action respectivement.

JPMorgan Funds -

Managed Reserves Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir un rendement supérieur à celui généré par les marchés monétaires américains en investissant essentiellement dans des titres de créance de courte échéance libellés en USD.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- L'équipe d'investissement établit des perspectives économiques exhaustives en vue de déterminer un positionnement approprié en termes de taux d'intérêt et de secteurs.
- Les analystes crédit procèdent à des analyses fondamentales de sociétés afin d'identifier des opportunités d'investissement adéquates.
- Intègre si nécessaire des investissements à plus long terme qu'un fonds monétaire pour offrir un potentiel de rendement supplémentaire.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence ICE BofA US 3-Month Treasury Bill (Total Return Gross). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. L'indice de référence sert de base à la construction du portefeuille, mais le Gestionnaire financier est autorisé à s'écarter dans une certaine mesure du profil de risque de ce dernier, dans le respect de paramètres indicatifs en matière de risque. La performance et le profil de risque du Compartiment présenteront certaines similitudes avec l'indice de référence, mais ses composantes pourront s'en écarter.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des titres de créance libellés en USD, dont des bons du Trésor américain, des titres émis ou garantis par le gouvernement américain ou ses agences, des obligations d'entreprises et des ABS (jusqu'à 15%). Le Compartiment peut conclure des transactions de prise en pension avec des contreparties de premier plan, garanties par des titres tels que des bons du Trésor américain, des obligations d'entreprises, des ABS et des actions. Ces sûretés seront uniquement libellées en USD et, le cas échéant, devront être de qualité investment grade. Elles ne devront répondre à aucune contrainte en matière d'échéance.

Au moment de leur acquisition, les titres de longue échéance devront être investment grade et un maximum de 10% d'entre eux pourront être notés en dessous de « A- » par S&P ou assortis d'une note équivalente octroyée par au moins une agence de notation indépendante. Dans le cas où les agences de notation attribuent des notes différentes à un même titre, la note la plus élevée sera retenue.

Au moment de leur acquisition, les titres de courte échéance devront être notés au minimum « A-2 » par S&P (ou note équivalente). Les ABS devront être notés au minimum « AAA » par S&P (ou note équivalente) au moment de leur acquisition et ne devront pas inclure de titres qui présentent un important risque d'extension de maturité.

Le Compartiment peut également investir dans des titres non notés de qualité comparable à ceux visés ci-dessus.

La duration moyenne pondérée du portefeuille n'excédera pas un an et l'échéance initiale ou résiduelle des titres de créance individuels au moment de leur acquisition ne dépassera pas trois ans. L'échéance initiale ou résiduelle des MBS/ABS au moment de leur acquisition ne dépassera pas trois ans.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des émetteurs présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 10% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux. Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 75% des obligations souveraines des marchés émergents et des titres non investment grade et 90% des titres investment grade achetés.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels.

Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section **UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments Transactions de prise en pension : prévision : 0% à 10% ; maximum 100%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : couverture dans la Devise de référence généralement.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres	
Couverture de risque Transactions de prise en pension	Titres de créance - Emprunts d'Etat - Titres de créance investment grade - Dette non notée	ABS

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Crédit Liquidité	Taux d'intérêt Marché	Devise

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- recherchent un rendement potentiellement supérieur à celui d'un fonds monétaire et sont disposés à assumer un risque plus important ;
- envisagent une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 10 juin 2010.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)			Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	-	1,00%	-	0,40%	-	0,20%
C	-	1,00%	-	0,20%	-	0,10%
D	-	1,00%	-	0,40%	0,20%	0,20%
I	-	1,00%	-	0,20%	-	0,06%
X	-	1,00%	-	-	-	0,05%

Voir Classes d'Actions et Frais pour de plus amples informations.

JPMorgan Funds -

US Aggregate Bond Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir un rendement supérieur à celui généré par les marchés obligataires US en investissant essentiellement dans des titres de créance américains investment grade.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus d'investissement axé sur la recherche intégrée à l'échelle mondiale en vue d'analyser les facteurs fondamentaux, quantitatifs et techniques de différents pays, secteurs et émetteurs.
- Place l'accent sur la sélection de titres bottom-up en s'appuyant sur une approche de type value qui tente d'identifier des titres à valorisation inefficiente afin de générer des revenus.
- Investit dans tous les segments de la dette libellée en USD et investment grade, y compris les emprunts d'Etat, la dette quasi-souveraine, les obligations d'entreprises et la dette titrisée.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence Bloomberg US Aggregate (Total Return Gross). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. La majorité des émetteurs inclus dans le Compartiment sont susceptibles de faire partie de l'indice de référence, qui sert de base à la construction du portefeuille. Le Gestionnaire financier est toutefois autorisé à s'écarter dans une certaine mesure de la composition et du profil de risque de l'indice, dans le respect de paramètres indicatifs en matière de risque.

La composition et le profil de risque du Compartiment ressembleront à ceux de l'indice de référence, mais sa performance pourra différer de celle de ce dernier en raison des décisions du Gestionnaire financier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des titres de créance investment grade (y compris des MBS/ABS) émis ou garantis par le gouvernement des Etats-Unis ou ses agences, ainsi que par des agences et des sociétés domiciliées aux Etats-Unis ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 65% de ses actifs dans des titres adossés à des créances hypothécaires (MBS) et/ou à des actifs (ABS). Les MBS peuvent être des titres d'agences (émis par des agences quasi gouvernementales américaines) ou hors agences (émis par des institutions privées) ; ils se réfèrent à des titres de créance adossés à des créances hypothécaires, y compris des créances hypothécaires commerciales et résidentielles. On entend par ABS des titres de créance adossés à d'autres types d'actifs, tels que des encours de carte de crédit, des prêts automobiles, des prêts à la consommation et des crédits-bails d'équipement.

Le Compartiment peut investir dans des titres non notés et non investment grade, ainsi que dans de la dette émergente.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des émetteurs présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 5% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux. Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 75% des obligations souveraines des marchés émergents et des titres non investment grade et 90% des titres investment grade achetés.

Autres expositions Jusqu'à 5% en obligations convertibles contingentes.

Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section **UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments Prêt de titres : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : flexible.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres	
Couverture de risque	Obligations convertibles contingentes Titres de créance - Emprunts d'Etat - Titres de créance investment grade - Dette non investment grade	- Dette non notée Marchés émergents MBS/ABS

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Crédit Taux d'intérêt	Devise Marché	Liquidité

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- entendent générer des rendements en s'exposant aux marchés obligataires américains ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment
15 sept. 2000.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	3,00%	1,00%	-	0,50%	0,90%	-	0,20%
C	-	1,00%	-	-	0,45%	-	0,15%
D	3,00%	1,00%	-	0,50%	0,90%	0,25%	0,20%
F	-	1,00%	3,00%	-	0,90%	1,00%	0,20%
I	-	1,00%	-	-	0,45%	-	0,11%
I2	-	1,00%	-	-	0,26%	-	0,07%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,10%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,07%

*Voir Classes d'Actions et Frais pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

US High Yield Plus Bond Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir un rendement supérieur à celui généré par les marchés obligataires US en investissant essentiellement dans des titres de créance libellés en USD non investment grade.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus d'investissement axé sur la recherche intégrée à l'échelle mondiale en vue d'analyser les facteurs fondamentaux, quantitatifs et techniques de différents secteurs et émetteurs.
- Associe un processus décisionnel de type top-down (qui englobe l'allocation sectorielle, la gestion de la duration et la qualité de crédit) à la sélection de titres bottom-up.
- Cherche à identifier des opportunités d'investissement, tout en minimisant le risque de détérioration du crédit et en limitant l'exposition aux défauts de paiement.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence Bloomberg US Corporate High-Yield 2% Issuer Capped (Total Return Gross). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. La majorité des émetteurs inclus dans le Compartiment sont susceptibles de faire partie de l'indice de référence, qui sert de base à la construction du portefeuille. Le Gestionnaire financier est toutefois autorisé à s'écarter dans une certaine mesure de la composition et du profil de risque de l'indice, dans le respect de paramètres indicatifs en matière de risque.

La composition et le profil de risque du Compartiment ressembleront à ceux de l'indice de référence, mais sa performance pourra différer de celle de ce dernier en raison des décisions du Gestionnaire financier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des titres de créance libellés en USD et non investment grade, émis par des sociétés domiciliées aux Etats-Unis ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique.

Le Compartiment peut également investir dans des titres de créance libellés en USD émis par des sociétés situées en dehors des Etats-Unis.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 20% de ses actifs dans des titres de créance non notés et jusqu'à 15% dans des titres de créance décotés au moment de l'achat.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des émetteurs présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 10% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 75% des obligations souveraines des marchés émergents et des titres non investment grade et 90% des titres investment grade achetés.

Autres expositions Jusqu'à 5% en obligations convertibles contingentes ; jusqu'à 10% en actions découlant de restructurations de sociétés.

Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de couverture et de gestion efficace de portefeuille. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section **UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments Prêt de titres : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : couverture dans la Devise de référence généralement.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres	
Couverture de risque	Obligations convertibles contingentes Titres de créance - Dette non investment grade - Dette non notée	- Dette décotée Actions

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Crédit Devise	Taux d'intérêt Marché	Liquidité

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- entendent générer des rendements en investissant dans des titres de créance libellés en USD et non investment grade ;
- comprennent les risques associés à la dette à haut rendement et sont disposés à accepter ces risques en contrepartie de rendements potentiellement plus élevés ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 6 mars 2012.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	3,00%	1,00%	-	0,50%	0,85%	-	0,20%
C	-	1,00%	-	-	0,45%	-	0,15%
D	3,00%	1,00%	-	0,50%	0,85%	0,50%	0,20%
I	-	1,00%	-	-	0,45%	-	0,11%
T	-	1,00%	3,00%	-	0,85%	0,50%	0,20%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,10%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

JPMorgan Funds -

US Short Duration Bond Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir un rendement supérieur à celui généré par les marchés américains des obligations à faible duration en investissant essentiellement dans des titres de créance américains investment grade, y compris dans des titres adossés à des actifs (ABS) et à des créances hypothécaires (MBS).

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Applique un processus d'investissement axé sur la recherche intégrée à l'échelle mondiale en vue d'analyser les facteurs fondamentaux, quantitatifs et techniques de différents pays, secteurs et émetteurs.
- Place l'accent sur la sélection de titres bottom-up en s'appuyant sur une approche de type value qui tente d'identifier des titres à valorisation inefficiente afin de générer des revenus.
- Investit dans tous les segments de la dette à courte échéance, libellée en USD et investment grade, y compris les emprunts d'Etat, la dette quasi-souveraine, les obligations d'entreprises et la dette titrisée.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence Bloomberg US Government/Credit 1-3 Year (Total Return Gross). Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. La majorité des émetteurs inclus dans le Compartiment sont susceptibles de faire partie de l'indice de référence, qui sert de base à la construction du portefeuille. Le Gestionnaire financier est toutefois autorisé à s'écarter dans une certaine mesure de la composition et du profil de risque de l'indice, dans le respect de paramètres indicatifs en matière de risque.

La composition et le profil de risque du Compartiment ressembleront à ceux de l'indice de référence, mais sa performance pourra différer de celle de ce dernier en raison des décisions du Gestionnaire financier.

POLITIQUES

Principale exposition Au moins 75% des actifs sont investis dans des titres de créance de courte échéance et investment grade émis par des émetteurs américains. Le Compartiment peut également investir dans des titres de créance de courte échéance, libellés en USD et investment grade émis par des émetteurs situés en dehors des Etats-Unis. Les titres de créance peuvent être émis ou garantis par des gouvernements et leurs agences ou être émis par des entreprises.

Il est prévu que le Compartiment investisse entre 25% et 50% de ses actifs dans des titres adossés à des créances hypothécaires (MBS) et/ou à des actifs (ABS). Les MBS peuvent être des titres d'agences (émis par des agences quasi gouvernementales américaines) ou hors agences (émis par des institutions privées) ; ils se réfèrent à des titres de créance adossés à des créances hypothécaires, y compris des créances hypothécaires commerciales et résidentielles. On entend par ABS des titres de créance adossés à d'autres types d'actifs, tels que des encours de carte de crédit, des prêts automobiles, des prêts à la consommation et des crédits-bails d'équipement.

Les titres de créance, y compris les MBS/ABS, devront faire partie de la catégorie investment grade au moment de leur acquisition. Le Compartiment peut cependant détenir une faible proportion de titres non notés ou non investment grade suite à la rétrogradation, au retrait de note ou à la défaillance d'un émetteur.

La duration moyenne pondérée du portefeuille n'excédera généralement pas trois ans et la duration résiduelle de chaque titre individuel au moment de son acquisition ne dépassera pas cinq ans. L'échéance des titres peut s'avérer sensiblement plus longue que celles mentionnées plus haut.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des émetteurs présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 5% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 75% des obligations souveraines des marchés émergents et des titres non investment grade et 90% des titres investment grade achetés.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels.

Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de gestion efficace de portefeuille et de couverture. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section **UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Techniques et instruments Prêt de titres : prévision : 0% à 20% ; maximum 20%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : USD généralement. *Approche en matière de couverture de risque* : sans objet.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques

Couverture de risque

Titres

Titres de créance
- Emprunts d'Etat
- Titres de créance investment grade
- Dette non investment grade
- Dette non notée
MBS/ABS

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Crédit
Taux d'intérêt
Devise
Marché
Liquidité

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.

Volatilité La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.

Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- entendent générer des rendements en s'exposant aux marchés obligataires américains, tout en profitant d'une sensibilité réduite aux fluctuations des taux d'intérêt ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment
15 déc. 2010.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)			Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	3,00%	1,00%	0,50%	0,60%	-	0,20%
C	-	1,00%	-	0,30%	-	0,15%
D	3,00%	1,00%	0,50%	0,60%	0,30%	0,20%
I	-	1,00%	-	0,30%	-	0,11%
I2	-	1,00%	-	0,18%	-	0,07%
X	-	1,00%	-	-	-	0,10%
X2	-	1,00%	-	-	-	0,07

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations.*

JPMorgan Funds -

EUR Money Market VNAV Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Le Compartiment vise à offrir un rendement dans sa Devise de référence comparable aux taux du marché monétaire en vigueur, tout en cherchant à préserver un capital en adéquation avec ces taux et à maintenir un degré de liquidité élevé, en investissant dans des instruments du marché monétaire de courte échéance libellés en EUR, des titrisations éligibles, des billets de trésorerie adossés à des actifs, des dépôts auprès d'établissements de crédit et des transactions de prise en pension.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Recherche des opportunités dans tous les segments monétaires.
- Constitue un fonds monétaire à valeur liquidative variable (VLV) à court terme.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Recours à un indice de référence et similitude Le Compartiment est géré activement sans référence à un indice de référence et sa performance n'est pas comparée à celle d'un indice de référence.

POLITIQUES

Principale exposition Tous les actifs sont investis en Instruments du marché monétaire de courte échéance libellés en EUR, titrisations éligibles, billets de trésorerie adossés à des actifs, dépôts auprès d'établissements de crédit et transactions de prise en pension.

Les instruments du marché monétaire, les titrisations éligibles et les billets de trésorerie adossés à des actifs dans lesquels investit le Compartiment doivent bénéficier d'une évaluation interne de la qualité de crédit positive selon les Procédures d'évaluation interne de la qualité de crédit de la Société de gestion et être notés au moins A ou A-1 par S&P (ou notes équivalentes) à long et à court terme respectivement. Le Compartiment peut investir dans des instruments du marché monétaire, titrisations éligibles et billets de trésorerie adossés à des actifs non notés présentant une qualité de crédit comparable.

L'échéance moyenne pondérée du portefeuille n'excédera pas 60 jours et l'échéance initiale ou résiduelle de chaque instrument du marché monétaire, titrisation éligible et billet de trésorerie adossé à des actifs ne dépassera pas 397 jours au moment de son acquisition.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des émetteurs présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 10% de ses actifs, à l'exclusion des liquidités à titre accessoire, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux. Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 75% des obligations souveraines des marchés émergents et des titres non investment grade et 90% des titres investment grade achetés.

Le Compartiment peut être exposé à des investissements à rendement nul ou négatif dans des conditions de marché défavorables. Tous les actifs sont investis conformément aux Restrictions et pouvoirs d'investissement applicables aux Compartiments monétaires.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels.

Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Techniques et instruments *Transactions de prise en pension* : prévision : 0% à 30% ; maximum 100%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : EUR. *Devises de libellé des actifs* : EUR. *Approche en matière de couverture de risque* : sans objet.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section Description des risques pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	**Titres**	
Transactions de prise en pension	Titres de créance - Emprunts d'Etat - Titres de créance investment grade	- Dette non notée

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Crédit Taux d'intérêt	Marché	Liquidité

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseurs qui comprennent les risques liés au Compartiment et ;

- recherche un investissement de courte échéance présentant un niveau de liquidité élevé ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.[1]

Date de lancement du Compartiment 22 mai 2006.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	-	1,00%	-	0,25%	-	0,15%
C	-	1,00%	-	0,16%	-	0,05%
D	-	1,00%	-	0,40%	0,10%	0,20%
I	-	1,00%	-	0,16%	-	0,05%
X	-	1,00%	-	-	-	0,05%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations.*

[1] *Le Nouvel An, le lundi de Pâques, le jour de Noël, la veille et le lendemain du jour de Noël et/ou les jours fériés de récupération du jour de Noël ou du 26 décembre au Royaume-Uni lorsque le 25 et/ou le 26 décembre tombe(nt) un samedi ou un dimanche ne sont pas des Jours de valorisation.*

JPMorgan Funds -

USD Money Market VNAV Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Le Compartiment vise à offrir un rendement dans sa Devise de référence comparable aux taux du marché monétaire en vigueur, tout en cherchant à préserver un capital en adéquation avec ces taux et à maintenir un degré de liquidité élevé, en investissant dans des Instruments du marché monétaire de courte échéance libellés en USD, des titrisations éligibles, des billets de trésorerie adossés à des actifs, des dépôts auprès d'établissements de crédit et des transactions de prise en pension.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Recherche des opportunités dans tous les segments monétaires.
- Constitue un fonds monétaire à valeur liquidative variable (VLV) à court terme.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Recours à un indice de référence et similitude Le Compartiment est géré activement sans référence à un indice de référence et sa performance n'est pas comparée à celle d'un indice de référence.

POLITIQUES

Principale exposition Tous les actifs sont investis en instruments du marché monétaire de courte échéance libellés en USD, titrisations éligibles, billets de trésorerie adossés à des actifs, dépôts auprès d'établissements de crédit et transactions de prise en pension.

Les instruments du marché monétaire, les titrisations éligibles et les billets de trésorerie adossés à des actifs dans lesquels investit le Compartiment doivent bénéficier d'une évaluation interne de la qualité de crédit positive selon les **Procédures d'évaluation interne de la qualité de crédit** de la Société de gestion et être notés au moins A ou A-1 par S&P (ou notes équivalentes) à long et à court terme respectivement. Le Compartiment peut investir dans des instruments du marché monétaire, titrisations éligibles et billets de trésorerie adossés à des actifs non notés présentant une qualité de crédit comparable.

L'échéance moyenne pondérée du portefeuille n'excédera pas 60 jours et l'échéance initiale ou résiduelle de chaque instrument du marché monétaire, titrisation éligible et billet de trésorerie adossé à des actifs ne dépassera pas 397 jours au moment de son acquisition. Le Compartiment peut être exposé à des investissements à rendement nul ou négatif dans des conditions de marché défavorables.

Tous les actifs sont investis conformément aux **Restrictions et pouvoirs d'investissement applicables aux Compartiments monétaires**.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des émetteurs présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 10% de ses actifs, à l'exclusion des liquidités à titre accessoire, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux. Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 75% des obligations souveraines des marchés émergents et des titres non investment grade et 90% des titres investment grade achetés.

Restrictions d'investissement spécifiques La valeur totale des placements du Compartiment dans des instruments émis par et des dépôts effectués auprès d'une seule et même entité ne peut pas dépasser 10% des actifs, sauf : (i) si l'émetteur est un organisme financier de premier plan (tel que défini par les lois et réglementations en vigueur à Hong Kong) et le montant total ne dépasse pas 10% du capital émis et des réserves publiées de l'émetteur, la limite peut être portée à 15% ; ou (ii) s'il s'agit de titres émis par des gouvernements ou d'autres entités publiques, le Compartiment peut investir jusqu'à 30% dans une seule émission ; ou (iii) s'il s'agit d'un dépôt d'un montant inférieur à 1.000.000 USD, que le Compartiment ne peut pas diversifier autrement du fait de sa taille.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient. Techniques et instruments

Transactions de prise en pension : prévision : 0% à 30% ; maximum 100%.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : USD. *Approche en matière de couverture de risque* : sans objet.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres	
Transactions de prise en pension	Titres de créance - Emprunts d'Etat - Titres de créance investment grade	- Dette non notée

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Crédit Marché	Taux d'intérêt	Liquidité

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseurs qui comprennent les risques liés au Compartiment et :

- recherche un investissement de courte échéance présentant un niveau de liquidité élevé ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment
6 juin 2014.

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)			Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	-	1,00%	-	0,25%	-	0,15%
C	-	1,00%	-	0,16%	-	0,05%
D	-	1,00%	-	0,40%	0,10%	0,20%
I	-	1,00%	-	0,16%	-	0,05%
X	-	1,00%	-	-	-	0,05%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations.*

JPMorgan Funds -

Global Multi-Strategy Income Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Générer un rendement en investissant la majeure partie de ses actifs dans des OPCVM et d'autres OPC investis dans diverses classes d'actifs à l'échelle mondiale.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Approche multi-actifs, qui repose sur l'expertise des spécialistes de la plateforme d'investissement mondiale de JPMorgan Asset Management et vise à générer des revenus ajustés du risque.
- Structure fonds de fonds investissant dans des stratégies axées sur les revenus gérées ou distribuées par des sociétés du groupe JPMorgan Chase & Co.
- Mise en œuvre flexible des opinions des gérants à l'échelon des classes d'actifs et des régions.

Approche ESG Intégration des critères ESG

Indice de référence 40% Bloomberg US High Yield 2% Issuer Cap (Total Return Gross) couvert en EUR / 35% MSCI World (Total Return Net) couvert en EUR / 25% Bloomberg Global Credit (Total Return Gross) couvert en EUR.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement et le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter de la composition et du profil de risque de l'indice de référence.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.

POLITIQUES

Principale exposition Les actifs sont essentiellement investis dans des OPCVM et OPC gérés ou distribués par des sociétés du groupe JPMorgan Chase & Co., y compris dans d'autres Compartiments de la SICAV. Ces OPCVM et OPC seront exposés à diverses classes d'actifs, dont des actions, des titres de créance de toutes qualités de crédit (y compris des MBS/ABS), des titres convertibles, des devises, des matières premières, de l'immobilier et des instruments du marché monétaire. Il est prévu que le Compartiment investisse entre 0% et 25% de ses actifs dans des MBS/ABS.

Les émetteurs des actifs sous-jacents peuvent être établis dans un quelconque pays, y compris sur les marchés émergents.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 100% de ses actifs en parts d'OPCVM et autres OPC.

Certains OPCVM et OPC auront recours à des produits dérivés pour atteindre leur objectif d'investissement.

Les dividendes ne sont pas garantis étant donné que la performance enregistrée par les investisseurs variera d'une année à l'autre en fonction des dividendes perçus ainsi que du rendement du capital, lequel pourrait être négatif.

Autres expositions Investissement direct dans des actions et, dans une certaine mesure, dans des titres de créance.

Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : de couverture et de gestion efficace de portefeuille. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section **UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : néant. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : approche par les engagements.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : EUR. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : flexible.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section Description des risques pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres	
Produits dérivés Couverture de risque	Titres convertibles Matières premières Actions Titres de créance - Emprunts d'Etat - Titres de créance investment grade - Dette non investment grade	Marchés émergents REIT OPCVM, OPC et ETF MBS/ABS

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Crédit Marché	Taux d'intérêt Liquidité	Devise

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- cherchent une source de revenu en s'exposant à diverses classes d'actifs via une structure fonds de fonds ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment 17 nov. 2011.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)					Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commissi-on de souscript-ion	Commissi-on de conversi-on	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,50%	0,85%	0,30%
I	-	1,00%	-	-	0,75%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	-	0,60%	-	0,12%
T	-	1,00%	3,00%	-	1,50%	0,85%	0,30%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,12%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

Dans la mesure où le Compartiment investit principalement dans des OPCVM et des OPC gérés par des sociétés du Groupe JPMorgan Chase and Co, les Frais administratifs et d'exploitation ne seront facturés qu'une seule fois.

JPMorgan Funds -

Multi-Manager Alternatives Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant, à l'échelle mondiale, dans plusieurs classes d'actifs éligibles et en ayant recours à diverses stratégies et techniques non conventionnelles ou alternatives, ainsi qu'à des produits dérivés si nécessaire.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Allocation diversifiée des actifs entre divers Sous-gestionnaires financiers non affiliés à JPMorgan Chase & Co, qui mettent en œuvre différentes stratégies et techniques d'investissement non conventionnelles ou alternatives, telles que merger arbitrage/event-driven, long/short equity, valeur relative, crédit, opportuniste/macro et couverture de portefeuille.
- Cherche à offrir des rendements assortis d'une volatilité réduite et d'une faible sensibilité aux marchés d'actions et d'obligations traditionnels.
- Le Gestionnaire financier pourra de temps à autre réexaminer les allocations entre les stratégies d'investissement et les accroître, les supprimer ou les modifier en fonction des conditions et des opportunités du marché. C'est pourquoi il est possible que les stratégies précitées ne soient pas appliquées à tout moment.

Approche ESG Promouvant des caractéristiques ESG

Indice de référence ICE BofA SOFR Overnight Rate Total Return en USD. Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement indépendamment de son indice de référence.

POLITIQUES

Principale exposition Investissement, direct ou par le biais de produits dérivés, dans un large éventail de classes d'actifs, y compris, entre autres, des actions, des obligations d'Etat et d'entreprises (obligations sécurisées et obligations à haut rendement incluses), des titres convertibles, des instruments sur indices de matières premières, des OPCVM, des OPC, des ETF et des REIT. Les émetteurs peuvent être établis dans un quelconque pays, y compris sur les marchés émergents.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 10% de ses actifs en dette décotée.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 10% de ses actifs dans des obligations catastrophe.

Le Compartiment peut investir à hauteur de 15% dans des MBS/ABS et à concurrence de 10% dans des obligations convertibles contingentes.

Le Compartiment peut investir à hauteur de 10% maximum dans des SPAC.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 10% de ses actifs dans des Actions A chinoises par le biais des Programmes Stock Connect entre la Chine et Hong Kong.

Aucune restriction en termes de qualité de crédit ne s'applique aux investissements. Le Compartiment peut être concentré sur certains secteurs, marchés ou devises.

Le Gestionnaire financier peut gérer une partie des actifs directement, entre autres aux fins de la couverture de risque du portefeuille et de l'ajustement temporaire de l'exposition globale au marché.

Le Compartiment peut détenir jusqu'à 100% de ses actifs en Dépôts auprès d'établissements de crédit, en instruments du marché monétaire et en fonds monétaires, à titre de sûretés pour les produits dérivés ou jusqu'à ce que des opportunités d'investissement appropriées soient identifiées. Toutes les positions vendeuses seront détenues par le biais de produits dérivés.

Un minimum de 51% des positions acheteuses sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 10% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines entreprises sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : d'investissement, de couverture et de gestion efficace de portefeuille. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section **UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : prévision : 100% à 200% ; maximum 450%. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : VaR absolue. *Niveau de levier escompté suite au recours aux produits dérivés* : 450%, à titre indicatif uniquement. Il se peut que le levier dépasse sensiblement ce niveau de manière ponctuelle.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture de risque* : flexible.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques

Concentration
Produits dérivés
Couverture de risque
Positions vendeuses
Compartiment multi-gestionnaires

Titres

Obligations catastrophe
Chine
Matières premières
Titres convertibles
Obligations convertibles contingentes
Titres de créance
- Dette non investment grade
- Titres de créance investment grade
- Emprunts d'Etat
- Dette non notée
- Dette décotée

Marchés émergents
Actions
MBS/ABS
REIT
SPAC
OPCVM, OPC et ETF

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Devise
Crédit
Taux d'intérêt
Liquidité
Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.

Volatilité La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.

Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- vise une croissance du capital couplée à une volatilité réduite et à une faible sensibilité à la performance des marchés d'actions et d'obligations traditionnels ;
- recherche une exposition, à l'échelle mondiale, à des stratégies et techniques d'investissement non traditionnelles et alternatives ;
- envisage une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même. Chaque Jour de valorisation lors de l'évaluation des actifs du compartiment, la valeur de toutes les actions hors Amérique du Nord, Amérique centrale, Amérique du Sud et Caraïbes détenues par le Compartiment sera ajustée en appliquant au cours de marché un facteur de juste valeur

	Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)				Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année			
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de sous-gestion financière (max.)	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,25%	1,05%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	-	0,60%	1,05%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,25%	1,05%	0,35%	0,30%
I	-	1,00%	-	-	0,60%	1,05%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	-	0,50%	1,05%	-	0,12%
S1	-	1,00%	-	-	0,38%	1,05%	-	0,16%
S2	-	1,00%	-	-	0,38%	1,05%	-	0,16%
T	-	1,00%	3,00%	-	1,25%	1,05%	0,35%	0,30%
X	-	1,00%	-	-	-	1,05%	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	1,05%	-	0,12%

Voir **Classes d'Actions et Frais** *pour de plus amples informations. Commission de sous-gestion financière (max)* - Le chiffre indiqué correspond à la commission maximale qu'un Sous-gestionnaire financier peut percevoir à partir des actifs alloués à chaque Sous-gestionnaire financier.

déterminé par un agent de cotation sous la responsabilité de la Société de gestion.

Date de lancement du Compartiment
11 janv. 2016.

JPMorgan Funds -

Diversified Risk Fund

Objectif, processus, politiques et risques

OBJECTIF

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant dans plusieurs classes d'actifs à l'échelle mondiale à l'aide d'une approche d'allocation d'actifs pondérée du risque et en ayant recours à des produits dérivés si nécessaire.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Approche d'investissement

- Approche systématique offrant une exposition acheteuse/vendeuse à un large éventail de primes de risque à travers toutes les classes d'actifs.
- Portefeuille ciblant une exposition équipondérée à long terme à différentes primes de risques, regroupées en quatre styles : qualité, portage, momentum et value.
- Portefeuille construit de façon à conserver une faible corrélation avec les marchés traditionnels.

Approche ESG Intégration des critères ESG

Indice de référence ICE BofA SOFR Overnight Rate Total Return en USD. Pour les Classes d'Actions couvertes en devises, l'indice de référence est couvert par rapport à la devise de la Classe d'Actions.

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement indépendamment de son indice de référence.

POLITIQUES

Principale exposition Les actifs sont majoritairement investis, directement ou par le biais de produits dérivés, dans des actions (y compris de petites entreprises), des titres convertibles, des titres de créance et des devises. Le Compartiment peut également s'exposer aux matières premières par le biais d'actions, d'OPCVM, d'OPC, d'ETF ou de produits dérivés sur indices de matières premières. Les émetteurs peuvent être domiciliés dans le monde entier, y compris dans des pays émergents. Le Compartiment peut investir dans des titres de créance non investment grade et des titres non notés.

Le Compartiment peut avoir une exposition nette acheteuse ou vendeuse (obtenue par le biais de produits dérivés) à différents secteurs, marchés et devises, mais maintiendra à tout moment une exposition totale nette acheteuse au marché. Le Compartiment peut détenir jusqu'à 100% de ses actifs en Dépôts auprès d'établissements de crédit, en instruments du marché monétaire et en fonds monétaires, à titre de sûretés pour les produits dérivés ou jusqu'à ce que des opportunités d'investissement appropriées soient identifiées.

Le Compartiment alloue ses actifs en vue de s'exposer à un éventail de primes de risque par le biais d'une approche d'investissement systématique long/short. L'éventail de primes de risque peut inclure la valeur des actions (exposition acheteuse aux actions qui sont relativement moins chères et vendeuse aux actions relativement plus chères) ; la qualité des actions (exposition acheteuse aux actions de sociétés de grande qualité, sur la base d'indicateurs tels que la rentabilité, contre une exposition vendeuse à celles dont la qualité est relativement inférieure) ; le portage de devises (exposition acheteuse aux devises offrant des rendements plus élevés et vendeuse à celles qui offrent des rendements plus faibles) ; la dynamique obligataire (exposition acheteuse aux obligations présentant une évolution du prix positive et vendeuse aux obligations pour lesquelles cette évolution est négative). L'allocation aux primes de risque peut varier en fonction des opportunités de marché. L'exposition à chaque style de primes de risque contribuera au niveau de levier à des degrés variables en fonction de son allocation au sein du portefeuille à tout moment et les niveaux effectifs de levier sont susceptibles de fluctuer de manière significative.

Le niveau de levier escompté de 600% est représentatif du niveau typique de levier et résulte essentiellement du recours à des futures sur obligations, à des swaps (y compris swaps de taux d'intérêt et swaps de rendement total) et à des contrats de change à terme. Ces instruments peuvent présenter une valeur notionnelle élevée qui augmente le niveau de levier escompté.

Il se peut que le levier dépasse sensiblement le niveau escompté de manière ponctuelle, lorsque le Compartiment affiche une allocation plus importante à un style de prime de risque qui utilise des techniques (p. ex. dynamique obligataire et valeur relative) mises en œuvre par le biais de produits dérivés présentant une valeur notionnelle élevée ou sur une base temporaire avant l'expiration de contrats de change à terme.

Le levier escompté correspond à la « somme des valeurs notionnelles », sans compensation des positions opposées. Dans la mesure où le calcul ne tient pas compte de la sensibilité aux mouvements de marché ni de l'éventuelle hausse ou baisse du risque global du Compartiment, il est possible qu'il ne soit pas représentatif du niveau de risque d'investissement effectif du Compartiment.

Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés *Utilisés à des fins* : d'investissement, de couverture et de gestion efficace de portefeuille. *Types* : voir tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** à la section **UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**. *SRT, y compris CFD* : prévision : 90% ; maximum 150%. *Méthode de calcul de l'exposition globale* : VaR absolue. *Niveau de levier escompté suite au recours aux produits dérivés* : 600%, à titre indicatif uniquement. Il se peut que le levier dépasse sensiblement ce niveau de manière ponctuelle.

Devises *Devise de référence du Compartiment* : USD. *Devises de libellé des actifs* : toutes. *Approche en matière de couverture* : couverture dans la devise de référence essentiellement.

PRINCIPAUX RISQUES

Le Compartiment est exposé aux **Risques d'investissement** ainsi qu'aux **Autres risques liés** découlant des techniques et des titres auxquels il recourt pour atteindre son objectif.

Le tableau ci-dessous présente les interrelations entre ces risques et les **Conséquences pour les actionnaires** susceptibles de résulter d'un investissement dans le Compartiment.

Il est également recommandé aux investisseurs de lire la section **Description des risques** pour une description complète de chaque risque.

Risques d'investissement Risques liés aux titres et aux techniques du Compartiment

Techniques	Titres	
Produits dérivés Couverture de risque Positions vendeuses	Matières premières Titres convertibles Titres de créance - Dette non investment grade - Titres de créance investment grade - Dette non notée	Marchés émergents Actions Petites entreprises OPCVM, OPC et ETF

Autres risques liés Autres risques auxquels le Compartiment est exposé du fait du recours aux techniques et aux titres susmentionnés

Crédit Devise	Taux d'intérêt Liquidité	Marché

Conséquences pour les actionnaires Impact potentiel des risques susmentionnés

Perte Les actionnaires sont susceptibles de perdre tout ou partie de leur argent.	**Volatilité** La valeur des actions du Compartiment peut fluctuer.	**Non-réalisation de l'objectif du Compartiment.**

Remarques à l'attention des investisseurs

Profil de l'investisseur Investisseur qui comprend les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- visent une croissance du capital sur le long terme ;
- recherchent des sources de diversification avec une volatilité inférieure à celle des classes d'actifs traditionnelles ;
- envisagent une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet

Méthode de couverture de risque pour les Classes d'Actions couvertes en devises Couverture de la VL.

Négociation Les ordres reçus avant 14 h 30 (CET) chaque Jour de valorisation seront traités le jour même.

Date de lancement du Compartiment
8 févr. 2013.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)					Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année		
Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,25%	-	0,30%
C	-	1,00%	-	-	0,60%	-	0,20%
D	5,00%	1,00%	-	0,50%	1,25%	0,65%	0,30%
I	-	1,00%	-	-	0,60%	-	0,16%
I2	-	1,00%	-	-	0,50%	-	0,12%
S1	-	1,00%	-	-	0,30%	-	0,16%
T	-	1,00%	3,00%	-	1,25%	0,65%	0,30%
X	-	1,00%	-	-	-	-	0,15%
X2	-	1,00%	-	-	-	-	0,12%

*Voir Classes d'Actions et Frais pour de plus amples informations. * Réduit de 1,00% par an puis porté à zéro à l'issue de 3 années.*

Description des risques

Alors que le présent Prospectus identifie ce que le Conseil juge être les principaux risques associés aux Compartiments, ces derniers peuvent être affectés par d'autres risques. La section **Description des risques** fait partie intégrante du Prospectus et doit être lue conjointement avec le Prospectus dans son ensemble. Les investisseurs voudront bien noter que les risques concernant les différentes Classes d'Actions sont indiqués à la section **Classes d'Actions et Frais**.

Les investisseurs des Compartiments sont priés de noter que les risques décrits ci-dessous sont susceptibles d'entraîner un ou plusieurs des trois résultats de base présentés dans la description de chaque Compartiment : pertes, volatilité et non-réalisation de l'objectif. Parmi les autres conséquences directes potentielles pour les investisseurs, citons la sous-performance d'un Compartiment par rapport à ses pairs ou par rapport au(x) marché(s) global/globaux dans lequel/lesquels ils investissent.

RISQUES LIES AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Investir dans les Compartiments de la SICAV comporte certains risques :

Risques liés à la structure de la SICAV

- Le Conseil peut décider de liquider un Compartiment dans certaines circonstances (voir **Liquidation ou Fusion** à la section **REMARQUES A L'ATTENTION DES INVESTISSEURS**). Le produit net de la liquidation pourra être inférieur au montant initialement investi par les Actionnaires.
- Si le Conseil décide de suspendre le calcul de la VL ou de reporter les demandes de rachat et de conversion portant sur un Compartiment, les Actionnaires pourraient ne pas obtenir le produit de leur investissement au moment voulu ou au prix souhaité.
- Si une grande partie des Actions d'un Compartiment est détenue par un petit nombre d'Actionnaires, ou par un Actionnaire unique, y compris des fonds ou des mandats pour lesquels les Gestionnaires financiers ou leurs sociétés affiliées sont habilités à prendre des décisions d'investissement, le Compartiment s'expose au risque que ces Actionnaires demandent le rachat d'un grand nombre de leurs Actions. De telles transactions pourraient compromettre la capacité du Compartiment à mener ses politiques d'investissement et/ou avoir pour effet de réduire sa taille de sorte qu'il ne pourrait plus fonctionner de manière efficace et devrait être liquidé ou fusionné.

Risques réglementaires

- La SICAV est domiciliée au Luxembourg. Par conséquent, les protections éventuelles fournies par le cadre réglementaire d'autres juridictions peuvent être amputées de certains éléments, voire ne pas s'appliquer du tout.
- En tant qu'OPCVM, la SICAV relève des lois, réglementations et directives relatives à l'investissement établies par l'Union européenne, l'European Securities and Market Authority et la CSSF. Dans la mesure où ils sont gérés par une société affiliée de JPMorgan Chase & Co. ou qu'ils sont enregistrés ou qu'ils comptent des investisseurs dans d'autres juridictions, les Compartiments peuvent être soumis à des restrictions d'investissement plus rigoureuses susceptibles de limiter leurs opportunités d'investissement. En outre, le Compartiment pourrait être empêché de détenir ou d'acheter des titres ou des instruments financiers particuliers, même si ceux-ci répondent aux objectifs du Compartiment.
- La Société de gestion fait partie de JPMorgan Chase & Co. et est donc soumise à des règles et réglementations bancaires supplémentaires aux Etats-Unis, également susceptibles d'affecter la SICAV et ses investisseurs. Par exemple, selon la Règle Volcker, une réglementation américaine, JPMorgan Chase & Co., ainsi que ses collaborateurs et administrateurs, ne peuvent détenir ensemble une participation supérieure à 25% dans un Compartiment au-delà de la période d'amorçage autorisée (généralement trois ans à compter de la date de lancement d'un Compartiment) ; en conséquence, si JPMorgan Chase & Co. détient toujours une position d'amorçage représentant une part importante des actifs d'un Compartiment à la fin de la période d'amorçage autorisée, il pourrait être contraint de réduire cette position d'amorçage et le rachat anticipé ou effectif des Actions détenues par JPMorgan Chase & Co. pourrait nuire au Compartiment. Ceci pourrait impliquer la vente de titres du portefeuille avant le moment voulu et entraîner des pertes pour les autres Actionnaires, ou déboucher sur la liquidation du Compartiment.

Risques politiques

- La valeur des investissements d'un Compartiment peut être affectée par des incertitudes telles que les évolutions de la politique internationale, les conflits civils et les guerres, les changements dans les politiques gouvernementales, les régimes d'imposition, les restrictions sur les investissements étrangers ou le rapatriement de capitaux, les fluctuations des devises ou d'autres évolutions des lois et réglementations des pays dans lesquels des investissements peuvent être effectués. Il peut arriver que des actifs soient confisqués sans indemnité adéquate. Les événements et l'évolution des conditions dans certaines économies ou certains marchés peuvent accroître les risques associés aux investissements dans des pays ou régions historiquement considérés comme stables et les rendre plus volatils. Ces risques sont plus importants sur les marchés émergents.

Risques juridiques

- Il existe un risque qu'il soit mis un terme aux contrats juridiques concernant certains produits dérivés, instruments et techniques en raison, par exemple, d'une faillite, d'une cause postérieure d'illégalité ou d'une modification des lois fiscales ou comptables. Le cas échéant, il pourrait incomber à un Compartiment de couvrir les pertes encourues. En outre, certaines transactions sont conclues sur la base de documents juridiques complexes. Dans certaines circonstances, ces documents peuvent s'avérer difficiles à appliquer ou donner lieu à des litiges quant à leur interprétation. Si les droits et obligations des parties à un document juridique peuvent être régis par le droit anglais, d'autres systèmes juridiques peuvent prévaloir dans certains cas (procédure d'insolvabilité par exemple) et potentiellement affecter l'applicabilité des transactions existantes.
- La SICAV peut être soumise à certaines obligations d'indemnisation contractuelles, plus particulièrement à l'égard de certains Compartiments, tels que les Compartiments multi-gestionnaires. Ni la SICAV ni, selon toute vraisemblance, aucun des prestataires de services auxquels elle fait appel ne souscriront de police d'assurance couvrant les pertes au titre desquelles la SICAV peut être tenue de verser des indemnités. Toute indemnité due par un Compartiment sera versée par le Compartiment en question, ce qui se traduira par une baisse correspondante du prix des Actions.

Risque de gestion

- Dans la mesure où les Compartiments font l'objet d'une gestion active, ils dépendent des compétences, de l'expertise et du jugement du Gestionnaire financier concerné. Rien ne garantit que les décisions d'investissement prises par le Gestionnaire financier ou que les processus, techniques ou modèles d'investissement utilisés produiront les résultats désirés.
- Pour des besoins de liquidité et afin de faire face à des conditions de marché inhabituelles, un Compartiment peut, conformément à sa politique d'investissement, investir de manière temporaire la totalité ou la majeure partie de ses actifs dans des Liquidités à titre accessoire à des fins défensives. Les investissements en Liquidités à titre accessoire peuvent générer des rendements moindres que ceux

d'autres investissements, ce qui, dès lors qu'ils sont utilisés de manière temporaire à des fins défensives plutôt que dans le cadre d'une stratégie d'investissement, peut empêcher un Compartiment d'atteindre ses objectifs d'investissement.

RISQUES D'INVESTISSEMENT

Techniques

Risque de concentration Dans la mesure où le Compartiment investit une grande partie de ses actifs dans un nombre limité de titres, d'émetteurs, industries, secteurs ou dans une zone géographique limitée, il encourt davantage de volatilité et un risque de pertes plus important qu'un Compartiment investissant de manière plus large.

Lorsqu'un Compartiment est concentré sur un pays, une région ou un secteur spécifique, sa performance sera plus fortement affectée par les conditions politiques, économiques, environnementales ou de marché de cette région ou de ce secteur économique.

Risque lié aux produits dérivés Les cours des produits dérivés peuvent être volatils. Ceci est dû au fait qu'une faible variation du cours de l'actif sous-jacent peut entraîner une variation nettement plus marquée du cours du produit dérivé correspondant. Par conséquent, l'investissement dans ce type d'instruments peut se solder, pour le Compartiment, par une perte supérieure au montant investi.

La valorisation et la volatilité de nombreux produits dérivés ne reflètent pas toujours la valorisation ou la volatilité de leur(s) actif(s) de référence sous-jacent(s). Dans des conditions de marché difficiles, il peut s'avérer impossible de placer des ordres limitant ou compensant l'exposition au marché ou les pertes financières générées par certains produits dérivés.

Des changements dans les lois relatives aux impôts, à la comptabilité ou aux titres pourraient entraîner la baisse du cours d'un produit dérivé ou contraindre le Compartiment à liquider une position sur des produits dérivés à des conditions défavorables.

Produits dérivés de gré à gré

Dans la mesure où les produits dérivés de gré à gré sont des accords privés entre la SICAV pour le compte d'un Compartiment donné et une ou plusieurs contrepartie(s), ils sont moins réglementés que les produits dérivés négociés sur un marché. Les produits dérivés de gré à gré comportent des risques de contrepartie et de liquidité accrus, et il peut être plus difficile de contraindre une contrepartie à honorer ses obligations envers la SICAV. Si une contrepartie cesse d'offrir un produit dérivé qu'un Compartiment utilise ou prévoit d'utiliser, le Compartiment peut ne pas être en mesure de trouver un produit dérivé comparable ailleurs. Ceci pourrait alors faire passer le Compartiment à côté d'une opportunité de gain ou l'exposer de manière inattendue à des risques ou à des pertes, y compris les pertes résultant d'une position sur un produit dérivé pour lequel le Compartiment n'a pas été en mesure d'acheter le produit dérivé de compensation.

La SICAV n'a pas toujours la possibilité de répartir ses transactions sur des produits dérivés de gré à gré sur un grand nombre de contreparties et l'incapacité de négocier avec l'une ou l'autre contrepartie pourrait entraîner des pertes significatives.

Inversement, si un Compartiment connaît des difficultés financières ou ne respecte pas une obligation, ses contreparties pourraient ne plus être désireuses de faire affaire avec la SICAV, ce qui pourrait empêcher celle-ci de fonctionner de manière efficace et concurrentielle.

Risques associés à des produits dérivés spécifiques négociés de gré à gré

Swaps de rendement total Les swaps de rendement total exposent le Compartiment au risque de contrepartie. De plus, le recours à des swaps de rendement total expose le Compartiment au risque de marché. Par exemple, si l'actif de référence sous-jacent est une action, le prix de celui-ci est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse. Cela peut avoir un impact positif ou négatif sur la performance, selon que la position adoptée par le Compartiment sur l'actif de référence par le biais du SRT est acheteuse ou vendeuse.

Produits dérivés cotés en Bourse

Alors que les produits dérivés cotés en Bourse sont généralement considérés comme moins risqués que les produits dérivés de gré à gré, il existe toujours le risque qu'une suspension de la négociation des produits dérivés ou de leurs actifs sous-jacents empêche un Compartiment de réaliser des plus-values ou d'éviter des pertes, ce qui pourrait alors différer le traitement des rachats des Actions. Il existe également le risque que le règlement des produits dérivés cotés en Bourse par l'intermédiaire d'un système de transfert ne soit pas effectué à la date ou selon les modalités prévue(s).

Risques associés à des produits dérivés spécifiques

- Warrants La valeur des warrants est susceptible de fluctuer davantage que le cours des titres sous-jacents. En raison de l'effet de levier inhérent à leur structure, du fait duquel une variation relativement faible du prix du titre sous-jacent entraîne généralement une variation plus importante du prix du warrant.
- Futures et options Ces produits requièrent une faible marge initiale au regard de leur valeur, ce qui peut leur conférer un fort effet de levier en termes d'exposition au marché. Une variation relativement faible du marché peut donc avoir un impact positif ou négatif proportionnellement plus important pour l'investisseur. La vente (émission ou octroi) d'options par la SICAV pour le compte d'un Compartiment s'accompagne généralement d'un risque beaucoup plus grand que leur achat. En effet, alors que la prime encaissée par le vendeur de l'option est fixée dès le départ, les pertes auxquelles il s'expose peuvent en revanche être bien plus élevées. Le vendeur d'une option est exposé au risque que l'acheteur exerce cette dernière, auquel cas le vendeur serait obligé soit de dénouer l'option en espèces, soit d'acheter ou de livrer le sous-jacent. Le risque peut néanmoins être réduit lorsque l'option est couverte, c'est-à-dire lorsque le vendeur détient une position correspondante sur le sous-jacent ou un future sur une autre option.
- CDS Le cours d'un swap de défaut peut évoluer différemment de celui de son sous-jacent. Dans des conditions de marché défavorables, la base (différence entre le spread des obligations et celui des CDS) peut être beaucoup plus volatile que les sous-jacents des swaps de défaut.
- CDX / iTraxx Si le Compartiment est vendeur d'une protection sur l'indice CDX ou iTraxx et que l'une de ses composantes fait défaut, le Compartiment sera tenu de rembourser la défaillance à hauteur de sa participation.

Risque de distribution de capital Le Gestionnaire financier pourra gérer le revenu du Compartiment de manière à réduire les fluctuations des versements de distributions périodiques. Cette pratique peut inclure la distribution de votre capital investi. Dans de tels cas, l'érosion du capital réduira le potentiel de croissance du capital sur le long terme et pourrait entraîner un traitement fiscal préjudiciable dans certains pays.

Risque de couverture Les mesures prises par les Compartiments visant à compenser des risques spécifiques pourraient ne pas fonctionner parfaitement, ne pas être réalisables à certains moments, ou échouer. Les Compartiments peuvent couvrir le risque de leur portefeuille pour atténuer les risques de change, de duration, de marché ou de crédit et, s'agissant des Classes d'Actions désignées, couvrir soit l'exposition aux devises, soit la duration effective de la Classe d'Actions. Une stratégie de couverture de risque implique des frais, qui amputent la performance des investissements.

Risque lié aux Compartiments multi-gestionnaires La performance du Compartiment dépend de la capacité du Gestionnaire financier à sélectionner et superviser des Sous-gestionnaires financiers, dont les styles peuvent ne pas toujours être complémentaires et peuvent entrer en conflit, et à répartir entre eux les actifs des Compartiments concernés. Le Gestionnaire financier ou le/les Sous-gestionnaire(s) financier(s) d'un Compartiment peut/peuvent ne pas être à même d'identifier des opportunités d'investissement permettant de mobiliser la totalité des actifs du Compartiment en question.

Le Compartiment a recours à diverses stratégies d'investissement alternatives impliquant l'utilisation de techniques d'investissement complexes. Le succès de telles stratégies n'est pas garanti.

La performance des actifs alloués aux Sous-gestionnaires financiers peut dépendre de collaborateurs clés dont le départ pourrait grever la performance du Compartiment. Si un Sous-gestionnaire financier résilie son contrat de conseiller avec le Gestionnaire financier, il est possible qu'un laps de temps important s'écoule avant que le Gestionnaire financier puisse trouver un autre Sous-gestionnaire financier compétent.

Le Gestionnaire financier peut gérer d'autres produits appliquant une stratégie largement similaire à celle mise en œuvre par le Compartiment. Les différents Sous-gestionnaires financiers retenus pour gérer les actifs du Compartiment peuvent varier en tout ou partie. En conséquence, la performance du Compartiment divergera de celle des autres produits, et pourra notamment être inférieure.

Les Sous-gestionnaires financiers peuvent gérer des comptes ou des fonds d'investissement alternatifs de type fermé appliquant une stratégie d'investissement similaire. La performance de ces variantes non OPCVM de la même stratégie peut s'écarter sensiblement de celle du Compartiment en raison de différences en matière de pouvoirs d'investissement et de liquidités.

La liste des Sous-gestionnaires financiers pour chaque Compartiment multi-gestionnaires peut être obtenue sur le site Internet : (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Risque associé aux transactions de prise en pension La contrepartie à une transaction de prise en pension peut faillir à ses obligations et ainsi causer une perte pour le Compartiment. Le défaut d'une contrepartie auprès de laquelle des liquidités ont été placées, lorsqu'il est combiné à la baisse de la valeur des sûretés reçues à un niveau inférieur à la valeur des liquidités prêtées, peut entraîner des pertes pour le Compartiment et restreindre sa capacité à financer des achats de titres ou à faire face à des demandes de rachat.

Risque d'exclusion de titres L'exclusion de sociétés du portefeuille d'un Compartiment dès lors que celles-ci ne remplissent pas certains critères ESG ou ne sont pas considérées comme socialement responsables peut conduire le Compartiment à enregistrer une performance qui s'écarte de celle de Compartiments similaires ne disposant pas d'une telle politique d'exclusion.

Risque associé aux prêts de titres Le recours aux prêts de titres expose le Compartiment à des risques de contrepartie et de liquidité. Le défaut d'une contrepartie, lorsqu'il est combiné à la baisse de la valeur des sûretés (y compris de la valeur de toute sûreté en espèces réinvestie) à un niveau inférieur à la valeur des titres prêtés, peut entraîner des pertes pour le Compartiment et restreindre sa capacité à honorer ses obligations à l'égard des ventes de titres ou des demandes de rachat.

Risque associé aux positions vendeuses La constitution d'une position vendeuse (position dont la valeur évolue à l'inverse de la valeur du titre lui-même) par le biais de produits dérivés entraîne des pertes pour le Compartiment lorsque le cours du titre sous-jacent augmente. Ces pertes sont théoriquement illimitées dès lors qu'il n'existe aucune limite à la hausse potentielle du cours d'un titre, tandis que les pertes résultant d'un investissement direct dans le titre ne peuvent dépasser le montant investi.

Le recours aux positions vendeuses pour obtenir une exposition vendeuse nette à un marché, un secteur ou une devise spécifique peut augmenter la volatilité du Compartiment.

La vente à découvert d'investissements peut être sujette à une évolution du cadre réglementaire, ce qui pourrait générer des pertes ou l'incapacité de continuer à utiliser des positions vendeuses comme souhaité ou à les utiliser tout court.

Risque lié au biais de style Les Compartiments qui privilégient un style d'investissement axé sur les actions sous-évaluées (value) ou les actions de croissance (growth) peuvent connaître des périodes de sous-performance dans la mesure où les actions sous-évaluées et de croissance ont tendance à surperformer dans différentes circonstances.

Risque thématique Dans la mesure où le Compartiment investit une grande partie de ses actifs dans un même thème, il encourt davantage de volatilité et un risque de pertes plus important qu'un Compartiment investissant de manière plus large. Les Compartiments dont les investissements sont concentrés sur un même thème peuvent faire l'objet de périodes de sous-performance et être affectés de manière disproportionnée par des mesures politiques, fiscales, réglementaires ou gouvernementales portant atteinte au thème. Dans ce cas, la valeur des titres concernés pourrait faire l'objet d'une liquidité moindre et d'une volatilité plus importante.

Titres

Risque lié aux obligations catastrophes En cas de survenance d'un événement déclencheur (tel qu'une catastrophe naturelle ou un incident financier ou économique), ces obligations peuvent perdre une partie, voire la totalité de leur valeur. L'ampleur des pertes est définie dans les conditions de l'obligation et peut être basée sur les pertes attribuables à une société ou un secteur particulier, sur les pertes modélisées relatives à un portefeuille théorique, sur les indices sectoriels, sur la lecture d'instruments scientifiques ou sur certains autres paramètres associés à une catastrophe plutôt que des pertes réelles. Il se peut que la modélisation utilisée pour calculer la probabilité d'un événement déclencheur ne soit pas exacte ou qu'elle sous-estime la probabilité d'un événement déclencheur, ce qui peut accroître le risque de perte.

En outre, les conditions des obligations catastrophes peuvent prévoir des allongements d'échéance, ce qui peut entraîner une volatilité accrue.

Les obligations catastrophes peuvent être notées par des agences de notation au regard de la probabilité de survenue de l'événement déclencheur et elles sont généralement assorties d'une note non investment grade (ou considérée comme équivalente si elles ne sont pas notées).

Risque lié à la Chine Investir sur le marché domestique (onshore) de la République populaire de Chine (RPC) est soumis aux risques inhérents aux placements sur les marchés émergents (voir **Risque associé aux marchés émergents**) ainsi qu'à d'autres risques spécifiques au marché chinois.

Les investissements dans des titres domestiques de RPC libellés en CNY sont effectués par le biais de la licence QFI, ou par le biais des Programmes Stock Connect entre la Chine et Hong Kong soumis à un quota journalier.

Risque lié aux investissements par des QFI Le statut de QFI peut être suspendu, réduit ou révoqué, ce qui pourrait affecter la capacité du Compartiment à investir dans des titres éligibles ou le contraindre à vendre ces titres, ce qui pourrait alors nuire à sa performance.

QFI La réglementation et autres lois relatives aux QFI en RPC imposent des restrictions sévères sur les investissements (y compris des règles relatives aux restrictions d'investissement, aux périodes de détention minimales et au rapatriement de capitaux ou de bénéfices) applicables au Gestionnaire financier et aux investissements effectués par le Compartiment. Rien ne garantit qu'un tribunal protégerait les droits du Compartiment attachés aux actions détenues pour son compte par un QFI titulaire d'une licence si ce QFI venait à subir des pressions juridiques, financières ou politiques.

Un Compartiment peut encourir des pertes significatives si l'un(e) des acteurs ou parties clés (y compris le Dépositaire et le courtier en RPC) fait faillite ou est en défaut de paiement et/ou n'est plus apte à s'acquitter de ses obligations (y compris l'exécution ou le règlement de transactions ou le transfert de fonds ou de titres).

Risque lié aux investissements par le biais des Programmes Stock Connect entre la Chine et Hong Kong Les investissements dans les Actions A chinoises par le biais des Programmes Stock Connect entre la Chine et Hong Kong pourraient connaître des changements réglementaires, des quotas, mais également des contraintes opérationnelles susceptibles d'accroître le risque de contrepartie.

Les Programmes Stock Connect entre la Chine et Hong Kong offrent un accès mutuel aux marchés de Chine continentale et de Hong Kong. Ils

permettent aux investisseurs étrangers de négocier certaines actions A chinoises par le biais de leurs courtiers basés à Hong Kong. Dans la mesure où un Compartiment investit dans des Actions A chinoises par l'intermédiaire des Programmes Stock Connect entre la Chine et Hong Kong, il sera soumis aux risques supplémentaires suivants :

- Risque réglementaire Les réglementations actuelles peuvent faire l'objet de modifications, éventuellement avec effet rétroactif, ce qui pourrait porter préjudice au Compartiment.
- Propriété juridique/économique Les Actions A chinoises achetées par l'intermédiaire des Programmes Stock Connect entre la Chine et Hong Kong sont détenues sur un compte omnibus par Hong Kong Securities Clearing Company Limited (« HKSCC »). HKSCC, en tant que *nominee*, ne garantit pas de droit sur les actions détenues par son biais et n'a pas l'obligation de faire valoir ce droit ou tout autre type de droit de propriété pour le compte des bénéficiaires économiques. Les droits des bénéficiaires économiques ne sont pas clairs au regard des lois applicables en RPC et n'ont pas été examinés par des tribunaux de la RPC.
- Quotas Les programmes sont soumis à des quotas susceptibles de limiter de manière ponctuelle la capacité des Compartiments à investir dans des Actions A chinoises par le biais desdits programmes.
- Indemnisation des investisseurs Le Compartiment ne bénéficiera pas de dispositifs d'indemnisation des investisseurs, que ce soit en Chine continentale ou à Hong Kong.
- Horaires de fonctionnement Les négociations par le biais des Programmes Stock Connect entre la Chine et Hong Kong ne sont possibles que lorsque les marchés de RPC et de Hong Kong sont ouverts simultanément et que les banques des deux marchés sont ouvertes lors des jours de règlement correspondants. Par conséquent, le Compartiment pourrait ne pas pouvoir acheter ou vendre au moment ou au prix souhaités.
- Risque de suspension Les marchés boursiers participant aux Programmes Stock Connect entre la Chine et Hong Kong peuvent suspendre les transactions, ce qui pourrait affecter la capacité du Compartiment à accéder au marché concerné.

Risque associé au marché obligataire interbancaire chinois Le marché obligataire interbancaire chinois est un marché de gré à gré, sur lequel sont négociées la majorité des obligations libellées en CNY. La volatilité du marché et le potentiel manque de liquidité découlant des faibles volumes négociés peuvent entraîner de fortes fluctuations des cours des obligations.

Risque lié aux investissements par le biais du programme Bond Connect entre la Chine et Hong Kong

Les investissements dans des titres de créance onshore émis au sein de la RPC par le biais du programme Bond Connect entre la Chine et Hong Kong pourraient connaître des changements réglementaires et des contraintes opérationnelles susceptibles d'accroître le risque de contrepartie.

Le programme Bond Connect entre la Chine et Hong Kong offre un accès mutuel aux marchés obligataires de Chine continentale et de Hong Kong. Ce programme permet aux investisseurs étrangers de réaliser des négociations sur le marché obligataire interbancaire chinois par le biais de leurs courtiers basés à Hong Kong. Dans la mesure où un Compartiment investit par l'intermédiaire du programme Bond Connect entre la Chine et Hong Kong, il sera soumis aux risques supplémentaires suivants :

- Risque réglementaire Les réglementations actuelles peuvent faire l'objet de modifications, éventuellement avec effet rétroactif, ce qui pourrait porter préjudice au Compartiment.
- Indemnisation des investisseurs Le Compartiment ne bénéficiera pas de dispositifs d'indemnisation des investisseurs, que ce soit en Chine continentale ou à Hong Kong.
- Horaires de fonctionnement Les négociations par le biais du programme Bond Connect entre la Chine et Hong Kong ne sont possibles que lorsque les marchés de RPC et de Hong Kong sont ouverts simultanément et que les banques des deux marchés sont ouvertes lors des jours de règlement correspondants. Par conséquent, le Compartiment pourrait ne pas pouvoir acheter ou vendre au moment ou au prix souhaités.

Risque associé à la provision au titre de l'impôt en RPC La Société de gestion se réserve le droit d'effectuer une provision au titre de l'impôt sur les plus-values de tout Compartiment qui investit dans des titres de RPC, ce qui aura des répercussions sur la valorisation dudit Compartiment.

Au regard des incertitudes entourant une éventuelle imposition de certaines plus-values réalisées sur les titres de RPC et les modalités de cette taxation ainsi que de la possibilité que la loi, la réglementation et les pratiques en RPC soient modifiées et que des impôts soient prélevés rétrospectivement, toute provision pour taxes constituée par la Société de gestion peut se révéler excessive ou inadéquate pour compenser les passifs fiscaux définitifs sur les plus-values issues de la cession des titres chinois. En conséquence, les investisseurs pourraient être avantagés ou lésés en fonction de la décision finale prise concernant la taxation des plus-values, du montant de la provision et de la date à laquelle ils ont souscrit leurs Actions dans le Compartiment et/ou en ont demandé le rachat.

Investissements en CNY A l'heure actuelle, le CNY n'est pas librement convertible étant donné qu'il est soumis à des politiques de contrôle des changes et à des restrictions de rapatriement imposées par la RPC. Toute modification ultérieure de telles politiques pourrait avoir un impact négatif sur la position du Compartiment. Rien ne permet de garantir que le CNY ne sera pas dévalué, auquel cas la valeur des investissements pourrait être affectée négativement. Dans des circonstances exceptionnelles, le paiement de rachats et/ou dividendes en CNH pourra être différé en raison du contrôle des changes et des restrictions de rapatriement.

Risque lié aux Entités à intérêt variable (VIE) chinoises Les structures à intérêt variable sont utilisées en raison des restrictions imposées par le gouvernement chinois sur la propriété étrangère directe des entreprises dans certains secteurs et il n'est pas certain que les contrats seront exécutoires ou que les structures fonctionneront comme prévu.

Si l'une des situations suivantes se produisait, la valeur de marché des portefeuilles associés du Fonds serait susceptible de chuter, entraînant des pertes d'investissement substantielles pour le Compartiment :

- l'entreprise chinoise s'engage dans des activités qui ont un impact négatif sur la valeur de l'investissement. La capacité de l'entité offshore à contrôler les activités de l'entreprise chinoise est limitée.
- l'intervention du gouvernement chinois affecte négativement les performances de la société d'exploitation chinoise, l'applicabilité des accords contractuels de l'entité offshore avec l'entreprise chinoise et la valeur des actions de l'entité offshore.
- le gouvernement chinois détermine que les accords établissant la structure VIE ne sont pas conformes à la législation et à la réglementation chinoises, y compris celles relatives aux mesures d'interdiction visant la propriété étrangère. Le gouvernement chinois pourrait soumettre l'entreprise chinoise à des pénalités, à la révocation de ses licences commerciales et d'exploitation ou à la confiscation de ses participations.
- Si les formalités légales ne sont pas respectées dans le cadre des accords, si les accords ne sont pas respectés ou s'il est établi qu'ils ne sont pas exécutoires, le contrôle de l'entité offshore sur l'entreprise chinoise peut être compromis.

Risque lié aux matières premières La valeur des titres dans lesquels le Compartiment investit peut être impactée par les fluctuations des prix des matières premières, qui peuvent s'avérer très volatils.

Les matières premières et autres matériaux sont souvent affectés de manière disproportionnée par les événements politiques, économiques, météorologiques et terroristes, ainsi que par les variations des coûts de l'énergie et des transports. Dans la mesure où la santé financière d'une entreprise, d'un secteur, d'un pays ou d'une région est tributaire du

cours des matières premières ou des matériaux, la valeur des titres concernés peut être affectée par les tendances suivies par ces cours.

Risque lié aux obligations convertibles contingentes Les obligations convertibles contingentes peuvent être pénalisées si des événements déclencheurs (spécifiés dans les conditions générales de l'émetteur) surviennent. Cela peut se traduire par une conversion des obligations en actions à un prix décoté ou par une dépréciation temporaire ou permanente de la valeur de l'obligation, et/ou par l'arrêt ou le report du paiement des coupons.

Les obligations convertibles contingentes peuvent enregistrer de mauvais résultats, même lorsque l'émetteur et/ou ses actions suivent une évolution positive. Les obligations convertibles convergentes sont structurées de telle manière que la survenance d'un événement déclencheur (tel que la baisse du ratio de fonds propres ou du cours de l'action de l'émetteur à un certain niveau pendant un temps donné) peut leur faire perdre toute valeur ou entraîner la conversion en actions à des conditions vraisemblablement défavorables au détenteur des obligations. Dans le cas des obligations convertibles contingentes, la date et le montant de remboursement du principal ne sont pas fixes dans la mesure où leur résiliation et rachat nécessitent l'approbation des autorités réglementaires, laquelle peut dans certains cas ne pas être accordée.

Risque lié aux titres convertibles Les titres convertibles présentent des caractéristiques communes à la fois aux obligations et aux actions. Ils peuvent comporter des risques de crédit, de défaut, actions, de taux, de liquidité et de marché.

Un titre convertible est un titre de créance qui confère généralement à son détenteur le droit de percevoir les intérêts dus ou échus jusqu'à ce que le titre convertible arrive à échéance ou soit racheté, converti ou échangé. Avant leur conversion, les titres convertibles présentent généralement des caractéristiques similaires à la fois aux obligations et aux actions. La valeur des titres convertibles tend à baisser lorsque les taux d'intérêt augmentent et, du fait de la convertibilité, tend à varier en fonction des fluctuations de la valeur de marché des titres sous-jacents. Les titres convertibles sont généralement subordonnés aux titres comparables non convertibles. En règle générale, les titres convertibles ne sont pas directement concernés par les hausses ou baisses des dividendes versés par les titres sous-jacents, bien que le prix de marché des titres convertibles puisse être affecté par les fluctuations des dividendes générés par les titres sous-jacents ou d'autres changements y relatifs.

Risque lié aux titres obligataires liés Les titres obligataires liés (CLN) sont exposés au risque de dégradation de la note ou de défaut de l'actif sous-jacent (tel qu'une obligation), ainsi qu'au risque de défaut ou de faillite de l'émetteur, ce qui peut entraîner la perte de la totalité de la valeur de marché du titre.

Risque lié aux titres de créance Tous les titres de créance (obligations), y compris ceux émis ou garantis par des Etats et leurs agences, comportent des risques de crédit et de taux.

- **Emprunts d'Etat** Les emprunts d'Etat, en ce compris ceux émis par des gouvernements locaux et des agences gouvernementales, sont soumis aux risques de marché, de taux et de crédit. Des Etats peuvent être en situation de défaut de remboursement vis-à-vis de leur dette souveraine et il peut être demandé aux détenteurs de dette souveraine (y compris au Compartiment) de participer à la restructuration de ladite dette et de consentir à de nouveaux prêts aux entités gouvernementales. Il n'existe pas de procédure de faillite prévoyant le recouvrement total ou partiel de la dette souveraine faisant l'objet d'un défaut de remboursement par un Etat. Les économies du monde sont fortement dépendantes les unes des autres et le défaut d'un Etat souverain peut avoir des conséquences graves et de grande envergure et engendrer des pertes considérables pour un Compartiment. Les investissements dans la dette des gouvernements locaux peuvent inclure des titres de créance émis par des municipalités américaines (titres municipaux). Le risque associé à un titre municipal dépend généralement de la situation financière et de la solvabilité de son émetteur. L'évolution de la santé financière d'une municipalité américaine peut compliquer le paiement des intérêts et du principal à l'échéance. Dans certaines circonstances, les titres municipaux peuvent ne pas verser d'intérêts, à moins que le gouvernement fédéral ou la municipalité n'autorise l'utilisation de fonds à cette fin. Les titres municipaux peuvent être plus exposés aux rétrogradations de notes ou aux défauts en période de récession ou de tensions économiques similaires. Une révision à la baisse ou un risque de rétrogradation peut avoir un impact défavorable sur les prix du marché des titres municipaux et donc sur la valeur des investissements du Compartiment. Ces risques pourraient faire diminuer les revenus du Compartiment ou nuire à sa capacité de préserver le capital et les liquidités. Outre la rétrogradation, une municipalité insolvable peut également déposer son bilan. La réorganisation de ses dettes peut avoir une incidence significative sur les droits des créanciers ainsi que sur la valeur des titres émis par la municipalité et des investissements du Compartiment.
- **Risque lié aux titres de créance investment grade** Avec les titres de créance investment grade, la forme la plus vraisemblable du risque de crédit est une rétrogradation de la note de crédit qui se solde généralement par la baisse de la valeur du titre. Il est peu probable (quoique pas impossible) qu'une obligation investment grade fasse défaut. La baisse de la note de titres de créance peut affecter la liquidité des investissements dans ces obligations. D'autres opérateurs peuvent essayer de vendre ces titres en même temps qu'un Compartiment, ce qui peut tirer leurs prix vers le bas et contribuer à réduire leur liquidité. La capacité et la propension des courtiers en obligations à agir en tant que teneurs de marché en titres de créance peuvent évoluer en fonction des changements réglementaires et de la croissance des marchés obligataires, ce qui peut se traduire par une baisse de liquidité et une hausse de volatilité sur les marchés de la dette.

  Les obligations sont particulièrement vulnérables aux variations des taux d'intérêt et peuvent afficher une volatilité des prix importante. Une hausse des taux d'intérêt entraîne généralement une baisse de la valeur des investissements d'un Compartiment. Dans un environnement de taux d'intérêt historiquement bas, les risques associés à la hausse de ces derniers sont élevés. A l'inverse, une baisse des taux d'intérêt se traduit par une hausse de la valeur des investissements. Les titres présentant une plus grande sensibilité aux taux d'intérêt et des échéances plus longues produisent généralement des rendements supérieurs, mais sont également soumis à des fluctuations plus importantes.
- **Risque lié à la Dette non investment grade** La dette non investment grade présente une volatilité généralement plus forte, une liquidité plus faible et un risque de défaut significativement plus élevé que les titres de créance investment grade. Elles sont généralement dotées d'une note plus basse et offrent d'ordinaire des rendements plus élevés en compensation de la solvabilité moindre de l'émetteur.

  Les obligations non investment grade présentent un risque de dégradation de leurs notes de crédit plus élevé que leurs homologues investment grade, ce qui peut entraîner des variations plus importantes de leur valeur. Les obligations non investment grade sont parfois moins sensibles au risque de taux, mais le sont plus à l'actualité économique générale dans la mesure où les émetteurs d'obligations de catégorie inférieure à investment grade tendent à être en moins bonne santé financière et sont donc réputés plus vulnérables en cas de détérioration du contexte économique.
- **Risque lié aux titres de créance subordonnés** Les titres de créance subordonnés sont plus susceptibles de subir des pertes partielles ou totales en cas de défaut ou de faillite de l'émetteur dans la mesure où les engagements envers les détenteurs de dette senior doivent être satisfaits en priorité.

  Certaines obligations subordonnées peuvent être remboursables par anticipation, à savoir qu'elles peuvent être rachetées par l'émetteur à une date donnée pour un prix prédéfini. Si l'obligation ne fait pas

l'objet d'un rachat par anticipation, l'émetteur peut prolonger l'échéance et différer ou réduire le paiement du coupon.

- **Risque lié à la dette non notée** La qualité de crédit des obligations non notées par une agence de notation indépendante sera déterminée par le Gestionnaire financier au moment de l'investissement. Tout investissement dans une obligation non notée sera soumis aux risques associés à un titre noté de qualité comparable.
- **Risque lié à la dette décotée** La dette décotée et les titres en défaut comportent un risque élevé de perte dans la mesure où les sociétés émettrices connaissent de graves difficultés financières ou sont en faillite.

Risque associé aux marchés émergents Les investissements sur les marchés émergents impliquent des risques plus élevés que ceux effectués dans les pays développés et peuvent être soumis à une volatilité accrue et à une liquidité moindre.

- Les pays émergents peuvent connaître des troubles politiques, économiques et sociaux susceptibles d'entraîner des changements juridiques, fiscaux et réglementaires, à leur tour défavorables à l'investisseur. Ceux-ci peuvent inclure des politiques d'expropriation et de nationalisation, des sanctions ou autres mesures prises par des gouvernements et des organisations internationales.
- L'environnement juridique de certains pays peut être flou. Une législation peut être adoptée rétroactivement ou prendre la forme de règlements non publics. L'indépendance de la justice et la neutralité politique ne peuvent pas être garanties, certaines autorités ou certains juges peuvent ne pas appliquer la loi.
- La législation en vigueur peut ne pas être suffisamment élaborée pour protéger les droits des Actionnaires et les dirigeants des sociétés peuvent n'être tenus par aucune obligation fiduciaire envers les Actionnaires.
- Des taux d'intérêt et d'inflation élevés peuvent compliquer la constitution d'un fonds de roulement par les entreprises. Les dirigeants locaux peuvent manquer d'expérience en matière de gestion d'entreprise dans un marché de libre concurrence.
- Les normes en matière de conservation d'actifs et de règlement des transactions peuvent être moins avancées et il peut s'avérer difficile de prouver la propriété économique ou de protéger les droits de propriété. Les investissements peuvent être assortis de risques d'enregistrement tardif des titres et d'échec ou de report de règlement. Il se peut qu'il n'existe aucune méthode sûre de livraison contre paiement (autrement dit, le paiement doit avoir été effectué avant la réception du titre).
- Dans certains pays, les marchés de titres n'affichent pas la même liquidité et la même efficacité que les marchés plus développés, par rapport auxquels ils sont également en retard en termes de contrôles réglementaires ou de surveillance.
- L'absence d'informations crédibles concernant les cours peut rendre difficile l'évaluation fiable de la valeur de marché d'un titre.
- Les devises émergentes peuvent être extrêmement volatiles et être soumises à des mesures de contrôle des changes. Il peut ne pas toujours se révéler pratique ou économique de couvrir l'exposition à certaines devises.
- Nombre d'économies émergentes sont fortement tributaires des matières premières ou des ressources naturelles et sont donc vulnérables à la demande du marché et aux cours mondiaux de ces produits.
- La législation fiscale n'est pas toujours clairement définie dans certains pays. Des impôts peuvent être imposés soudainement et évoluer avec effet rétroactif, ce qui soumettrait le Compartiment à des charges supplémentaires.
- Les normes en matière de comptabilité, d'audit et de déclaration financière peuvent être incohérentes ou inappropriées.

Dans l'optique des risques, la catégorie des marchés émergents inclut des marchés moins développés, tels que la plupart des pays d'Asie, d'Amérique latine, d'Europe de l'Est, du Moyen-Orient et d'Afrique, ainsi que des pays économiquement prospères mais dont la protection des investisseurs est discutable, tels que la Russie, l'Ukraine et la Chine. Globalement, les marchés développés sont ceux d'Europe occidentale, des Etats-Unis, du Canada, du Japon, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande

Risque actions Les cours des actions peuvent augmenter ou diminuer en fonction de la performance de sociétés individuelles et des conditions de marché, parfois de manière subite ou imprévisible.

Si une société fait faillite ou qu'elle traverse une phase de restructuration financière semblable, ses actions en circulation perdent généralement une grande partie ou la totalité de leur valeur.

L'exposition aux actions pourra également être obtenue par le biais de titres assimilables à des actions tels que des warrants, certificats représentatifs d'actions étrangères, titres convertibles, index notes, P-notes et equity-linked notes, lesquels peuvent être soumis à une volatilité plus élevée que l'actif de référence sous-jacent ainsi qu'au risque de défaut de la contrepartie.

Risque lié aux marchés frontières Le risque lié à l'investissement sur les marchés frontières implique le risque inhérent à l'investissement sur les marchés émergents (voir **Risque associé aux marchés émergents**), mais il est amplifié par le fait que les marchés frontières sont généralement plus petits, plus volatils et moins liquides que les autres marchés émergents. Par rapport aux autres marchés émergents, les marchés frontières peuvent se caractériser par une plus grande instabilité politique, sociale et économique, des restrictions concernant les investissements étrangers et le rapatriement des devises, des pratiques moins développées en matière de garde des actifs et de règlement, mais aussi par une protection moindre offerte aux investisseurs et des normes de gouvernance moins strictes.

Risque lié aux titres indexés sur l'inflation Les titres de créance indexés sur l'inflation sont soumis aux effets des fluctuations des taux d'intérêt du marché résultant de facteurs autres que l'inflation (taux d'intérêt réels). En général, le prix d'un titre de créance indexé sur l'inflation tend à diminuer lorsque les taux d'intérêt réels montent et peut augmenter lorsque ceux-ci baissent. Les intérêts versés par les titres indexés sur l'inflation sont indéterminés et fluctueront dans la mesure où le principal et les intérêts sont ajustés en fonction de l'inflation. Dans le cas d'obligations indexées sur l'inflation, leur valeur de remboursement est ajustée périodiquement en fonction du taux d'inflation. En cas de baisse de l'indice mesurant l'inflation, la valeur de remboursement des obligations indexées sur l'inflation sera ajustée à la baisse et, par conséquent, les intérêts générés par ces titres (calculés sur la base d'un principal moindre) seront réduits. Rien ne garantit, en outre, que l'indice d'inflation utilisé mesure avec précision la hausse réelle des prix des biens et des services. Les investissements d'un Compartiment en titres indexés sur l'inflation peuvent perdre de la valeur si le taux réel d'inflation diffère du taux de l'indice d'inflation.

Risque lié aux MBS/ABS Les titres adossés à des créances hypothécaires (MBS) et à des actifs (ABS) dépendent des flux de trésorerie générés par un regroupement spécifique d'actifs financiers et sont exposés à des risques de crédit, de liquidité et de taux plus importants que d'autres obligations, ainsi qu'à une volatilité potentiellement plus élevée.

Les cours et rendements des MBS/ABS reflètent généralement l'hypothèse selon laquelle ils seront remboursés avant leur échéance. Lorsque les taux d'intérêt baissent, ces titres sont souvent remboursés de manière anticipée car les emprunteurs de la dette sous-jacente se refinancent à des taux plus bas (risque de remboursement anticipé). Par conséquent, le Compartiment peut être contraint de réinvestir dans des titres moins rémunérateurs. Lorsque les taux d'intérêt augmentent, la dette sous-jacente tend à être remboursée plus tard que prévu, pouvant mener à une augmentation de la duration, et donc de la volatilité, de ces titres. En outre, les investissements en MBS/ABS peuvent être moins liquides que d'autres obligations.

Les titres to-be-announced (TBA), qui sont des MBS ou des ABS achetés à l'aveugle 48 heures avant leur émission, peuvent se déprécier entre

le moment où le Compartiment s'engage à acheter et la date de livraison.

Risque lié aux P-notes Les P-notes sont non seulement soumis aux fluctuations de la valeur de l'action sous-jacente, mais également au risque de défaut de la contrepartie, lesquels peuvent provoquer une baisse de leur valeur de marché totale.

Risque lié aux titres préférentiels Les actions préférentielles sont soumises aux risques de taux et de crédit car elles intègrent certaines caractéristiques des obligations. Elles sont souvent moins liquides que les autres titres du même émetteur et leurs droits prioritaires sur les dividendes ne garantissent pas que des dividendes seront payés. Les titres préférentiels peuvent, dans certaines circonstances, être rachetés par l'émetteur avant une date déterminée, ce qui peut avoir un impact négatif sur leur rendement.

Risque lié aux REIT Les REIT et investissements dans l'immobilier encourent les risques associés à la détention de biens immobiliers, lesquels peuvent exposer le Compartiment concerné à un risque de liquidité accru, à une volatilité des cours et à des pertes en raison de l'évolution de la conjoncture économique et des taux d'intérêt.

Risque lié aux petites entreprises Les actions des petites entreprises peuvent être moins liquides et plus volatiles que celles des sociétés de plus grande taille et tendent à présenter un risque financier plus élevé.

Risque lié aux SPAC Les SPAC se composent d'actions et de warrants et sont dès lors soumises aux risques liés aux actions et aux warrants, ainsi qu'à des risques spécifiques aux SPAC. Avant qu'elle n'acquière une cible, ce pour quoi elle dispose d'un délai déterminé, une SPAC est somme toute un véhicule de trésorerie (assorti de droits de rachat spécifiques). Le profil de risque d'une SPAC changera dans la mesure où ses actionnaires n'ont plus le droit de demander le rachat de leurs actions à leur prix d'acquisition une fois une cible acquise.

Généralement, les SPAC sont plus volatiles dans la mesure où elles sont cotées en bourse et, dès lors, soumises au risque actions. La cible d'acquisition potentielle d'une SPAC peut ne pas être appropriée pour le Compartiment concerné ou ne pas être approuvée par les actionnaires de la SPAC, auquel cas le Compartiment en question sera privé de l'opportunité d'investissement à l'issue de l'acquisition. A l'instar des petites entreprises, les sociétés ciblées par une SPAC peuvent être moins liquides et plus volatiles que les sociétés de plus grande taille et tendent à présenter un risque financier plus élevé.

Risque lié aux produits structurés Les produits structurés sont exposés non seulement aux fluctuations de la valeur des actifs sous-jacents mais également au risque de défaut ou de faillite des émetteurs de ces produits. Certains produits structurés peuvent également intégrer un effet de levier qui peut rendre leur prix plus volatil et faire chuter leur valeur en deçà de celle de l'actif sous-jacent.

OPCVM, OPC et ETF Les investissements dans des parts de fonds sous-jacents (tels que des OPCVM, OPC et ETF) exposent le Compartiment aux risques associés aux investissements de ces fonds sous-jacents. Les décisions d'investissement au titre des fonds sous-jacents sont prises de manière indépendante du Compartiment. Par conséquent, rien ne garantit que l'exposition du Compartiment affichera à tout moment une diversification optimale.

Certains fonds sous-jacents négociés en bourse peuvent faire l'objet d'un faible volume d'échanges et afficher un écart important entre le cours demandé par un vendeur (« cours vendeur ») et celui proposé par un acheteur (« cours acheteur »).

Le cours des actions d'un ETF et/ou d'un fonds à capital fixe conçu pour répliquer un indice peut ne pas évoluer de la même manière que l'indice sous-jacent, ce qui peut engendrer une perte. Par ailleurs, les ETF et les fonds à capital fixe cotés en bourse peuvent se négocier à un prix inférieur à leur VL (décote).

Risque lié aux sûretés Des erreurs peuvent potentiellement survenir dans le calcul ou le contrôle de la valeur des sûretés en raison de problèmes ou de défaillances d'ordre opérationnel. De telles erreurs sont ensuite susceptibles de causer des retards dans la constitution ou le rappel des sûretés. Des décalages temporels peuvent avoir lieu entre le calcul de l'exposition au risque liée à la fourniture de sûretés supplémentaires ou substitutives de la part d'une contrepartie, ou la vente de sûretés en cas de défaut d'une contrepartie.

Les sûretés (autres que des espèces) doivent remplir les exigences énoncées dans les Directives 2014/937 de l'ESMA, notamment concernant leur liquidité, valorisation, émission, qualité de crédit, corrélation et diversification. Si une sûreté devient illiquide, sa vente nécessitera davantage de temps pour un prix plus incertain. Ces délais et prix varieront en fonction du type de sûreté, du volume de sûreté à vendre et des conditions de marché. L'absence de liquidité peut avoir pour conséquence d'empêcher l'évaluation quotidienne de la sûreté au prix du marché et d'empêcher le Fonds de l'exécuter intégralement.

Les Compartiments peuvent conclure des accords avec des contreparties donnant lieu à l'utilisation d'actifs du Compartiment concerné comme sûreté ou comme marge. Lorsque les droits de propriété de ces actifs sont transférés à la contrepartie, les actifs qui forment la sûreté ou la marge deviennent des actifs de la contrepartie. Ils sortent par conséquent du périmètre de conservation du Dépositaire, qui procède toutefois à la surveillance et au rapprochement des positions en sûretés. La possibilité que la contrepartie contrevienne à son obligation de fournir des sûretés, pouvant donner lieu à des niveaux de sûretés insuffisants pour le Compartiment, constitue un risque juridique supplémentaire.

Un Compartiment réinvestissant les sûretés en espèces qu'il reçoit est susceptible de subir une perte en cas de baisse de la valeur de l'investissement effectué au moyen des sûretés en espèces. Si tel est le cas, le montant des sûretés disponibles à restituer par le Compartiment à la contrepartie lors de la conclusion d'une opération sur instruments dérivés sera minoré du montant de la perte. Le Compartiment devra alors couvrir cet écart de valeur entre les sûretés reçues initialement et le montant disponible à restituer à la contrepartie en utilisant ses propres actifs, ce qui donnera lieu à une perte pour le Compartiment.

AUTRES RISQUES LIES

Risque de crédit Une obligation perdra généralement de la valeur si la santé financière de l'émetteur se dégrade, ou semble susceptible de se dégrader. Un émetteur peut faire défaut (ne peut ou ne souhaite plus effectuer de paiements sur ses obligations), ce qui rendra bien souvent l'obligation illiquide ou sans valeur.

Risque de change Les variations des taux de change peuvent porter préjudice à la valeur des titres des Compartiments et au cours des Actions des Compartiments.

Les taux de change peuvent varier de manière subite et imprévisible pour différentes raisons, y compris les fluctuations des taux d'intérêt ou des modifications de la réglementation des changes.

Risque de taux Lorsque les taux d'intérêt augmentent, les prix des obligations tendent à baisser. Ce risque s'accroît avec l'échéance ou la duration de l'obligation. Il peut également affecter les obligations investment grade davantage que les obligations non investment grade.

Risque de liquidité Certains titres, notamment ceux qui s'échangent peu fréquemment ou sur des marchés relativement petits, peuvent être difficiles à acheter ou à vendre au moment et au prix souhaités, en particulier dans le cas de transactions de grande ampleur.

Dans des conditions de marché extrêmes, il se peut qu'il y ait une pénurie d'acheteurs et que ces investissements ne puissent pas être liquidés facilement au moment ou au prix souhaités, de sorte que ces Compartiments peuvent se trouver contraints de vendre ces investissements avec une décote, voire dans l'impossibilité de les vendre. La négociation de certains titres ou d'autres instruments peut être suspendue ou restreinte par la Bourse concernée ou par une autorité gouvernementale ou de surveillance, ce qui peut engendrer des pertes pour un Compartiment. L'impossibilité de liquider une position peut avoir un impact négatif sur la valeur de ces Compartiments ou les empêcher d'exploiter d'autres opportunités d'investissement.

Le risque de liquidité inclut également le risque que ces Compartiments ne soient pas en mesure de payer le produit de rachat en temps voulu

du fait de conditions de marché inhabituelles, d'un volume de demandes de rachat anormalement élevé ou d'autres facteurs échappant à leur contrôle. Pour faire face aux demandes de rachat, ces Compartiments peuvent se voir contraints de vendre des investissements à un moment inopportun et/ou à des conditions défavorables.

Les investissements en titres de créance, en actions de petites et moyennes capitalisations et en titres de marchés émergents comportent notamment le risque que, lors de certaines périodes, les titres de certains émetteurs ou secteurs, ou tous les titres au sein d'une classe d'actifs, perdent de leur liquidité ou deviennent illiquides de façon subite par suite d'une évolution défavorable de l'environnement économique, politique ou des marchés ou d'une dégradation de l'opinion des investisseurs, pour des raisons fondées ou non.

La Société de gestion a mis en place certains outils pour gérer le risque de liquidité, en ce compris :

- La suspension ou le report provisoire du calcul des VL ou des opérations portant sur les Actions d'un Compartiment et/ou d'une Classe d'Actions comme indiqué dans **Droits associés à la suspension des opérations**.
- La limitation des rachats d'Actions, un Jour de valorisation donné, à 10% des actifs nets totaux du Compartiment, comme indiqué dans **Droits associés à la suspension des opérations**.
- L'ajustement de la VL d'un Compartiment pour compenser les dilutions susceptibles de survenir en relation avec des entrées et sorties nettes importantes de capitaux au sein des Compartiments, comme indiqué dans **Ajustement de prix**.
- L'application d'autres méthodes de valorisation lorsqu'elle l'estime dans l'intérêt des Actionnaires ou de la SICAV, comme indiqué dans **Droits de la SICAV relatifs au calcul de la VL et aux conditions de négociation**.
- Des dispositions spécifiques relatives aux Compartiments monétaires, présentées à la section **Règles de limitation du risque de liquidité et du risque de portefeuille relatives aux fonds monétaires à VLV à court terme**.

La Société de gestion a également mis en place un cadre de gestion du risque de liquidité afin de gérer ce risque. Pour obtenir de plus amples informations sur le cadre de gestion du risque de liquidité, veuillez consulter le document am.jpmorgan.com/content/dam/jpm-am-aem/emea/regional/en/supplemental/notice-to-shareholders/our-commitment-to-liquidity-management-ce-en.pdf.

De plus amples informations sur les estimations de liquidité des Compartiments sont disponibles sur demande auprès du siège social de la Société de gestion.

Risque de marché La valeur des titres dans lesquels un Compartiment investit évolue en permanence et peut baisser en raison de facteurs très divers affectant les marchés financiers de manière générale ou des secteurs en particulier.

Les économies et les marchés financiers du monde entier sont de plus en plus interconnectés, ce qui augmente la probabilité que des événements ou des conditions propres à un pays ou une région aient un impact négatif sur les marchés ou les émetteurs d'autres pays ou régions. Par ailleurs, des événements mondiaux tels que les guerres, le terrorisme, les catastrophes environnementales, les catastrophes ou événements naturels, l'instabilité des pays et les épidémies ou pandémies de maladies infectieuses sont également susceptibles d'avoir une incidence défavorable sur la valeur des investissements du Compartiment.

A titre d'exemple, l'épidémie de COVID-19, une maladie à coronavirus, a eu des répercussions négatives sur les économies, les marchés et les entreprises du monde entier, y compris celles dans lesquelles le Compartiment est susceptible d'investir. Les conséquences de cette pandémie, ainsi que d'autres épidémies et pandémies qui pourraient survenir à l'avenir, peuvent actuellement et/ou à l'avenir avoir un impact négatif considérable sur la valeur des investissements du Compartiment, accroître sa volatilité, pénaliser sa valorisation, amplifier les risques préexistants auxquels il est exposé, entraîner des suspensions ou des reports temporaires du calcul des VL et interrompre les opérations de la SICAV. La durée et l'ampleur du COVID-19 et des conditions économiques et de marché associées, ainsi que l'incertitude à long terme, ne peuvent être raisonnablement estimées à l'heure actuelle. L'impact final du COVID-19 et la mesure dans laquelle les conditions associées affectent un Compartiment dépendront également des développements futurs, qui sont très incertains, difficiles à prédire avec précision et sujets à des changements fréquents.

Risques en matière de durabilité Dans le règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« règlement SFDR »), un « risque en matière de durabilité » s'entend d'un « événement ou [d'une] situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement ». Pour la Société de gestion, constituent des risques en matière de durabilité les risques qui sont raisonnablement susceptibles d'avoir une incidence négative importante sur la situation financière ou les résultats d'exploitation d'une société ou d'un émetteur et par conséquent sur la valeur de l'investissement y afférent.

En plus d'avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un Compartiment, les risques en matière de durabilité peuvent accroître la volatilité d'un Compartiment et les risques auxquels il est déjà exposé.

Les risques en matière de durabilité peuvent être particulièrement marqués s'ils surviennent de manière imprévue ou soudaine, et ils peuvent également amener les investisseurs à revoir leurs investissements dans le Compartiment concerné et peuvent accentuer les pressions baissières sur la valeur du Compartiment.

L'évolution de la législation, de la réglementation et des normes sectorielles peut avoir une incidence sur la durabilité de nombreuses sociétés et de nombreux émetteurs, en matière sociale et environnementale notamment. Toute évolution de ces critères peut avoir une incidence négative sur les sociétés et émetteurs concernés, avec pour conséquence une baisse importante de la valeur des investissements les concernant.

Les risques en matière de durabilité peuvent avoir une incidence sur un pays, une région, une société ou un émetteur spécifique, ou peuvent avoir une incidence plus large, à l'échelle régionale ou mondiale, et affecter les marchés ou les émetteurs de plusieurs pays ou régions.

L'évaluation des risques en matière de durabilité nécessite une appréciation subjective, qui peut comprendre l'examen de données de tiers qui sont incomplètes ou inexactes. Il n'est pas possible de garantir que le Gestionnaire financier évaluera correctement l'incidence des risques en matière de durabilité sur les investissements du Compartiment.

La Société de gestion a adopté une politique prévoyant l'intégration des risques en matière de durabilité dans le processus d'investissement de toutes les stratégies activement gérées, y compris l'ensemble des Compartiments, l'objectif (a minima et dans la mesure de ce qui est raisonnablement possible) étant d'identifier, de gérer et de réduire ces risques. De plus amples informations sur cette politique sont disponibles sur le site Internet (www.jpmorganassetmanagement.lu

Tous les Compartiments sont exposés à des risques en matière de durabilité, à des degrés divers. L'incidence probable de ces risques sur les performances d'un Compartiment est évaluée en fonction de l'approche appliquée par le Gestionnaire financier pour la gestion desdits risques dans le processus d'investissement du Compartiment. Les résultats de cette évaluation sont présentés ci-après.

- Pour ce qui est des Compartiments promouvant des caractéristiques ESG ou dont le nom comprend la mention « sustainable » (à la section **Approches d'intégration des critères ESG et d'investissement durable et Annexes précontractuelles relevant des Articles 8 et 9 du règlement SFDR de l'UE**), l'incidence potentielle des risques en matière de durabilité sur les performances est considérée comme inférieure à ce qui est le cas pour les autres Compartiments. Cela s'explique par la nature des stratégies d'investissement de ces Compartiments, lesquelles permettent de

mettre en place des exclusions et des politiques d'investissement prospectives, ayant pour objectif des performances financières durables, et d'instaurer un dialogue actif avec les sociétés/émetteurs, réduisant ainsi les risques en matière de durabilité.

- Pour ce qui est de tous les autres Compartiments dont le processus d'investissement intègre les risques en matière de durabilité, l'incidence potentielle de ces derniers sur les performances est considérée comme modérée ou plus élevée par rapport aux Compartiments évoqués ci-dessus.
- Pour ce qui est des Compartiments dont le processus d'investissement n'intègre pas les risques en matière en durabilité, l'incidence potentielle de ces derniers sur les performances est considérée comme la plus élevée par rapport aux autres Compartiments.

A la date du présent Prospectus, tous les Compartiments sont classés dans les deux premières catégories ci-dessus.

Restrictions et pouvoirs d'investissement

Politiques générales d'investissement

Les Compartiments ainsi que la SICAV sont tenus de respecter l'ensemble des lois et réglementations applicables de l'UE et du Luxembourg, notamment la Loi de 2010, ainsi que certaines circulaires, directives et autres exigences.

Cette section décrit les types d'actifs, de techniques et d'instruments autorisés par les lois et réglementations ainsi que les limites, restrictions et exigences applicables. En cas de divergence avec la Loi de 2010, cette dernière (dans sa version originale en français) prévaut. Si des infractions aux restrictions d'investissement applicables à un Compartiment sont identifiées, le Gestionnaire financier dudit Compartiment accordera la priorité au respect de ces restrictions dans ses transactions sur titres et décisions de gestion, tout en tenant compte des intérêts des Actionnaires.

Sauf indication contraire, les pourcentages et les restrictions s'appliquent à chaque Compartiment de manière individuelle, et tous les pourcentages d'actifs sont mesurés en pourcentage de l'actif net total du Compartiment concerné.

ACTIFS, TECHNIQUES ET INSTRUMENTS AUTORISÉS

Le tableau ci-dessous décrit les types d'actifs, de techniques et d'instruments que la SICAV et ses Compartiments peuvent utiliser et dans lesquels ils peuvent investir. Les Compartiments peuvent fixer des limites plus restrictives d'une manière ou d'une autre, sur la base de leurs objectifs et politiques d'investissement, tel que décrit plus en détail à la section **Description des Compartiments**. Les Compartiments doivent utiliser les actifs, techniques ou transactions conformément à leurs politiques et restrictions d'investissement.

Un Compartiment investissant ou commercialisé dans des juridictions en dehors de l'UE peut être soumis à d'autres restrictions. Voir **Restrictions supplémentaires imposées par des juridictions spécifiques** ci-dessous.

Les Compartiments ne peuvent pas acquérir d'actifs assortis d'un engagement illimité, souscrire des titres d'autres émetteurs, ou émettre des warrants ou autres droits de souscription pour leurs Actions.

Titre / Transaction	Exigences	
1. Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	Doivent être cotés ou négociés sur un Marché réglementé.	Les titres récemment émis doivent inclure dans leurs modalités d'émission l'engagement de demander l'admission à la cote officielle sur un Marché réglementé, cette admission devant être obtenue dans les 12 mois suivant l'émission.
2. Instruments du marché monétaire ne satisfaisant pas aux exigences de la ligne 1	Doivent être soumis (au niveau des titres ou de l'émetteur) à une réglementation visant la protection des investisseurs et de l'épargne, et remplir l'un des critères suivants : ■ Etre émis ou garantis par une administration centrale, régionale ou locale, ou une banque centrale d'un Etat membre de l'UE, la Banque centrale européenne, la Banque européenne d'investissement, l'UE, un organisme public international dont fait partie au moins un Etat membre de l'UE, une nation souveraine, ou un Etat membre d'une fédération ■ Etre émis par un organisme dont les titres sont éligibles à la ligne 1 (à l'exception des titres récemment émis) ■ Etre émis ou garantis par un établissement soumis et se conformant aux règles de surveillance prudentielle de l'UE ou à d'autres règles que la CSSF juge au moins aussi strictes	Peuvent également être éligibles si l'émetteur appartient à une catégorie approuvée par la CSSF et est soumis à des dispositions en matière de protection des investisseurs équivalentes à celles décrites à gauche, et qu'ils remplissent au moins l'un des critères suivants : ■ Emis par une entreprise dont les fonds propres et les réserves s'élèvent à 10 millions d'euros au moins et dont les comptes annuels publiés sont conformes à la quatrième Directive 78/660/CEE ■ Emis par une entité qui se consacre au financement d'un groupe de sociétés dont au moins une est cotée en Bourse ■ Emis par une entité qui se consacre au financement de véhicules de titrisation bénéficiant d'une ligne de financement bancaire
3. Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire ne satisfaisant pas aux critères des lignes 1 et 2	Limités à 10% des actifs du Compartiment.	
4. Parts d'OPCVM ou autres OPC non liés à la SICAV*	La proportion totale d'actifs investie dans les parts d'autres OPCVM ou d'autres OPC ne peut dépasser 10%, conformément aux documents constitutifs. Si l'investissement cible est un « autre OPC », il doit : ■ investir dans des placements admissibles au regard des OPCVM ■ être agréé par un Etat membre de l'UE ou un Etat dont la CSSF estime qu'il dispose d'une législation équivalente en matière de surveillance et garantit une coopération appropriée suffisante entre les autorités	■ publier des rapports annuels et semestriels permettant d'évaluer les actifs, les passifs, les revenus et les opérations de la période d'exercice considérée ■ offrir un niveau de protection aux investisseurs équivalent à celui d'un OPCVM, en particulier concernant les dispositions en matière de ségrégation des actifs, d'emprunts, de prêts et de ventes à découvert
5. Parts d'OPCVM ou autres OPC liés à la SICAV*	Doivent remplir l'ensemble des critères détaillés à la ligne 4. La SICAV indiquera dans son rapport annuel la commission annuelle de gestion et de conseil totale facturée tant au Compartiment qu'à l'OPCVM/autre OPC dans lequel le Compartiment a investi au cours de la période concernée.	L'OPCVM/OPC sous-jacent ne peut pas facturer au Compartiment de frais pour l'achat ou le rachat d'actions. *Politique de la SICAV : aucune commission de gestion nette annuelle ne sera facturée à un Compartiment par un OPCVM/OPC lié.*

Titre / Transaction	Exigences	
6. Actions d'autres Compartiments de la SICAV	Doivent remplir l'ensemble des critères détaillés à la ligne 5. Le Compartiment cible ne peut pas investir à son tour dans le Compartiment acquérant (propriété réciproque).	Le Compartiment acquérant remet tous les droits de vote des Actions qu'il acquiert. Les Actions n'entrent pas dans les actifs du Compartiment acquérant aux fins des seuils d'actifs minimums imposés par la Loi de 2010.
7. Immobilier et matières premières, y compris métaux précieux	La détention directe de métaux précieux et d'autres matières premières, ou de certificats les représentant, est interdite. Une exposition indirecte est autorisée dans la limite des investissements autorisés détaillés dans ce tableau.	La SICAV peut acquérir en direct exclusivement des biens immobiliers ou autres biens corporels directement nécessaires à son activité.
8. Dépôts auprès d'établissements de crédit	Doivent être assortis de la possibilité d'être remboursés ou retirés sur demande, avec une échéance de 12 mois maximum.	Les établissements de crédit doivent avoir leur siège dans un Etat membre de l'UE ou, si ce n'est pas le cas, être soumis à des règles de surveillance prudentielle que la CSSF considère comme au moins aussi strictes que celles de l'UE.
9. Liquidités à titre accessoire	Limitées à 20% des actifs nets pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% de ses actifs nets, de façon temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient, afin de prendre des mesures d'atténuation des risques et de servir ainsi au mieux les intérêts des actionnaires.	
10. Produits dérivés et instruments assimilables donnant lieu à un règlement en espèces	Les actifs sous-jacents doivent être ceux décrits aux lignes 1, 2, 4, 5, 6 et 8 ou doivent être des indices financiers, des taux d'intérêt, des taux de change ou des devises respectant les objectifs et politiques d'investissement du Compartiment. Toute utilisation doit être dûment encadrée par le processus de gestion des risques décrit à la section **Gestion et contrôle des risques liés aux produits dérivés** ci-dessous.	Les produits dérivés de gré à gré doivent remplir l'ensemble des critères suivants : ■ faire l'objet d'une valorisation indépendante fiable et vérifiable sur une base journalière ■ pouvoir, à l'initiative de la SICAV, être vendus, liquidés ou clôturés par une transaction symétrique, à tout moment et à leur juste valeur ■ leurs contreparties doivent être des établissements soumis à une surveillance prudentielle et appartenant aux catégories agréées par la CSSF Voir également **UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**.
11. Prêts de titres et transactions de mise et de prise en pension	Ne peuvent être utilisés qu'aux fins de gestion efficace de portefeuille. Le volume des transactions ne doit pas compromettre la poursuite de la politique d'investissement d'un Compartiment ou sa capacité à honorer des rachats. Avec les prêts de titres et les transactions de mise en pension, les Compartiments doivent veiller à disposer d'actifs suffisants pour régler les transactions. Toutes les contreparties doivent être soumises aux règles de surveillance prudentielle de l'UE ou à des règles que la CSSF considère au moins aussi strictes. Un Compartiment peut prêter des titres : directement à une contrepartie- ■ par l'intermédiaire d'un système de prêt organisé par un établissement financier spécialisé dans ce type de transactions ■ par l'intermédiaire d'un système de prêt normalisé organisé par une chambre de compensation reconnue	Pour chaque transaction, les Compartiments doivent recevoir et détenir des sûretés au moins équivalentes, pendant toute la durée des transactions, à la valeur actuelle totale des titres prêtés. Les Compartiments doivent avoir le droit de résilier ces transactions à tout moment et de rappeler les titres ayant été prêtés ou faisant l'objet du contrat de mise en pension. Voir également **UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**.
12. Emprunts	La SICAV n'est en principe pas autorisée à emprunter, sauf si l'emprunt est temporaire et qu'il ne représente pas plus de 10% des actifs d'un Compartiment.	Toutefois, la SICAV peut acquérir des devises étrangères par le biais de crédits adossés (*back-to-back*).
13. Ventes à découvert	Les ventes à découvert directes sont interdites.	Des positions vendeuses ne peuvent être acquises que par le biais de produits dérivés.

* Un OPCVM/OPC est considéré comme lié à la SICAV si tous deux sont gérés ou contrôlés par la même Société de gestion ou une autre entité affiliée.

Conformément à la législation luxembourgeoise, la Société de gestion a mis en place une politique visant à limiter les investissements dans des titres émis par des sociétés identifiées par des prestataires tiers comme intervenant dans la fabrication, la production ou la fourniture d'armes à sous-munitions, de munitions et de blindage à l'uranium appauvri ou de mines antipersonnel. De plus amples informations sur la politique de la Société de gestion relative aux restrictions applicables aux armes à sous-munitions sont disponibles auprès de la Société de gestion.

RESTRICTIONS SUPPLÉMENTAIRES IMPOSÉES PAR DES JURIDICTIONS SPÉCIFIQUES

Tout Compartiment enregistré dans plusieurs juridictions se conformera aux restrictions de l'ensemble des juridictions dans lesquelles il est enregistré.

Juridictions	Investissement	Restrictions ou autres conditions	Compartiments concernés
Allemagne	Actions (Kapitalbeteiligungen), telles que définies dans la Loi allemande sur l'imposition des investissements	« Fonds d'actions » - plus de 50% de la VL sur une base continue « Fonds mixtes » - plus de 25% de la VL sur une base continue	Veuillez vous reporter à la section **Informations destinées aux investisseurs dans certains pays** - Allemagne
Hong Kong	Titres émis ou garantis par un pays (y compris par des instances gouvernementales ou des autorités publiques ou locales) dont la note de crédit est non investment grade	Limite d'investissement à 20% des actifs nets. Limite d'investissement à 10% des actifs nets.	JPMorgan Funds - Emerging Markets Local Currency Debt Fund Compartiments tous enregistrés à Hong Kong, hormis celui mentionné ci-dessus.
Singapour	Les titres qui ne figurent pas sur la liste d'investissements autorisés tels que décrits dans les directives d'investissement du Fonds central de prévoyance (*Central Provident Fund*, CPF). Produits dérivés	Limite d'investissement à 5% des actifs nets. A des fins de couverture de risque et de gestion efficace de portefeuille uniquement.	Les Compartiments enregistrés à Singapour et repris dans l'organisme de placement CPF.
Taïwan	Titres cotés en RPC et titres négociés sur le marché obligataire interbancaire chinois	Limite d'investissement à 40% des actifs nets (exposition directe et exposition indirecte par le biais de P-notes).	JPMorgan Funds - China Fund
		Limite d'investissement à 20% des actifs nets (exposition directe et exposition indirecte par le biais de P-notes).	Tous les autres Compartiments enregistrés à Taïwan, à l'exception de JPMorgan Funds - China Fund[1].
	Produits dérivés	L'exposition aux produits dérivés non détenus à des fins de couverture du risque ajoutée à l'exposition des produits dérivés utilisés pour couvrir le Compartiment au-delà de 100% de sa VL est limitée au pourcentage fixé par les autorités de réglementation de Taïwan (actuellement 40%).	Compartiments enregistrés à Taïwan, à l'exception de ceux exemptés par la *Taiwan Financial Supervisory Commission*.

[1] Hors Compartiments commercialisés en RPC par le biais du programme QDII (investisseurs institutionnels domestiques qualifiés).

Une liste des Compartiments autorisés à la commercialisation dans les différentes juridictions est disponible auprès de la Société de gestion et/ou de l'agent local.

EXIGENCES DE DIVERSIFICATION

Pour garantir la diversification, un Compartiment ne peut pas investir plus d'un certain pourcentage de ses actifs dans un seul émetteur ou une seule entité, tel que défini ci-dessous. Ces règles de diversification ne s'appliquent pas pendant les six premiers mois d'activité des Compartiments, mais ceux-ci doivent respecter le principe de répartition des risques.

Aux fins de ce tableau, les sociétés qui partagent des comptes consolidés conformément à la Directive 2013/341/UE ou à des normes comptables internationales reconnues sont considérées comme une seule entité.

		Investissement maximal, en % de l'actif net des Compartiments (sauf indication contraire)		
Catégorie de titres	Dans un seul émetteur	Au total	Autres restrictions	Exceptions
A. Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire émis ou garantis par une nation souveraine, des autorités locales publiques dans l'UE ou tout organisme public international dont un ou plusieurs Etat(s) membre(s) de l'UE fait/font partie.	35%			Un Compartiment peut investir jusqu'à 100% de ses actifs dans six émissions différentes seulement s'il le fait conformément au principe de la répartition des risques et remplit les deux critères suivants : ■ il n'investit pas plus de 30% dans une seule émission ■ les titres sont émis par un Etat membre de l'UE, ses collectivités publiques territoriales ou agences, un Etat membre de l'OCDE ou du G20, Singapour, Hong Kong ou par un organisme public international dont un ou plusieurs Etat(s) membre(s) de l'UE fait/font partie. L'exception décrite à la ligne C s'applique également à cette ligne.
B. Obligations émises par un établissement de crédit ayant son siège social dans un Etat membre de l'UE et légalement soumis à une surveillance publique spéciale destinée à protéger les détenteurs d'obligations*.	25%		80% dans un émetteur d'obligations dans lesquelles un Compartiment a investi plus de 5% de ses actifs.	
C. Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire autres que ceux décrits aux lignes A et B ci-dessus.	10%	35%	20% dans des valeurs mobilières et instruments du marché monétaire du même groupe. 40% au total dans tous les émetteurs dans lesquels un Compartiment a investi plus de 5% de ses actifs (à l'exception des dépôts et contrats dérivés de gré à gré auprès d'établissements financiers soumis à une surveillance prudentielle et des titres mentionnés aux lignes A et B).	Concernant les Compartiments répliquant des indices, la part de 10% augmente à 20% dans le cas d'un indice publié, suffisamment diversifié, approprié en tant qu'indice de référence pour son marché et reconnu par la CSSF. Ces 20% augmentent à 35% (mais pour un seul émetteur uniquement) dans des circonstances exceptionnelles, notamment lorsque le titre est largement dominant sur le marché réglementé sur lequel il est négocié.
D. Dépôts auprès d'établissements de crédit	20%	20%		
E. Produits dérivés de gré à gré avec une contrepartie étant un établissement de crédit tel que défini à la ligne 8 ci-dessus (premier tableau de la section).	Exposition au risque de 10% max.			
F. Produits dérivés de gré à gré avec toute autre contrepartie.	Exposition au risque max. de 5%			
G. Parts d'OPCVM ou d'OPC, tel que défini aux lignes 4 et 5 ci-dessus (premier tableau de la section).	En l'absence de dispositions spécifiques dans l'objectif et les politiques du Compartiment, 10% en tout dans un ou plusieurs OPCVM ou autres OPC. En présence de dispositions spécifiques : ■ 20% dans un OPCVM ou OPC ■ 30% au total dans tous les OPC autres que des OPCVM ■ 100% au total dans tous les OPCVM		Les compartiments cibles d'une structure à compartiments multiples dont l'actif et le passif sont séparés sont considérés comme un OPCVM ou autre OPC distinct. Les actifs détenus par les OPCVM ou autres OPC ne sont pas pris en compte aux fins du respect des critères énoncés aux lignes A à F de ce tableau.	

* En particulier, les sommes découlant de leur émission doivent être investies, conformément à la législation, dans des actifs qui, durant toute la durée de vie des obligations, peuvent couvrir les engagements résultant desdites obligations et qui, en cas de faillite de l'émetteur, seraient utilisés en priorité pour le remboursement du principal et le paiement des intérêts courus.

LIMITES VISANT À PRÉVENIR LA CONCENTRATION DE PROPRIÉTÉ

Ces limites sont destinées à protéger la SICAV ou un Compartiment des risques susceptibles de survenir (pour eux-mêmes ou un émetteur) si elle ou il détenait un pourcentage significatif d'un titre ou d'un émetteur donné.

Catégorie de titres	Détention maximale, en % de la valeur totale des titres émis		
Titres assortis de droits de vote	Moins que la part qui permettrait à la SICAV d'exercer une influence significative sur la gestion d'un émetteur.		Ces règles ne s'appliquent pas : ■ aux titres décrits à la ligne A du tableau ci-dessus ■ aux actions d'une société d'un Etat non membre de l'UE qui investit essentiellement dans son pays d'origine et représente la seule manière d'investir dans ce pays conformément à la Loi de 2010 ■ aux actions de filiales qui fournissent des services de gestion, de conseil ou de commercialisation dans leur pays, lorsqu'il s'agit d'une manière d'effectuer des transactions de mise en pension pour les Actionnaires conformément à la Loi de 2010
Titres d'un même émetteur non assortis de droits de vote	10%		
Titres de créance d'un même émetteur	10%	Ces limites peuvent ne pas être respectées lors de l'acquisition si, à ce moment-là, le montant brut des obligations ou des instruments du marché monétaire, ou le montant net des titres émis, ne peut être calculé.	
Titres du marché monétaire d'un même émetteur	10%		
Actions d'un OPCVM ou autre OPC	25%		

Un Compartiment ne doit pas nécessairement se conformer aux limites d'investissement décrites ci-dessus aux sections **Exigences de diversification** et **Limites visant à prévenir la concentration de propriété** lors de l'exercice de droits de souscription afférents aux valeurs mobilières ou aux instruments du marché monétaire qui font partie de ses actifs, pour autant que les infractions éventuelles des restrictions d'investissement résultant de l'exercice des droits de souscription soient corrigées conformément à la section **Politiques générales d'investissement** ci-dessus.

GESTION ET CONTRÔLE DES RISQUES LIÉS AUX PRODUITS DÉRIVÉS

La Société de gestion emploie une méthode de gestion du risque approuvée et contrôlée par son directoire qui lui permet de contrôler et de mesurer à tout moment le profil de risque général de chaque Compartiment, y compris le risque associé à chaque position sur produits dérivés de gré à gré.

Les produits dérivés intégrés dans des valeurs mobilières ou instruments du marché monétaire sont considérés comme des produits dérivés détenus par le Compartiment, alors que les expositions à des valeurs mobilières ou instruments du marché monétaire constituées par le biais de produits dérivés (à l'exception de certains produits dérivés indexés) sont considérées comme des investissements dans ces titres ou instruments.

L'exposition globale est une mesure visant à contrôler l'utilisation par la SICAV des produits dérivés et s'inscrit dans le processus de gestion du risque global. La SICAV s'assure que l'exposition globale aux produits dérivés de chaque Compartiment n'excède à aucun moment 100% de son actif net total. L'exposition globale d'un Compartiment au risque ne dépassera donc pas 200% de son actif net total. En outre, cette exposition globale au risque ne pourra être étendue de plus de 10% par le biais d'emprunts temporaires de sorte qu'elle ne pourra dépasser en aucune circonstance 210% de l'actif total d'un Compartiment.

Méthodes de contrôle des risques Il existe deux grandes méthodes de mesure du risque – l'Engagement et la Valeur en Risque (VaR). La méthode de la VaR se décline elle-même sous deux formes (absolue et relative). La méthode de l'Engagement et la méthode de la VaR sont décrites ci-dessous. La méthode utilisée pour chaque Compartiment repose sur la politique et la stratégie d'investissement dudit Compartiment.

Approche	Description
Valeur en Risque (VaR)	La VaR cherche à estimer la perte potentielle maximale qu'un Compartiment pourrait subir sur un mois (20 jours de négociation) dans des conditions de marché normales. Cette estimation repose sur la performance du Compartiment au cours des 36 mois précédents et se mesure avec un intervalle de confiance de 99%. La VaR est calculée conformément à ces paramètres à l'aide d'une méthode absolue ou relative, selon la définition ci-dessous. ***Valeur en Risque absolue (VaR absolue)*** La VaR absolue limite la VaR maximale que peut avoir un Compartiment par rapport à sa VL. La VaR absolue d'un Compartiment ne peut excéder 20% de sa VL. ***Valeur en Risque relative (VaR relative)*** La VaR relative d'un Compartiment est exprimée sous la forme d'un multiple d'un indice ou d'un portefeuille de référence et ne peut dépasser deux fois la VaR de l'indice ou du portefeuille de référence concerné. Le portefeuille de référence peut différer de l'indice de référence, tel que mentionné à la section **Description des Compartiments**.
Engagement	Le Compartiment calcule son exposition globale en tenant compte, soit de la valeur de marché d'une position équivalente sur l'actif sous-jacent, soit de la valeur notionnelle du produit dérivé, selon le cas. Cette méthode permet au Compartiment de réduire son exposition globale en prenant en compte les effets d'éventuelles positions de couverture de risque ou de compensation. Veuillez noter qu'avec la méthode de l'engagement, certains types de transactions sans risque ou sans effet de levier et de swaps sans effet de levier peuvent être exclus du calcul.

Levier Les Compartiments ayant recours à la méthode de la VaR absolue ou relative doivent également calculer le levier escompté, lequel figure à la section **Description des Compartiments**. Le levier escompté d'un Compartiment est indicatif et ne représente pas une limite réglementaire ; le niveau effectif peut dépasser le niveau escompté de manière ponctuelle. Le recours aux produits dérivés restera toutefois cohérent avec les objectifs et politiques d'investissement ainsi qu'avec le profil de risque du Compartiment et respectera sa limite de VaR.

Le levier constitue une mesure de l'exposition globale de l'ensemble des produits dérivés et correspond à la « somme des valeurs notionnelles », sans compensation des positions opposées. Dans la mesure où le calcul ne tient pas compte de la sensibilité aux mouvements de marché ni de l'éventuelle hausse ou baisse du risque global du Compartiment, il est possible qu'il ne soit pas représentatif du niveau de risque d'investissement effectif du Compartiment.

De plus amples informations sur la méthode de gestion du risque de la SICAV (y compris les limites quantitatives, les éléments sur lesquels se basent ces limites ainsi que les niveaux de risque et de rendement récents de différents instruments) sont disponibles sur demande auprès du siège social de la Société de gestion.

DISPOSITIONS ET INFORMATIONS PARTICULIERES RELATIVES AUX COMPARTIMENTS MONETAIRES

Certains Compartiments de la SICAV, à savoir le JPMorgan Funds – EUR Money Market VNAV Fund et le JPMorgan Funds – USD Money Market VNAV Fund (les « Compartiments monétaires »), répondent du statut de fonds monétaire et ont été dûment autorisés par la CSSF conformément aux dispositions du Règlement (UE) 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, tel qu'amendé ou remplacé en tant que de besoin (le « Règlement sur les fonds monétaires »).

Les Compartiments monétaires sont considérés comme des fonds monétaires à valeur liquidative variable à court terme (des « fonds monétaires à VLV à court terme »).

L'attention des investisseurs est attirée sur les éléments suivants :

- les fonds monétaires tels que les Compartiments monétaires ne sont pas des véhicules d'investissement garantis ;
- un investissement dans tout Compartiment monétaire diffère d'un investissement dans des dépôts, dans la mesure où le capital investi dans un fonds monétaire peut fluctuer ;
- la SICAV ne s'appuie sur aucun soutien extérieur pour garantir sa liquidité propre ou celle de tout Compartiment monétaire ou pour stabiliser sa Valeur liquidative par Action ;
- le risque de perte du capital est supporté par les Actionnaires.

Sauf stipulation contraire dans la présente section, les dispositions générales du Prospectus s'appliquent aux Compartiments monétaires. En outre, les dispositions particulières figurant dans cette section seront applicables à chaque Compartiment monétaire. Chaque Compartiment monétaire est soumis à des règles d'investissement spécifiques (conformément à la section **Restrictions et pouvoirs d'investissement applicables aux Compartiments monétaires**), à des limites en matière de risque de liquidité et de risques de portefeuille (conformément à la section **Règles de limitation du risque de liquidité et du risque de portefeuille relatives aux fonds monétaires à VLV à court terme** ainsi qu'à des modalités de valorisation spécifiques (conformément à la section **Dispositions spécifiques relatives au calcul de la Valeur liquidative des Compartiments monétaires**.

1. OBJECTIFS ET POLITIQUES D'INVESTISSEMENT SPECIFIQUES DES COMPARTIMENTS MONETAIRES

Le Conseil a défini l'objectif et la politique d'investissement de chaque Compartiment monétaire conformément au Règlement sur les fonds monétaires tel qu'exposé à la section correspondante de l'Annexe **Description des Compartiments**. Rien ne dit que l'objectif d'un Compartiment monétaire sera atteint. L'objectif et la politique d'investissement de chaque Compartiment monétaire respecteront les limites et restrictions exposées à la section **Règles d'investissement spécifiques applicables aux Compartiments monétaires**.

Chaque Compartiment monétaire est susceptible de conclure des transactions de prise en pension comme indiqué ci-dessous au paragraphe intitulé **Informations supplémentaires concernant l'utilisation de transactions de prise en pension**.

Les Compartiments pourront détenir des Liquidités à titre accessoire selon ce que les Gestionnaires financiers jugeront approprié.

2. INFORMATIONS GENERALES

2.1. Procédures d'évaluation interne de la qualité de crédit

Conformément aux dispositions du Règlement sur les fonds monétaires et des actes délégués le complétant, la Société de gestion a établi des procédures personnalisées d'évaluation interne de la qualité de crédit applicables aux Compartiments monétaires (les **Procédures d'évaluation interne de la qualité de crédit**), en tenant compte de l'émetteur et des caractéristiques de l'instrument lui-même pour déterminer la qualité de crédit des instruments détenus dans le portefeuille de chaque Compartiment monétaire.

Les **Procédures d'évaluation interne de la qualité de crédit** sont gérées par une équipe d'analystes crédit dédiée sous la responsabilité de la Société de gestion.

La Société de gestion contrôle les **Procédures d'évaluation interne de la qualité de crédit** en permanence afin de s'assurer qu'elles sont appropriées et continuent de représenter de façon adéquate la qualité de crédit des instruments dans lesquels chaque Compartiment monétaire peut investir. Les **Procédures d'évaluation interne de la qualité de crédit** sont conçues de façon à pouvoir s'adapter aux changements d'importance relative des critères d'évaluation, qui peuvent évoluer de temps à autre.

Les analystes crédit effectuent des recherches fondamentales sur les secteurs dans lesquels chaque Compartiment monétaire investit et sur les entreprises au sein de ces secteurs. Les analystes se concentrent sur les tendances qui peuvent avoir une influence sur chaque secteur, région ou type de produit et cherchent à appréhender la façon dont les nouvelles réglementations, les politiques et les tendances politiques et économiques peuvent affecter la qualité de crédit des instruments dans lesquels chaque Compartiment monétaire peut investir.

A travers la mise en œuvre des **Procédures d'évaluation interne de la qualité de crédit**, les analystes crédit créent une « liste approuvée » des instruments évalués favorablement et dans lesquels un Compartiment monétaire peut investir. Afin d'établir la liste des instruments approuvés, les analystes crédit attribuent une note interne à chaque émetteur (ou à chaque garant, selon le cas) d'instruments et tiennent compte de leurs caractéristiques. La note interne illustre la qualité de crédit de l'émetteur et des instruments en termes relatifs ; en d'autres termes, elle représente la meilleure estimation des analystes concernant la qualité de crédit sous-jacente des titres et des instruments de chaque émetteur. La note interne est attribuée en fonction de nombreux facteurs quantitatifs et qualitatifs, plus amplement décrits ci-après, et intègre l'évaluation des facteurs actuels ainsi que des hypothèses sur les différents scénarios envisageables pour l'émetteur à court et à moyen terme.

Conformément aux **Procédures d'évaluation interne de la qualité de crédit**, la note interne attribuée à chaque émetteur et à chaque instrument doit être revue annuellement (ou plus fréquemment si les facteurs de marché l'exigent). En cas de changement notoire susceptible d'altérer l'évaluation existante des instruments désignés dans l'Article 19 (4) (d) du Règlement sur les fonds monétaires, par exemple si la qualité du crédit d'un émetteur devient incertaine ou « attire l'attention des médias » (par exemple, en raison d'un événement financier négatif important ou d'un abaissement significatif de la note de crédit), la qualité de crédit de l'émetteur sera immédiatement réévaluée et des mesures appropriées pourront être prises au regard de tout instrument spécifique de l'émetteur concerné au sein des Compartiments monétaires. Selon les caractéristiques spécifiques de l'instrument, ces mesures peuvent inclure la vente des positions sous-jacentes ou la conservation des positions jusqu'à échéance. Dans les deux cas, la décision prise servira au mieux l'intérêt des actionnaires du Compartiment monétaire.

Les notes internes attribuées dans le cadre des **Procédures d'évaluation interne de la qualité de crédit** servent à définir les restrictions appropriées en termes de niveau d'exposition d'un Compartiment monétaire à un émetteur, en ce compris les limites monétaires, les échéances et les concentrations de compte. Ainsi, les restrictions appliquées au niveau des Compartiments monétaires peuvent être plus prudentes que celles prévues en la matière par le Règlement sur les fonds monétaires. Les révisions des notations internes attribuées par les analystes crédit peuvent également entraîner la modification de ces restrictions.

Afin de déterminer le risque de crédit des émetteurs et des instruments, les analystes crédit s'attachent à évaluer la capacité de l'émetteur ou du garant à rembourser ses dettes ainsi que les

caractéristiques particulières d'un instrument, compte tenu du fait que les instruments peuvent réagir différemment en cas de défaillance. L'évaluation du crédit procède d'une analyse à la fois quantitative et qualitative.

- **Analyse quantitative**

Les analystes crédit développent et tiennent à jour des modèles financiers concernant les émetteurs dont les instruments peuvent être détenus par un Compartiment monétaire. Ces modèles servent à analyser les données financières, à identifier des tendances et suivre les principaux déterminants du risque de crédit (et à établir des prévisions, le cas échéant). Ils s'appuient sur des mesures comprenant notamment l'analyse de rentabilité, l'analyse des flux de trésorerie et de la liquidité et l'analyse de l'effet de levier. L'analyse quantitative utilise également des observations historiques des changements de notations et de la volatilité des défaillances pour les différents crans de notation et à divers intervalles (la volatilité des notations et des défaillances est moindre sur des intervalles plus courts). Les analystes crédit évaluent en outre les prix et les spreads de crédit des titres associés aux émetteurs par rapport à des indices de référence appropriés, ce qui permet de saisir toute variation relative du risque de crédit (ou du risque de défaut) d'un émetteur par rapport aux secteurs ou régions qui le concernent.

- **Analyse qualitative**

Dans le cadre de leur analyse qualitative du risque de crédit associé à chaque émetteur, les analystes crédit examinent différents documents, et notamment, les notes d'entretiens avec les équipes dirigeantes, les résultats annuels et trimestriels, les publications sectorielles, les travaux de recherche de tiers et les bulletins d'information. L'analyse de crédit qualitative tient compte des conditions actuelles sur le plan macroéconomique et des marchés financiers qui ont une incidence sur l'émetteur et évalue pour chaque émetteur et instrument, dans la mesure du possible, les facteurs suivants :

- la capacité bénéficiaire par rapport aux réserves de capital et à la qualité des actifs ;
- les sources de liquidité ;
- la capacité à réagir à des événements futurs touchant l'ensemble du marché ou spécifiquement l'émetteur ou le garant, notamment la capacité de remboursement dans une situation très défavorable ;
- la position concurrentielle de l'émetteur ou du garant au sein de son secteur ou de ses principaux secteurs d'activité ;
- s'agissant des émetteurs souverains, outre la stabilité politique, la taille, la vigueur et la diversité de l'économie par rapport à la dette et aux passifs éventuels ;
- la classification des instruments selon la priorité de paiement (dette senior ou subordonnée) et les sources de remboursement secondaires (par exemple, une sûreté constituée sur la garantie sous-jacente qui conforte la promesse de remboursement de l'émetteur). Une telle classification permet à la Société de gestion ou à ses délégués d'évaluer les pertes potentielles d'un émetteur ou d'un garant en cas de défaillance ;
- le caractère à court terme des instruments du marché monétaire, de telle sorte que les instruments détenus présentent des échéances suffisamment courtes permettant de minimiser le risque de rétrogradations sévères ;
- la classification des instruments en fonction de leur profil de liquidité et de leur classe d'actifs.
- En ce qui concerne les titres adossés à des actifs, l'évaluation conduite par les analystes crédit peut inclure, sans nécessairement s'y limiter, la structure de l'entité ad hoc, la solidité de l'entreprise qui parraine ou soutient l'entité ad hoc, le cas échéant, ainsi que d'autres facteurs si nécessaire. Les titres adossés à des actifs, tels que des billets de trésorerie adossés à des actifs, sont déterminés en fonction des éléments suivants (outre ceux décrits ci-dessus) :
- l'analyse des conditions régissant l'apport éventuel de liquidité ou d'une autre forme de soutien ; et
- les analyses juridiques et structurelles en vue de déterminer si le titre adossé à des actifs concerné implique un risque de crédit minimal pour l'investisseur.

2.2 Dispositions spécifiques relatives au calcul de la Valeur liquidative des Compartiments monétaires

La Société de gestion calcule la Valeur liquidative par Action chaque Jour de valorisation au point de base le plus proche, ou son équivalent lorsque la VL est publiée dans une unité monétaire comme décrit ci-après.

La Valeur liquidative par Action est déterminée dans la devise de la Classe d'Actions chaque Jour de valorisation en divisant l'actif net de chaque Classe par le nombre d'Actions en circulation au sein de ladite Classe. L'actif net de chaque Classe d'Actions correspond à la valeur des actifs attribuables à ladite Classe minorée des éléments de passif imputables à cette Classe d'Actions, le tout comptabilisé au moment choisi à cette fin par le Conseil d'administration de la manière suivante :

a) les actifs titrisés, les billets de trésorerie adossés à des actifs (ABCP) et les instruments du marché monétaire seront valorisés au prix de marché. Lorsqu'il n'est pas possible de calculer la valeur des actifs des Compartiments suivant le prix du marché, celle-ci sera déterminée de manière prudente en ayant recours à la valorisation par référence à un modèle ;

b) les parts ou actions de fonds monétaires seront valorisées sur la base de la dernière valeur liquidative publiée par ces derniers ;

c) la valeur des liquidités en caisse ou en dépôt, des comptes clients, des charges constatées d'avance, des dividendes versés en espèces et des intérêts déclarés ou cumulés (tels que susmentionnés) et non encore perçus, sera réputée constituer la totalité du montant de ces instruments, sauf s'il est peu probable que ce montant soit payé ou perçu en totalité, auquel cas ladite valeur sera estimée de manière prudente à l'aide du modèle de valeur de marché.

2.3 Informations complémentaires à l'attention des Actionnaires

Conformément au Règlement sur les fonds monétaires, les informations suivantes seront mises à disposition sur le site Internet jpmorganassetmanagement.lu sur une base au moins hebdomadaire ;

- la ventilation par échéance du portefeuille des Compartiments ;
- le profil de crédit des Compartiments ;
- l'EMP et la DMP des Compartiments ;
- des informations détaillées sur les dix principales positions détenues par chaque Compartiment ;
- la valeur totale des actifs des Compartiments ;
- Le rendement net des Classes d'Actions.

3. RESTRICTIONS ET POUVOIRS D'INVESTISSEMENT APPLICABLES AUX COMPARTIMENTS MONÉTAIRES

La politique et l'objectif d'investissement de chaque Compartiment monétaire ayant le statut de fonds monétaires à VLV à court terme respecteront les limites et restrictions exposées ci-dessous. Ces limites et restrictions devront, à tout moment, obéir aux règlements et recommandations émis ponctuellement par la CSSF ou tout autre organe de contrôle pertinent.

3.1 Règles d'investissement spécifiques applicables aux Compartiments monétaires

I) Les Compartiments monétaires investiront exclusivement dans les actifs éligibles suivants :

A) Les instruments du marché monétaire qui remplissent toutes les conditions suivantes :

a) ils entrent dans l'une des catégories suivantes :

i) Les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une Bourse de valeurs ; et/ou

ii) Les instruments du marché monétaire négociés sur un autre Marché réglementé ; et/ou

iii) les instruments du marché monétaire autres que ceux négociés sur un Marché réglementé, pour autant que l'émission ou l'émetteur de ces instruments soient soumis eux-mêmes à une réglementation visant à protéger les investisseurs et l'épargne et que ces instruments soient :

1. émis ou garantis par une administration centrale, régionale ou locale ou une banque centrale d'un Etat membre de l'UE, par la Banque centrale européenne, par l'UE ou par la Banque européenne d'investissement, par un Etat étranger à l'UE ou, dans le cas d'un Etat fédéral, par un des membres composant la fédération, ou par un organisme public international dont font partie un ou plusieurs Etats membres de l'UE ; ou
2. émis par un organisme dont des titres sont négociés sur les Marchés réglementés visés aux points I)A)a)i) et I)A)a)ii) ci-dessus ; ou
3. émis ou garantis par un établissement de crédit ayant son siège social dans un pays offrant une surveillance prudentielle selon les critères de la législation européenne ou par un établissement de crédit soumis à des règles prudentielles que la CSSF estime au moins aussi strictes que celles imposées par la législation européenne et qui s'y conforme ; ou
4. émis par d'autres entités appartenant aux catégories approuvées par la CSSF pour autant que les investissements dans ces instruments soient soumis à des règles de protection des investisseurs qui soient équivalentes à celles prévues aux points I)A)a)iii)1., I)A)a)iii)2. ou I)A)a)iii)3. ci-dessus, et que l'émetteur soit une société dont le capital et les réserves s'élèvent au moins à dix millions d'euros (10.000.000 EUR) et qui présente et publie ses comptes annuels conformément à la quatrième Directive 78/660/CEE, ou une entité qui, au sein d'un groupe de sociétés, se consacre au financement du groupe, ou encore une entité qui se consacre au financement de véhicules de titrisation et bénéficie d'une ligne de financement bancaire.

b) ils présentent l'une des caractéristiques suivantes :

i) une échéance légale à l'émission de 397 jours ou moins ;

ii) une échéance résiduelle de 397 jours ou moins ;

c) leur émetteur et leur qualité ont fait l'objet d'une évaluation positive de leur qualité de crédit dans le cadre des **Procédures d'évaluation interne de la qualité de crédit**. Cette condition ne s'applique pas aux instruments du marché monétaire qui sont émis ou garantis par l'Union européenne, une autorité centrale ou la banque centrale d'un Etat membre de l'UE, la Banque centrale européenne, la Banque européenne d'investissement, le mécanisme européen de stabilité ou le Fonds européen de stabilité financière.

d) lorsqu'un Compartiment monétaire investit dans une titrisation ou un ABCP, il est soumis aux exigences énoncées en B ci-dessous.

B) a) Les titrisations et les billets de trésorerie adossés à des actifs (ABCP) éligibles si la titrisation ou l'ABCP est suffisamment liquide, a bénéficié d'une évaluation positive de sa qualité de crédit dans le cadre des **Procédures d'évaluation interne de la qualité de crédit** établies par la Société de gestion (cf. **Procédures d'évaluation interne de la qualité de crédit**) et est l'un des éléments suivants :

i) une titrisation visée à l'Article 13 du Règlement délégué (UE) 2015/61 de la Commission[1] ;

ii) un ABCP émis par un programme ABCP :

1. qui est pleinement garanti par un établissement de crédit réglementé couvrant tous les risques de liquidité, de crédit et de dilution importante, ainsi que les coûts de transaction courants et les frais courants induits par l'ensemble du programme liés au ABCP, si nécessaire pour garantir à l'investisseur le paiement intégral de tous les montants liés à l'ABCP ;
2. qui n'est pas une retitrisation, et dont les expositions sous-jacentes au niveau de chaque opération d'ABCP ne comprennent aucune position de titrisation ;
3. qui ne comprend pas de titrisation synthétique telle que définie à l'Article 242, point (11), du Règlement (UE) 575/2013[2]

iii) une titrisation simple, transparente et standardisée (STS) au sens des critères et conditions énoncés aux Articles 20, 21 et 22 du Règlement (UE) 2017/2402 du Parlement européen et du Conseil, ou un ABCP STS conformément aux critères et conditions figurant dans les Articles 24, 25 et 26 dudit Règlement.

b) Les Compartiments monétaires peuvent investir dans des titrisations ou des ABCP pour autant que l'une des conditions suivantes soit remplie, selon le cas :

i) l'échéance légale à l'émission des titrisations visées au point I)B)a)i) ci-dessus est inférieure ou égale à deux ans, et le délai résiduel jusqu'à la date de la prochaine mise à jour du taux d'intérêt est inférieur ou égal à 397 jours ;

ii) l'échéance légale à l'émission ou l'échéance résiduelle des titrisations ou des ABCP visés aux points I)B)a)ii) et I)B)a)iii) ci-dessus est inférieure ou égale à 397 jours ;

iii) Les titrisations visées aux points I)B)a)i) et I)B)a)iii) ci-dessus sont des instruments amortissables et ont une durée de vie moyenne pondérée inférieure ou égale à deux ans.

C) Les dépôts auprès d'établissements de crédit, sous réserve que toutes les conditions suivantes soient réunies :

a) ils sont remboursables sur demande ou peuvent être retirés à tout moment ;

b) ils arrivent à échéance dans les douze mois maximum ;

c) l'établissement de crédit a son siège social dans un Etat membre de l'UE ou, s'il a son siège social dans un pays tiers, il est soumis à des règles prudentielles considérées équivalentes aux règles édictées dans le droit européen conformément à la procédure visée à l'Article 107, paragraphe 4, du Règlement (UE) 575/2013.

[1] Règlement délégué (UE) 2015/61 de la Commission du 10 octobre 2014 complétant le Règlement (UE) 575/2013 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'exigence de couverture des besoins de liquidité pour les établissements de crédit (texte présentant de l'intérêt pour l'EEE).

[2] Règlement (UE) 575/2013 du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 concernant les exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement et modifiant le Règlement (UE) 648/2012 (texte présentant de l'intérêt pour l'EEE).

D) Les transactions de prise en pension, sous réserve que toutes les conditions suivantes soient réunies :

a) la SICAV a le droit de résilier l'accord à tout moment moyennant un préavis de deux jours ouvrables maximum ;

b) les actifs reçus par la SICAV dans le cadre d'une transaction de prise en pension remplissent les conditions suivantes :

i) ce sont des instruments du marché monétaire conformes aux exigences énoncées au point I)A) ci-dessus ;

ii) leur valeur de marché est à tout moment au moins égale à la valeur des liquidités versées ;

iii) ils ne sont ni cédés, ni réinvestis, ni engagés, ni transférés de quelque autre façon ;

iv) ils ne comprennent ni titrisation ni ABCP ;

v) ils sont suffisamment diversifiés, avec une exposition maximale à un émetteur donné de 15% de la valeur liquidative du Compartiment monétaire, sauf dans les cas où ces actifs prennent la forme d'instruments du marché monétaire conformes aux exigences énoncées au point III)A)g) ci-dessous.

vi) ils sont émis par une entité indépendante de la contrepartie qui ne devrait pas présenter de corrélation étroite avec la performance de la contrepartie. Par dérogation au point (1) ci-dessus, un Compartiment monétaire peut, dans le cadre d'une transaction de prise en pension, recevoir des valeurs mobilières liquides ou des instruments du marché monétaire liquides autres que ceux visés au point I)A) ci-dessus, pour autant que ces actifs remplissent l'une des conditions suivantes :

1. ils sont émis ou garantis par l'Union européenne, une autorité centrale ou la banque centrale d'un Etat membre, la Banque centrale européenne, la Banque européenne d'investissement, le mécanisme européen de stabilité ou le Fonds européen de stabilité financière, et ont bénéficié d'une évaluation positive de leur qualité de crédit dans le cadre des **Procédures d'évaluation interne de la qualité de crédit** décrites ci-avant.

2. ils sont émis ou garantis par une autorité centrale ou la banque centrale d'un pays tiers, et ont bénéficié d'une évaluation positive de leur qualité de crédit dans le cadre des **Procédures d'évaluation interne de la qualité de crédit**. Les actifs reçus dans le cadre d'une transaction de prise en pension conformément à ce qui précède sont soumis aux exigences de diversification décrites au point III)A)g).

c) le Gestionnaire financier s'assure qu'il est en mesure de rappeler à tout moment le montant total des liquidités soit sur une base prorata temporis, soit sur la base de la valorisation au prix du marché. Lorsque les liquidités peuvent être rappelées à tout moment sur la base de la valorisation au prix du marché, la valeur de marché de la transaction de prise en pension est utilisée aux fins du calcul de la valeur liquidative par Action du Compartiment monétaire.

E) Les parts ou actions de tout autre fonds monétaire à court terme (un « fonds monétaire ciblé »), sous réserve que toutes les conditions suivantes soient réunies :

a) pas plus de 10% des actifs du fonds monétaire ciblé ne peuvent, conformément à son règlement ou à ses documents constitutifs, être investis globalement dans des actions ou des parts de fonds monétaires ciblés ;

b) le fonds monétaire ciblé ne détient aucune part ou action du Compartiment monétaire acquéreur.

c) le fonds monétaire ciblé est agréé en vertu du Règlement sur les fonds monétaires.

II) Les Compartiments monétaires peuvent détenir des Liquidités à titre accessoire.

III) A) a) Le Gestionnaire financier ne pourra investir plus de 5% des actifs d'un Compartiment monétaire dans des instruments du marché monétaire, des titrisations et des ABCP émis par une même entité. Le Gestionnaire financier ne peut investir plus de 10% des actifs dudit Compartiment monétaire dans des dépôts placés auprès d'un même établissement de crédit, sauf si la structure du secteur bancaire au Luxembourg est telle qu'il n'existe pas suffisamment d'établissements de crédit viables pour se conformer à cette exigence de diversification et qu'il n'est pas faisable, d'un point de vue économique, pour le Compartiment concerné de placer des dépôts dans un autre Etat membre de l'UE, auquel cas il est permis de placer jusqu'à 15% des actifs dans des dépôts auprès d'un même établissement de crédit.

b) Par dérogation au point III)A)a) précédent, un fonds monétaire à VLV à court terme peut investir jusqu'à 10% de ses actifs dans des instruments du marché monétaire, des titrisations et des ABCP émis par une même entité, à condition que la valeur totale des instruments du marché monétaire, titrisations et ABCP détenus par le Compartiment monétaire concerné auprès de chaque émetteur dans lequel il investit plus de 5% de ses actifs ne dépasse pas 40% de la valeur de ses actifs.

c) La somme de toutes les expositions d'un Compartiment monétaire à des titrisations et à des ABCP ne dépasse pas 20% de ses actifs, un maximum de 15% des actifs dudit Compartiment pouvant être investis dans des titrisations et des ABCP non conformes aux critères relatifs aux titrisations et ABCP simples, transparents et standardisés.

d) Le montant total de liquidités qu'un Compartiment monétaire fournit à une même contrepartie dans le cadre de transactions de prise en pension ne dépasse pas 15% des actifs dudit Compartiment.

e) Nonobstant les limites individuelles fixées au point III)A)a), le Gestionnaire financier ne peut combiner, pour chaque Compartiment monétaire, plusieurs des éléments suivants :

i) des investissements dans des instruments du marché monétaire, des titrisations et des ABCP émis par une seule entité ; et/ou

ii) des dépôts auprès d'une seule entité qui soient supérieurs à 15% des actifs du Compartiment monétaire concerné.

f) La limite de 15% prévue au point III)A)e) ci-dessus peut être portée jusqu'à un maximum de 20%, s'agissant d'instruments du marché monétaire et de dépôts, dans la mesure où la structure du secteur bancaire au Luxembourg est telle qu'il n'existe pas suffisamment d'établissements de crédit viables pour se conformer à cette exigence de diversification et qu'il n'est pas faisable, d'un point de vue économique, d'avoir recours à des établissements financiers dans d'autres Etats membres de l'UE.

g) Nonobstant les dispositions énoncées au point III)A)a), la SICAV est autorisée à investir, conformément au principe de la répartition des risques, jusqu'à 100% des actifs d'un Compartiment monétaire dans des instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par l'UE, les administrations nationales, régionales ou locales des Etats membres ou leur banque centrale, la Banque centrale européenne, la Banque européenne d'investissement, le Fonds européen d'investissement, le mécanisme européen de stabilité, le Fonds européen de stabilité financière, une autorité centrale ou la banque centrale d'un Etat membre de l'OCDE, du Groupe des Vingt (G20) ou de Singapour, le Fonds monétaire international, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, la Banque de développement du Conseil de l'Europe, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque des règlements internationaux ou toute autre institution ou organisation financière internationale pertinente dont font partie un ou plusieurs Etats membres, sous réserve que ledit Compartiment détienne au moins six émissions différentes et que ses investissements en instruments du marché monétaire issus d'une même émission ne représentent pas plus de 30% du total des actifs du Compartiment concerné.

h) La limite prévue au premier paragraphe du point III)A)a) peut être portée jusqu'à un maximum de 10% pour certaines obligations, lorsque celles-ci sont émises par un établissement de crédit ayant son siège social dans un Etat membre de l'UE et soumis, conformément à la législation, à une surveillance spéciale des autorités publiques visant à protéger les détenteurs de ces obligations. En particulier, les sommes découlant de l'émission de ces obligations doivent être investies, conformément à la législation, dans des actifs qui, durant toute la période de validité des obligations, peuvent couvrir les engagements y afférents et qui, en cas de faillite de l'émetteur, seraient utilisés en priorité pour le remboursement du principal et le paiement des intérêts courus. Lorsqu'un Compartiment monétaire investit plus de 5% de ses actifs dans les obligations visées au paragraphe précédent et émises par un seul émetteur, la valeur totale de ces investissements ne peut dépasser 40% de la valeur des actifs du Compartiment monétaire.

i) Nonobstant les limites individuelles fixées au point III)A)a), les Compartiments monétaires peuvent investir jusqu'à 20% de leurs actifs dans des obligations émises par un seul établissement de crédit à condition de remplir les exigences prévues à l'Article 10, paragraphe 1, point f), ou à l'Article 11, paragraphe 1, point c), du Règlement délégué (UE) 2015/61, y compris les investissements éventuels dans les actifs visés au point III)A)h) ci-dessus. Lorsqu'un Compartiment monétaire investit plus de 5% de ses actifs dans les obligations visées au paragraphe précédent émises par un seul émetteur, la valeur totale de ces investissements ne dépasse pas 60% de la valeur des actifs du Compartiment monétaire concerné, y compris les investissements éventuels dans les actifs visés au point III)A)h) ci-dessus dans les limites prévues audit paragraphe. Les sociétés qui sont regroupées aux fins de la consolidation des comptes, au sens de la directive 2013/34/UE ou conformément aux règles comptables internationales reconnues, sont considérées comme une seule entité pour le calcul des limites prévues au point III)A).

IV) A) La SICAV ne peut acquérir pour le compte d'un Compartiment monétaire plus de 10% des instruments du marché monétaire, des titrisations et des ABCP d'un même émetteur.

B) Le paragraphe IV)A) ci-dessus ne s'applique pas aux instruments du marché monétaire émis ou garantis par l'UE, les administrations nationales, régionales ou locales des Etats membres ou leur banque centrale, la Banque centrale européenne, la Banque européenne d'investissement, le Fonds européen d'investissement, le mécanisme européen de stabilité, le Fonds européen de stabilité financière, une autorité centrale ou la banque centrale d'un pays tiers, le Fonds monétaire international, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, la Banque de développement du Conseil de l'Europe, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque des règlements internationaux ou toute autre institution ou organisation financière internationale pertinente dont font partie un ou plusieurs Etats membres de l'UE.

V) A) La SICAV peut acquérir des parts ou des actions de fonds monétaires ciblés au sens du paragraphe I)E), à condition de ne pas y investir, en principe, plus de 10% au total des actifs d'un Compartiment monétaire. Un Compartiment monétaire donné peut être autorisé à investir plus de 10% de ses actifs dans des parts d'autres fonds monétaires ciblés, auquel cas cela sera explicitement mentionné dans sa politique d'investissement.

B) La SICAV peut acquérir des parts ou des actions d'un autre fonds monétaire ciblé, à condition que celles-ci ne représentent pas plus de 5% des actifs d'un Compartiment monétaire.

C) Tout Compartiment monétaire autorisé à déroger au premier paragraphe du point V)A) ci-dessus ne peut investir, de manière agrégée, plus de 17,5% de ses actifs dans les parts ou actions d'autres fonds monétaires ciblés.

D) Par dérogation aux points V)B) et V)C) ci-dessus, un Compartiment monétaire peut :

a) être un fonds monétaire nourricier qui investit au moins 85% de ses actifs dans un seul autre OPCVM monétaire ciblé conformément à l'Article 58 de la Directive OPCVM ; ou

b) investir jusqu'à 20% de ses actifs dans d'autres fonds monétaires ciblés, à condition que ses placements dans des fonds monétaires ciblés autres que des OPCVM ne dépassent pas, au total, 30% de ses actifs, conformément à l'Article 55 de la Directive OPCVM, sous réserve que les conditions suivantes soient remplies :

i) le Compartiment monétaire concerné est uniquement commercialisé via des régimes d'épargne salariale régis par le droit national et dont les investisseurs ne sont que des personnes physiques ;

ii) ces régimes d'épargne salariale visés ci-dessus ne permettent aux investisseurs d'obtenir le rachat de leur investissement qu'à des conditions très strictes, prévues par le droit national, en vertu desquelles un tel rachat ne peut avoir lieu que dans certaines circonstances qui ne sont pas liées à l'évolution du marché.

E) La Société de gestion ou toute autre société liée (telle que définie ci-dessous) ne peut prélever de commission de souscription ou de rachat sur les actions ou parts de fonds monétaires ciblés, ni de Commission annuelle de gestion et de conseil, si elle investit en parts ou actions d'autres fonds monétaires :

a) gérés directement ou indirectement par elle-même ; ou

b) gérés par une société à laquelle elle est liée :

i) dans le cadre d'une communauté de gestion ; ou

ii) dans le cadre d'une communauté de contrôle ; ou

iii) par une participation directe ou indirecte supérieure à 10% du capital ou des votes.

Si un Compartiment monétaire investit 10% ou plus de ses actifs dans un fonds monétaire ciblé, la SICAV indiquera dans son rapport annuel le montant total de la commission de gestion facturée tant au Compartiment monétaire concerné qu'au fonds monétaire ciblé dans lequel ce Compartiment monétaire a investi au cours de la période concernée.

F) Les investissements sous-jacents détenus par le Compartiment monétaire dans lequel la SICAV investit n'entrent pas dans le calcul des restrictions d'investissement énoncées au point III)A) ci-dessus.

G) Tout Compartiment monétaire peut agir en qualité de fonds maître d'autres fonds.

H) Nonobstant ce qui précède, un Compartiment monétaire peut souscrire, acquérir et/ou détenir des titres émis ou à émettre par un ou plusieurs Compartiments monétaires [ayant le statut de Compartiment monétaire à court terme] sans que la SICAV soit soumise pour autant aux dispositions de la Loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, en ce qui concerne la souscription, l'acquisition et/ou la détention par une société de ses propres actions, à condition que :

a) le Compartiment monétaire ciblé n'investisse pas lui-même dans le Compartiment qui détient ses titres ; et

b) les Compartiments monétaires ciblés au sein desquels un investissement est envisagé ne détiennent pas plus de 10% de leurs actifs dans des parts d'OPCVM et/ou d'autres OPC ; et

c) les droits de vote rattachés, le cas échéant, aux actions du Compartiment monétaire ciblé soient suspendus pendant la période durant laquelle elles sont détenues par le Compartiment monétaire concerné, sans pour autant que cela influe sur leur comptabilisation adéquate dans les comptes et les rapports périodiques ; et

d) la valeur de ces titres ne soit en aucun cas prise en compte dans le calcul de l'actif net de la SICAV, tant qu'ils sont détenus par le Compartiment monétaire, au moment de vérifier que l'actif net ne tombe pas sous le seuil minimum imposé par la Loi luxembourgeoise.

VI) Par ailleurs, un Compartiment monétaire ne pourra pas :

A) investir dans des actifs autres que ceux visés au paragraphe I) ci-dessus ;

B) vendre à découvert des instruments du marché monétaire, des titrisations, des ABCP et des parts ou actions d'autres fonds monétaires ;

C) s'exposer directement ou indirectement à des actions ou à des matières premières, y compris au moyen de produits dérivés, de certificats représentatifs de ces actions ou matières premières ou d'indices basés sur celles-ci, ou de tout autre moyen ou instrument permettant de s'y exposer ;

D) conclure des contrats de prêt ou d'emprunt de titres, ou tout autre contrat qui grèverait les actifs de la SICAV ;

E) prêter ou emprunter des liquidités.

Chaque Compartiment monétaire doit s'assurer de répartir les risques d'investissement de manière appropriée grâce à une diversification suffisante ;

VII) En outre, la SICAV respectera toute restriction supplémentaire relative aux Compartiments monétaires que pourraient exiger les autorités de tutelle des marchés sur lesquels les Actions sont commercialisées.

3.2. Règles de limitation du risque de liquidité et du risque de portefeuille relatives aux fonds monétaires à VLV à court terme

Pour tout Compartiment monétaire, la SICAV satisfait sur une base continue à toutes les exigences suivantes :

i) l'EMP du portefeuille du Compartiment monétaire ne dépasse pas 60 jours ;

ii) la DMP du portefeuille du Compartiment monétaire ne dépasse pas 120 jours, sous réserve des dispositions du Règlement sur les fonds monétaires ;

iii) au moins 7,5% des actifs du Compartiment monétaire sont à échéance journalière ou sont constitués de transactions de prise en pension auxquelles il peut être mis fin moyennant un préavis d'un jour ouvrable ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis d'un jour ouvrable ; et

iv) au moins 15% des actifs du Compartiment monétaire sont à échéance hebdomadaire ou sont constitués de transactions de prise en pension auxquelles il peut être mis fin moyennant un préavis de cinq jours ouvrables ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis de cinq jours ouvrables. Un Compartiment monétaire peut investir jusqu'à 7,5% de ses actifs en instruments du marché monétaire ou en parts ou actions d'autres fonds monétaires à court terme, à condition qu'ils puissent être vendus et réglés dans les cinq jours ouvrables.

3.3. Informations supplémentaires concernant l'utilisation de transactions de prise en pension

Tout Compartiment monétaire peut avoir recours à des transactions de prise en pension.

Des frais de gestion des sûretés peuvent être appliqués au titre des services liés aux accords de services tripartites conclus entre la SICAV, les contreparties et le gestionnaire des sûretés et requis pour assurer le transfert optimal des sûretés entre la SICAV et ses contreparties. Les frais de gestion des sûretés (le cas échéant) sont couverts par les Frais administratifs et d'exploitation. A ce jour, Euroclear Bank, The Bank of New York Mellon, State Street Bank and Trust Company et JPMCB ont été désignés par la SICAV en tant que gestionnaires des sûretés. JPMCB est une société affiliée de la Société de gestion. Tous les revenus découlant des transactions de prise en pension sont perçus par les Compartiments monétaires et sont indiqués dans les rapports annuels et semestriels de la SICAV.

Lorsqu'un Compartiment monétaire s'est réellement engagé dans des transactions de prise en pension conformément à sa politique d'investissement, la part maximum et la part attendue des actifs sous gestion du Compartiment monétaire pouvant faire l'objet de contrats de prise en pension sont précisées à l'Annexe **Description des Compartiments**.

L'utilisation desdites techniques et instruments implique certains risques parmi lesquels les risques potentiels de réinvestissement des espèces (voir **Risque associé aux transactions de prise en pension**) et rien ne dit que l'objectif recherché soit atteint.

3.4. Sûretés reçues dans le cadre des transactions de prise en pension des Compartiments monétaires

Constituent des sûretés les actifs reçus de la part de contreparties à des transactions de prise en pension.

La SICAV ne conclura des opérations qu'avec les contreparties que la Société de gestion estime solvables. L'analyse de crédit des contreparties est adaptée à l'activité visée et peut inclure, entre autres, un examen de l'équipe de direction, de la liquidité, de la rentabilité, de la structure d'entreprise, du cadre réglementaire applicable dans la juridiction concernée, de l'adéquation des fonds propres et de la qualité des actifs. Les contreparties approuvées seront généralement notées A- au minimum. Bien qu'aucun critère prédéterminé ne s'applique en termes de statut juridique ou de zone géographique lors de la sélection des contreparties, ces éléments sont généralement pris en compte. La contrepartie ne dispose pas d'un droit de regard sur la composition ou la gestion d'un portefeuille d'un Compartiment monétaire. Les décisions d'investissement prises par un Compartiment monétaire ne requièrent pas l'approbation de la contrepartie.

Sont éligibles les sûretés sous la forme d'instruments du marché monétaire et de valeurs mobilières liquides éligibles ou d'autres instruments du marché monétaire, tel que prévu au point I)D)b) de la section **Règles d'investissement spécifiques applicables aux Compartiments monétaires** et ayant bénéficié d'une évaluation positive dans le cadre des **Procédures d'évaluation interne de la qualité de crédit**. Compte tenu de la qualité élevée des contreparties aux transactions de prise en pension, les sûretés sont considérées comme une source de remboursement secondaire.

Les sûretés peuvent être déduites de l'exposition brute aux contreparties. Lors de la déduction de la sûreté, sa valeur est diminuée d'un pourcentage (une « décote ») parant, entre autres, aux fluctuations à court terme de la valeur de l'exposition et de la sûreté. Les sûretés reçues ne sont pas vendues, réinvesties, ni mises en gage.

Les sûretés doivent être suffisamment diversifiées en termes de pays, de marchés et d'émetteurs. Le critère de diversification suffisante en matière de concentration des émetteurs est considéré respecté si un Compartiment monétaire reçoit un panier de sûretés présentant une exposition maximale à un émetteur donné de 15% de la valeur liquidative du Compartiment monétaire de la part d'une contrepartie, sauf si les actifs concernés sont constitués d'instruments du marché monétaire qui respectent les exigences énoncées au point III)A)g) de la section **Règles d'investissement spécifiques applicables aux Compartiments monétaires**. Lorsqu'un Compartiment monétaire est exposé à diverses contreparties, les différents paniers de sûretés doivent être cumulés pour calculer la limite d'exposition de 15% à un émetteur unique. Par dérogation au point ci-dessus et sous les conditions établies dans le Règlement sur les fonds monétaires, un Compartiment monétaire peut être entièrement garanti par des valeurs mobilières liquides et des instruments du marché monétaire tel que prévu au point I)D)b) de la section **Règles d'investissement spécifiques applicables aux Compartiments monétaires** ci-dessus.

Ledit Compartiment monétaire devra recevoir des titres d'au moins six émissions différentes, mais les titres d'une quelconque émission unique ne doivent pas représenter plus de 30% des actifs du Compartiment monétaire. Pour plus de précisions sur cette dérogation, veuillez vous reporter à la section **Sûretés autorisées et niveau des sûretés requis pour les transactions de prise en pension des Compartiments monétaires**.

Dans le cas d'un transfert de titre, les sûretés reçues seront détenues par le Dépositaire (ou par le sous-dépositaire agissant pour le compte du Dépositaire) pour le compte du Compartiment monétaire concerné conformément aux obligations de conservation du Dépositaire en vertu du Contrat de Dépositaire. Pour les autres types de contrats de garantie, les sûretés peuvent être détenues par un dépositaire tiers qui est soumis à la supervision prudentielle de son autorité de régulation et qui n'est pas lié au fournisseur des sûretés. S'agissant des transactions de prise en pension libellées en USD, les sûretés sont détenues par JPMCB, par The Bank of New York Mellon ou par State Street Bank and Trust Company, agissant chacun en leur qualité de gestionnaire des sûretés et de dépositaire tiers. JPMCB, The Bank of New York Mellon et State Street Bank and Trust Company sont soumis à la surveillance prudentielle de leur autorité de réglementation respective et n'ont aucun lien avec le fournisseur des sûretés.

Les sûretés seront évaluées chaque Jour de valorisation sur la base des derniers cours de marché disponibles et en tenant compte des décotes appropriées déterminées pour chaque classe d'actifs en vertu de la politique de décote présentée sous **Sûretés autorisées et niveau des sûretés requis pour les transactions de prise en pension des Compartiments monétaires**. Les sûretés seront quotidiennement valorisées au prix de marché et pourront être soumises à des exigences en termes de marge de fluctuation quotidienne. Les niveaux de décote applicables ne sont pas revus dans le cadre de l'évaluation des sûretés.

Sûretés autorisées et niveau des sûretés requis pour les transactions de prise en pension des Compartiments monétaires

Conformément à la description plus détaillée de la section **Sûretés reçues dans le cadre des transactions de prise en pension des Compartiments monétaires**, les Compartiments monétaires (voir liste ci-dessous) peuvent accepter des sûretés émises ou garanties par une entité gouvernementale ou supranationale unique figurant à l'article I)D)b) de la section **Règles d'investissement spécifiques applicables aux Compartiments monétaires** à hauteur de plus de 15% de la valeur liquidative du Compartiment monétaire, pour autant que soient respectées les conditions énoncées dans les législations et réglementations applicables au Luxembourg. Dans ce contexte, les émetteurs suivants seront acceptés :

JPMorgan Funds - EUR Money Market VNAV Fund	République d'Autriche, République d'Allemagne, Royaume des Pays-Bas, République de Finlande, Grand-Duché de Luxembourg, République française, Royaume de Belgique, Banque européenne d'investissement, Fonds européen de stabilité financière, Union européenne, Mécanisme européen de stabilité, Caisse d'Amortissement De La Dette Sociale, FMS Wertmanagement, Rentenbank, Kommunalbanken AS, Kreditanstalt für Wiederaufbau
JPMorgan Funds – USD Money Market VNAV Fund	Trésor américain

Lorsque les Compartiments concluent des Contrats de prise en pension avec des contreparties qui respectent les exigences visées au paragraphe 6 de l'Article 2 du Règlement délégué 2018/990 de la Commission du 10 avril 2018, les types de sûretés autorisés, le niveau de sûretés requis et les politiques de décote sont indiqués ci-dessous. Lorsque les Compartiments concluent des Contrats de prise en pension avec des contreparties qui ne se conforment pas au paragraphe 6 de l'Article 2 du Règlement délégué 2018/990 de la Commission du 10 avril 2018, les dispositions des paragraphes 1 à 5 de l'Article 2 s'appliquent. La SICAV n'a pas l'intention pour l'instant d'avoir recours à des contreparties ne se conformant pas au paragraphe 6 de l'Article 2 susmentionné. Le présent Prospectus sera mis à jour en conséquence si ces intentions venaient à changer.

Activité	Transactions de prise en pension en devises autres que l'USD	Transactions de prise en pension libellées en USD
Niveau des sûretés	Couverture intégrale avec décote, exprimée en pourcentage de l'exposition brute à la contrepartie (voir ci-dessous)[1]	Couverture intégrale avec décote, exprimée en pourcentage de l'exposition brute à la contrepartie (voir ci-dessous)[1]
Types de sûretés acceptés :		
Liquidités	0%	0%
Emprunts d'Etat de qualité	2%	
Bons du Trésor américain		2%
Obligations non garanties d'agences et d'entreprises parrainées par le gouvernement américain		2%

Activité	Transactions de prise en pension en devises autres que l'USD	Transactions de prise en pension libellées en USD
Dette municipale américaine		5%
Agences non américaines	2%	
Organisations supranationales	2%	
Instruments du marché monétaire[2]	2%	5%
Autres dettes souveraines		5%

[1] Les niveaux des sûretés sont exprimés en tant que niveaux cibles actuels afin de refléter la renégociation fréquente des niveaux de sûretés. Ces niveaux cibles peuvent évoluer au fil du temps. L'intention est de viser un niveau minimum de 2%. Toutefois, dans certaines circonstances, les négociations avec des contreparties peuvent aboutir à un montant de sûreté inférieur, qui ne pourra toutefois en aucun cas descendre en dessous d'une couverture de 100%.

[2] La dette d'entreprise éligible à la catégorie d'instrument du marché monétaire fera l'objet d'une décote de 5%.

UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS

RAISONS POUR LESQUELLES LES COMPARTIMENTS PEUVENT RECOURIR AUX PRODUITS DERIVES

Un Compartiment peut être amené à recourir aux produits dérivés aux fins décrites ci-dessous :

Finalité de l'investissement

Un Compartiment qui entend utiliser des produits dérivés pour atteindre son objectif d'investissement peut recourir à des produits dérivés pour faciliter diverses techniques d'investissement, parmi lesquelles, entre autres :

- remplacer un investissement direct dans des titres
- améliorer les rendements du Compartiment
- mettre en œuvre des stratégies d'investissement ne pouvant être atteintes que par le biais de produits dérivés, telles que les stratégies *Long Short*
- gérer la duration, l'exposition à la courbe des rendements ou la volatilité des spreads de crédit
- rechercher ou ajuster l'exposition à des marchés, secteurs ou devises spécifiques

Couverture de risque

Les produits dérivés utilisés à des fins de couverture du risque visent à réduire les risques, notamment les risques de crédit, de change, de marché et de taux (duration). La couverture de risque peut être mise en place au niveau d'un portefeuille ou, eu égard à la couverture du risque de change et face au risque de taux, au niveau d'une Classe d'Actions.

A des fins de gestion efficace de portefeuille (GEP)

La gestion efficace de portefeuille désigne le recours bon marché aux produits dérivés, instruments et techniques visant à réduire les risques ou les coûts, ou à générer un accroissement de capital ou de revenus. Les techniques et instruments portent sur des valeurs mobilières ou des instruments du marché monétaire ; les risques générés devront être conformes au profil de risque du Compartiment et encadrés de manière appropriée par la méthode de gestion du risque.

Pour comprendre comment les Compartiments peuvent utiliser des produits dérivés, veuillez vous reporter à la section **Description des Compartiments** et au tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment**à la fin de cette section.

TYPES DE PRODUITS DERIVES POUVANT ETRE UTILISES PAR UN COMPARTIMENT

Un Compartiment peut utiliser un large éventail de produits dérivés pour atteindre un résultat d'investissement particulier, tels que les produits suivants :

- Options Un Compartiment peut investir dans des options d'achat ou de vente sur des actions, des taux d'intérêt, des indices, des obligations, des devises, des indices de matières premières ou d'autres instruments.
- Futures Un Compartiment peut conclure des contrats futures cotés en Bourse sur des actions, des taux d'intérêt, des indices, des obligations, des devises ou d'autres instruments ou options sur ces contrats.
- Contrats à terme (forwards) Généralement des contrats de change à terme.
- Swaps Ceux-ci peuvent inclure des swaps de rendement total (SRT), contrats financiers avec paiement d'un différentiel (CFD), swaps de change, swaps sur indices de matières premières, swaps de taux d'intérêt et swaps sur paniers d'actions, swaps de volatilité, swaps de variance et indices de credit default swaps.
- Emprunts hypothécaires de type TBA

Les futures et certaines options sont cotés en Bourse. Tous les autres types de produits dérivés sont généralement négociés de gré à gré, autrement dit, il s'agit de contrats privés entre la SICAV pour le compte d'un Compartiment et une contrepartie. Le Dépositaire vérifie la propriété des produits dérivés de gré à gré des Compartiments et tient un registre à jour de ces produits dérivés.

Concernant les produits dérivés sur indices, le fournisseur de l'indice détermine la fréquence de rééquilibrage et aucun coût n'est imputé au Compartiment concerné lors du rééquilibrage de l'indice en lui-même.

Lorsqu'un Compartiment investit dans des SRT ou d'autres produits dérivés présentant des caractéristiques similaires, les actifs et stratégies d'investissement sous-jacents auxquels le Compartiment sera exposé font l'objet d'une description à la section **Description des Compartiments**.

Si le recours aux SRT (y compris les CFD) est autorisé pour un Compartiment, la proportion prévue et la proportion maximale de la VL sur laquelle se basera l'exposition sont indiquées dans le tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment**. La part « 0% » est indiquée si ces instruments sont autorisés mais qu'ils ne sont pas utilisés à la date du présent Prospectus. Le tableau **Utilisation des produits dérivés par le Compartiment** sera actualisé avant que le Compartiment ne puisse commencer à avoir recours à des SRT.

Les Compartiments investissant dans des SRT les utilisent comme une partie intégrante de leur politique d'investissement et y ont recours de manière continue, indépendamment des conditions de marché. Les investissements en SRT des Compartiments concernés s'établissent généralement aux niveaux/fourchettes figurant dans la section Description des Compartiments.

Les SRT servent principalement à mettre en œuvre des stratégies d'investissement destinées à accroître les rendements et ne pouvant être atteintes que par le biais de produits dérivés, telles que l'adoption d'une position vendeuse sur des entreprises. Dans une moindre mesure, les SRT peuvent également être employés à des fins de GEP, notamment l'adoption d'une exposition acheteuse à moindre coût.

Dans certaines circonstances, par exemple un accroissement notable des opportunités de positions vendeuses sur des entreprises, les investissements en SRT peuvent dépasser les niveaux/fourchettes escomptés jusqu'à atteindre le niveau maximum autorisé.

Remarques concernant des Compartiments spécifiques

JPMorgan Funds - Europe Equity Absolute Alpha Fund, JPMorgan Funds - Europe Equity Plus Fund, JPMorgan Funds - US Select Equity Plus Fund et JPMorgan Funds - Emerging Markets Diversified Equity Plus Fund ont recours à des SRT dans le cadre de leur stratégie d'investissement afin d'équilibrer leurs expositions acheteuses et vendeuses.

JPMorgan Funds - Multi-Manager Alternatives Fund peut régulièrement, et de façon continue, s'exposer aux SRT dans des proportions correspondant au haut de sa fourchette escomptée. Ce niveau d'exposition dépendra de circonstances comme la disponibilité d'opportunités de positions vendeuses sur des entreprises, laquelle varie en fonction des conditions de marché. Des SRT peuvent être employés par les sous-gestionnaires financiers sous-jacents de ce Compartiment à des fins spécifiques de GEP, comme l'optimisation de l'efficacité de la négociation. Certains sous-gestionnaires financiers, en particulier de petite taille, peuvent gagner en efficacité opérationnelle en négociant à l'aide de SRT plutôt que des titres physiques.

Les Compartiments prenant des positions vendeuses par le biais de produits dérivés doivent toujours disposer de suffisamment d'actifs liquides pour couvrir les obligations découlant de ces positions.

Les Compartiments peuvent être tenus de verser une marge initiale et/ou de fluctuation à leur contrepartie. Par conséquent, ils peuvent être amenés à détenir une part de leurs actifs sous la forme de liquidités ou d'autres actifs liquides, afin de satisfaire aux exigences de marge auxquelles le Compartiment ou les Classes d'Actions couvertes en devise et face au risque de taux peuvent être soumis. Cela peut avoir

un impact positif ou négatif sur la performance du Compartiment ou des Classes d'Actions couvertes en devise et face au risque de taux.

TYPES D'INSTRUMENTS ET DE TECHNIQUES QU'UN COMPARTIMENT PEUT UTILISER

Un Compartiment peut également utiliser les instruments et techniques suivants aux fins de la gestion efficace de portefeuille (tel que décrit ci-dessus) :

- Prêt de titres Le prêt de valeurs mobilières ou d'instruments du marché monétaire détenus par un Compartiment, à des contreparties approuvées par la SICAV (y compris des sociétés affiliées de JPMorgan Chase & Co.). Les titres qui font l'objet d'un prêt seront déposés auprès du dépositaire (ou d'un sous-dépositaire agissant pour le compte du dépositaire) sur un compte nominatif ouvert chez ce dernier à des fins de conservation. Les niveaux de risques de contrepartie et de marché généralement faibles associés aux prêts de titres sont également atténués par, respectivement, la protection contre le défaut de contrepartie de l'agent de prêt, et la réception de sûretés tel que décrit ci-dessous. Le prêt de titres est une technique employée régulièrement par les Compartiments concernés, à des fins exposées dans la description de chaque Compartiment. La plupart du temps, l'exposition des Compartiments au prêt de titres représente entre 0% et 20% des actifs en fonction des conditions de marché. Des plafonds plus faibles peuvent s'appliquer pour certains Compartiments. Par ailleurs, la proportion de titres prêtés évolue dans le temps, en fonction d'autres facteurs comme la demande d'emprunt et les commissions de prêt. Les conditions de marché et la demande d'emprunt peuvent fluctuer et ne peuvent faire l'objet de prévisions précises, de telle sorte que les soldes de prêt de l'ensemble des Compartiments peuvent varier considérablement. En cas de forte demande d'emprunt de titres d'entreprises d'une région en particulier, l'activité de prêt sera probablement plus importante pour les Compartiments s'y livrant et détenant des positions sur les entreprises en question. Par exemple, la proportion de titres prêtés dans les Compartiments d'actions européennes pourra temporairement atteindre des niveaux plus élevés que dans les Compartiments d'actions américaines. En l'absence d'emprunteurs demandeurs de titres détenus par les Compartiments se livrant au prêt de titres, quand bien même le Gestionnaire financier souhaiterait conclure ce type de transaction, il sera dans l'impossibilité de le faire et le pourcentage d'investissement dans le prêt de titres pourra donc s'établir à 0%. L'agent de prêt de titres est chargé d'apporter la plus grande transparence possible à l'égard des moteurs de la demande sous-jacente à l'activité de prêt. Les informations qu'il fournit peuvent être utilisées par le Gestionnaire financier d'un Compartiment et par la Société de gestion afin de déterminer s'il est opportun pour les Compartiments de participer ou non au programme de prêt de titres. Le prêt de titres est une technique de GEP employée par certains Compartiments pour accroître les rendements conformément au profil de risque du Compartiment concerné afin d'atteindre son Objectif d'investissement. Il ne s'agit pas d'une technique contribuant à la mise en œuvre de la stratégie d'investissement des Compartiments. Lorsque des titres sont prêtés, l'agent de prêt facture à l'emprunteur une commission basée sur la demande/les conditions de marché et génère ainsi un revenu supplémentaire pour le Compartiment concerné. De plus, les sûretés en espèces fournies par l'emprunteur peuvent éventuellement être réinvesties afin de générer des rendements supplémentaires.
- Transactions de prise en pension Engagement à acheter un titre et à le revendre à son propriétaire d'origine à une date déterminée et à un prix convenu (généralement plus élevé). Des transactions de prise en pension seront régulièrement conclues dans le cadre des politiques d'investissement des Compartiments monétaires. Les Compartiments Managed Reserves ont recours à des transactions de prise en pension de manière ponctuelle dans le cadre de leurs politiques d'investissement, à titre d'outil de gestion des liquidités, afin de gérer les souscriptions et les rachats en espèces. La proportion de VL faisant l'objet de transactions de prise en pension peut varier en fonction de la quantité d'actifs arrivant à échéance quotidiennement et par semaine au sein des Compartiments monétaires, et ces transactions ont lieu à des fins exposées dans la description de chaque Compartiment concerné. L'usage qui en est fait par les Compartiments monétaires est déterminé dans la description de chaque Compartiment et concerne entre 0% et 30% de l'actif, avec un maximum autorisé de 100%. L'usage qui en est fait par les Compartiments Managed Reserves est déterminé dans la description de chaque Compartiment et concerne entre 0% et 10% de l'actif, avec un maximum autorisé de 100%. Le niveau généralement constaté est supérieur à 5% et demeure dans la fourchette escomptée, dans la mesure où le portefeuille dispose toujours de liquidités à investir. S'agissant des Compartiments MMF et Managed Reserves, dans certaines circonstances exceptionnelles, par exemple un accroissement notable et soudain des souscriptions donnant lieu à une hausse des liquidités dans le Compartiment, les investissements peuvent dépasser les niveaux/fourchettes escomptés jusqu'au seuil maximum autorisé.

INFORMATIONS SUR L'UTILISATION D'INSTRUMENTS ET DE TECHNIQUES

- Prêt de titres La part attendue et maximale de la VL pouvant faire l'objet d'un prêt de titres est indiquée pour chaque Compartiment à la section **Description des Compartiments**. Si la section Description des Compartiments ne fait pas état de la possibilité d'effectuer des prêts de titres pour un Compartiment particulier, celui-ci ne pourra avoir recours à cette technique à moins que la section Description des Compartiments soit actualisée et indique une fourchette escomptée.
- Transactions de prise en pension La part attendue et maximale de la VL pouvant faire l'objet de transactions de prise en pension est indiquée pour chaque Compartiment à la section **Description des Compartiments**. Si la section Description des Compartiments ne fait pas état de la possibilité d'effectuer des transactions de prise en pension pour un Compartiment particulier, celui-ci ne pourra avoir recours à cette technique à moins que la section Description des Compartiments soit actualisée et indique une fourchette escomptée.

CONTREPARTIES AUX PRODUITS DERIVES ET TECHNIQUES

La SICAV ou la Société de gestion, en tant que délégué autorisé, doit approuver les contreparties avant qu'elles ne puissent opérer en tant que telles pour la SICAV. Pour être autorisée, une contrepartie doit :

- être jugée solvable par la Société de gestion
- se soumettre à une analyse applicable à son activité visée, notamment un examen de l'équipe de direction, de la liquidité, de la rentabilité, de la structure d'entreprise, du cadre réglementaire applicable dans la juridiction concernée, de l'adéquation des fonds propres et de la qualité des actifs. Bien qu'aucun critère prédéterminé ne s'applique en termes de statut juridique ou de zone géographique, ces éléments sont généralement pris en compte dans le processus de sélection.
- se conformer à des règles prudentielles que la CSSF considère équivalentes à celles de l'UE
- présenter une note de crédit de généralement A- au moins

Les contreparties aux produits dérivés des Compartiments ne peuvent agir en qualité de Gestionnaire financier d'un Compartiment ou autrement contrôler ou approuver la composition ou la gestion des investissements ou transactions des Compartiments ou les actifs sous-jacents des produits dérivés.

POLITIQUE EN MATIERE DE SURETES

Cette politique s'applique aux actifs reçus des contreparties en relation avec des prêts de titres, des transactions de prise en pension et des produits dérivés de gré à gré autres que des contrats de change à terme. Ces sûretés doivent remplir les exigences énoncées dans les

Directives 2014/937 de l'ESMA, notamment concernant leur liquidité, valorisation, émission, qualité de crédit, corrélation et diversification. Les sûretés reçues d'une contrepartie dans le cadre d'une quelconque transaction peuvent être utilisées pour compenser l'exposition globale à cette contrepartie.

De manière générale, pour les sûretés reçues en relation avec la gestion efficace de portefeuille et des produits dérivés de gré à gré, aucune émission parmi l'ensemble des contreparties ne devrait représenter à elle seule plus de 20% de la VL d'un Compartiment. Toutefois, les Compartiments listés dans le tableau ci-dessous peuvent être entièrement garantis par différentes valeurs mobilières et instruments du marché monétaire émis ou garantis par un Etat membre de l'UE, une ou plusieurs de ses collectivités locales, un autre Etat membre de l'OCDE ou un organisme international à caractère public dont fait/font partie un ou plusieurs Etat(s) membre(s) de l'UE. Ledit Compartiment devra recevoir des titres d'au moins six émissions différentes, mais les titres d'une quelconque émission unique ne doivent pas représenter plus de 30% de la VL du Compartiment.

Compte tenu de la qualité élevée des contreparties aux transactions de prise en pension, les sûretés sont considérées comme une source de remboursement secondaire. En outre, s'agissant du prêt de titres, les sûretés reçues sont de qualité élevée et les risques sont atténués au moyen d'un contrat conclu avec l'agent de prêt en vue de l'indemnisation en cas de défaut d'une contrepartie. Elles ne doivent donc répondre à aucune contrainte en matière d'échéance.

Les Compartiments qui reçoivent des sûretés représentant au moins 30% de leurs actifs ont mis en place une politique de tests adéquate afin que des tests de résistance soient réalisés régulièrement dans des conditions de liquidité normales et exceptionnelles pour permettre une évaluation appropriée des risques de liquidité associés aux sûretés.

Les sûretés seront valorisées chaque Jour de valorisation sur la base des derniers cours de marché disponibles et en tenant compte des décotes appropriées déterminées pour chaque classe d'actifs en vertu de la politique de décote présentée à la section **Sûretés autorisées et niveau des sûretés**. Les sûretés seront quotidiennement valorisées au prix de marché et pourront être soumises à des exigences en termes de marge de fluctuation quotidienne.

Compartiments pouvant recevoir des sûretés d'un seul émetteur au-delà de 20% de leur VL

Compartiment	Emetteurs
JPMorgan Funds - APAC Managed Reserves Fund	Trésor américain
JPMorgan Funds - Managed Reserves Fund	Trésor américain

Sûretés autorisées et niveau des sûretés

Lorsque les Compartiments recourent au prêt de titres, à des transactions de prise en pension et à des transactions sur produits dérivés de gré à gré, les types de sûretés autorisés, le niveau de sûretés requis et les politiques de décote (la décote appliquée par un Compartiment à la valeur des sûretés afin de limiter l'exposition aux risques de marché et de liquidité) sont tels que présentés ci-dessous. Ces niveaux de décote sont systématiquement appliqués à l'ensemble des sûretés reçues par les Compartiments concernés et ne sont pas examinés ni modifiés lors de la valorisation des sûretés.

Activité	Prêt de titres	Transactions de prise en pension en devises autres que l'USD	Transactions de prise en pension libellées en USD	Produits dérivés de gré à gré bilatéraux soumis aux accords ISDA incluant des annexes de remise en garantie
Niveau des sûretés	Couverture intégrale avec décote, exprimée en pourcentage de l'exposition brute à la contrepartie (voir ci-dessous).	Couverture intégrale avec décote, exprimée en pourcentage de l'exposition brute à la contrepartie (voir ci-dessous).[1]	Couverture intégrale avec une décote minimum de 2%, à l'exception des liquidités et des transactions de prise en pension conclues avec la Réserve fédérale de New York.[2]	Règlement quotidien en espèces des plus- ou moins-values supérieures à la valeur la plus faible entre un montant de minimis habituel de 250.000 USD et la limite de crédit réglementaire pour la contrepartie au contrat de gré à gré s'élevant à 10% de la VL[3,4].
Types de sûretés acceptés :				
Liquidités	2%	0%	0%	0%
Liquidités avec devise d'exposition différente de la devise de la sûreté	5%			8%
Transactions de prise en pension conclues avec la Réserve fédérale de New York			0%	-
Emprunts d'Etat de qualité	2%	2%		0,50%
Emprunts d'Etat de qualité avec devise d'exposition différente de la devise de la sûreté	5%			8%
Bons du Trésor américain (bills, bonds, notes et strips)	2%		2%	0,50%
Obligations non garanties d'agences américaines			2%	0,50%
CMO/REMIC d'agences américaines			3%	0,50%
MBS d'agences américaines			2%	0,50%
Dette municipale américaine, investment grade			5%	0,50%
ABS, investment grade			5%	0,50%

Activité	Prêt de titres	Transactions de prise en pension en devises autres que l'USD	Transactions de prise en pension libellées en USD	Produits dérivés de gré à gré bilatéraux soumis aux accords ISDA incluant des annexes de remise en garantie
Obligations d'entreprise, investment grade			5%	0,50%
Titres du marché monétaire, investment grade			5%	-
Autres dettes souveraines, investment grade			5%	0,50%
Actions	10%		8%	15%
CMO privés, investment grade			8%	

[1] Les niveaux des sûretés des transactions de prise en pension non libellées en USD sont fixes.

[2] Les niveaux des sûretés en USD sont exprimés en tant que niveaux cibles actuels afin de refléter la renégociation fréquente des niveaux de sûretés sur le marché américain. La politique appliquée consiste à suivre les niveaux de décote médians du marché pour chaque type de sûreté, tels que communiqués par la Réserve fédérale de New York.

[3] Aux fins de l'échange de la marge de fluctuation, une décote de 8% s'applique à toutes les sûretés autres qu'en espèces déposées dans une devise autre que celles convenues dans un contrat individuel sur produits dérivés, dans la convention-cadre de compensation pertinente ou dans l'annexe de soutien du crédit pertinente. Aux fins de l'échange de la marge initiale, une décote de 8% s'applique à toutes les sûretés en espèces et autres qu'en espèces déposées dans une devise autre que la devise dans laquelle les paiements doivent être effectués en cas de résiliation anticipée ou de défaut conformément au contrat dérivé unique, au contrat d'échange de sûretés pertinent ou à l'annexe de soutien du crédit pertinente (« devise de résiliation »). Chacune des contreparties peut choisir une devise de résiliation différente. Lorsque l'accord n'identifie pas de devise de résiliation, la décote s'applique à la valeur de marché de tous les actifs donnés en sûreté.

[4] Conformément au Règlement délégué 2016/2251 de la Commission et aux orientations de l'ESMA 2014/937, tels que modifiés, les sûretés reçues doivent être de haute qualité et une décote supplémentaire s'applique aux titres de créance dont l'échéance résiduelle est supérieure à 1 an.

AGENT DE PRET, AGENT DES SURETES ET GESTIONNAIRE DES SURETES

Pour le prêt de titres, l'agent de prêt et des sûretés actuel est J.P. Morgan SE – Luxembourg Branch. Concernant les transactions de prise en pension, les gestionnaires des sûretés actuels sont Euroclear Bank, The Bank of New York Mellon, State Street Bank and Trust Company et JPMCB. JPMCB est une société affiliée de la Société de gestion. Pour les transactions bilatérales de produits dérivés de gré à gré, le gestionnaire des sûretés est JPMCB.

REINVESTISSEMENT DES SURETES

Les sûretés en espèces sont soit placées sur des dépôts bancaires soit investies dans des emprunts d'Etat de qualité, des transactions de prise en pension ou des fonds monétaires à court terme valorisés quotidiennement et notés AAA ou de qualité équivalente. Dans la mesure où la CSSF l'exige, les réinvestissements des sûretés en espèces devront être pris en considération pour le calcul de l'exposition globale d'un Compartiment. Tous les investissements satisferont les exigences de diversification énoncées ci-dessus.

Si un Compartiment investit des sûretés en espèces issues de prêts de titres dans des transactions de prise en pension, les limites applicables aux prêts de titres s'étendront aux transactions de prise en pension, telles qu'indiquées dans la section **UTILISATION DES PRODUITS DERIVES, INSTRUMENTS ET TECHNIQUES PAR LES COMPARTIMENTS**.

Les sûretés reçues autres que des espèces ne seront pas vendues, réinvesties, ni mises en gage.

CONSERVATION DES SURETES

Les sûretés dont la propriété est transférée au Compartiment seront détenues par le Dépositaire (ou par le sous-dépositaire agissant pour le compte du Dépositaire) pour le compte du Compartiment concerné, conformément aux obligations de conservation du Dépositaire en vertu du Contrat de Dépositaire. Pour les autres types de contrats de garantie, les sûretés peuvent être détenues par un dépositaire tiers qui est soumis à une surveillance prudentielle et qui n'est pas lié au fournisseur des sûretés. S'agissant des transactions de prise en pension libellées en USD, les sûretés sont détenues par JPMCB, par The Bank of New York Mellon ou par State Street Bank and Trust Company, agissant chacun en leur qualité de gestionnaire des sûretés et de dépositaire tiers. JPMCB, The Bank of New York Mellon et State Street Bank and Trust Company sont soumis à la surveillance prudentielle de leur autorité de réglementation respective et n'ont aucun lien avec le fournisseur des sûretés. S'agissant des transactions sur produits dérivés de gré à gré, les sûretés sont détenues par The Bank of New York Mellon, agissant en qualité de dépositaire tiers.

Risque de contrepartie et risque lié aux sûretés

Des sûretés sont fournies par des contreparties en relation avec des prêts de titres, des transactions de prise en pension et des produits dérivés de gré à gré autres que des contrats de change à terme. Une contrepartie est susceptible de ne plus pouvoir ou de ne plus vouloir honorer ses engagements envers le Compartiment, entraînant des pertes pour ce dernier.

En cas de défaut, la contrepartie perdrait ses droits à l'égard des sûretés engagées dans le cadre de la transaction. Toutefois, si une transaction n'est pas entièrement garantie, les sûretés peuvent ne pas couvrir le risque de contrepartie. Les sûretés peuvent être détenues soit par le Dépositaire ou ses sous-dépositaires, soit par un dépositaire tiers. Il existe un risque de perte découlant de la négligence ou de l'insolvabilité potentielles du dépositaire ou sous-dépositaire.

Les sûretés s'accompagnent de risques, décrits à l'intention des investisseurs dans la section **Description des risques**.

REVENUS VERSES AUX COMPARTIMENTS

De manière générale, les revenus nets provenant de l'utilisation de produits dérivés et de techniques seront versés au Compartiment concerné, notamment les revenus :

- Provenant de swaps de rendement total : l'ensemble des revenus, dans la mesure où la Société de gestion ne prélève pas de commissions ni de frais sur ces revenus en plus de la Commission annuelle de gestion et de conseil.
- provenant de transactions de prise en pension : l'ensemble des revenus. Des frais de gestion des sûretés peuvent être appliqués au titre des services liés aux accords de services tripartites conclus entre la SICAV, les contreparties et le gestionnaire des sûretés et requis pour assurer le transfert optimal des sûretés entre la SICAV et ses contreparties. Les frais de gestion des sûretés (le cas échéant) sont couverts par les frais administratifs et d'exploitation.
- provenant de prêts de titres : l'agent de prêt est autorisé à percevoir 10% des revenus bruts, les 90% restants revenant au Compartiment concerné.

Les revenus perçus par les Compartiments provenant des prêts de titres et des transactions de prise en pension sont publiés dans les Rapports aux Actionnaires.

UTILISATION DES PRODUITS DÉRIVÉS PAR LE COMPARTIMENT

Le tableau ci-dessous présente les principales catégories de produits dérivés utilisés au sein des Compartiments, leur finalité et le levier escompté pour les Compartiments utilisant la VaR pour mesurer le risque.

L'exposition obtenue par le biais des produits dérivés ne peut en aucun cas conduire un Compartiment à s'écarter de son objectif et de ses politiques d'investissement et doit respecter les limites énoncées dans les **Restrictions et pouvoirs d'investissement**.

	Finalité de l'investissement	GEP	Couverture de risque	Contrats à terme	Futures	Options	Swaps		Emprunts hypothécaires de type TBA	Levier **Levier** (%) Compartiments utilisant la VaR uniquement
							SRT et CFD	Tous autres swaps et CDX / iTraxx		
Fonds d'actions										
JPMorgan Funds - America Equity Fund	-	✓	✓	-	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - ASEAN Equity Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - Asia Growth Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - Asia Pacific Equity Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - China Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - China A-Share Opportunities Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds – Climate Change Solutions Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - Emerging Europe Equity Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - Emerging Markets Diversified Equity Plus Fund	✓	✓	✓	●	●	-	●	-	-	70
JPMorgan Funds - Emerging Markets Dividend Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - Emerging Markets Equity Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - Emerging Markets Opportunities Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - Emerging Markets Small Cap Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds – Emerging Markets Social Advancement Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - Emerging Markets Sustainable Equity Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - Euroland Dynamic Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - Euroland Equity Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - Europe Dynamic Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - Europe Dynamic Small Cap Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - Europe Dynamic Technologies Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - Europe Equity Absolute Alpha Fund	✓	✓	✓	●	●	-	●	-	-	300

	Finalité de l'investissement	GEP	Couverture de risque	Contrats à terme	Futures	Options	Swaps		Emprunts hypothécaires de type TBA	Levier **Levier** (%) Compartiments utilisant la VaR uniquement
							SRT et CFD	Tous autres swaps et CDX / iTraxx		
JPMorgan Funds - Europe Equity Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - Europe Equity Plus Fund	✓	✓	✓	●	●	-	●	-	-	100
JPMorgan Funds - Europe Small Cap Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - Europe Strategic Growth Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - Europe Strategic Value Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - Europe Sustainable Equity Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - Europe Sustainable Small Cap Equity Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - Global Focus Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - Global Healthcare Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - Global Natural Resources Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - Global Research Enhanced Index Equity Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds – Global Research Enhanced Index Equity Paris Aligned Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - Global Sustainable Equity Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - Global Value Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - Global Growth Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - Greater China Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - India Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - Japan Equity Fund	-	-	✓	●	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - Korea Equity Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - Latin America Equity Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - Middle East, Africa and Emerging Europe Opportunities Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - Pacific Equity Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - Russia Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds – Sustainable Infrastructure Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - Taiwan Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - Thematics - Genetic Therapies	-	✓	✓	●	●	-	-	-	-	-

	Finalité de l'investissement	GEP	Couverture de risque	Contrats à terme	Futures	Options	Swaps		Emprunts hypothécaires de type TBA	Levier **Levier** (%) Compartiments utilisant la VaR uniquement
							SRT et CFD	Tous autres swaps et CDX / iTraxx		
JPMorgan Funds - US Equity All Cap Fund	-	✓	✓	-	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - US Growth Fund	-	✓	✓	-	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - US Hedged Equity Fund	✓	✓	✓	-	●	●	-	-	-	300
JPMorgan Funds - US Select Equity Plus Fund	✓	✓	✓	-	●	-	●	-	-	60
JPMorgan Funds - US Small Cap Growth Fund	-	✓	✓	-	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - US Smaller Companies Fund	-	✓	✓	-	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - US Sustainable Equity Fund	-	✓	✓	-	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - US Technology Fund	-	✓	✓	-	●	-	-	-	-	-
JPMorgan Funds - US Value Fund	-	✓	✓	-	●	-	-	-	-	-
Compartiments mixtes										
JPMorgan Funds - Asia Pacific Income Fund	-	✓	✓	●	●	●	-	-	-	-
JPMorgan Funds - Total Emerging Markets Income Fund	-	✓	✓	●	●	●	-	●	-	-
Compartiments investis en titres convertibles										
JPMorgan Funds - Global Convertibles Fund (EUR)	-	✓	✓	●	●	●	-	-	-	-
Compartiments obligataires										
JPMorgan Funds - Aggregate Bond Fund	✓	✓	✓	●	●	●	-	●	●	400
JPMorgan Funds – APAC Managed Reserves Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	●	-	
JPMorgan Funds - China Bond Opportunities Fund	✓	✓	✓	●	●	●	-	●	-	100
JPMorgan Funds - Emerging Markets Aggregate Bond Fund	✓	✓	✓	●	●	-	-	●	-	-
JPMorgan Funds - Emerging Markets Corporate Bond Fund	✓	✓	✓	●	●	●	-	●	-	-
JPMorgan Funds - Emerging Markets Debt Fund	✓	✓	✓	●	●	●	-	●	-	100
JPMorgan Funds - Emerging Markets Investment Grade Bond Fund	-	✓	✓	●	●	●	-	●	-	-
JPMorgan Funds - Emerging Markets Local Currency Debt Fund	✓	✓	✓	●	●	●	-	●	-	500
JPMorgan Funds - Emerging Markets Strategic Bond Fund	✓	✓	✓	●	●	●	-	●	-	500

	Finalité de l'investissement	GEP	Couverture de risque	Contrats à terme	Futures	Options	Swaps		Emprunts hypothécaires de type TBA	Levier **Levier** (%) Compartiments utilisant la VaR uniquement
							SRT et CFD	Tous autres swaps et CDX / iTraxx		
JPMorgan Funds - EU Government Bond Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	●	-	300
JPMorgan Funds - Euro Aggregate Bond Fund	✓	✓	✓	●	●	●	-	●	-	50
JPMorgan Funds - Euro Corporate Bond Fund	✓	✓	✓	●	●	●	-	●	-	50
JPMorgan Funds - Euro Government Short Duration Bond Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	●	-	-
JPMorgan Funds - Europe High Yield Bond Fund	✓	✓	✓	●	●	●	-	●	-	-
JPMorgan Funds - Europe High Yield Short Duration Bond Fund	✓	✓	✓	●	●	●	-	●	-	-
JPMorgan Funds - Flexible Credit Fund	✓	✓	✓	●	●	●	-	●	●	200
JPMorgan Funds - Global Aggregate Bond Fund	✓	✓	✓	●	●	●	-	●	●	400
JPMorgan Funds - Global Bond Opportunities Fund	✓	✓	✓	●	●	●	-	●	●	250
JPMorgan Funds - Global Bond Opportunities Sustainable Fund	✓	✓	✓	●	●	●	-	●	●	250
JPMorgan Funds - Global Corporate Bond Fund	✓	✓	✓	●	●	●	-	●	-	75
JPMorgan Funds - Global Corporate Bond Duration-Hedged Fund	✓	✓	✓	●	●	●	-	●	-	150
JPMorgan Funds - Global Government Bond Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	●	-	500
JPMorgan Funds - Global Government Short Duration Bond Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	●	-	-
JPMorgan Funds – Green Social Sustainable Bond Fund	-	✓	✓	●	●	●	-	●	●	400
JPMorgan Funds - Global Short Duration Bond Fund	✓	✓	✓	●	●	●	-	●	●	-
JPMorgan Funds - Global Strategic Bond Fund	✓	✓	✓	●	●	●	-	●	●	500
JPMorgan Funds - Income Fund	-	✓	✓	●	●	●	-	●	●	150
JPMorgan Funds - Italy Flexible Bond Fund	✓	✓	✓	●	●	●	-	●	●	400
JPMorgan Funds - Managed Reserves Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	●	-	-
JPMorgan Funds - US Aggregate Bond Fund	-	✓	✓	●	●	●	-	●	-	-
JPMorgan Funds - US High Yield Plus Bond Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	●	-	-
JPMorgan Funds - US Short Duration Bond Fund	-	✓	✓	●	●	-	-	●	-	-
Fonds de fonds										
JPMorgan Funds – Global Multi - Strategy Income Fund	-	✓	✓	●	●	●	-	-	-	-

	Finalité de l'investissement	GEP	Couverture de risque	Contrats à terme	Futures	Options	Swaps		Emprunts hypothécaires de type TBA	Levier **Levier** (%) Compartiments utilisant la VaR uniquement
							SRT et CFD	Tous autres swaps et CDX / iTraxx		
Compartiments multi-gestionnaires										
JPMorgan Funds – Multi - Manager Alternatives Fund	✓	✓	✓	●	●	●	●	●	●	450
Autres Compartiments										
JPMorgan Funds - Diversified Risk Fund	✓	✓	✓	●	●	●	●	●	-	600

Approches d'intégration des critères ESG et d'investissement durable et Annexes précontractuelles relevant des Articles 8 et 9 du règlement SFDR de l'UE

Cette section propose une définition des informations environnementales, sociales et de gouvernance et explique comment elles peuvent être intégrées dans le processus de prise de décision d'investissement. Pour ce faire, elle présente les modalités d'intégration des critères ESG et décrit comment les Compartiments poursuivant des objectifs d'investissement durable, qui vont au-delà de l'intégration, sont classés dans des catégories à cette fin.

CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE

Les questions environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG ») sont des considérations non financières qui peuvent avoir une incidence positive ou négative sur les revenus, les coûts, les flux de trésorerie et la valeur des actifs et/ou des passifs d'une entreprise/d'un émetteur.

- Les questions environnementales sont liées à la qualité et au fonctionnement de l'environnement naturel et des systèmes naturels tels que les émissions de carbone, les réglementations environnementales, le stress hydrique et les déchets.
- Les questions sociales sont liées aux droits, au bien-être et aux intérêts des personnes et des collectivités, comme la gestion du travail et la santé et la sécurité.
- Les questions de gouvernance ont trait à la gestion et à la surveillance des sociétés et des autres entités émettrices comme le conseil d'administration, la propriété et la rémunération.

Les problématiques ESG peuvent éroder la valeur des actifs et restreindre l'accès au financement. Les entreprises/émetteurs qui abordent ces questions en adoptant des pratiques commerciales durables cherchent à gérer les risques et à identifier les opportunités connexes en vue de créer de la valeur à long terme.

Les définitions de l'intégration des critères ESG et de l'investissement durable sont présentées ci-dessous.

Intégration des critères ESG	L'intégration des critères ESG consiste en l'inclusion systématique des facteurs ESG importants sur le plan financier dans l'analyse et les décisions d'investissement dans un objectif de gestion du risque et d'amélioration des rendements à long terme. L'intégration des critères ESG pour un Compartiment nécessite que : ■ suffisamment d'informations ESG soient disponibles concernant l'univers d'investissement du Compartiment, ■ le Gestionnaire financier tienne compte des recherches internes relatives à l'importance financière des questions ESG pour les investissements du Compartiment, et ■ les opinions et la méthodologie de recherche du Gestionnaire financier soient documentées tout au long du processus d'investissement. L'intégration des critères ESG requiert également un contrôle approprié des considérations ESG dans le cadre de la gestion des risques et de la surveillance des portefeuilles. Bien que le Gestionnaire financier tienne compte de facteurs ESG importants sur le plan financier, ainsi que d'autres facteurs pertinents, dans le processus de construction du portefeuille, les analyses ESG ne sont pas décisives et il se peut que le Gestionnaire financier achète, conserve et vende, sans limitation, des titres d'entreprises/d'émetteurs quel que soit l'impact ESG potentiel. L'impact de l'intégration des critères ESG sur la performance d'un Compartiment n'est pas spécifiquement mesurable, les décisions d'investissement étant discrétionnaires, quelles que soient les considérations ESG. Il est indiqué qu'un Compartiment tient compte des questions ESG par l'ajout de la mention « Intégration des critères ESG » sous « Processus d'investissement » à la section **Description des Compartiments**, et sauf indication contraire dans son Objectif ou son Processus d'investissement, l'intégration ESG ne modifie pas son objectif, n'exclut pas certains types de sociétés/émetteurs et ne limite pas son univers d'investissement. Les Compartiments à intégration ESG ne sont pas conçus pour les investisseurs qui recherchent des Compartiments répondant à des objectifs ESG spécifiques ou qui souhaitent exclure certains types de sociétés ou d'investissements autres que ceux requis par la loi luxembourgeoise applicable, tels que les sociétés impliquées dans la fabrication, la production ou la fourniture d'armes à sous-munitions. Les investissements sous-jacents des Compartiments appartenant à cette catégorie ne prennent pas en considération les critères de la Taxonomie de l'UE définissant les activités économiques durables sur le plan environnemental.
Principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité (« PIN »)	**Prise en compte par la Société de gestion** La Société de gestion tient compte des PIN conformément au règlement SFDR. Une déclaration relative aux politiques de diligence raisonnable concernant ces incidences est publiée sur le site www.jpmorganassetmanagement.lu. **Prise en compte par les Compartiments** Les Compartiments Promouvant des caractéristiques ESG, à Biais positif, Best-in-Class et Thématiques, tels que repris ci-après sous leurs catégories respectives, tiennent compte des PIN en excluant certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques en fonction de critères basés sur des valeurs ou des normes spécifiques, plus amplement décrits ci-dessous, tels que ceux qui enfreignent gravement le Pacte mondial des Nations unies. Un sous-ensemble d'« Indicateurs de durabilité négatifs », tels que définis dans les Normes techniques de réglementation de niveau 2 du SFDR, sera utilisé pour les besoins du filtrage et afin d'identifier une liste cible d'entreprises/d'émetteurs en portefeuille devant faire l'objet d'un engagement en lien avec leur performance à l'égard des PIN. Si l'engagement mené ne permet pas une amélioration au regard des PIN, la taille des investissements réalisés dans ces entreprises/émetteurs par les Compartiments à Biais positif, Best-in-Class et Thématiques relevant de l'Article 9 du SFDR pourra être réduite ou les positions pourront être vendues et les entreprises/émetteurs concerné(e)s, exclu(e)s indéfiniment.

Veuillez vous référer à la section « Approche à l'égard des préférences en matière de durabilité conformément à MiFID » sur le site (www.jpmorganassetmanagement.lu) pour savoir comment les Indicateurs de durabilité négatifs sont appliqués aux Catégories de Compartiments concernées, ainsi que pour en savoir plus sur le modèle ESG européen (European ESG Template, « EET »).

Les Compartiments qui ne sont pas énumérés aux sections **Promouvant des caractéristiques ESG**, **Biais positif**, **Best-in-Class** ou **Thématique** ci-dessous ne tiennent pas spécifiquement compte des PIN dans le cadre de leurs

politiques d'investissement. Ces Compartiments poursuivent des politiques d'investissement (ou utilisent des canaux de distribution) qui ne se prêtent pas à la prise en compte des PIN

ou ne la nécessitent pas.

Promouvant les caractéristiques ESG et l'investissement durable – Au-delà de l'intégration des critères ESG

Les Compartiments repris dans la catégorie « Promouvant des caractéristiques ESG » appliquent des critères ESG spécifiques contraignants lors de la sélection des entreprises/émetteurs.

Tous les Compartiments qui promeuvent des caractéristiques ESG ou dont le nom comporte la mention « sustainable » entrent dans la catégorie « Promouvant des caractéristiques ESG » selon la définition fournie dans le tableau ci-dessous. Certains Compartiments entrent également dans les catégories « Biais positif », « Best-in-Class » ou « Thématique », tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous, lequel définit les catégories de Compartiments et les critères d'investissement applicables. Ces Compartiments promeuvent des caractéristiques ESG en cela qu'ils s'appuient sur une approche d'investissement prospective et sur l'engagement actif auprès des sociétés dans la mesure du possible, et entendent influer positivement sur les pratiques commerciales à des fins d'amélioration de la durabilité. Ils visent à générer des performances financières durables sur le long terme, tout en servant de base à l'alignement des décisions d'investissement avec les valeurs des investisseurs. La catégorie Thématique contient des Compartiments dont les pratiques vont au-delà de la promotion de caractéristiques ESG et poursuivant un objectif d'investissement durable, ainsi qu'exposé ci-dessous.

La SICAV offre un éventail de Compartiments permettant l'alignement avec les objectifs et valeurs des investisseurs, tel que décrit dans le tableau relatif aux Catégories de Compartiments ci-dessous.

La catégorie pertinente d'un Compartiment est reprise sous « Processus d'investissement » à la section **Description des Compartiments**.

Les Compartiments **Promouvant des caractéristiques ESG**, à **Biais positif** et **Best-in-Class**, ainsi que le Compartiment JPMorgan Funds – Thematics – Genetic Therapies Fund, de la catégorie **Thématique**, relèvent de l'Article 8 du règlement SFDR de l'UE dès lors qu'ils promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Les autres Compartiments Thématiques relèvent de l'Article 9 du règlement SFDR de l'UE dès lors qu'ils poursuivent un objectif d'investissement durable.

Ces Compartiments sont tenus de publier des informations relatives à leurs caractéristiques environnementales et/ou sociales ou à leur objectif d'investissement durable (selon le cas) dans une annexe type comme stipulé dans les dispositions du règlement SFDR. Veuillez vous reporter à la liste des Compartiments ci-après pour identifier les Compartiments relevant des Articles 8 et 9 ainsi qu'à la section **Annexes précontractuelles relevant des Articles 8 et 9 du règlement SFDR de l'UE** ci-dessous pour consulter les Informations précontractuelles du Compartiment concerné.

Veuillez noter que l'indice de référence d'un Compartiment pour la comparaison des performances, tel qu'indiqué à la section Description des Compartiments, n'appliquera pas le filtrage basé sur les valeurs et les normes pour mettre en œuvre les exclusions que le Gestionnaire financier applique aux Compartiments concernés dans les catégories de Compartiments suivantes.

Catégories de Compartiments

	Promouvant des caractéristiques ESG	**Biais positif**	**Best-in-Class**	**Thématique**
Définition	Promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.	Style d'investissement dans le cadre duquel le portefeuille affiche un biais en faveur d'entreprises/d'émetteurs dotés de caractéristiques ESG positives.	Style d'investissement axé sur les entreprises/émetteurs qui devancent leurs groupes de pairs s'agissant de la performance en matière de durabilité.	Style d'investissement pourvu d'un biais thématique axé sur un Objectif de développement durable des Nations unies ou un autre thème ESG spécifique.
Critères	Un pourcentage défini du portefeuille est investi dans des émetteurs/entreprises ESG ayant un impact positif, tel qu'indiqué à la section **Description des Compartiments**.	Affiche un biais mesurable en faveur d'entreprises/d'émetteurs dotés de caractéristiques ESG positives, tel qu'indiqué à la section **Description des Compartiments**.	Vise à ce qu'un pourcentage défini des positions en portefeuille soit investi dans des entreprises/émetteurs « durables », tel qu'indiqué à la section **Description des Compartiments**.	Entend proposer un thème lié à la durabilité, visant délibérément un résultat environnemental/social. Veille à ce que les positions en portefeuille soient émises par des entités sélectionnées sur la base d'un thème, tel qu'indiqué à la section **Description des Compartiments**.
Les « investissements durables » SFDR et les critères de la Taxonomie de l'UE définissant les activités économiques durables sur le plan environnemental	Les Compartiments Promouvant des caractéristiques ESG, à Biais positif et Best-in-Class promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Certains de ces Compartiments investissent dans des « Investissements durables » au sens du SFDR et le pourcentage minimum de leurs actifs devant être investi dans des Investissements durables est indiqué dans les informations relatives au Compartiment concerné dans la section **Description des Compartiments**. Veuillez vous référer à la section « Approche à l'égard des préférences en matière de durabilité conformément à MiFID » sur le site www.jpmorganassetmanagement.lu pour de plus amples informations sur la méthodologie de qualification des Investissements durables. Sauf mention contraire dans la Description des Compartiments, les investissements sous-jacents d'un Compartiment ne prennent pas en considération les critères relatifs aux activités économiques durables sur le plan environnemental, y compris les activités habilitantes ou transitoires, au sens du Règlement sur la taxonomie, et les Compartiments ne détiendront de tels investissements qu'à titre accessoire.			Les Compartiments JPMorgan Funds – Climate Change Solutions Fund, JPMorgan Funds – Sustainable Infrastructure Fund et JPMorgan Funds - Green Social Sustainable Bond Fund poursuivent un objectif d'investissement durable et ont l'intention de recourir aux services de fournisseurs de données tiers ainsi que, dans la mesure du possible, à des recherches internes et une évaluation directe du reporting et des informations des entreprises, afin de déterminer dans quelle mesure les investissements remplissent les critères de la Taxonomie de l'UE définissant les activités économiques durables sur le plan environnemental. S'il existe au sein des Compartiments des investissements contribuant à la poursuite d'un objectif environnemental et susceptibles d'être éligibles à l'évaluation au regard de ces critères, cette évaluation dynamique est

					sujette à des règles dont la finalisation n'est pas achevée et dépendant dans une large mesure de la disponibilité d'informations fiables, vérifiables, opportunes et en quantité suffisante fournies par les entreprises dans lesquelles investissent les Compartiments. A cet égard, le Gestionnaire financier n'est pas en mesure, à la date du Prospectus, de quantifier la proportion d'investissements dans des activités économiques qui rempliront ces critères, ni de s'engager à investir un pourcentage minimum dans de telles activités. JPMorgan Funds – Thematics - Genetic Therapies Fund et JPMorgan Funds - Global Research Enhanced Index Equity Paris Aligned Fund promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Les Compartiments investissent dans des « Investissements durables » au sens du SFDR et le pourcentage minimum de leurs actifs devant être investi dans des Investissements durables est indiqué dans les informations relatives aux Compartiments concernés dans la section « Description des Compartiments ». Veuillez vous référer à la section « Approche à l'égard des préférences en matière de durabilité conformément à MiFID » sur le site www.jpmorganassetmanagement.lu pour de plus amples informations sur la méthodologie de qualification des Investissements durables. Sauf mention contraire dans la Description des Compartiments, les investissements sous-jacents d'un Compartiment ne prennent pas en considération les critères relatifs aux activités économiques durables sur le plan environnemental, y compris les activités habilitantes ou transitoires, au sens du Règlement sur la taxonomie, et le Compartiment ne détiendra de tels investissements qu'à titre accessoire.
	Exclusions et informations sur le SFDR publiées sur le site Internet	Exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques en fonction de critères basés sur des valeurs ou des normes spécifiques. Les normes d'exclusion peuvent être consultées sur https ://am.jpmorgan.com/lu/en/asset-management/adv/products/fund-explorer/sicavs Des informations supplémentaires relatives aux Compartiments relevant des Articles 8 et 9, par exemple une description des caractéristiques environnementales/sociales ou des objectifs d'investissement durables et les méthodes utilisées afin d'évaluer ces caractéristiques et l'impact des investissements durables, sont disponibles à l'adresse https ://am.jpmorgan.com/lu/en/asset-management/adv/.			
	Compartiments	JPMorgan Funds - Aggregate Bond Fund JPMorgan Funds - America Equity Fund JPMorgan Funds - Asia Growth Fund JPMorgan Funds - Asia Pacific Equity Fund JPMorgan Funds - China A-Share Opportunities Fund JPMorgan Funds - China Fund JPMorgan Funds - Emerging Markets Corporate Bond Fund JPMorgan Funds - Emerging Markets Debt Fund JPMorgan Funds - Emerging Markets Dividend Fund JPMorgan Funds - Emerging Markets Equity Fund	JPMorgan Funds – Global Bond Opportunities Sustainable Fund	JPMorgan Funds – Europe Sustainable Equity Fund JPMorgan Funds – Europe Sustainable Small Cap Equity Fund JPMorgan Funds – Global Sustainable Equity Fund JPMorgan Funds – Emerging Markets Sustainable Equity Fund JPMorgan Funds - US Sustainable Equity Fund	JPMorgan Funds – Thematics - Genetic Therapies JPMorgan Funds – Climate Change Solutions Fund JPMorgan Funds – Sustainable Infrastructure Fund JPMorgan Funds – Green Social Sustainable Bond Fund JPMorgan Funds – Emerging Markets Social Advancement Fund JPMorgan Funds - Global Research Enhanced Index Equity Paris Aligned Fund

		JPMorgan Funds - Emerging Markets Investment Grade Bond Fund			
		JPMorgan Funds - Emerging Markets Local Currency Debt Fund			
		JPMorgan Funds - Emerging Markets Opportunities Fund			
		JPMorgan Funds - Emerging Markets Small Cap Fund			
		JPMorgan Funds - Euro Aggregate Bond Fund			
		JPMorgan Funds - Euro Corporate Bond Fund			
		JPMorgan Funds - Euroland Dynamic Fund			
		JPMorgan Funds - Euroland Equity Fund			
		JPMorgan Funds - Europe Dynamic Fund			
		JPMorgan Funds - Europe Dynamic Small Cap Fund			
		JPMorgan Funds - Europe Dynamic Technologies Fund			
		JPMorgan Funds - Europe Equity Absolute Alpha Fund			
		JPMorgan Funds - Europe Equity Fund			
		JPMorgan Funds - Europe Equity Plus Fund			
		JPMorgan Funds - Europe High Yield Bond Fund			
		JPMorgan Funds - Europe Small Cap Fund			
		JPMorgan Funds - Europe Strategic Growth Fund			
		JPMorgan Funds - Global Aggregate Bond Fund			
		JPMorgan Funds - Global Convertibles Fund (EUR)			
		JPMorgan Funds - Global Corporate Bond Duration Hedged Fund			
		JPMorgan Funds - Global Corporate Bond Fund			
		JPMorgan Funds - Global Focus Fund			
		JPMorgan Funds - Global Healthcare Fund			
		JPMorgan Funds - Global Short Duration Bond Fund			
		JPMorgan Funds - Global Growth Fund			
		JPMorgan Funds - Greater China Fund			

		JPMorgan Funds - Japan Equity Fund			
		JPMorgan Funds - Multi-Manager Alternatives Fund			
		JPMorgan Funds - Pacific Equity Fund			
		JPMorgan Funds - Total Emerging Markets Income Fund			
		JPMorgan Funds - US High Yield Plus Bond Fund			
		JPMorgan Funds - ASEAN Equity Fund			
		JPMorgan Funds - Emerging Markets Diversified Equity Plus Fund			
		JPMorgan Funds - Europe Strategic Value Fund			
		JPMorgan Funds - Global Value Fund			
		JPMorgan Funds - US Growth Fund			
		JPMorgan Funds - US Select Equity Plus Fund			
		JPMorgan Funds - US Small Cap Growth Fund			
		JPMorgan Funds - US Smaller Companies Fund			
		JPMorgan Funds - US Technology Fund			
		JPMorgan Funds - US Value Fund			
		JPMorgan Funds - China Bond Opportunities			
		JPMorgan Funds - Emerging Markets Strategic Bond Fund			
		JPMorgan Funds - EU Government Bond Fund			
		JPMorgan Funds - Euro Government Short Duration Bond Fund			
		JPMorgan Funds - Global Bond Opportunities Fund			
		JPMorgan Funds - Global Government Bond Fund			
		JPMorgan Funds - Global Government Short Duration Bond Fund			
		JPMorgan Funds - Global Strategic Bond Fund			
		JPMorgan Funds - Income Fund			
		JPMorgan Funds - US Aggregate Bond Fund			
		JPMorgan Funds - US Equity All Cap Fund			
		JPMorgan Funds - Asia Pacific Income Fund			

		JPMorgan Funds - Middle East, Africa and Emerging Europe Opportunities Fund JPMorgan Funds – US Short Duration Bond Fund JPMorgan Funds – Emerging Markets Aggregate Bond Fund JPMorgan Funds - EUR Money Market VNAV Fund JPMorgan Funds - USD Money Market VNAV Fund JPMorgan Funds - Managed Reserves Fund JPMorgan Funds – India Fund JPMorgan Funds - Europe High Yield Short Duration Bond Fund			

Annexes précontractuelles relevant des Articles 8 et 9 du règlement SFDR de l'UE